TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 649 — MARDI 13 JUILLET 1982

Baisse sensible du dollar (6,84 F)

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pés. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'OPEP malade de la politique

Déjà fort affaiblie par une crise mondiale qu'elle a contribué à amplifier par ses exigences financières dans les années 1979-1980, voilà donc l'Organisation des pays exportateurs de pétrole minée par ses divisions internes.

Plus sûrement que l'Agence internationale de l'énergie, machine de guerre mise en place en 1975 par M. Kissinger pour contrer l'OPEP, les conflits armés entre ses membres et les oppositions politiques — dans une conjoncture économique défavorable — auront entamé une unité de façade qui avait toujours été respectée, y compris lors des heures les plus noires de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Dans ces circonstances, quels peuvent être les effets de la volonté iranienne de refuser toute hégémonie saoudienne sur l'Organisation ? « La suspension des travaux » — déjà décidée au début des années 60 — risque, il est vrai, d'accroître l'instabilité du marché. Lorsque le ministre du Venezuela dit qu'il surveillera l'attitude des autres Etats membres avant de prendre une décision, il souligne le danger de voir — dès lors qu'un ou deux pays auront offert des rabais — une désescalade en cascade des prix de chacun des membres pour tenter de sauvegarder — voire d'accroître — sa part du marché.

A court terme, un tel mouvement n'est pourtant pas certain. Outre que dix des treize pays se sont engagés verbalement, à défaut d'accord écrit unanime, à continuer de respecter les quotas de production imposés par le cartel en mars, les achats des compagnies de pétrole devraient augmenter, en prévision de l'hiver, jusqu'à la fin de l'année. De plus, nul ne sait comment réagirait un marché aussi sensible à l'ouverture d'un second foyer de tension au Moyen-Orient si l'Iran devait envahir l'Irak, comme s'y attendent la plupart des ministres du Golfe.

L'attitude de l'Arabie Saoudite pour défendre le prix du pétrole de référence sera elle aussi déterminante. Le royaume osera-t-il abaisser ses prix et relever sa production, cadeau aux pays occidentaux à un moment où ceux-ci sont jugés complices d'Israël par les pays arabes ?

Si l'on ne peut mésestimer les effets, largement effacés, au demeurant, par la valeur actuelle du dollar, d'une baisse des prix pétroliers sur les déficits extérieurs et l'inflation des pays consommateurs, les pays industrialisés ne doivent pas non plus ignorer les dangers d'une trop forte baisse des prix. Non seulement les investissements de diversification énergétique seraient abandonnés, obérant ainsi d'ores et déjà toute reprise économique à venir, mais, à plus court terme, cela pourrait entraîner l'écroulement de la production de la mer du Nord aux coûts de production très élevés, voire la faillite d'un pays comme le Mexique, incapable alors de rembourser ses 80 milliards d'endettement.

Il est donc loin d'être sûr que les pays occidentaux et leurs compagnies pétrolières aient un intérêt réel à attiser la concurrence des membres d'une organisation malade, pour faire revenir les prix pétroliers aux 13 dollars par baril d'avant la révolution iranienne.

(Lire nos informations page 31.)

Les Soviétiques mettent la France en garde contre l'« aventure » d'une force internationale au Liban

Pour la seconde fois en quatre jours, l'U.R.S.S. s'en prend vivement à la politique des Occidentaux au Liban. Après les Etats-Unis, jeudi, c'est la France, qui est mise en garde par un article de la « Pravda » du dimanche 11 juillet contre toute participation à une force d'interposition au Liban, « aventure dictée par les ambitions impérialistes des Etats-Unis ». Cette prise de position soviétique rend encore plus difficile la mise sur pied d'une telle force qui, pour la France, devrait avoir l'aval des Nations unies.

Le président Bourguiba a pour sa part lancé un appel urgent aux chefs d'Etat arabes afin qu'ils tiennent une conférence pour examiner l'invasion au Liban. Le chef d'Etat tunisien a d'ores et déjà fixé la date de la réunion pour jeudi 15 juillet. Lundi matin, la Ligue arabe avait reçu des réponses favorables du Maroc, de la Libye, du Koweït et de l'O.L.P.

A Beyrouth, les très violents duels d'artillerie israélo-plestiniens de dimanche ont fait soixante-quinze tués et cent quatre-vingts blessés dans le secteur Ouest de la capitale, où plusieurs milliers d'obus se sont abattus en quelques heures sur les quartiers résidentiels. La radio de Jérusalem a annoncé de son côté que huit engins blindés avaient été détruits et vingt-huit militaires israéliens blessés.

Un terrifiant duel d'artillerie

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Le temps d'un long, d'un interminable dimanche, Beyrouth a effacé ses frontières, ignoré ce front de ruines lépreuses qui la déchire depuis bientôt six ans, oublié ces faux airs de Janus qui jettent tour à tour l'ouest ou l'est aux abris quand l'autre bord lorgne aux terrasses. Le temps d'un long dimanche, Beyrouth ne fut plus qu'une ville sous un déluge de feu !

Quinze heures de canonnade, quinze heures d'une pluie d'obus sous un ciel envahi de fumée, un ciel zébré de roquettes tirées en bouquets. Quinze heures de bataille réglée dans une forêt d'immeubles, entre ruelles et boulevards, avec tout l'arsenal que la guerre, d'ordinaire, promène en rase campagne. Et quand, la nuit venue, le canon s'est tu, Beyrouth hébétée, s'est livrée — indécente habitude — à la litanie cruelle, revue et corrigée, de ses journées d'horreur. Pour être sûre, au bout du compte, de n'avoir jamais connu pire.

« *Une véritable apocalypse, la plus dramatique, la plus violente, la plus destructrice, la plus meurtrière des sept dernières années* », affirme ce lundi *l'Orient-le Jour*. Le superlatif, dans cette capitale maudite, n'est que sinistre équation entre le pire d'hier et celui d'aujourd'hui. Premier bilan : soixante-quinze morts, d'innombrables blessés et des centaines d'immeubles détruits ou incendiés, avant qu'enfin, vers 21 heures, on ne se souvienne d'un cesse-le-feu — le cinquième au dire des comptables — décrété quelques jours plus tôt. On s'accorda le sixième, et Beyrouth s'endormit...

« *Il faut s'attendre à voir le cessez-le-feu violé si l'on veut obtenir un accord politique. C'est... la règle du jeu* », avait prévenu, dès vendredi, réaliste et serein, un général israélien au détour d'une tournée sur le « front nord ».

Le « jeu » a commencé dimanche peu après 6 heures sur son terrain de prédilection, ces banlieues sur labourées en tout sens depuis bientôt un mois. Duel d'artillerie aux abords de l'aéroport, pain quotidien des Beyrouthins : des masures éventrées d'Ouzai, sur le littoral, aux premières pentes de Choueifat, le feu n'a jamais vraiment cessé.

Les combattants sont trop au contact pour se laisser tenter par ces fausses trêves d'un jour quand, face à face, l'un brûle de grignoter et l'autre trouve à s'infiltrer.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

Le chef de la junte du Nicaragua s'entretient avec M. Mitterrand des tensions en Amérique centrale

La situation s'aggrave de nouveau dans toute l'Amérique centrale, alors que M. Daniel Ortega, coordinateur de la junte de gouvernement du Nicaragua, commence ce lundi 12 juillet une visite officielle en France. Trois ans après la victoire sur Somoza, le Nicaragua sandiniste affronte de sérieuses difficultés internes et externes. Mais la tension y est moins vive que chez certains de ses voisins. Le Nicaragua et dans l'œil du cyclone centre-américain : relance spectaculaire de la guérilla au Salvador, offensive résolue de l'armée contre la guérilla au Guatemala, graves actions terroristes au Honduras.

Cette situation tendue devait figurer au premier plan des entretiens entre M. Ortega et M. Mitterrand, ce lundi, à l'Elysée. Dans une déclaration au « Monde », M. Ortega exprime l'espoir que la France maintiendra une politique active en Amérique centrale.

DANS L'ŒIL DU CYCLONE

I. — La ferveur est retombée à Esteli

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Managua. — Des maisons basses, des murs barbouillés à l'indigo et au jaune safran, de maigres jardinets de bananiers et de bougainvillées, des rues en damier : Esteli, trente mille habitants, allongée dans une plaine étroite entre des montagnes érodées, est à première vue une bourgade paisible, comme tant d'autres, du Nicaragua. Un peu somnolente, poussiéreuse dans la dure lumière tropicale.

C'est aussi une ville symbole et martyre. Pendant la longue lutte contre Somoza, elle s'est soulevée trois fois, payant très cher ces sursauts de révolte contre la dictature. Elle en porte encore les traces : façades criblées d'éclats, quartiers rasés, noircis, envahis d'herbes folles trois ans après le « triomphe », comme disent les miliciens sandinistes, sans sourire, et le regard tendu. Cinq mille morts pour la seule Esteli : pas une famille, ici, qui n'ait un parent tué ou mutilé. Pas une cité au Nicaragua qui n'ait accueilli la victoire des sandinistes avec plus d'enthousiasme qu'Esteli.

La femme de Martinez, l'horloger, tremble encore en évoquant les dernières semaines de l'enfer. Sa belle-sœur est morte après trois jours d'agonie, se vidant de son sang sur un matelas dans le salon. Pas question de sortir sous la mitraille. Deux roquettes avaient percé la fragile cloison donnant sur le jardin. Dans ce même salon, au-dessus d'une chaîne haute fidélité de marque japonaise, les Martinez ont accroché au mur deux grandes photos : celle de leur fille, diplômée d'une université américaine, et, Dieu sait pourquoi, celle de « Che » Guevara.

Les Martinez, catholiques pratiquants, sont plutôt encore favorables au régime sandiniste. Pas hostiles en tout cas car ils déplorent avec vivacité les « menaces » proférées, de plus en plus fréquemment, selon eux, par les familles des anciens somozistes et par tous ceux qui se réclament à Esteli de la « contra », c'est-à-dire de la contre-révolution. Mais comme bien d'autres représentants de la petite bourgeoisie urbaine, déçue par l'évolution « radicale » du régime et préoccupée par les difficultés grandissantes de la vie quotidienne, les Martinez admettent avoir adopté une attitude de « critique positive ».

La ferveur est bien retombée à Esteli, comme elle est retombée à Managua, la capitale, et dans d'autres villes du Nicaragua sandiniste. C'est que la vie est plus dure et l'avenir incertain et angoissant. Premières restrictions : les médicaments de base manquent, le sucre est rationné, les stations d'essence sont fermées le dimanche. Esteli continue de se distinguer, et comme le précise avec fierté Mme Martinez « *la ville a reçu un tracteur pour avoir bien organisé le rationnement* ».

(Lire la suite page 6.)

Bilans du « Mundial »

L'équipe d'Italie a gagné pour la troisième fois la Coupe du monde de football, dont le cinquante-deuxième et dernier acte a été disputé dimanche 11 juillet au stade Santiago-Bernabeu de Madrid. Elle a battu en finale de ce douzième Mundial l'équipe d'Allemagne fédérale par 3 buts à 1. Pour la troisième place, l'équipe de France, démobilisée, a échoué devant la Pologne, vainqueur par 3 buts à 2, qui retrouve sa place de 1974.

Cette victoire, qui a permis aux joueurs transalpins d'égaler le palmarès des Brésiliens, a fait oublier momentanément à l'Italie ses difficultés et ses divisions. En revanche, l'heure d'un bilan douloureux a sonné pour l'Espagne, qui n'a pas su maîtriser l'organisation de cette compétition.

Lendemains de fête

De notre envoyé spécial

Madrid. — La fête est finie. Déjà ? Enfin ! Sous le stade Santiago-Bernabeu, la dernière nuit des dizaines de supporters italiens ont dormi couchés dans l'herbe, épuisés et désargentés. C'était là un symbole et un assez joli résumé de ce Mundial trop long, trop cher, trop fatigant. Un mois de football, toutes affaires cessantes, un mois à vivre au-dessus de ses forces et de ses moyens, un mois pour quelques matches exaltants, tant de rencontres sans piment et plusieurs affrontement indignes.

Il est d'usage, quand les lampions s'éteignent, de faire un bilan, un arrêté de comptes à la va-vite, un peu comme on procède à un débarras de grenier ou à un inventaire pour cause de cessation de commerce. Mais quels comptes faire, quel bilan ? S'il s'agit du financier, il est encore trop tôt. Peut-être sera-t-il toujours trop tôt. L'Espagne, c'est l'évidence, ne se sortira pas sans dommage de l'organisation d'une telle épreuve, pas plus qu'aucun des pays ne s'est jamais tiré indemne de l'organisation des Jeux olympiques, d'une Coupe du monde ou de toute manifestation sportive de grande envergure.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 12.)

Trois conflits, une même loi de la guerre

par JACQUES ISNARD

L'affrontement anglo-argentin pour quelques arpents de terre glacée, aux îles Malouines. La guerre des sables entre l'Iran et l'Irak, qui s'y est enlisé. L'invasion du Liban par Israël, au terme de ce qui fut, d'abord, une « promenade » militaire — face à un adversaire qui a refusé le combat frontal pour s'achever, aujourd'hui, devant le « hérisson » de Beyrouth.

Trois conflits, trois batailles infranucléaires qui ont laissé perplexe une opinion publique persuadée, notamment en Europe occidentale, que l'ombre de la dissuasion, assimilée à la « non-guerre », dévie les tempêtes vers d'autres lieux, sur d'autres cibles et pour d'autres enjeux que le sol européen.

En réalité, ces trois conflits ont un point commun : celui d'apporter la preuve, si besoin était, que la possession, par certains pays, de stocks d'armes nucléaires hors de proportion avec leurs seuls impératifs de défense ne supprime pas, pour autant, l'explosion de ces conflits périphériques, de ces « coups d'épingle » ou de harcèlement — comme disent les militaires — qui naissent de revendications territoriales, non satisfaites ou mal réglées localement, attisées par deux volontés de puissance, deux intérêts nationaux qui s'affrontent. La stratégie indirecte, c'est-à-dire l'occasion de ces accrochages sanglants d'un classicisme presque suranné, retrouve alors pleinement ses principes et sa loi.

(Lire la suite page 2.)

GRAVES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

(Lire page 30 l'article de THIERRY BREHIER)

AU JOUR LE JOUR — Retour sur terre

La science-fiction, même réalisée, ne fait plus recette. Retour du cosmos, où il avait promené entre deux Soviétiques athées un patronyme qui doit tout à l'opium du peuple, le colonel Chrétien n'a trouvé pour l'accueillir à Roissy que d'autres Soviétiques. Faut-il que l'aventure spatiale se soit banalisée pour que le pouvoir fasse ainsi le coup du mépris au premier Français mis sur orbite !

Militaire discipliné, le héros de la non-fête n'a pas dit ce qu'il en pensait. Mais il a dû se dire que, s'il avait couru le Tour de France au lieu de tourner autour du monde, il n'aurait pas retrouvé sur terre le silence infini des espaces.

A. F.

SHAKESPEARE OUVRE LE FESTIVAL D'AVIGNON

Voyage oriental

***Le Festival d'Avignon et la nouvelle cour d'honneur ont été inaugurés les 9 et 10 juillet par le Théâtre du Soleil, avec deux pièces de Shakespeare :* Richard II, *créé à la Cartoucherie de Vincennes en décembre dernier, et* la Nuit des rois.**

La nouvelle cour d'honneur, ce sont des ensembles de banquettes larges pour trois personnes à leur aise, recouvertes de drap rouge. Ce sont des galeries en bois également, disposées selon une courbe à la verticale : des boîtes les unes sur les autres, où les spectateurs paraissent rangés raides comme des quilles. Les galeries se prolongent jusqu'au-dessus du plateau et, dans cette partie-là, elles portent des séries de projecteurs. L'an prochain, elles seront aménagées pour y mettre du public.

On pense forcément aux gravures qui représentent le Globe où Shakespeare créait ses œuvres et qui font rêver les metteurs en scène. Elles montrent des salles pleines où se mélangent toutes les catégories sociales, y compris les aristocrates et les femmes de mauvaise vie. Il ne faudrait pas idéaliser : si on regarde bien, le public, dans sa majorité, ne s'occupait pas tellement de ce qui se passait sur scène.

Ce n'est pas le cas à la cour d'honneur, tout le monde est là pour le spectacle. L'aménagement à l'élisabéthaine nous en rapproche, le courant passe, comme à la Cartoucherie. Et puis le bois est plus gai que les anciens gradins de sièges sombres, il se marie heureusement avec les chemins de tapis blonds séparés par des bandes noires qui servent à *Richard II* et à *la Nuit des rois*.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

TROIS CONFLITS, UNE MÊME LOI

LA GUERRE EN 1982

L'année 1982 a été marquée, du Proche-Orient aux Malouines, par une recrudescence des conflits armés, ce qui prouve, comme le note Jacques Isnard, que la possession d'armements nucléaires ne suffit pas à les prévenir. Jérôme Bindé, étudiant plus particulièrement l'affaire des Malouines, y voit la victoire du terrorisme technologique, où la vertu guerrière s'écroule. Quant à Jean-Louis Lévy, il se demande s'il existe un moyen d'exercer pacifiquement les fonctions qu'assure traditionnellement la guerre.

(Suite de la première page)

Cette loi oubliée de l'art militaire, depuis le Pacifique ou la guerre dans le désert du deuxième conflit mondial, c'est la constation que la *conduite, par un État*, d'une *guerre* classique requiert, pour que celui-ci ait quelques chances d'imposer sa volonté, la suprématie aérienne, mais que cette même suprématie aérienne ne permet pas de l'emporter si, d'autre part, et dans l'ordre, l'artillerie, les blindés et, ensuite, l'infanterie n'occupent pas le terrain, ne s'en rendent pas maîtres par la conquête, ou par le « grignotage » de l'adversaire.

Un atout primordial

La suprématie aérienne est une *condition nécessaire, mais pas suffisante*. Un atout primordial, néanmoins, s'il est accompagné de la capacité, par des états-majors compétents et expérimentés, de coordonner des actions dans les airs avec des attaques au sol ou sur l'eau, en les conjuguant pour obtenir, ponctuellement, un effet militaire *instantané* maximum.

A sa manière, chacun des trois conflits illustre cette thèse que les spécialistes jugeront évidente mais qu'une large partie de l'opinion publique a eu tendance à sous-estimer parce qu'elle n'a retenu qu'un seul aspect, le plus spectaculaire, celui de l'efficacité des armes modernes, bourrées d'électronique et censées remplir leur mission sans défaillance.

Pour n'avoir pas eu, d'entrée de *jeu, la suprématie aérienne en* Atlantique sud, les Britanniques ont souffert devant une armée de l'air argentine qui leur a laissé peu de répit. Bien qu'ils aient pu s'assurer le monopole du ciel dès le début des hostilités, les Irakiens n'ont pas su profiter de leur agression, faute d'une coordination de leurs commandements *aéroterrestres, sur le* terrain, en Iran.

En revanche, les Israëliens, grâce au savoir-faire de leurs pilotes, grâce à la connaissance préalable des caractéristiques des rampes syriennes de missiles anti-aériens installées de longue date au Liban, grâce aux in*formations recueillies par leurs* avions-radars Hawkeye et leurs services de renseignements, grâce aussi à des états-majors aptes aux opérations combinées, ont déblayé le ciel avant de pilonner les positions adverses et de lancer droit devant leurs colonnes blindées et mécanisées qui ont tiré *a priori* et sans véritable manœuvre contre des objectifs soucieux de se dérober. Au point que, lorsqu'elles se présentent, les résistances sont neutralisées, comme à Tyr ou à Saïda, par un emploi mas*sif de l'aviation, de l'artillerie* et des blindés, qui justifie, ensuite, de la part de certains soldats israéliens démobilisés, ce sentiment de culpabilité devant la disproportion des moyens utilisés par rapport à la menace.

Inégalité

Si, ici ou là, certaines armes ont paru faire, localement ou momentanément, la décision, c'est sans doute moins en raison de leurs perfor*mances*, déjà *connues des initiés*, que du fait de l'inégalité existant entre les deux protagonistes.

En Atlantique sud, le missile air-mer Exocet AM 39 tiré par un avion argentin Super-Étendard laissait, en réalité, peu de chances de survie à un navire britannique handicapé par sa mission, comme l'a été l'escorteur *Sheffield, utilisé en piquet*-radar, mais il ne put dissuader aucun des deux porte-aéronefs présents de continuer sa tâche parce que ce genre de bateau est mieux protégé contre un tel agresseur.

Au Proche-Orient, s'il est avéré que les Israéliens ont obtenu des États-Unis leurs armes les plus so*phistiquées, il n'est pas sûr, au* contraire, que les Syriens et, *a fortiori*, les combattants palestiniens, aient reçu la panoplie la plus moderne de leurs fournisseurs soviétiques, qui redoutent toujours de voir leurs matériels tomber dans des mains étrangères habiles à les décortiquer...

Dans ces batailles infranucléaires qui consomment beaucoup d'équipements et de munitions, ce qui retient *enfin l'attention*, c'est sans doute la nécessité, pour les armées engagées, de disposer d'une chaîne de ravitaillement logistique conçue pour tenir un rythme d'approvisionnement par*ticulièrement exigeant, et experte*, à la fois, dans l'art de l'organisation minutieuse et dans celui de l'improvisation.

Plus-value

De ce point de vue, l'Irak a manqué de compétence et d'entraînement. En revanche, les Britanniques ont démontré, en Atlantique sud, *leur aptitude à mettre sur pied un* « train » logistique adapté - notamment à partir de bateaux marchands réquisitionnés sur-le-champ et opérationnels sans coup férir — tandis que les Israëliens, au Proche-Orient, ont, avec des réservistes, monté une chaîne de ravitaillement — munitions, rechanges, carburants et hôpitaux de campagne — *assez* rationnelle et efficace puisqu'elle s'est aussi préoccupée de récupérer les matériels endommagés et de s'approprier les stocks d'armes découverts ou abandonnés.

Comme le faisait remarquer, à la mi-juin déjà, le chef d'état-major interarmées des *États-Unis, le général* David Jones, il se pourrait que le professionnalisme — c'est le cas de la Grande-Bretagne — ou, à défaut, l'instruction intensive donnée à des personnels appelés, régulièrement entraînés et motivés — c'est le cas pour Israël — procurent à une armée une plus-value que la compétence *tactique* et la cohésion opérationnelle de ses commandements font fructifier pour la mettre au service d'un arsenal maintenu à jour.

La disponibilité des forces à se mobiliser, y compris dans des opérations de nuit ou par mauvais temps qui découragent les amateurs, et la capacité des états-majors à planifier *des actions combinées sont, dans ces* conditions, des critères aussi déterminants, sinon plus, que le seul décompte traditionnel des rapports de forces.

JACQUES ISNARD.

Le pouvoir égalisateur de l'Exocet et du Roland

L'ARGENTINE et l'Irak ont été, dans les deux conflits qui les ont concernés, les pays qui ont le plus utilisé d'armement français face à leur adversaire, et, au moins pour Buenos-Aires, il est aujourd'hui possible de prétendre que, durant la première phase des hostilités, ces matériels ont conféré à leur détenteur un pouvoir égalisateur, dit du faible au fort, qui lui a permis de retarder l'échéance finale en contraignant son vis-à-vis à hausser le ton de la réplique.

Ainsi l'Argentine a engagé des missiles air-mer Exocet AM-39, tirés d'un avion Super-Étendard, contre un escorteur et un navire porte-conteneurs britanniques ; un missile mer-mer Exocet MM-38, débarqué à la hâte sur les Malouines et monté en batterie de défense côtière, contre un escorteur britannique ; un poste de tir Roland, installé sur les Malouines et porteur de missiles anti-aériens, contre deux avions britanniques Harrier.

L'Irak, avant même l'Argentine, avait utilisé des missiles AM-39 tirés par des hélicoptères Super-Frelon, contre deux frégates et deux vedettes iraniennes, aux premiers jours de son conflit avec Téhéran. Plus récemment encore, il y a deux mois, l'Irak a engagé des missiles sol-air Roland contre des avions Phantom iraniens.

Le terrorisme technologique

par JÉROME BINDÉ (*)

QUAND le navire coulait, les rats l'avaient déjà quitté. A l'âge de la technologie guerrière postmoderne, en auraient-ils le temps ? *Nos rats pris au piège*, ce sont aujourd'hui les O.S. militaires des mers : qu'ils servent à bord du *Général-Belgrano* ou des destroyers britanniques, les marins sont faits « comme des rats » : brûlés vifs ou noyés. Comme les civils du Liban ou d'Afghanistan, les soldats viennent de découvrir la nature contemporaine *de la guerre : un terrorisme technolo*gique, où l'essentiel de la bataille se joue et se dénoue au tableau des ordinateurs de vol, dans l'informatique sous-marine, à bord des satellites d'espionnage et de communication U.S. ou soviétiques. Sous une forme expérimentale, nous venons d'*assister*, donc en esclaves voyeurs et passifs, à la première guerre purement technocratique où s'affrontent les seigneurs de la science mortifère et les impérialismes technologiques.

L'Argentine a été défaite, parce *que la seule arme adéquate dont* cette apprentie colonialiste disposait était l'Exocet. Or ce missile terroriste que l'on tire et que l'on oublie (« *shoot and forget* »), selon la logique de l'attentat et de l'automation, n'était qu'un robot mercenaire acheté aux Français. Le vieux théorème militaire, inventé par Machiavel et reformulé par Mao, *« compter sur ses propres forces »*, qui assurait au stade national et populaire de la guerre la supériorité de l'armée de conscription ou de levée en masse *révolutionnaire sur les troupes mer*cenaires, reste toujours vrai, à une seule condition : que l'on comprenne que les forces propres sont désormais celles de l'informatique de la communication, de l'automation de la machine guerrière. Compter sur ses propres forces veut dire aujourd'hui ne tabler que sur sa propre technologie de pointe. De Gaulle fut le premier à le comprendre. D'où la quête nucléaire féroce des nouvelles puissances du tiers-monde. D'où la décadence de la guérilla, devenue l'auxiliaire et la mercenaire des superpuissances.

Au fond, le sentiment d'absurdité né du conflit austral provient sans doute d'une illusion, aussi répandue dans les salons décadents de Londres ou de Rome que dans l'*establishment* parisien de la presse ou des partis. La guerre des Malouines ? Une tragédie antique où des héros ridicules *auraient disposé d'armes fu*turistes. Mais que les convoitises des « décideurs » soient ou non appuyées par de vieilles fantasmagories nationales ou des principes démocratiques légitimes n'infirme pas notre analyse. Le style de cette guerre signe sa nature : ni lutte de libération, ni guerre nationale populaire, mais conflit interimpérialiste pour le partage du sixième empire (1), *elle a mis* aux prises des « élites » militaires inégales, le gros des troupes, terrestres ou de marine, étant traité comme chair à missile, otage passif ou « *contingent* », *dans le sens* philosophique du terme et non plus dans son acception patriotique. En ce sens, la guerre peut bien avoir fait triomphier une cause démocratique *juste — l'autodétermination des Kelpers*, — elle illustre en réalité la victoire posthume du fascisme futuriste de Marinetti ou des corps d'élite allemands.

Le robot humain SS, l'esthète mécanisé italien, ou le kamikaze y est remplacé par le robot robotique. La *forme* de la guerre est, en effet, *décisive* ; dans le conflit austral, les maîtres de la technologie sont eux-mêmes soumis au décideur suprême, le chef d'Etat, ou à son chef superpuissant, comme en une préfiguration de l'holocauste *nucléaire* : *Führerprinzip*. Hitler a gagné la guerre. 1984 commence en 1982.

Cette guerre, qui a suscité les quolibets écervelés des mondains, c'est la simulation sanglante, en modèle réduit, de la lutte finale des fascismes cybernétiques. Big Brother y joue le rôle d'un terroriste scientifique *qui tue de très loin, invisible, in*vulnérable : *shoot and forget*, exaucez ce vœu ! Reprise technique de l'apologue gidien, la mise à mort du mandarin chinois, que l'on n'a jamais vu : il suffit d'appuyer sur le bouton. La technique, qui permet à l'agresseur de massacrer à distance un ennemi qu'il ne voit pas et qui ne le voit pas, assure, en faisant l'économie de face-à-face terrible, l'agression de la guerre à une stade infantile ou primitif : celui de la *« toute-puissance des idées »* (Freud). Comme dans la magie noire, la pensée tue, la guerre devient un combat de sorciers télépathiques.

(*) Journaliste et écrivain.

Le crépuscule de la subjectivité

La guerre des Malouines est donc le moment postmoderne où la « valeur » militaire est réduite à son degré zéro : tout s'est joué *avant* les corps à corps de Goose-Green ou la capitulation finale de Port-Stanley. La quincaillerie de la flotte argentine est restée au port, après la dissua*sion terroriste imposée par la torpille* Tigerfish qui a coulé le croiseur *Belgrano*. L'aviation argentine elle-même a été tirée comme au stand des nations célinien par les missiles anglais. Quant à la Navy, elle a échappé de peu au désastre. Vrais vainqueurs : les satellites, les missiles Exocet, les torpilles de sous-marins aussi indétectables que Carlos, les missiles anglais antiaériens, les contre-mesures électroniques. Toutes armes invisibles ou tirées à distance qui priment la notion même de valeur militaire ; *les pilotes sont eux-mêmes dé*classés par la technologie, qui excède aujourd'hui la vitesse humaine.

A quand les batailles de robots aériens, sous-marins, terrestres ? Le sentiment d'absurdité est donc lié au crépuscule de la subjectivité : il signifie l'écroulement de toute notion d'héroïsme militaire décisif (2), cette vieille table de valeurs épiques datant de l'*Iliade*, théorisée dans la *virtu* machiavélienne, renflouée un moment par les guerres de libération révolutionnaires sous les espèces d'un *prince collectif et guerrier, le parti* des partisans.

L'absurdité ne réside pas tant dans l'abysse qui séparerait les sentiments vétustes d'une tragédie antique où Hélène serait le nom d'un archipel désolé, et la sophistication « hightech » de moyens de mort scientifiques. Non, la nausée et l'absurdité du conflit sont ceux-là mêmes de la modernité dans son stade terminal : la thanatocratie automatisée, où la « vertu » guerrière et le « sens » de l'histoire s'écroulent, derniers des grands récits, dans la délégitimation de toutes les valeurs par la performance technologique meurtrière, dont les soldats, comme les civils, sont désormais les otages.

(*) Journaliste et écrivain.

(1) Cette hypothèse a été entièrement confirmée par le général argentin Leal, interviewé dans *Libération* du 10 mai : *« Les Malouines et l'Antarctique appartiennent à l'Argentine »*, a-t-il déclaré. Buts de guerre anglo-saxon et argentin : le contrôle de l'océan Austral.

(2) Il *devient gratuit, même s'il reste* admirable ; un peu comme les alpinistes, les pilotes deviennent des « conquérants de l'inutile », dépassés par la vitesse technologique. Le plus grand exploit de la *guerre australe, plus encore que* celui du colonel Jones qui a repris Goose-Green, c'est le marathon amphibie de ce pilote argentin, qui a nagé tout un jour et marché toute une nuit dans un froid terrible, après l'écrasement en mer de son appareil.

La bifurcation

par JEAN-LOUIS LÉVY (*)

CLASSIQUE, la guerre demeure *nécessaire*. Nucléaire, elle devient impossible. Tel est l'étrange paradoxe en lequel les États-nations du vingtième siècle se sont laissé piéger. Force est de faire avec ce nœud de contraintes contradictoires : 1) L'ère de l'homme « bon marché » étant révolue, la conscience occidentale devient *intolérante* à l'idée de guerre ; 2) Le comportement territorial et le sentiment national n'ont rien perdu pour autant de leur « spontanéité » *ni de leur virulence. Comment re*jaillir vivant de ce tourbillon ?

Les réponses à ce défi demeurent, jusqu'à ce jour, dérisoires. Celle des *stratèges* — l'équilibre de la terreur — autorise, si même elle n'encourage, les guerres classiques. Celles des « idéalistes » — pacifisme, désarmement, idéologie socialiste internationale — ont fait, plutôt dix fois qu'une, la preuve de leur impuissance.

C'est ici que la politique, en tant qu'elle a pour fonction de contrôler l'évolution et qu'elle a pris le relais de l'évolution biologique, a son mot à dire. Non pas la politique qui se réduit à maintenir l'ordre et à pratiquer l'art du possible, mais la politique qui vise à *créer* de l'ordre et à *déplacer* le possible. Déplacement qui implique de sortir l'humanité du monde des *trajectoires* pour la faire entrer dans celui des *processus*. Une telle action est, par définition, *utopique*. Idéaliste ? Peut-être, mais à la manière de la peinture italienne, en laquelle Stendhal voyait apparaître *« cette grande pensée qu'il faut plus d'étude de la réalité pour l'idéal que pour le réalisme même »*. En termes politiques, la remarque de Beyle peut se lire ainsi : *« Si tu veux la paix, connais la guerre »* (1). Il s'agit de prendre appui sur le socle des conflits et de s'interroger sur les *fonctions* de la guerre.

Le socle conflictuel

Le conflit est, nul ne l'ignore, *constitutif* de l'individu et de la société. On peut décrire ainsi l'échelle simplifiée ou la série des conflits : intrapsychique, interpersonnel, de classe, *interétatique. Sous toutes ces* formes, le conflit a pour attribut : 1) d'être irréductible (ce qui ne signifie pas nécessairement insoluble ; 2) d'obéir, le plus souvent, à un régime *oscillatoire*.

Voyons d'abord le caractère irréductible. Il est patent pour le conflit *intrapsychique*. La pratique analytique le reconnaît qui met au jour la nature contradictoire de l'être psychique : *« Elle se propose de permettre au sujet d'accéder à la vérité de sa contradiction ; elle ne saurait se donner pour but d'éliminer l'antagonisme intérieur, forme indépassable du rapport du sujet avec lui-même »* (2). Qu'il s'agisse du pouvoir, de la sexualité, de l'argent, la compétition entre les hommes ne cesse d'allumer et d'entretenir les conflits *interpersonnels* : *« L'homme est un défi pour l'homme. »* Quant à la *division sociale*, elle est constitutive de l'espace social : elle maintient et défend l'*extériorité* de la société civile par rapport à la centralité *envahissante* de l'Etat. Enfin, l'histoire passée et présente déploie sous nos yeux éblouis le gracieux éventail des conflits *interétatiques* (ou interethniques).

Le jeu des fluctuations

Le régime oscillatoire, la périodicité des conflits entre *groupes humains historiques* ne sont pas moins évidents que leur caractère irréductible. Tout se passe comme s'il y avait *modulation* entre différents rythmes, dont les périodes tantôt se synchronisent — et c'est la guerre, — tantôt se désynchronisent, et c'est... l'entre-deux-guerres. Le rythme fondamental (activité spontanée de l'*oscillateur* central) active en permanence le comportement territorial et le sentiment national, dont J.-B. Duroselle écrivait, en 1970, que c'est une grande erreur des hommes que d'en minimiser la force vive. Les rythmes secondaires (activité provoquée des *oscillateurs* périphériques) sont impulsés par l'environnement, notamment les équilibres (ou déséquilibres) démo-économiques. Il est clair que la synchronisation — la similitude de phase — entre les périodes de ces deux séries de rythmes contribue à induire les *effets de groupe* — sociopolitiques, psychologiques et, sans doute, endocriniens — incontrôlables, qui sont à l'origine des poussées d'agressivité collective.

Il n'en demeure pas moins que le système hypercomplexe au sein duquel se joue l'aventure humaine est pourvu de plusieurs états stables (états d'équilibre ou états stationnaires de non-équilibre) et instables. De tels systèmes peuvent passer, sans se détruire, d'un état à l'autre, d'une organisation à l'autre. Pour induire ce changement, il suffit, rappelle Prigogine, de sélectionner, utiliser, amplifier une petite *fluctuation*.

Quelles seraient, dans le cas qui nous occupe, la *bonne* fluctuation, la bonne bifurcation ? A nos yeux, il n'y en a qu'une : *découpler* par étapes le complexe anachronique que l'histoire a noué entre indépendance et souveraineté nationales. C'est une étrange trajectoire que celle qui, de Rousseau et Kant, conduit à la conception moderne de la souveraineté des États-nations. Suivons-la. Selon Rousseau : *« Tout* homme *est libre et maître de lui-même. »* Selon Carnot : *« Tout* peuple *est absolument maître chez lui. »* Selon Kant : *« Un* État *n'est pas une propriété. C'est une société d'hommes sur laquelle personne n'a le droit de commander et d'ordonner, sinon elle-même. »* Que la société globale (société civile, formation économique-sociale) soit indépendante par rapport aux autres sociétés globales, qu'elle impose son pouvoir aux groupes particuliers, c'est bien. Que ses décisions soient sans appel — sans recours possible à une instance supérieure, — c'est une idée du dix-huitième siècle dont l'anachronisme saute aux yeux les moins exercés.

Délier ce complexe, c'est conserver et renforcer l'indépendance nationale ; limiter et dépasser la souveraineté absolue de l'État-nation. Ce *découplage* trace un *chemin de réalisation*. Ou nous parviendrons à créer les conditions, extérieures et intérieures, de cette *fluctuation-bifurcation* ou elle sera imposée du dehors *a posteriori*. Il n'y a pas choix entre deux directions. Il y a choix entre deux manières de s'engager dans la bonne direction : *utopie* ou guerre.

Imaginons la bifurcation prise : les *règles du jeu* international sont immédiatement modifiées. D'abord *contraignantes* — ce qui implique un droit et une force, — ces nouvelles règles sont progressivement *intériorisées* par les peuples et les chefs d'État... Une seconde série de problèmes émerge : *« Comment assurer pacifiquement les fonctions de la guerre ? »* Comment pallier à mesure les conséquences innombrables — politiques, démographiques, économiques, psychologiques — de la suppression de cet *organe*(3) ? Quelle *prothèse* sociale lui substituer, à l'image de ce que serait la mise en place d'un foie artificiel dans un corps privé de cet organe essentiel ?

Tel serait, en filigrane, le schéma théorique d'une « Nouvelle Alliance » politique : 1) Bifurquer ; 2) Dé-coupler (au pis : désynchroniser les périodes des oscillateurs central et périphérique) ; 3) Substituer une *prothèse* à l'organe défaillant qui assumait les fonctions de la guerre. On dira que le champ politique n'est pas objet, comme la science, d'un *dialogue expérimental*. Il est vrai : ce schéma est parfaitement utopique... Le malheur est qu'il est imposé par les faits, qu'il a la nécessité d'une contrainte génétique. Ici encore, Prigogine : *« Lorsqu'un phénomène est caractérisé par un degré élevé de complexité et qu'il est soumis à des forces de changement — ce qui est typiquement le cas des sociétés humaines — la trajectoire de son évolution est représentée par des périodes de continuité interrompues par des bifurcations. Lorsqu'on parvient à un point de bifurcation où plusieurs solutions sont possibles, il suffit qu'un petit phénomène appelé « fluctuation » intervienne pour favoriser préférentiellement l'une des évolutions ; celle-ci s'impose alors irréversiblement et s'enfle de sa propre réussite jusqu'à ce qu'elle parvienne à un nouveau point d'inadaptation* (4). »

Etrange *retour* au choix biblique entre la vie et le bien, la mort et le mal. Nul ne sait si le petit phénomène aura lieu. Nul ne sait d'où naîtra la *fluctuation* que le monde attend.

(*) Médecin.

(1) Gaston Bouthoul : *« Sur trois batailles » (le Monde* du 2 novembre 1971).

(2) Marcel Gauchet : *« L'Expérience totalitaire et la pensée de la politique »*. (*Esprit*, juillet-août 1976).

(3) *Cf. la Paix indésirable*, préface de H. McLandres (J.K. Galbraith). Éditions Calmann-Lévy, 1968.

(4) André Dauzin et Ilya Prigogine : *« Quelle science pour demain ? » (Le Courrier de l'Unesco*, février 1982).

Le Monde

étranger

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU LIBAN

Quarante-huit tonnes de secours urgents ont été transportées, samedi 18 juillet, par des camions affrétés par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) vers Beyrouth-ouest, en passant par le port. Selon le porte-parole du C.I.C.R., les stocks actuellement disponibles auprès de cet organisme à Beyrouth-ouest s'élèvent à 83 tonnes et doivent répondre principalement aux besoins de 60 000 à 100 000 personnes vivant dans les régions les plus touchées par les bombardements. Une équipe du C.I.C.R. a tout récemment découvert dans un immeuble en construction dans un quartier de la banlieue de Beyrouth-ouest douze familles déplacées se nourrissant exclusivement depuis plusieurs jours de légumes avariés trouvés parmi le ordures.

Le docteur Fathi Arafat, président du Croissant-Rouge palestinien, a fait pour sa part état de la création par les Palestiniens de vingt-cinq hôpitaux de campagne à Beyrouth-ouest, soulignant toutefois que leurs responsables « travaillaient dans les conditions d'un blocus inhumain ». « Près de la moitié des blessés, a-t-il dit, succombent à cause du manque de médicaments et des conditions difficiles que connaissent les hôpitaux qui, malgré les drapeaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sont constamment bombardés ».

● A TEL-AVIV, le colonel Shmouel Zakay, un des porte-parole militaires israéliens, a indiqué que Jérusalem détenait actuellement quelque neuf mille prisonniers, combattants palestiniens et libanais, capturés au Liban. Il a réaffirmé qu'Israël ne considérait pas ces hommes comme des « prisonniers de guerre », mais comme « les membres armés d'une organisation terroriste ».

● A NAZARETH, douze personnes, pour la plupart des membres du parti communiste israélien, ont été arrêtées samedi au cours de trois manifestations contre la guerre au Liban. C'est la première fois que les Arabes d'Israël (plus de 600 000 pour 3,2 millions de juifs) font entendre leur voix contre l'offensive israélienne.

● L'ORGANISATION LA « MAIN ROUGE », dont les en-têtes portent la signature du terroriste Carlos, a revendiqué samedi, dans une lettre adressée à l'A.F.P. à Tripoli au nord-Liban, la responsabilité d'un attentat à la voiture piégée commis il y a une semaine contre l'ambassade des Etats-Unis à Qatar. La constitution de l'organisation Main Rouge avait été annoncée il y a deux semaines à Tripoli. L'organisation avait précisé que son action « visera à faire le plus de mal possible aux intérêts américano-sionistes, ainsi qu'à la réaction arabe, sans tenir compte du prix en vies humaines ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Les attaques de la « Pravda » contre la France rendent encore plus problématique la formation d'une force internationale

Les tractations se poursuivent dans la confusion pour la recherche d'une solution au Liban. Les dernières quarante-huit heures ont été marquées par : 1) la publication d'un plan de l'O.L.P., fondé sur le désengagement et le retrait des forces en présence à Beyrouth ; 2) la publication de l'accord de principe du gouvernement français pour la participation conditionnelle de contingents français à *« une force internationale d'interposition »* (1) à Beyrouth ; 3) une vive attaque de la *Pravda*, le dimanche 11 juillet, contre cette prise de position française.

Comme une des conditions posées par la France (avec une demande expresse, déjà obtenue, du gouvernement libanais et l'approbation *« de toute sles parties concernées »)* est *« l'aval des Nations unies »*, il est douteux qu'elles puissent être rapidement remplies.

Le numéro deux de l'O.L.P., M. Abou Iyad, a déclaré à un journal espagnol que toute proposition américaine tendant au retrait préalable et total des Palestiniens avant l'intervention d'une force internationale, est *« franchement ridicule »*. Samedi, la Saïka, force palestinienne d'obédience syrienne, a exprimé son *« refus catégorique »* de toute proposition visant à désarmer la résistance palestinienne.

L'O.L.P. a publié, dimanche à Beyrouth, un document destiné, entre autres, au gouvernement français. A Paris, on précise qu'il s'agit de propositions transmises au cours des derniers jours par M. Souss, représentant de l'O.L.P. en France. L'organisation palestinienne demande : un cessez-le-feu réel, un désengagement des forces en présence à Beyrouth, le retrait des forces israéliennes de la région de Beyrouth, la réintégration par les forces palestiniennes des camps de réfugiés, le déploiement de la force internationale d'interposition des Nations unies et de l'armée libanaise entre les belligérants, l'évacuation de Beyrouth par les combattants palestiniens, le départ des chefs palestiniens, le maintien d'une présence politique à Beyrouth, celui d'une présence militaire au Liban, des garanties pour la population des camps de réfugiés, la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens.

L'ambassadeur de France à Beyrouth a remis, samedi après-midi, à M. Boutros, ministre libanais des affaires étrangères, la note suivante : *« Le gouvernement français est particulièrement sensible à la proposition que vous avancez au nom du gouvernement libanais dans toutes ses composantes, tendant à assurer une participation française à une force internationale d'interposition en relation avec le désengagement de Beyrouth.*

» Il voit dans cette proposition un témoignage supplémentaire de la confiance que le Liban porte à la France dans l'esprit même de leurs relations traditionnelles d'amitié.

» Il confirme donc son accord de principe pour la participation d'éléments français à ladite force, dès lors que la commission mixte libano-palestinienne aura défini la nature, la composition, le mandat et la durée d'intervention de cette force et que les conclusions en auront été approuvées par toutes les parties concernées, ce qui comporte un accord explicite de l'O.L.P. sur l'ensemble des arrangements et comporte également l'aval des Nations unies. »

Six cents paras

Techniquement, la participation française ne présente aucune difficulté. Six cents parachutistes français, membre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) actuellement en zone occupée par Israël, peuvent rejoindre Beyrouth *« en quelques heures »* si les conditions posées par la France sont réunies. Mille trois cents soldats français participent à la FINUL, mais sept cents assurent la logistique de tous les *« casques bleus »* (sept mille hommes en tout) et ne peuvent participer à l'éventuelle interposition à Beyrouth.

La décision conditionnelle française a provoqué des réactions favorables chez les Libanais. C'est *« une garantie pour l'unité du Liban »*, a déclaré M. Jumblatt, chef de la gauche. M. Georges Haoui, secrétaire général du P.C. libanais, approuve également.

Chez les Palestiniens, le « plan » en onze points de l'O.L.P. peut être interprété comme une prise de position favorable. Un des mouvements palestiniens les plus extrémistes, le Front démocratique pour la libération de la Palestine, a approuvé dans un communiqué la décision française.

A Washington, avant même d'avoir eu officiellement confirmation de la décision française, M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré : *« Nous nous félicitons d'une telle éventualité. »*

A Jérusalem, le gouvernement garde le silence. On peut penser qu'Israël ne s'opposerait pas à la participation française si elle permettait de trouver une solution, mais il l'envisage sans enthousiasme.

« Ces gens à Paris... »

La seule réaction franchement hostile est celle de Moscou. Selon la *Pravda* de dimanche, citée dès samedi par Tass, le gouvernement français porterait atteinte au *« prestige de sa politique »* en se faisant complice du projet américain d'installer une force internationale au Liban. Selon l'organe du P.C. soviétique, l'objectif des Etats-Unis est de concrétiser une occupation israélo-américaine du Liban et de *« camoufler cette action derrière le paravent d'une participation internationale ». « Pour ce faire*, écrit le journal, *ils ont amorcé un flirt diplomatique avec la France. L'idée est assez primitive : elle consiste à installer dans l'attelage des occupants, à côté du soldat américain, un Français en uniforme. »*

A en juger par les déclarations françaises sur le Liban, on pouvait croire, commente la *Prada*, que *« la France ne se laisserait pas entraîner dans une aventure franchement dictée par les ambitions impérialistes des Etats-Unis ». « On n'en est pas moins perplexe*, poursuit-elle, *de voir que, jusqu'à présent, Paris ne s'est pas désolidarisé des projets de l'administration américaine. Plus encore, on a l'impression qu'ils paraissent même attrayants à d'aucuns en France. Ces gens, à Paris, se rendent-ils compte des conséquences que pourrait avoir un accommodement avec les projets dangereux de Washington et de l'atteinte que cela pourrait porter, par ricochet, au prestige de la politique française ? »*

(1) Et non d'« *intervention* », comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* daté 11-12 juillet).

Accordant un nouveau délai à M. Habib

Jérusalem estime que la Syrie pourrait revenir sur un refus d'accueillir l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Begin continue de souffler le chaud et le froid. Alors que tout au long de la semaine dernière les autorités israéliennes avaient manifesté d'une manière apparemment calculée presque de l'optimisme à propos des chances de réussite des pourparlers menés par l'émissaire américain, M. Philip Habib, le ton a soudainement changé après la réunion du conseil des ministres le dimanche 10 juillet. Le premier ministre a souligné que de nouveaux et graves obstacles venaient d'apparaître qui faisaient douter des intentions de l'O.L.P. de s'apprêter à une évacuation de Beyrouth-Ouest, comme on le prétendait de source libanaise et américaine.

Cependant M. Begin a admis qu'Israël en dépit de son impatience devait encore accorder du temps à M. Habib pour qu'il poursuive ses efforts. Mais il a précisé devant les membres du gouvernement qu'il fallait dès maintenant prévoir un possible échec diplomatique et que *« d'autres solutions »* devaient être examinées. C'est dans cette perspective que le cabinet doit se réunir dans les prochains jours pour faire le point de la situation.

Le directeur général du ministère des affaires étrangères, M. David Kimche, et le chef des renseignements militaires, le général Yehoshua Seguy, qui rentraient de la capitale libanaise où ils ont eu des entretiens avec M. Habib, ont notamment indiqué que la principale difficulté tenait au fait que la plupart des pays arabes, et plus particulièrement la Syrie, refusaient d'accueillir l'O.L.P. Toutefois, selon le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, le refus syrien pourrait ne pas être définitif. C'est du moins ce que persisteraient à penser les diplomates américains après le séjour à Damas de l'adjoint de M. Habib, M. Morris Draper. M. Shamir aurait déclaré à ses collègues que la décision finale du gouvernement syrien dépendait de l'efficacité de l'action actuellement entreprise par l'Arabie Saoudite auprès des dirigeants de Damas à la demande des Etats-Unis. Autre difficulté : la mise au point d'une force internationale pour assurer le départ de l'O.L.P. Plusieurs ministres ont noté que son déploiement restait très problématique, et que la participation de contingents américain et français devenait même incertaine.

Dans les milieux gouvernementaux, on a relevé que le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, se faisait très discret en ce moment, de toute évidence pour éviter les reproches qui lui avaient été faits précédemment de vouloir influencer les autres membres du gouvernement en faveur d'une solution militaire. M. Sharon préférerait maintenant laisser ses collègues conclure d'eux-mêmes que celle-ci est inévitable.

Le chef d'état-major adjoint, le général Moshe Levy a admis que l'armée se préparait à rester plusieurs mois au Liban et s'il le faut à y passer l'hiver.

F. CORNU.

(Dessin de PLANTU.)

La Jordanie s'inquiète de la prolongation du conflit

Correspondance

Amman. — *« Après le Liban, la Jordanie ? »* Telle est aujourd'hui la hantise de nombreux Jordaniens qui n'excluent pas, à la lumière des événements du Liban, qu'Israël soit un jour tenté d'intervenir militairement en Jordanie. Les déclarations répétées des dirigeants israéliens, celles notamment du ministre de la défense, M. Ariel Sharon, et de son conseiller pour les questions stratégiques, le général Shlomo Baum (1), sur une « solution jordanienne » du problème palestinien (c'est-à-dire la création d'un Etat palestinien en Jordanie), renforcent, en effet, les appréhensions d'une large fraction de l'opinion publique jordanienne quant aux intentions du gouvernement de M. Begin.

Cette inquiétude, très sensible depuis le début de l'opération « Paix pour la Galilée », s'est traduite de façon significative, au mois de juin, par une chute vertigineuse du volume des transactions sur le marché financier d'Amman. Les dirigeants jordaniens, cependant, affichent davantage de sérénité. Il n'y a pas eu de réactions officielles aux déclarations israéliennes. La presse, quant à elle, se borne à faire état de prises de position à l'étranger, comme celle du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, qui affirmait, samedi dernier, que *« l'option jordanienne »* évoquée par Israël était une violation des accords de Camp David, et que *« le problème palestinien ne pouvait être résolu au détriment d'autres nations »*

Les déclarations israéliennes sont certes prises très au sérieux. Mais elles n'impliquent pas une *« menace immédiate »*, soutient-on dans les milieux gouvernementaux, où l'on considère qu'elles constituent plutôt une manœuvre d'intimidation visant à amener la Jordanie à souscrire au processus de Camp David. *« Une sorte de levier pour nous obliger à accepter ce que les Israéliens font, ou projettent de faire, dans les territoires occupés »*, nous a déclaré un membre du gouvernement.

Quant à une *« conspiration »* américano-israélienne, à laquelle nombre de Jordaniens croient dur comme fer, on affirme dans les milieux officiels *« n'avoir aucune indication »* prouvant sa réalité. *« Je ne pense pas qu'il y ait une collusion entre les Etats-Unis et Israël en ce qui concerne la Jordanie »*, estime pour sa part un membre du Conseil national consultatif. *« Mais nous avons peur que les Etats-Unis, auxquels les Israéliens appliquent un véritable lavage de cerveau, se laissent, une fois de plus, embarquer dans la politique israélienne, comme cela a souvent été le cas. »*

Les responsables jordaniens redoutent, en effet, en permanence que Washington puisse se laisser convaincre par l'idée d'un Etat palestinien en Jordanie et « lâche » un jour le régime hachémite. Aussi, n'est-il pas exclu qu'Amman cherche à obtenir de nouvelles assurances de la part des Américains (2). *« La Jordanie vit sous le parapluie des Etats-Unis qui peuvent nous protéger, mais aussi nous détruire. Il n'y a aucune autre puissance pour nous défendre »*, note amèrement un autre membre du Conseil consultatif.

Par ailleurs, les dirigeants jordaniens tireraient discrètement la sonnette d'alarme auprès des diplomates et des visiteurs officiels étrangers. Un comité, émanant du Conseil national consultatif et créé une quinzaine de jours après le début de l'offensive israélienne au Liban, s'est également donné pour tâche *« d'expliquer, à travers une campagne d'information auprès de la Communauté internationale, la nature de la politique israélienne et les menaces qu'elle fait peser sur la Jordanie »*.

EMMANUEL JARRY.

(1) Dans une interview accordée à *Libération* et publiée le 8 juillet, le général Shlomo Baum s'est prononcé *« pour la création d'un Etat palestinien en Jordanie par tous les moyens, y compris militaires »*.

(2) Déjà en septembre 1981, le département d'Etat américain avait dû réaffirmer, dans un communiqué, l'attachement de l'administration Reangan à la stabilité et à l'intégrité territoriale du Royaume Hachemite. Après que M. Ariel Sharon ait déclaré que *« la Jordanie constituait la patrie des palestiniens. »*

Mais que veulent-ils donc ?

De notre correspondant

Beyrouth. — Le dimanche infernal que vient de vivre Beyrouth — ou plutôt les deux Beyrouth — et leurs environs à 10 kilomètres à la ronde, amène les Libanais de tous bord à se poser la même question : *« Que cherche donc Israël ? »*

Non seulement en public, mais mais aussi en privé, les Israéliens, fort nombreux, que l'on peut rencontrer à Beyrouth-est, assurent que MM. Begin et Sharon s'étaient lancés à l'aventure en sachant bien ce qu'ils voulaient sur le plan palestinien — l'annihilation de l'O.L.P. — mais sans avoir d'idée précise sur ce qu'ils feraient sur le plan interne libanais et sans bien mesurer à quel point ils seraient nécessairement impliqués.

Bien peu de Libanais acceptent cette version des faits. Pour eux, Israël est animé d'arrières-pensées. Si les choses étaient si simples, disent-ils, pourquoi l'Etat hébreu pratiquerait-il une politique sélective à l'égard de ses propres amis chrétiens, leur livrant le littoral du nord, de Saïda au sud de Beyrouth, et les contreforts sunnites du Chouf, mais limitant leur accès au Chouf druze et les refoulant d'Aley, druze également, après les y avoir admis, promettant de protéger les druzes du Liban face aux maronites ? En admettant qu'ils veuillent ménager les druzes du Liban en raison de leurs coréligionnaires en Israël, pourquoi le sud chrétien du commandant Haddad, ne rentre-t-il pas dans le giron de la principale force chrétienne, celles des *« forces libanaises »* de M. Bechir Gemayel ? Sans parler du sud chiite où Israël traite directement avec des chefs locaux ?

A cela s'ajoute le grand point d'interrogation concernant le « résidu » de présence syrienne qui n'est d'ailleurs pas si résiduelle que cela puisqu'elle englobe encore près de la moitié du Liban, au nord, dans la Bekaa, et même dans la montagne chrétienne à Dhour-Choueir, Hammana, Batroun et Zahlé. Là aussi, comme devant Beyrouth, le fait que les Israéliens aient arrêté leur progression laisse tout le monde perplexe.

Ce flou sciemment ou non entretenu par Israël sème le trouble et la confusion. Il s'est déjà traduit par nombre d'incidents entre phalangistes et druzes qui ont fait plus de dix morts et par une situation anarchique dans le nord de la Bekaa où se sont produits des rapts — notamment d'un évêque et de deux prêtres enlevés puis relâchés — les Israéliens considèrent que la politique des « îlots » préfigure un Liban fédéral fondé sur le principe de l'autonomie, selon un découpage régional communautaire. Nombre de Libanais soupçonnent les envahisseurs de leur pays de fomenter la division pour se réserver le sud, le nord étant *« abandonné »* à la Syrie. Ils expliquent l'arrêt de l'armée israélienne devant Beyrouth par la volonté d'accentuer un pourrissement menant à l'éclatement du Liban plutôt que par d'autres considérations — pressions internationales, divergences internes, souci d'épargner des vies humaines parmi les soldats israéliens — qui sont couramment énumérées.

LUCIEN GEORGE.

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU LIBAN

EN ISRAËL

Majorité silencieuse contre minorité agissante

Jérusalem. — Des Israéliens continuent de protester contre la poursuite de la guerre au Liban. Une semaine après la grande manifestation organisée par le mouvement La paix maintenant, qui avait rassemblé près de cent mille personnes à Tel-Aviv, trois cents soldats de réserve *venant d'être démobilisés se sont* réunis dans cette ville le 10 juillet pour demander un arrêt immédiat des combats.

Certes, le gouvernement paraît quelque peu embarrassé, car c'est la première fois qu'en « temps de guerre » de telles critiques sont exprimées alors que, dans le passé, les gouvernements précédents avaient pu compter en pareille circonstance sur une quasi-unanimité pour une « légitime défense » aujourd'hui mise en doute.

En faisant front, les membres du cabinet de M. Begin semblent implicitement tenir compte de ce malaise quand ils déclarent qu'ils ne se laisseront pas « influencés » par des manifestations de rue. *Le premier ministre lui-même* a pris soin de répondre personnellement à une pétition qui lui a été adressée le 9 juillet par trente-six réservistes l'informant que tout en accomplissant leur « devoir », ils ne croyaient pas au bien-fondé de cette guerre. M. Begin explique de nouveau son point de vue mais rappelle fermement à ces militaires qu'ils doivent obéissance à un gouvernement élu par la majorité des *citoyens*.

A la Knesset, les partisans de la coalition au pouvoir fustigent le « défaitisme » des opposants et tentent de les culpabiliser en soulignant que leur action est pour le moins déplacée puisqu'elle remet en cause le « consensus national », au risque de faire le jeu des adversaires d'Israël et tout d'abord de l'O.L.P.

Si les dirigeants israéliens se veulent confiants, c'est que jusqu'à présent ils estiment n'avoir pas de raison d'être inquiets, se sentant forts de l'appui de la plus grande partie de l'opinion

En effet, il y a également les manifestations pour « encourager » et « approuver » le gouvernement. Presque chaque jour, sous forme de publicité sont publiées dans la presse des listes impressionnantes de citoyens qui prétendent représenter la « majorité silencieuse » et demandent au premier ministre « d'être fort ». Ou bien ce sont des *parents de soldats morts au* combat ces dernières semaines qui s'insurgent contre l'« exploitation » de leur douleur par l'opposition et qui souhaitent que leurs « *chers défunts ne soient pas tombés en vain* » dans l'opération « Paix pour la Galilée ». Les professeurs d'université sachant que de nombreux collègues ont pris la tête du mouvement contre la guerre sont allés en délégation le 8 juillet voir le président de l'Etat et lui affirmer que le débat sur la campagne au Liban était déjà allé « *beaucoup trop loin* ». Selon eux, il il est en train de « *saper les certitudes morales de la nation dans sa lutte pour sa survie* ».

Mais il y a plus important pour conforter le gouvernement, car celui-ci a pris connaissance des derniers sondages d'opinion, dont les différents résultats se recoupent à peu près et paraissent très rassurants. Réalisé pour le *Jerusalem Post* à la fin du mois de juin (alors que le siège de Beyrouth était déjà commencé), un sondage montre notamment que 93 % des personnes interrogées sont plus (77 %) ou moins (16 %) convaincues que la campagne militaire au Liban est « justifiée ». 56 % pensent que les dimensions données finalement à l'opération étaient « souhaitables », alors que 33 % les jugent « excessives ». D'après cette enquête, s'il y avait *maintenant de nouvelles élections*, le Likoud obtiendrait la confortable majorité qu'il n'a jamais eue (48 % des voix contre 31 % aux travaillistes, qui lors du scrutin de juin 1981 avaient fait presque jeu égale avec le parti de M. Begin).

Enfin, la cote personnelle de MM. Begin et Sharon, qui n'avait cessé de baisser depuis le début de l'année, enregistrer un redressement spectaculaire. Le premier *ministre gagne soudain près de* dix points. Toutefois dans leur entourage, on se garde de toute euphorie car, souligne-t-on, « *la guerre n'est pas terminée* », mais on se dit satisfait de pouvoir supposer qu'il y a bien une majorité, même silencieuse, et une minorité, aussi agissante soit-elle. — F. C.

Un terrifiant duel d'artillerie

(Suite de la première page.)

Leurs accrochages, jour après jour, finissaient par nourrir l'ordinaire d'une bataille au point mort. En quelques heures, dimanche, ils ont embrasé Beyrouth. Les infiltrations palestiniennes, parfois à moins de 50 mètres des premières lignes de l'armée d'Israël, ont, d'évidence, fait mouche.

Tapies en terrain plat, comme gelées dans une offensive qui ne veut — ou ne peut — aller à terme, ses avant-gardes offrent une cible de choix aux fedayin qui rampent dans la nuit et viennent, de près, tirer au R.P.G., ce bazooka consacré image d'Epinal dans le Liban en guerre. « *Les Israéliens sont entre le trop et le trop peu*, explique un expert militaire occidental. *Leurs lignes sont en certains endroits trop près de l'ennemi pour rester statiques. Ils excellent dans le mouvement, mais cette guerre d'usure ne leur convient pas.* »

Les coups portés, au lever du jour, sur un avant-poste vont plonger Beyrouth dans une guerre totale. Pour la première fois, les blindés israéliens postés à la « frontières » du musée entrent en action et balaient de leur feu la longue corniche Mazraa. Un hôpital est touché, où l'on dénombre cinq morts. Et un orphelinat tout proche lance un appel désespéré au président Sarkis, chef de l'Etat libanais, pour que cessent ces canonnades qui sèment une effroyable panique parmi les enfants. Les obus tombent aussi tout autour de la résidence de l'ambassadeur de France, et des incendies parsèment bientôt toute la capitale.

Les bombardements atteignent leur paroxysme entre 11 heures et 15 heures. Missiles Grad et orgues de Staline répondent, de l'ouest, à l'artillerie lourde d'Israël, disposée sur les hauteurs et dans les quartiers est de la capitale. La Beyrouth chrétienne sombre à son tour dans la guerre. Certes moins touchée que l'autre, elle comprend que sa « *bienveillante neutralité* » à l'égard du « *libérateur* » lui vaut désormais de pâtir de la présence un peu encombrante de ses chars et de ses canons.

Achrafieh, haut lieu du réduit phalangiste, voit tomber quelques roquettes, notamment sur le seul hôtel du quartier peuplé de journalistes et de réfugiés fortunés. Il y aura trois blessés. Mais ce sont surtout les quartiers périphériques et les villages de montagne — où sont installées les plus puissantes batteries — qui feront les frais d'une promiscuité aussi douteuse que coûteuse. A Baabda, un réservoir de carburant israélien est touché de plein fouet : le ciel s'y couvre d'un énorme panache de fumée noire.

Les bâtiments d'un régiment logistique sont également atteints et, plus au sud, une unité israélienne doit se replier devant l'intensité des tirs. Tout près de là, le palais présidentiel, autour duquel l'assaillant campe depuis trois semaines, est à son tour frappé. Plus de cinquante obus s'y déversent, endommageant plusieurs salons et le bureau du chef de l'Etat. Le président Sarkis est aux abris. Beyrouth succombe. L'heure n'est plus aux tractations d'antichambre.

Dans sa grande demeure de Mousseitbé, au milieu du déluge, M. Saeb Salam, chef de file du sunnisme traditionnel, ne cesse de fulminer. Voilà un mois qu'il reste, jour et nuit, au centre de tous les conciliabules, intermédiaire attitré d'une négociation entre gens qui s'ignorent. Un mois qu'il s'acharne à sauver Beyrouth, à faire entendre quelque raison tant à M. Arafat qu'à M. Habib, l'émissaire américain au Proche-Orient. Un mois et cet apocalypse. Un mois pour rien ?

« *Habib vient de me téléphoner*, dit-il, ivre de colère, *tout juste pour m'assurer qu'il aimerait bien me voir et me supplier de ne pas venir. C'est trop dangereux...* » Et la négociation ? « *Il n'y en a pas. Ou plus ici.* »

« *Il n'y qu'un plan Sharon qui vise à démolir Beyrouth, quartier par quartier. Et il se donne des airs d'homme généreux qui réfrénerait son impatience en distribuant tous les deux jours un délai de grâce.* » Dehors, la canonnade reprend de plus belle après deux petites heures de relative accalmie.. « *Ecoutez donc, regardez donc*, s'écrie Saeb bey, *ils finiront par tout détruire, jusqu'à cette maison. Et le Liban avec. Et la paix dans toute la région. Mais que font-ils donc, les Américains ? Ce sont leurs intérêts, tous leurs intérêts qui brûlent ici !* »

Quand, à la tombée de la nuit, le silence et un noir opaque recouvrent la ville, Beyrouth a bien oublié ses fragiles espoirs de la veille. On parlait alors, dans les salons et les états-majors, de la venue des soldats *français. Et l'Ouest s'en réjouissait* déjà. Il restait, bien sûr, quelques « *détails* » mal réglés, comme on aime à dire ici, histoire de ne point voir que l'essentiel, bien souvent, s'y cache.

Le jour est revenu sans *un bruit*. La ronde des tractations a déjà repris dans la ville, qui balaie ses ruines et fait, d'un camp à l'autre, le bilan d'un effroyable dimanche. Les Palestiniens se laisseraient presque aller à crier victoire, qui affirment avoir repoussé deux percées ennemies au sud et à l'est de leur dernier ghetto. Et Bechir Gemayel de les accuser d'avoir « *aveuglément bombardé les régions libérées* » pour entraîner les Libanais dans la bataille. « *Nous ne risposterons pas*, ajoute le chef des milices chrétiennes. *Nous ne tirerons pas un seul coup de feu sur nos frères qui sont pris en otage dans les autres régions.* »

Dimanche, pourtant, on ne faisait plus de quartier : Est ou Ouest, c'est la ville tout entière qui est otage et se querelle encore pour désigner son « agresseur » : l'Israélien, jure *l'un, le Palestinien, rétorque l'autre*. Mais, hier, Beyrouth n'était plus qu'otage et victime. Et l'on dit, d'un côté comme de l'autre, qu'il y eut dix mille obus !

DOMINIQUE POUCHIN.

La mention d'Oradour par M. Mitterrand

« Cette fois, vous êtes allé trop loin... »

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a notamment évoqué, au cours de sa réunion du 10 juillet, les déclarations de M. François Mitterrand à Budapest, faisant allusion à *Oradour-sur-Glane* au sujet de la situation au Liban (1). M. Shamir a dit qu'il avait donné instruction à l'ambassadeur d'Israël en France de transmettre une « *vigoureuse protestation* ». Les mots du président français ont fait scandale en Israël. La réaction la plus vive et la plus immédiate a été celle du chef de l'Etat, M. Itzhak Navon, qui, le 11 juillet, durant une cérémonie à Jérusalem, a déclaré, à l'adresse de M. Mitterrand : « *Cette fois, vous êtes allé trop loin... Nous rejetons totalement vos propos.* » Il a souligné que les soldats israéliens avaient jusqu'à présent tout fait pour épargner au maximum les populations civiles... Il a qualifié de « *terrible* » la remarque du président de la République en précisant que, à son avis, « *elle déshonorait les morts d'Oradour et ceux de la Résistance* » dans les rangs de laquelle, a-t-il rappelé, M. Mitterrand avait servi. Cette affaire ne fait que renforcer en Israël les sentiments d'hostilité à l'égard du gouvernement français, que l'on accuse de vouloir défendre à tout prix l'O.L.P. — F. C.

(1) Le président de la République, répondant à un journaliste palestinien, qui avait, le premier, évoqué Oradour, avait déclaré : « *Les interventions militaires, lorsqu'elles rencontrent une résistance, provoquent des Oradour.* » (*le Monde* daté 11-12 juillet).

[*Le 10 juin 1944*, la division allemande « Das Reich », qui remonte le nord en direction de la Normandie où vient de s'effectuer le débarquement des alliés, arrive à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), commune d'environ 1 400 habitants, après avoir subi de nombreuses attaques de maquisards. En représailles, elle investit le bourg, en ce samedi jour de marché et, sous le prétexte d'un d'identité, les SS, avec lesquels se trouvent des Alsaciens incorporés de force dans la Wehrmacht, rassemblent la population place du champ de foire, au centre du village.

Les hommes sont répartis en plusieurs groupes, conduits dans des granges et fusillés. Les femmes et les enfants sont enfermés dans l'église à laquelle e feu est mis. Au tota, six cent quarante-deux personnes périrent dans ce massacre dont deux cent cinquante-quatre enfants.

M. François Mitterrand s'était rendu le 3 mai dernier, lors d'un voyage en Limousin, à Oradour-sur-Glane.]

SELON « TIME MAGAZINE »

Les troupes iraniennes se préparent à envahir l'Irak

Des forces iraniennes se massent le long de la frontière avec l'Irak et se préparent à l'attaquer et à l'envahir, affirme ce lundi 12 juillet l'hebdomadaire américain *Time Magazine* dans son dernier numéro.

Selon la revue, des photos de reconnaissance prises par des Américains font apparaître que des unités venues de tout l'Iran, et notamment huit divisions qui se trouvaient sur la frontière soviétique, font route rapidement vers la frontière irakienne. Selon des experts américains cités par *Time Magazine*, les Iraniens pourraient attaquer dès cette semaine, et les Soviétiques auraient l'intention de leur apporter leur soutien.

Les photographies indiqueraient que les forces iraniennes ont été déployées en trois endroits de la frontière : au sud, près du port de Bassorah — principal centre de production du pétrole irakien —, au centre, en direction d'Amara et au nord dans la région du Kurdistan.

A Téhéran, plusieurs centaines d'opposants irakiens ont manifesté dimanche contre le régime du président Saddam Hussein à l'occasion de la semaine baptisée « *L'Irak prisonnier* » par l'Association du clergé militant irakien, installée en Iran.

L'ayatollah Bagher Hakim, leader religieux chiite irakien réfugié en Iran, était à la tête des manifestants. « *Nous voulons démontrer notre unité et demander aux combattants de l'islam iraniens d'entrer en Irak pour libérer notre peuple et renverser le régime baassiste* », a-t-il déclaré à l'A.F.P. « *Nous voulons instaurer une République islamique en Irak qui aura pour guide spirituel l'ayatollah Khomeiny* », a-t-il ajouté. — *(A.F.P. - A.P.)*

.IBAN

artillerie

pes iraniennes
it à envahir l'Irak

AFRIQUE

Tchad

M. Habré et M. Kamougue ébauchent la réconciliation du Sud et du Nord

A l'initiative de M. Omar Bongo, président de la république gabonaise, et en présence de M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, MM. Hissène Habré, président au Conseil d'Etat du Tchad et chef des Forces armées du Nord (FAN), Kamougue, leader des Forces armées du Tchad (FAT) se sont rencontrés samedi 10 et dimanche 11 juillet à Libreville.

Un communiqué commun a été publié dimanche, précisant que les FAN et les FAT sont décidées à aboutir à brève échéance à la *« réconciliation de tous les frères tchadiens »*, grâce à des négociations directes. Pour favoriser le déroulement de ces négociations *« dans un climat de sérénité et de compréhension mutuelle »*, ajoute le texte, les deux parties conviennent également de la *« nécessité d'entreprendre des efforts en vue de mettre fin à la guerre des ondes »*.

« Nous avons accompli aujourd'hui un pas important », a déclaré M. Hissène Habré au cours d'une conférence de presse conjointe. *« Je suis optimiste*, a-t-il ajouté, *car l'ensemble du peuple tchadien, tous les combattants, à quelque bord qu'ils appartiennent, veulent la fin des hostilités et la paix pour s'adonner à l'œuvre immense de reconstruction nationale »*.

Après avoir remercié M. Omar Bongo de s'être intéressé *« particulièrement et en permanence au drame du peuple tchadien »*, M. Hissène Habré a souligné sa ferme détermination de faire en sorte que le *« peuple tchadien puisse parvenir à la réconciliation nationale et à la concorde »*. Pour sa part, M. Kamougue a déclaré que *« le moment était venu de faire la paix des braves »*. Après avoir salué lui aussi l'initiative du président Bongo, qui a permis la rencontre de Libreville, le président du comité permanent du sud tchadien a émis le vœu que cette rencontre ne *« soit pas un coup d'épée dans l'eau »*, mais qu'elle devienne bel et bien *« le point de départ d'un processus que nous voulons dynamique pour ramener la paix au Tchad »*.

D'autre part, tandis que Dr Abba Siddick, chef de la tendance originelle du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), venant de Paris, arrivait samedi à N'Djamena afin de s'entretenir avec les nouvelles autorités tchadiennes, M. Idriss Miskine, vice-président du Conseil de commandement des forces armées du nord (C.C.F.A.N.) et chargé des affaires étrangères dans le Conseil d'Etat tchadien, arrivait samedi au même moment à Dakar, porteur d'un message de M. Hissène Habré au chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf.

Enfin, M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, venant du Gabon, a séjourné samedi et dimanche à Bangui, où il a participé aux travaux de la commission mixte franco-centrafricaine et où il s'est entretenu avec le général Kolingba, chef de l'Etat. — *(A.F.P.)*

Algérie

Les «comploteurs du cap Sigli» ont été condamnés à des peines de trois à douze ans de prison

De notre correspondant

Alger. Les « comploteurs du cap Sigli » ont comparu récemment dans le plus grand secret devant le tribunal militaire de Blida, qui les a condamnés à des peines allant de douze à trois ans de prison.

Les faits remontent au mois de décembre 1978. Le président Boumediène venait d'entrer dans sa quatrième semaine d'agonie à l'hôpital de Mustapha, lorsque dans la nuit du 10 au 11 décembre un avion Hercules C 130 marocain, tous feux éteints, larguait à proximité du cap Sigli sur la côte kabyle entre Bejaïa et Azzefoun plusieurs ballots d'armes et de munitions, qui auraient permis d'équiper quelque cinq cents hommes.

Révélant le parachutage une semaine après qu'il eut lieu, la presse algérienne annonçait également l'arrestation d'une dizaine de personnes qui avaient monté cette opération en liaison avec les services secrets de Rabat.

Le chef du complot était un ancien officier de l'Armée de libération, M. Mohamed Sadek Benyahia, quarante-huit ans, reconverti dans les affaires après une courte carrière de préfet. Il d'anciens maquisards de la wil- d'anciens maquisards de la Willaya III (Kabylie). L'un d'eux, Tahar Saadi, quarante ans, ingénieur des eaux et forêts à Akbou, devait faire des aveux circonstanciés devant les caméras de la télévision. Il se serait ensuite suicidé à la prison militaire de Constantine, où il était détenu. Les dirigeants algériens avaient vu dans cette affaire une tentative des autorités marocaines de « déstabiliser » l'Algérie, alors que celle-ci traversait une « période douloureuse » en raison de la maladie du chef de l'Etat.

L'hypothèse selon laquelle les armes auraient été réellement destinées à des maquis était exclue, et la presse mettait l'accent sur le loyalisme des paysans de la région, qui avaient eux-mêmes signalés à la gendarmerie la présence des colis tombés du ciel.

La promptitude avec laquelle les arrestations avaient été effectuées permettait de penser que les autorités n'avaient pas été prises au dépourvu. Parfaitement renseignées, elles auraient laissé les événements se dérouler pour pouvoir prendre les coupables en flagrant délit.

Dans son ouvrage *Aux ordres du SAC* (1), Gilbert Lecavelier évoque cette affaire et confirme cette hypothèse ; selon lui, M. Sadek Benyahia, qui depuis deux ans déjà sillonnait l'Europe pour organiser l'opposition au régime algérien, avait fait part de ses projets, dans un document de huit feuillets, à un proche collaborateur de M. Giscard d'Estaing et à un responsable des services français de renseignement. Les autorités françaises ainsi alertées auraient prévenu les dirigeants algériens. Gilbert Lecavelier confirme que l'avion Hercules C 130 a bien décollé de la base marocaine de Kenitra, le 10 décembre au soir, et a largué trois conteneurs de 2 tonnes de munitions chacun sur un terrain balisé dans la région de Bejaïa. *« Les autorités algériennes*, écrit-il, *au courant de tous ces préparatifs, attendaient tranquillement que le parachutage soit effectué. »*

M. Mohamed Sadek Benyahia a été condamné le 17 juin à douze ans de détention, MM. Bouabide Boudjelloud Abdennour et Bellarbi Sahraoui se voient infliger des peines de huit ans de prison. Le tribunal a donné sept ans de détention à M. Ahmed Kadri, tandis que MM. Hamdi Belhabib Sadel et Boudiche Salah étaient condamnés à trois ans, peine couverte par la détention préventive. La relative légèreté de ces condamnations, compte tenu de la gravité des charges retenues contre les accusés et de la nature de l'inculpation (trahison et complot contre la sûreté de l'Etat), ainsi que la discrétion avec laquelle l'affaire a été jugée constituent un signe de la volonté d'apaisement des autorités, peu soucieuses, sans doute, par un verdict trop lourd de susciter, en Kabylie, de nouvelles tensions.

DANIEL JUNQUA.

(1) *Aux ordres du SAC*, par Serge Ferrand et Gilbert Lecavelier, Albin Michel, Paris 1982, 278 pages, 59 F.

Mozambique

SEPT OPPOSANTS ARMÉS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Condamnés à mort le mois dernier (*le Monde* du 19 juin) par le tribunal révolutionnaire de Maputo pour appartenance à des mouvements de guérilla hostiles au gouvernement, six ressortissants mozambicains et un sud-africain ont été fusillés, a-t-on annoncé officiellement samedi 10 juillet à Maputo.

Jugés à huis clos, les sept condamnés appartenaient, selon l'acte d'accusation, au mouvement Africa Livre (Afrique libre) et au Mouvement national de résistance du Mozambique (M.N.R.), organisations qui se seraient aujourd'hui regroupées et recevraient un soutien des autorités de Pretoria pour perpétrer attentats et sabotages en territoire mozambicain. Les sept condamnés avaient été reconnus coupables de *« rébellion armée »* et de *« terrorisme »*.

D'autre part, à Lisbonne, un des porte-parole du M.N.R. a annoncé, samedi 10 juillet, que le colonel Agostinho Lagos Udimo, chef du bureau de contre-information militaire et juge du tribunal révolutionnaire militaire, était actuellement détenu par la police secrète mozambicaine, ainsi que les commandants Oca et Beca. Les trois hommes auraient protesté contre *« la subordination excessive des services secrets aux conseillers soviétiques et est-allemands »*. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● QUINZE ANS DE PRISON POUR TREIZE ANCIENS PARLEMENTAIRES. — Ces personnalités ont été condamné jeudi 1er juillet, pour *« complot »* par la Cour de sûreté de l'Etat, après avoir tenté de créer un nouveau parti, l'Union pour la démocatie e tie progrès social. Le Zaïre vit sous le régime du parti unique. — *(A.F.P.*

EUROPE

Italie

EN OBTENANT UN VOTE DE CONFIANCE DU SÉNAT
M. Spadolini a évité la chute de son gouvernement mais a dû souscrire de nouveaux engagements

De notre correspondant

Rome. — Une fois de plus, le président du conseil, M. Spadolini, a réussi à sauver son cabinet, qui était pourtant en situatoin fort instable. Entré au Sénat, samedi 10 juillet, en position de faiblesse, avec, derrière lui, un gouvernement divisé, il en est ressorti renforcé par le vote de confiance qu'il avait sollicité : par 164 voix contre 108, les sénateurs ont en effet approuvé le document élaboré par la majorité.

Victoire ou sursis ? Le président du conseil s'est engagé à proposer un certain nombre de mesures pour combattre les difficultés économiques, notamment à présenter avant la fin du mois un nouveau projet de loi de finances pour 1983. Ce projet tiendra compte d'un déficit des dépenses publiques qui, des 50 000 milliards de lires (1) prévus il y a un an, est passé à 80 000 milliards.

En outre, on peut se demander, comme le fait le directeur de l'*Unita*, organe du P.C.I., M. Macaluso, s'il n'y a pas, au sein de la majorité, une *« crise de fond insurmontable »*. Dans ce cas, le vote de confiance du Sénat témoignerait davantage des hésitations de certains partis (notamment des démocrates-chrétiens) à prendre la responsabilité de faire tomber le gouvernement que de leur solidarité avec le cabinet Spadolini.

Cette énième crise du gouvernement italien avait pour origine, le 30 juin, un désaccord entre les ministres démocrates-chrétiens, d'une part, et les ministres du « front laïc » (P.S.I., P.S.D.I., P.R.I. et P.L.) de l'autre, à propos de l'accord sur l'échelle mobile des salaires, que les entreprises à participation d'Etat veulent dénoncer. Mais il est évident que cette question n'est que la partie visible d'un désaccord économique beaucoup plus profond, qui date de plusieurs mois. Ce désaccord peut donc très bien réapparaître à l'occasion de l'élaboration de la loi de finances.

A court terme, la tactique du président du conseil a été payante : refusant que la chute de son cabinet soit due à des manœuvres de couloir, comme c'est souvent le cas en Italie, il avait décidé d'aller devant le Parlement pour obliger les partis à prendre leurs responsabilités. Et c'est d'ailleurs sur la *« responsabilité des partis »* que M. Spadolini avait axé son intervention de jeudi devant le Sénat, en dressant un tableau amer et réaliste de la situation. Replaçant le problème de l'échelle mobile des salaires dans le contexte plus large de la crise des mécanismes d'assistance de l'Etat, il a affirmé que son gouvernement *« n'assumerait jamais la responsabilité de provoquer un affrontement social (...) pas plus qu'il ne commettrait un geste de rupture qui entamerait le processus normal de négociations entre partenaires sociaux »*.

Une intervention bien accueillie par les socialistes, mais qui n'a pas manqué d'irriter les démocrates-chrétiens, comme l'ont fait, d'ailleurs, les propos de M. Spadolini sur la nécessité d'un renforcement du rôle du chef du gouvernement. Ce qui explique les laborieuses tractations pour rédiger le document de la majorité, la D.C. se contentant de *« prendre acte »* des propositions du président du conseil.

En fait, en recourant au Parlement, M. Spadolini a utilisé une arme à double tranchant. Il a certes pu ramener les contestataires à la raison, au sein de son cabinet ; mais il a dû, aussi, prendre des engagements. Ce vote le contraint à passer aux actes.

PHILIPPE PONS.

(1) La valeur actuelle de la lire est d'environ 0,005 franc.

Grande-Bretagne

A BUCKINGHAM PALACE
Le visiteur du matin

« Vous n'auriez pas une cigarette ? » La dame qui s'est ainsi entendue apostropher à l'aube du vendredi matin 9 juillet aurait pu trouver la question assez banale. Mais le monsieur qui posait cette question était assis sur son lit, après s'être introduit dans sa chambre au premier étage de sa résidence principale, sans s'être fait annoncer. Circonstance plus troublante encore : la dame en question est la reine d'Angleterre, et la scène se passait à Buckingham Palace.

C'est le *Daily Express* qui révèle, sur toute sa première page, ce lundi, cette *« stupéfiante histoire »* que ni le Palais ni Scotland Yard ne démentent. Le quotidien britannique indique que la reine s'est entretenue calmement avec l'inconnu (qui n'en est plus un désormais, puisque le *Daily Express* assure qu'il s'agit de M. Michael Fagan, âgé d'une trentaine d'années), durant une dizaine de minutes, avant d'utiliser le prétexte d'aller chercher cette fameuse cigarette pour faire maîtriser l'intrus par un valet de chambre. Mais, comme le note le journal — qui parle de l'incident comme d'un *« drame »*, — le visiteur indésirable s'était tenu *« assis à moins de six pieds de la reine »*.

L'affaire ne paraît pas du tout faire sourire les Britanniques, même si leur souveraine a fait preuve en la circonstance du plus grand calme. L'individu serait, en effet, un dangereux récidiviste, déjà condamné pour avoir dérobé au Palais, en juin, une demi-bouteille de vin (ce qui, même en Grande-Bretagne, ne paraît pas constituer un butin considérable). En fait, la question que pose l'incident est celle de la sécurité de la reine, qui avait déjà dû essuyer, lors de la cérémonie du « Trooping the colours » de 1981, le tir — à blanc — d'un déséquilibré, qui avait déchargé sur elle son revolver.

Le gouvernement va devoir s'expliquer aux Communes, et des voix s'élèvent déjà pour suggérer que le ministre de l'intérieur devrait démissionner. Il y a au moins une chose outre-Manche avec laquelle on ne plaisante pas : le crime de lèse-majesté. — B. B.

Pologne

SELON LA TÉLÉVISION
La police a mis fin le 8 juin aux émissions de « Radio Solidarnosc »

Les autorités polonaises ont mis fin aux activités de Radio-Solidarnosc et arrêté sept personnes, a confirmé, dimanche 11 juillet, la télévision polonaise.

Selon un reportage diffusé par celle-ci, le coup de filet décisif a eu lieu le 8 juin, date à laquelle l'émetteur clandestin a été saisi dans la machinerie de l'ascenseur d'un immeuble d'habitation près de l'aéroport.

Parmi les personnes arrêtées figurent un ressortissant belge, M. Roger Noël, venu en Pologne pour livrer des médicaments aux internés, et Mme Irena Romaszewska, présentatrice de la station. En revanche, le mari de celle-ci, M. Zbignew Romaszewski, responsable de la station et membre de la direction de Solidarité pour la région de Varsovie, aurait échappé aux arrestations. Les personnes détenues risquent une peine de trois ans de prison pour détention illégale d'un émetteur radio, mais aussi dix ans pour incitation à la grève.

La première émission de Radio-Solidarnosc, diffusée le 12 avril, pendant quelques minutes, avait été suivie de huit autres, de plus en plus difficiles à capter, la même fréquence ayant été occupée par une émission diffusant à grande puissance de la musique pop. Selon la télévision, les responsables de la station disposaient d'une dizaine de locaux inhabités aux sommets d'immeubles locatifs. La dernière émission avait été entendue précisément le 8 juin, jour de la saisie de l'émetteur. Toutefois, selon la presse syndicale clandestine, d'autres émetteurs clandestins fonctionneraient à Gdansk et à Poznan.

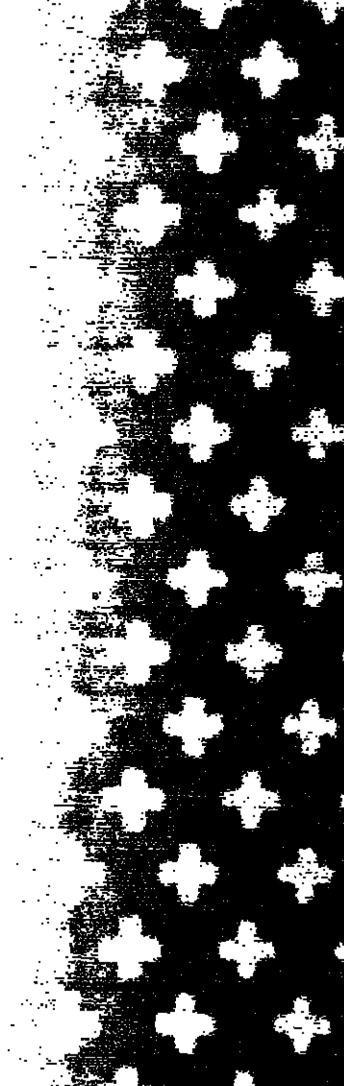
Tandis qu'à Rome Mgr Glemp, primat de Pologne, qui séjourne au Vatican jusqu'au 22 juillet, citait la *« suppression de la loi martiale »* et des camps d'internement parmi les vœux de la Pologne à l'occasion du 600e anniversaire de Notre-Dame de Jasna Gora, à Moscou, l'agence Tass a accusé, samedi, la hiérarchie catholique polonaise de vouloir *« faire reculer le cours des événements vers la période d'avant le 13 décembre 1981 »*. Citant un commentaire de l'organe du P.C. slovaque, l'agence soviétique affirme que la visite de Jean-Paul II en Pologne *« pourrait servir cet objectif »*. Elle ne sera donc possible, conclut-elle, *« que lorsque le calme sera rétabli et que toutes les conditions de l'indispensable sécurité auront été réunies »*.

Enfin, aux Nations unies, la présentation par la Pologne, devant la commission de l'information, d'un document de travail accusant cinq stations de radio occidentales, dont Radio-France internationale, de *« propagande agressive à caractère subversif »* a suscité de vives réactions des pays concernés. Le délégué français, M. Denis Krynem, a déclaré notamment : *« Les journalistes de la radio française incriminée ne sont pas des fonctionnaires et aucun commissaire politique ne censure leurs articles. Ils font leur travail de journalistes en toute liberté, que ce soit dans leurs émissions vers la Pologne, les pays d'Afrique ou d'Amérique. »* — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● LES MOUVEMENTS ECOLOGISTES, qui avaient réuni à Hambourg leurs élus régionaux de toute la R.F.A., ont décidé dimanche 11 juillet de ne pas souscrite à un pacte de gouvernement avec les sociaux-démocrates. Mais ils ont accepté le principe d'une collaboration avec eux dans certains domaines ponctuels. Un récent sondage publié en Allemagne fédérale crédite les « Verts » de 7,7 % des intentions de vote, ce qui les placerait — toujours selon cette enquête d'opinion — devant les libéraux (6,8 %). — — *(A.F.P.)*.

● UN SOLDAT AMERICAIN IVRE a provoqué une série d'accidents samedi après-midi 10 juillet à Mannheim aux commandes d'un char d'assaut, en se livrant à un véritable gymkhana dans les rues de la ville, avant de se noyer dans le Neckar. Il a notamment percuté de plein fouet un tramway, pulvérisé plusieurs voitures, blessé grièvement deux personnes et fait au total pour plus de 2 millions de francs de dégâts. — *(A.F.P.)*.



AMÉRIQUES

La visite en France du numéro un de la junte de gouvernement du Nicaragua

M. Daniel Ortega, numéro un de la junte de gouvernement du Nicaragua, commence ce lundi 12 juillet une visite officielle de travail de quarante-huit heures en France. M. Ortega doit être reçu ce lundi par M. Mitterrand à l'Elysée et s'entretenir avec MM. Mauroy et Jobert. Il doit rencontrer mardi MM. Charles Hernu, Jean-Pierre Cot et Charles Fiterman. Un accord-cadre de coopération sera sans doute signé à l'issue de cette première visite en France du dirigeant nicaraguayen.

M. Claude Cheysson s'est rendu en visite officielle au Nicaragua en août 1981, et un contrat de livraison d'armes d'une valeur de 90 millions de francs, en cours d'exécution, a été signé en décembre de la même année. On indique à Paris qu'aucun nouveau contrat de ce type n'est actuellement envisagé. La visite du dirigeant nicaraguayen intervient alors que la révolution sandiniste doit faire face à de graves problèmes intérieurs et extérieurs. Elle est confrontée à une économie en crise, à des menaces extérieures pressantes et à un sentiment de mécontentement d'une partie de la population, qualifié récemment de *« compréhensible »* par l'un des membres de la junte, M. Sergio Ramirez.

Le régime sandiniste a déclaré l'état d'urgence le 15 mars dernier, interdisant les activités politiques de l'opposition et suspendant certaines garanties constitutionnelles. Ces décisions ont provoqué des critiques de Nicaraguayens de tous les horizons politiques, qui accusent les sandinistes de chercher à établir un parti unique, une économie socialiste et une politique étrangère résolument pro-soviétique.

Les Etats-Unis ont suspendu leur assistance économique après avoir accusé le Nicaragua de livrer des armes aux guérillas du Salvador. Le dialogue n'a cependant pas été totalement interrompu entre Washington et Managua, mais les Etats-Unis manifestent peu d'empressement à engager sérieusement des pourparlers avec le Nicaragua sandiniste.

D'autre part, les Etats membres de la Communauté démocratique d'Amérique centrale (Costa-Rica, Guatemala, Honduras et Salvador), réunis la semaine dernière à San-Salvador, ont envisagé l'intégration du Nicaragua au sein de cette organisation, à condition que ce pays *« respecte les principes démocratiques et n'intervienne pas dans les affaires internes d'autres pays »*. Ils ont également dénoncé la *« militarisation excessive »* à leurs yeux du Nicaragua.

« J'espère que la France maintiendra une politique active en Amérique centrale »

nous déclare M. Daniel Ortega

De notre envoyé spécial

Managua. — *« Nous voulons remercier le peuple et le gouvernement français*, nous a déclaré M. Daniel Ortega, avant son départ de Managua. *Nous les remercions pour l'appui apporté à la révolution nicaraguayenne et surtout pour l'attitude face à la problématique régionale : la recherche d'une solution politique négociée. J'espère que la France maintiendra une politique active en Amérique centrale. La position assumée conjointement avec le Mexique face au problème salvadorien a plus de raison d'être que jamais. Nous recherchons l'appui de pays européens et latino-américains ainsi que celui du camp socialiste. L'important c'est le soutien au projet révolutionnaire que nous avons défini : pluralisme politique, économie mixte et non-alignement. Mais ce projet ne plaît pas aux Etats-Unis car il est un mauvais exemple pour l'Amérique latine et surtout pour l'Amérique centrale. »*

— Votre projet est-il encore fidèle à la ligne fondamentale de la révolution sandiniste ?

— *Nous voulons renforcer notre processus révolutionnaire. Mais la volonté n'est pas suffisante et notre projet est menacé par la politique des Etats-Unis dont l'objectif est précisément d'empêcher qu'il se consolide, de pousser à sa radicalisation afin de faciliter l'affrontement avec la révolution sandiniste et son isolement. Nous luttons pour éviter qu'il en soit ainsi. Quand les Etats-Unis nous coupent l'aide économique et exercent des pressions sur l'Europe et l'Amérique latine pour qu'ils en fassent autant, quand ils encouragent les actions armées contre nous depuis le Honduras ou même depuis leur propre territoire, ils révèlent leurs intentions. Si on tue nos soldats et nos civils, nous sommes obligés de prendre des mesures de défense qui elles aussi affectent notre projet original. Tel est le cas, par exemple, de l'état d'urgence que nous avons décrété. »*

— Quelle est l'ampleur de la crise économique ?

— *La crise frappe avant tout les pays pauvres comme ceux d'Amérique centrale, indépendamment de leur ligne politique. Elle est grave dans la mesure où l'ordre international est injuste. Dans la mesure où nous venons de souffrir des inondations sans précédent. Ceci freine nos possibilités de mettre en place une infrastructure solide. Mais pour le peuple, les travailleurs, les paysans, les ouvriers, on ne peut pas dire qu'il y ait crise, même si la situation économique globale est mauvaise. Quand le pays recevait beaucoup de devises, dans les années 60 par exemple, ils devaient quand même boire leur café sans sucre. Aujourd'hui, les travailleurs ruraux ont un meilleur salaire, une meilleure alimentation, de meilleures maisons.*

» Ils bénéficient d'une attention médicale infiniment supérieure. Ils ont gagné le droit de parler, de discuter, de protester. Dans tous ces domaines, la révolution tient ses promesses, souffrent de la crise. Ceux qui étaient habitués à un haut niveau de consommation que nous avons dû restreindre. »

— Quel est l'état des discussions entre Managua et les Etats-Unis ?

— *Nous ne notons de la part des Etats-Unis, aucune recherche de réponses réalistes aux problèmes posés. Quand ils nous demandent de nous désarmer alors qu'ils entraînent des milliers d'hommes au Salvador et au Honduras, ils posent des conditions qui empêchent toute discussion sérieuse. Les Etats-Unis doivent commencer par cesser de faire la guerre au Nicaragua. Tant qu'ils continueront, nous risquons des complications majeures. »*

Propos recueillis par
FRANCIS PISANI.

Le premier des neuf

Agé de trent-sept ans, l'allure timide et austère, peu tenté par les effets oratoires, cultivant volontiers le secret et le mystère, M. Daniel Ortega, l'un des dirigeants de la lutte clandestine contre la cruelle dictature de Somoza, a le titre de coordinateur de la junte de gouvernement.

Il appartient aussi à la direction collégiale de neuf membres du Front sandiniste de libération, source du véritable pouvoir à Managua. Bien qu'il n'ait officiellement ni le titre de chef d'Etat ni celui de chef de gouvernement, M. Daniel Ortega, membre influent des deux organismes de l'exécutif, est considéré comme le numéro un du gouvernement sandiniste. Il en revendique d'ailleurs les privilèges lorsqu'il se déplace à l'étranger.

M. Daniel Ortega, frère de M. Humberto Ortega, ministre de la défense et autre personnalité importante dans la direction sandiniste, a beaucoup contribué à définir la stratégie qui a finalement abattu le clan Somoza. Il préconisait une large alliance avec toutes les forces sociales et politiques du pays et recherchait le soutien des courants sociaux-démocrates en Europe et en Amérique latine.

Il passe encore aujourd'hui pour un partisan d'une ligne « modérée », alors que les conflits de tendances s'aggravent au sein de la direction sandiniste en raison d'une situation intérieure et étrangère très difficile.

Il a dirigé, en mai dernier, une délégation nicaraguayenne à Moscou. Mais il n'a obtenu que des promesses de collaboration économique, l'U.R.S.S. préconisant, semble-t-il, des accords de paix et de coopération du Nicaragua avec ses voisins d'Amérique centrale.

M. N.

Dans l'œil du cyclone

(Suite de la première page.)

Ce sont les Comités de défense sandinistes (C.D.S.) — version nicaraguayenne des Comités de défense de la révolution (C.D.R.) de Cuba — qui supervisent le rationnement. Leur rôle, déjà important pendant les campagnes d'alphabétisation et de santé, en est accru. Chaque quartier a son C.D.S., composé de quatre membres en principe des volontaires, mais dont « l'élection » est soumise à « l'approbation » des voisins. A Esteli, comme ailleurs, il y a un Comité de défense sandiniste central, chargé « d'organiser » la population, en liaison avec les milices populaires sandinistes, l'Association des travailleurs agricoles, la Jeunesse sandiniste du 19-Juillet, l'Association des femmes ou la Centrale sandiniste des travailleurs.

Une toile d'araignée « révolutionnaire »

Toute une toile d'araignée « révolutionnaire », impressionnante sur le papier, recouvre Esteli, comme elle recouvre l'ensemble du pays. Ces organisations de « masses » ont sans doute aidé le régime à surmonter les premières difficultés, après juillet 1979, lorsque tout était à faire et que le désert avait succédé à l'effondrement du somozisme : plus d'institutions politiques ou juridiques, plus d'administration. *« Nous sommes passés directement du maquis à la la construction d'un Etat »*, dit un des trois membres de la junte de gouvernement à Managua. La jeunesse sandiniste a été en particulier, engagée massivement et avec succès dans la lutte contre l'analphabétisme (dont le taux moyen était de 50 % avec des pointes de 70 % dans les zones rurales). *Cette campagne a été marquée* par de premiers succès importants (le taux moyen d'analphabétisme ayant été ramené à moins de 40 %) mais, de l'avis de plusieurs experts internationaux, cet effort spectaculaire est remis en question aujourd'hui *« faute de constance dans le suivi »* et le gouvernement hésitant *« entre la priorité donnée à l'enseignement primaire, ou à l'alphabétisation des adultes »*. La présence de très nombreux enseignants cubains — au moins deux mille — est d'autre part un motif de conflit, de plus en plus aigu dans la société nicaraguayenne, et la cause directe des graves incidents ayant éclaté en particulier à Bluefields, sur la côte atlantique.

Les « conseillers » cubains, civils et militaires, appartiennent aux brigades « internationalistes » (formées de Cubains, mais aussi d'étrangers de nombreuses nationalités : latino-Américains, Européens de l'est comme de l'ouest, Libyens, etc.). Si la « contra » interne ou embusquée aux frontières du Honduras et aussi du *Costa-Rica*, ne manque pas, tant s'en faut, d'appuis étrangers, les « internationalistes », de tous les horizons et agissant dans de nombreux secteurs, le moins important n'étant pas celui de l'Eglise, posent manifestement problème dans le Nicaragua 1982.

L'action des « internationalistes » est encouragée par les dirigeants, mais pas par tous. Certains ministres ne cachent pas leur désir de voir réduire le nombre des « coopérants » étrangers dans leur secteur. La montée des tensions sur la côte atlantique, chez les Noirs de Bluefields comme dans la population indienne du nord du département de Zelaya, est directement liée à la dénonciation des privilèges accordés aux « conseillers » étrangers, et d'abord cubains.

« Etrangères » aussi les sectes religieuses, principalement protestantes, qui ont paradoxalement proliféré depuis juillet 1979. Elles ont pignon sur rue, à Esteli comme dans le reste du pays : témoins de Jéhovah, assemblée de Dieu, évangélistes, pentecôtistes, charismatiques. On ne compte pas moins de quarante-trois « groupes de réflexion » à Esteli, qui prônent ouvertement « l'apolitisme » et condamnent l'enrôlement dans les milices. Elles font recette à en juger par l'affluence populaire aux réunions, car les sectes, dit un coopérant suisse, *« promettent de faire des miracles »*. Leur action commence à inquiéter l'Eglise catholique, puissante et influente au Nicaragua, et a suscité un début de réaction des autorités (plusieurs témoins de Jéhovah ont été expulsés). La montée des tensions aux frontières et la menace d'une intervention américaine ont apparemment fourni un nouveau slogan aux sectes. Chaque soir, à l'heure où le couchant incendie les collines de l'ouest, des camionnettes « évangéliques » à haut-parleur parcourent les ruelles : *« Si les Américains arrivent, ce sera le châtiment de Dieu... »*

A la même heure, les C.D.S. organisent leurs réunions *« pratiques et politiques »* afin d'exalter *« la vigilance révolutionnaire »*, faire le point *« du contrôle des prix et de la lutte contre la corruption »*. Jeunes sandinistes, miliciens et miliciennes en uniforme, sympathisants du régime: toute fièvre est manifestement absente de ces « causeries » entre jeunes comme elle l'est des séances d'entraînement militaire dans les casernes. Face aux recrues paisibles et au garde-à-vous, un sergent s'époumone à lire un texte « patriotique » dans lequel « l'ennemi » et « l'impérialisme » sont voués aux gémonies. *Dans ce microcosme qu'est Esteli*, il est clair que les « organisations révolutionnaires de masses » doivent affronter l'apathie ou la grogne de la population, ainsi que la concurrence des sectes religieuses (1).

Le test de la réforme agraire

L'inquiétude, bien réelle, grandit dans cette cité proche de la frontière du Honduras. Enlèvements, incursions de bandes somozistes installées en territoire hondurien, tirs de harcèlement : les incidents se sont multipliés depuis l'automne dernier. Selon de nombreux témoignages dignes de foi, l'audace des bandes de la « contra » grandit. Leurs « raids » nocturnes sont plus « profonds » et autour d'Esteli et de Nueva-Segovia, les paysans isolés sont attaqués, rançonnés, et parfois assassinés.

Sur vingt-trois médecins que comptait Esteli en 1979, il en reste cinq seulement aujourd'hui : plusieurs ont été tués pendant la lutte contre Somoza, d'autres tout simplement sont partis à l'étranger. L'un des cinq « survivants », accepte de se confier, mais ne cache pas sa déception. Il attendait *« autre chose »* de la révolution. Il juge que les militants sandinistes sont *« tatillons »*, et les membres des C.D.S. *« franchement casse-pieds »*. Tout comme ses amis qui affichent une opposition feutrée, il se sent, dit-il, *de plus en plus mal à l'aise »*. Un de ses proches, un avocat, a été arrêté, *« accusé d'être proimpérialiste »*. Il confesse s'être lié d'amitié avec un médecin cubain envoyé ici au titre de la « coopération ». *« Mais il était très critique sur le régime cubain et il a été renvoyé à La Havane... »*

Autre décor, autre son de cloche à la coopérative German-Pomares (du nom d'un paysan-guérillero tué par les somozistes) accrochée aux collines qui dominent la vallée d'Esteli. Les huttes de planches disjointes, la mare d'eau stagnante au creux du vallon, les enfants nus au ventre gonflé d'amibes, le matériel et les méthodes de travail archaïques : tout évoque un hameau banal et misérable comme tant d'autres.

Mais les quatre familles de serfs (une vingtaine de personnes) qui cultivaient avant ces terres arides pour un « patron » le plus souvent absent ont reçu des titres de « propriété » leur accordant en tout cas l'usufruit de la terre. Ils peuvent maintenant prétendre à des crédits pour acheter du bétail, des grains. Symbole de cette nouvelle « dignité » qu'ils revendiquent, ils ont tenu à construire de leurs mains un *corral*, un mur en pierre, dont l'édification était autrefois l'apanage du patron.

Petits détails, petits progrès à la mesure d'une situation qui était féodale et qui ne changera que lentement au rythme d'une *réforme agraire que les sandinistes* avaient voulu pragmatique et progressive, adaptée aux réalités d'un pays où la moitié des petits paysans ne disposaient que de 2 % de la surface agricole utile (en revanche, moins de 2 % des propriétaires contrôlaient près de la moitié des terres cultivables) (2). Partisans et adversaires du gouvernement sont d'accord sur ce point : la survie du régime dépend, en grande partie de la réussite ou de l'échec d'une réforme agraire qui reste l'une des poutres maîtresses du sandinisme.

MARCEL NIEDERGANG.

Prochain article :

CUBA MOINS CINQ ?

(1) Le gouvernement de Managua a annoncé à la fin juin l'envoi dans plusieurs villes de vingt mille nouveaux miliciens qui doivent s'intégrer aux milices sandinistes chargées de « la surveillance et de la défense du territoire ».

2) M. Jaime Wheelock, ministre de l'agriculture, a décrété en mai l'expropriation de près de treize mille hectares de terres à Jinotega. Le ministre a précisé que le gouvernement poursuivrait les expropriations « tant que le problème du dernier paysan sans terre ne serait pas résolu ».

DIPLOMATIE

Nations unies

La session spéciale sur le désarmement s'est terminée sur un constat d'échec

New-York *(A.F.P.)*. — La *deuxième session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU* sur le désarmement s'est terminée samedi 10 juillet sur un constat d'échec, formulé tant par le président de l'Assemblée, M. Ismat Kittani (Irak) que par le rapport adopté en séance de clôture. *« Nous ne pouvons pas être fiers de ce à quoi nous sommes parvenus ici*, a dit notamment M. Kittani. *C'est trop peu et pas assez concret. »*

L'assemblée n'a pas élaboré le plan global de désarmement qui devait, en matière nucléaire notamment, servir de guide aux gouvernements. Elle s'est abstenue également de fixer une date pour une troisième session, se bornant à charger la session régulière d'étudier la question à l'automne 1983. A l'issue de la première session, en 1978, on s'était mis d'accord pour convoquer celle-ci en 1982.

Les seuls résultats de ces cinq semaines de débats, auxquels ont participé dix-sept chefs d'Etat ou de gouvernement et cinquante huit ministres, sont le lancement d'une « campagne mondiale pour le désarmement » et l'augmentation du nombre des bourses offertes par l'ONU, pour l'étude de ces problèmes. L'assemblée a été aussi l'occasion d'une manifestation pour la paix, de 750 000 personnes, le 12 juin à New-York, ainsi que d'un engagement de M. Brejnev de renoncer *« sans condition et immédiatement »* au premier emploi de l'arme nucléaire.

Un communiqué diffusé à cette occasion par le Quai d'Orsay relève le *« contexte peu favorable »*, fait d'*« actions de force, d'affrontements armés, de tensions Est-Ouest »*, dans lequel s'est tenue cette session et ajoute : *« Ce ne sont pas les efforts entrepris par certaines délégations pour déplacer l'axe des priorités du désarmement en direction de mesures déclaratoires et non vérifiables ou ignorer les conditions réelles de l'entreprise du désarmement qui pouvaient permettre de parvenir malgré tout à un accord. Bien au contraire. »* En tout état de cause, conclut le ministère des relations extérieures, *« l'examen des propositions qu'a présentées la France, notamment sur le plan de la vérification, des études et de l'amélioration de l'efficacité du rôle des Nations unies dans le domaine du désarmement, et qui ont été appuyées par de très nombreuses délégations, sera poursuivi par l'Assemblée générale lors de ses prochaines sessions ordinaires. »*

APRÈS LE CONFLIT DES MALOUINES

Le dialogue est rétabli entre Londres et Buenos-Aires

La Grande-Bretagne a reçu dimanche 11 juillet une réponse de l'Argentine concernant sa demande d'une déclaration de cessation des hostilités dans l'Atlantique-Sud par Buenos-Aires, a annoncé un porte-parole du Foreign Office à Londres. Cette réponse, dont les termes n'ont pas été communiqués, est *« à l'étude »*, a ajouté le porte-parole. De cette déclaration de cessation des hostilités dépend le sort des 600 prisonniers argentins détenus par les Britanniques.

A ce propos, l'agence de presse privée de Buenos-Aires Diarios y Noticias a annoncé, dimanche, que la Grande-Bretagne aurait décidé de suspendre unilatéralement les hostilités avec l'Argentine, et de rapatrier les prisonniers argentins.

La Grande-Bretagne, toujours selon Diarios y Noticias, maintiendrait cependant les sanctions économiques contre l'Argentine et la zone d'exclusion de 200 milles autour de l'archipel des Malouines. Ces informations, reprises dimanche par la presse britannique, n'ont reçu aucune confirmation par les milieux officiels des deux pays.

Par ailleurs, on apprend de source militaire britannique qu'une brève alerte aérienne a été déclenchée, samedi, après qu'un appareil argentin se dirigeant vers l'archipel eut été repéré.

D'autre part, le président de la commission nationale argentine de l'énergie nucléaire, le vice-amiral Carlos Castro Madero, a déclaré dimanche que son pays, qui n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire de Tlatelolco, ne se limitera pas à un usage pacifique de l'énergie nucléaire.

Un accueil triomphal a, par ailleurs, été réservé au paquebot Canberra à son retour à Southampton, dimanche. Il rapatriait des Malouines deux mille marins britanniques. Le seul prisonnier de guerre anglais encore détenu par les Argentins a, de son côté, regagné Londres samedi via Montevidéo. *(A.F.P., A.P.)*

A travers le monde

Brésil

● QUELQUE DEUX MILLE PAYSANS AFFAMES ont investi, vendredi 9 juillet, deux petites localités du Nord-Est, gravement touché par la sécheresse, apprend-on le lundi 12 juillet. Les paysans ont tenté de mettre à sac les boutiques mais en ont été empêchés par les policiers. Le maire de Sonolopolo, l'une des deux localités assaillies, a demandé aux autorités de mettre en œuvre tous les moyens afin de porter assistance à ces paysans qui errent affamés dans la région. Si de tels moyens ne sont pas trouvés rapidement, il deviendra difficile d'éviter les invasions et les saccages, a précisé le maire. *(A.F.P.)*

Espagne

● *LE PROCUREUR MILITAIRE* et les avocats de neuf des dix officiers condamnés à plus de trois ans de prison pour leur participation au putsch manqué du 23 février 1981 ont présenté des recours en cassation devant le tribunal suprême le lundi 12 juillet. Le procureur conteste le degré de participation retenu par le tribunal militaire contre plusieurs inculpés. Selon lui, les accusés condamnés pour « conspiration » ou « aide à la rebellion » se sont rendus coupables *en fait du « délit de rebellion »*. De leur côté, les avocats ont fondé leur recours sur divers vices de forme, comme le refus de certains témoignages demandés par la défense, et la non-application de « circonstances atténuantes d'ordre moral ou patriotique ». *(A.F.P.)*

Honduras

● QUINZE PERSONNES ont trouvé la mort au cours d'accrochages entre la police et *des groupes armés non identifiés* dans la capital, a-t-on appris de bonne source le lundi 12 juillet. La fusillade a éclaté lors d'une descente de police dans deux maisons, dont l'une était habitée par un ancien directeur de l'école de journalisme de l'Université nationale autonome, M. Oscar Reyes. — *(A.F.P.)*

ASIE

Cambodge

LE « GOUVERNEMENT DE COALITION » ANTIVIETNAMIEN A ÉTÉ FORMÉ EN « ZONE NEUTRE LIBÉRÉ »

Les trois factions de la résistance cambodgienne — Khmers rouges, *Front uni national* pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (F.U.N.C.I.N.P.E.C.), sihanoukiste, et Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann — ont ratifié vendredi 9 juillet sur le sol cambodgien le pacte établissant la nouvelle coalition antivietnamienne.

Cette coalition, annoncée le 22 juin à Kuala-Lumpur, est présidée par le prince Sihanouk, assisté de M. Khieu Samphan, vice-président et ministre des affaires étrangères, et de M. Son Sann, premier ministre. Le pacte a été signé en *« zone neutre libérée »*, ce qui signifie que ce territoire n'est contrôlé ni par les Khmers rouges ni par le F.N.L.P.K.

Vendredi et samedi, les forces vietnamiennes et de Phnom-Penh ont attaqué des positions de la résistance où pourrait être situé le quartier général de la coalition, dont le lieu précis n'a pas été révélé pour raisons de sécurité.

La composition du « gouvernement de coalition » a été rendue publique. La nomination de M. Ieng Sary a posé des problèmes ; M. Son Sann, qui avait refusé toute association avec lui, a fini par modifier sa position. Voici la liste du « cabinet ».

— *Commission des affaires économiques et financières :* MM. Ieng Sary (K.R.), Bour Hell (F.U.N.C.I.N.P.E.C.), Bun Sai (F.N.L.P.K.) ;

— *Défense :* MM. In Tam (F.U.N.C.I.N.P.E.C.), Son Sen (K.R.), colonel Im Choodeth (F.N.L.P.K.) ;

— *Education et culture :* MM. Thuch Rin (K.R.), Chak Saroeun (F.U.N.C.I.N.P.E.C.), Chhay Vy (F.N.L.P.K.) ;

— *Santé publique et affaires sociales :* prince Norodom Chakrapong, fils du prince Sihanouk (F.U.N.C.I.N.P.E.C.), MM. Thioun Thioum (K.R.), Bou Kheng (F.N.L.P.K.). — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*.

Le conseil des ministres du 13 juillet devait adopter la réforme du mode de scrutin pour les élections municipales

Sauf nouvel ajournement, le conseil des ministres, qui se réunit mardi 13 juillet, au palais de l'Elysée, devrait adopter le projet de loi relatif à la révision du mode de scrutin pour les élections municipales. Ce texte, dont le premier ministre a annoncé le dépôt « avant la fin de ce mois », devrait être examiné, en première lecture, par l'Assemblée nationale au cours de l'actuelle session extraordinaire. La discussion au Sénat ne doit pas avoir lieu avant l'automne.

Si ingénieux soit-il, tout système électoral comporte avantages et inconvénients, et les réformes des modes de scrutin ne sont jamais gratuites. Ceux qui les proposent savent, d'expérience, qu'ils n'échapperont pas aux critiques.

La gauche, qui n'a pas cessé depuis les débuts de la Ve République, de dénoncer les conséquences, à ses yeux perverses, du système majoritaire instauré en 1958, n'a jamais caché ses sympathies pour la proportionnelle. Il n'empêche que le souci de rester fidèle à une position ancienne et de satisfaire à l'une des cent dix propositions de M. Mitterrand, alors candidat à la présidence de la République, ne peut suffire à emporter la conviction.

Nul ne pourrait sérieusement contester que la gauche, en général, n'a pas eu à pâtir du mode de scrutin en vigueur aux municipales de 1977, ni qu'en 1981 le système majoritaire a assuré au P.S. la suprématie absolue à l'Assemblée nationale. La majorité aurait eu là de bons motifs de ne pas toucher au code électoral. Lors de sa conférence de presse du 9 juin, le chef de l'Etat n'avait d'ailleurs pas manqué d'observer que la gauche, dans le passé, avait gagné avec des règles qu'elle n'avait pas choisies, et de mettre en garde contre des changements qui risqueraient de tourner à l'avantage de ses adversaires. Il n'en reste pas moins que le pouvoir, ayant fait son choix, ne pouvait se permettre de tergiverser davantage.

L'un des objectifs du projet de loi est de permettre aux minorités d'entrer dans les assemblées communales ; l'autre, est de sauvegarder la prépondérance d'un parti ou d'une alliance de partis pour ne pas rendre ingouvernables les conseils municipaux. Autrement dit, introduire la proportionnelle sans pour autant empêcher l'existence d'une majorité incontestable. Le système retenu prévoit deux tours de scrutin.

Au premier tour, les électeurs ont le choix entre des listes comprenant autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir. Si une liste obtient la majorité absolue des voix, elle enlève la moitié des sièges. L'autre moitié des sièges est attribuée à la proportionnelle (selon la règle de la plus forte moyenne) entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire dès lors qu'elles ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste ne franchit la barre de 50 % des voix, un second tour est organisé auquel peuvent participer les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Initialement, le gouvernement avait prévu de n'autoriser à rester en lice que les deux listes arrivées en tête au premier tour. Le critère finalement retenu des 10 % nécessaires pour se maintenir au second tour constitue la base de l'accord du P.C.F. au projet. Ce dernier, partisan de la proportionnelle à un tour, ne pouvait se résoudre à se retrouver, à l'issue du premier tour, sans aucun moyen de pression sur son partenaire socialiste. Arrivée en troisième ou quatrième position, une liste communiste n'aurait eu le choix qu'entre deux solutions : soit accepter les conditions de son allié pour figurer sur une liste d'union, soit être absente au second tour. Avec le seuil des 10 %, une liste communiste pourra, en menaçant de se maintenir, exiger du P.S. une place plus importante sur une liste de fusion du second tour. Cette concession, suggérée par le gouvernement, était suffisamment importante pour que la convention nationale du P.S. manifeste des réserves avant de l'approuver (*le Monde* du 22 juin). Elle était, dans tous les cas, décisive pour le P.C. qui en avait fait une condition expresse.

Non seulement le projet gouvernemental prévoit deux tours, mais encore il envisage des modifications des listes candidates au second tour. Ainsi les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour qui auraient décidé de se maintenir au second pourront faire entrer dans leur équipe des candidats dont la liste au premier tour aurait obtenu au moins 5 % des voix. La suppression de ce seuil est souhaitée par le P.C.F. Il est prévu que les candidats d'une liste évincés après le premier tour et qui seraient appelés à participer au second tour ne pourraient figurer que sur une seule liste.

Au second tour, la liste arrivée en tête recueille la majorité des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle (à la plus forte moyenne) entre toutes les listes dès qu'elles ont obtenu plus de 5 % des voix, la liste la mieux placée prenant part à cette répartition.

Le seuil démographique

A partir de quelle population les communes se verraient-elles appliquer ce mode de scrutin ? Dans son programme électoral, le président de la République avait préconisé *neuf mille* habitants. Le M.R.G. reste favorable à ce seuil. Toutefois, le projet de loi, tenant compte des demandes des communistes et des socialistes, l'a fixé à cinq mille habitants. P.C. et P.S. sont décidés à aller encore plus loin et à l'abaisser à deux mille cinq cent habitants. Pour les deux partis, l'un des intérêts de cette réforme est de pouvoir multiplier le *nombre de leurs élus*, notamment dans les communes *rurales*. Le gouvernement sera vraisemblablement obligé de prendre en considération ces exigences de sa majorité.

Outre ce mécanisme, le projet du *gouvernement comprend des dispositions particulières concernant les* communes où les municipales sont organisées par secteurs électoraux. Si Lyon n'est pas concerné, Marseille, en revanche, devrait compter quatre secteurs au lieu de huit. La sectorisation de Nice et de Toulouse, appliquée pour la première fois en 1977, est supprimée. Le nombre des conseillers municipaux sera désormais plus élevé : 15 à 20 % d'élus supplémentaires.

Enfin, le projet traite des conditions d'inscription des Français établis hors de France. Au moment des législatives de 1978, les inscriptions massives de certains d'entre eux dans des circonscriptions considérées comme *difficiles* pour la majorité d'alors avaient suscité de violentes protestations des partis de gauche, et du P.S. en particulier. Le texte prévoit donc que les Français de l'étranger pourront s'inscrire *dans les communes de leur choix* dès lors qu'ils justifieraient avec elles d'attaches familiales, fiscales, immobilières... En l'absence de tels liens particuliers, ils seraient automatiquement inscrits dans le septième arrondissement de Paris (arrondissement qui donne traditionnellement de larges majorités à l'opposition). Estimant que les Français de l'étranger ont essentiellement affaire avec leurs consulats et que ces consulats dépendent du ministère des affaires étrangères, le gouvernement a jugé que le mieux était de les fixer dans l'arrondissement sur lequel est installé le Quai d'Orsay.

L'opposition ne manquera pas de critiquer nombre d'aspects d'un projet dont l'élaboration a provoqué l'irritation tant de l'U.D.F. que du R.P.R. M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, s'est étonné que le projet soit « *négocié pied à pied* » par les deux principaux partis de la majorité, et M. Dominique Pado, sénateur centriste de Paris, a demandé au ministre de l'intérieur s'il ne sentait pas son autorité atteinte par les « *tractations* » entre P.C.F. et P.S. (*le Monde* du 25 juin).

Le R.P.R. reste hostile à toute introduction de la proportionnelle, alors que nombre de responsables giscardiens et centristes s'y étaient, dans le passé, montrés favorables. M. Giscard d'Estaing avait tenté, dès juin 1978, de faire accepter aux partis politiques l'application de la proportionnelle dans les communes de plus de trente mille habitants, mais, au mois de novembre de la même année, il avait jugé que la question n'appelait pas de « *solution d'urgence* ».

En avril 1980, M. Raymond Barre, premier ministre, avait constaté l'absence de consensus entre les partis sur ce point et il avait renoncé à proposer dans l'immédiat une telle réforme. La position ferme du R.P.R. à l'époque n'était pas étrangère à cet abandon.

Aujourd'hui, les deux partis de l'opposition ne sont certes pas enclins à manifester leurs divergences de vues sur la question. L'U.D.F. ferait volontiers valoir qu'une proportionnelle à deux tours n'est plus tout à fait une proportionnelle. Soucieux de sauvegarder le principe de mode de scrutin majoritaire, le R.P.R. pourrait voir dans le projet une atteinte aux institutions et un premier pas vers le « régime des partis ».

Les deux formations pourraient ainsi faire cause commune pour désapprouver le texte, même si, électoralement, ses effets sont susceptibles de permettre à leurs candidats d'entrer dans nombre de conseils municipaux de villes d'où ils sont absents.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les différents systèmes depuis 1947

Nous rappelons ci-dessous les types de scrutins appliqués depuis 1947, sauf pour Paris.

● *La loi du 5 septembre 1947 prévoyait deux régimes électoraux selon l'importance des communes : dans les communes de moins de neuf mille habitants, la loi du 5 avril 1884 (appliquée jusque-là dans l'ensemble des communes), qui avait établi le scrutin majoritaire à deux tours restait en vigueur ; dans les autres communes il s'agissait d'un système proportionnel suivant la règle du quotient et du calcul à la plus forte moyenne. Dans tous les cas le panachage était autorisé.*

● *Après l'avènement de la Ve République, une ordonnance de février 1959, prise à la veille des municipales des 8 et 15 mars, prévoyait un seul tour, avec une répartition des sièges à la proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel dans toutes les villes de plus de cent vingt mille habitants. Pour les autres communes, l'élection avait lieu au scrutin de liste majoritaire et plurinominal à deux tours, avec possibilité de panachage et de vote préférentiel, de fusion de listes entre les deux tours et de candidatures nouvelles après le premier tour.*

● *C'est la loi du 27 juin 1964 qui a le plus sensiblement modifié les règles électorales. Cette loi, qui a régi les scrutins de 1965, 1971 et 1977 établit un régime différent selon que les villes ont une population supérieure ou inférieure à trente mille habitants. Dans les communes de plus de trente mille habitants, l'élection se déroule au scrutin majoritaire de liste à deux tours avec votes et listes bloqués. Si au premier tour une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins le quart des voix des électeurs inscrits, elle est proclamée élue. Sinon, un second tour est organisé. La liste obtenant alors la majorité relative des suffrages exprimés est considérée comme élue intégralement. Aucun panachage ni vote préférentiel n'est autorisé pour les électeurs de ces communes. Depuis 1976, seules sont autorisées à se maintenir au second tour les listes ayant obtenu au premier un nombre de voix au moins égal à 12,5 % des suffrages exprimés (auparavant la barre était fixée à 10 %). Aucune fusion de listes n'est admise, ni aucune candidature nouvelle entre les deux tours.*

Dans les communes de moins de trente mille habitants, l'élection se déroule au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours. Panachage, votes préférentiels, fusion de listes et nouvelles candidatures sont autorisés. Au premier tour sont proclamés élus les candidats (et non plus les listes entières) qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. Les sièges non pourvus sont déclarés en ballottage. Au second tour, les sièges non pourvus au premier sont attribués, à la majorité relative, aux candidats qui ont obtenu le plus de voix. Une distinction particulière est faite pour les communes de deux mille cinq cents habitants et moins dans lesquelles les candidatures isolées sont admises.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

VENDEE : La Tranche-sur-Mer (1er tour).

Inscr., 1 903 ; *vot.*, 1 020 ; *suffr. expr.*, 960. M. Jean Camenene (div. droite) : 660 voix, ÉLU ; MM. Michel Gauthey (div. gauche) : 260 ; Gérard Baudry (div. droite) : 309 ; Gérard Gaborit (div. droite) : 133.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de deux conseillers municipaux décédés : l'ancien maire, Marcel Bousseau (R.P.R.), et Louis Bouet (div. droite). Il y a ballottage pour le deuxième siège.]

● *M. Jean Treuil* (divers opposition) a été élu maire de Cornil (Corrèze), dimanche 11 juillet, en remplacement de Jean-Marie Dauzier, décédé. M. Treuil occupait jusque-là les fonctions de premier adjoint.

La polémique sur le statut de Paris

M. RIGAL (M.R.G.) : une erreur politique

(De notre correspondant.)

Millau. — « *L'affaire de Paris est un pas de clerc et une erreur politique qui peuvent se retourner comme un boomerang contre le président de la République et le gouvernement, et porter atteinte à la crédibilité de l'ensemble de la gauche* », a estimé, vendredi soir 9 juillet à Millau (Aveyron), M. Jean Rigal, député (app. P.S.) de l'Aveyron, vice-président national du M.R.G. chargé de la préparation des élections municipales.

Tout en soulignant qu'en un an la gauche a accompli autant de travail qu'en trois ans sous le septennat précédent, M. Rigal n'en a pas moins marqué d'autres nuances, notamment sur la réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du temps de travail — « *Il fallait être moins pressé et plus précis* », dit-il, — et sur la situation économique : « *L'héritage était mauvais, il eût fallu le dire plus tôt et prendre d'emblée, il y a un an, des mesures sévères.* » — L. L.

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

Le P.S. : le projet du gouvernement renforcera la solidarité nationale

Commentant les réactions suscitées par le projet gouvernemental qui vise à instituer dans chacun des départements d'outre-mer une assemblée unique élue à la proportionnelle, M. Laurent Cathala, député du Val-de-Marne, délégué du P.S. aux DOM-TOM, a notamment déclaré, lundi 12 juillet : « *Avec un ambitieux programme de développement économique, appuyé par la volonté politique de réduire les disparités sociales existant avec la métropole, ce projet de loi renforcera la solidarité nationale, et par conséquent affermira encore les sentiments de la très grande majorité de ces populations d'appartenir à la nation française. L'élection à la proportionnelle à ce conseil général et régional assurera une représentation de tous les courants politiques ; ainsi, le débat démocratique dans les institutions devra prévaloir sur l'agitation minoritaire dans la rue.*

» *En refusant de prendre en compte ces réalités évidentes, la droite ultra, et notamment le R.P.R., entend une nouvelle fois limiter le débat à son traditionnel chantage à l'abandon de ces départements ; c'est pour elle le moyen de masquer son bilan de faillite dans ces départements, et de préserver les privilèges exorbitants des intérêts économiques qu'elle représente. En parlant de « magouilles », M. Debré serait bien inspiré de balayer devant sa porte, car durant vingt-trois ans, outre-mer, les partis de droite au pouvoir ont eu un comportement antidémocratique et méprisant. Il s'agit pour nous, socialistes, d'adapter la décentralisation aux besoin de l'outre-mer, c'est-à-dire toute la décentralisation, rien que la décentralisation.* »

A LA RÉUNION, LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION RÉCLAMENT UN RÉFÉRENDUM

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Ainsi que l'avait suggéré M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., le président du conseil général de la Réunion, M. Auguste Legros (R.P.R.) suppléant de M. Michel Debré, député de l'île, a réuni vendredi 9 juillet les vingt-cinq conseillers généraux de l'opposition (l'Assemblée départementale compte trente-six membres) auxquels s'étaient joints notamment deux maires et deux conseillers municipaux de l'opposition. Ces élus locaux ont adopté une motion dans laquelle ils réaffirment leur désaccord avec le projet gouvernemental et demandent que soit mis fin « *à une initiative malheureuse, inspirée par quelques personnes méconnaissant profondément les sentiments et intérêts vitaux des départements d'outre-mer et de leurs habitants* ».

Les conseillers généraux de l'opposition avancent essentiellement trois arguments : ils soulignent, d'une part, que « *la volonté des populations des départements d'outre-mer, et de la Réunion en particulier, d'être intégrés au système français de gestion des collectivités locales est explicite, constante et sans faille* ».

D'autre part, ils considèrent que le projet du gouvernement est « *contraire à la Constitution tant dans sa lettre que dans son esprit* ». Enfin, ils réaffirment que « *personne n'a jamais apporté un quelconque commencement de preuve de l'utilité économique ou sociale* » de ce projet.

En conséquence, les élus ont demandé que les populations des DOM soient consultées par référendum et que l'on tienne compte de leur volonté.

HUBERT BRUYÈRE.

● *Les présidents des huit fédérations départementales d'Ile-de-France du parti républicain* viennent de fonder l'Union des républicains pour l'Ile-de-France (URIF). M. Alain Griotteray, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France et maire de Charenton, a été élu président de cette union dont le but est de « *coordonner l'action et l'animation du mouvement dans la région et de préparer ensemble les prochaines échéances électorales* ». L'URIF réunira les militants du parti républicain d'Ile-de-France en assemblée régionale à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le 11 septembre prochain.

● *L'état général de M. Jacques Fournier*, secrétaire général du gouvernement, sérieusement brûlé, mardi 6 juillet, à l'île d'Yeu (Vendée), est « *satisfaisant* », selon le communiqué signé samedi matin 10 juillet, par le professeur Pannier, du C.H.R. de Nantes, où M. Fournier est hospitalisé. « *On constate une évolution vers la cicatrisation spontanée d'une grande partie des brûlures*, indique ce communiqué. *Cependant, le délai écoulé depuis l'accident est trop court pour se prononcer sur la possibilité d'une cicatrisation complète sans intervention chirurgicale* ». M. Fournier avait été atteint au visage et au thorax par des flammes, alors qu'il allumait un barbecue avec de l'alcool.

● *M. Claude Champaut*, cinquante-trois ans, directeur de l'Institut de gestion de Rennes, ancien président du comité économique et social de Bretagne et ancien président de l'université de Rennes-I, conduira, dans cette ville, pour l'élection municipale de mars 1983, la liste d'union et d'opposition. Après le R.P.R., le C.D.S. et le P.R. ont décidé d'apporter leur soutien à M. Champaut, un libéral qui n'appartient à aucun parti politique et n'a jamais hésité à critiquer les politiques de la majorité comme de l'opposition.

● *Mme Yvonne Theobald-Paoli*, membre de l'Assemblée parlementaire européenne (groupe socialiste), a déposé, lundi 5 juillet, une proposition de résolution tendant à demander l'extradition d'Aloïs Brunner, ancien criminel de guerre nazi, qui vit actuellement en Syrie, sous le pseudonyme de Georg Fischer ou Feuscœur. Ancien collaborateur d'Adolf Eichmann, ancien commandant du camp de Drancy, le S.S.-Hauptsturmführer Aloïs Brunner est notamment responsable de la déportation de dizaines de milliers de juifs français. Il a été condamné à mort par contumace par le tribunal permanent des forces armées de Paris, le 3 mai 1954.

EN CRÉANT ENTRE ELLES UN « LIEN PERMANENT »

Six personnalités de l'U.D.F. et du R.P.R. veulent organiser l'opposition réformiste

Après avoir rendu public un communiqué commun dans lequel ils manifestent leur volonté d'« *infléchir les attitudes et les comportements de l'opposition* » et de « *faire entendre la voix du progrès et de la justice sociales* » (*le Monde* daté 11-12 juillet), les six signataires, MM. Didier Bariani, président du parti radical, Jean Charbonnel (R.P.R.), maire de Brive, Paul Granet, vice-président du Nouveau Contrat social, Bernard Stasi, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Marne, Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados et président du Mouvement social démocrate, et Lionel Stoleru (P.R.), cofondateur du Carrefour social-démocrate devaient préciser, lundi 12 juillet, au cours d'une conférence de presse, les raisons et les objectifs de cette nouvelle structure d'opposition qu'ils créent et qui pourrait s'appeler « Le lien ».

« *Il s'agit*, nous ont déclaré MM. Didier Bariani et Olivier Stirn, *de faire entendre la voix des réformistes, qu'ils soient gaullistes ou giscardiens, et de ne plus laisser, comme cela a trop souvent été le cas depuis un an, les plus conservateurs s'exprimer au sein de l'opposition.* » S'ils se défendent d'avoir des « arrière-pensées », de vouloir « *surajouter une structure supplémentaire* » à celles qui existent déjà, de mener une opération contre un homme ou un parti, ils affirment leur souci d'intervenir au sein des formations de l'opposition, d'y faire davantage pénétrer leurs idées et de « *corriger le tir* ».

« *Il n'aurait servi à rien de nous enfermer dans une sorte de réserve d'Indiens*, nous explique M. Bariani ; *il valait mieux créer un lien permanent entre des responsables de partis ou de clubs de pensée, prêts à défendre leurs idées en usant de leur influence* ». Et d'insister sur le caractère « interpartisan » de cette structure.

« *Nous refusons*, poursuit-il, *l'idée que la démocratie naît de la confrontation des extrêmes. Si ce sont les plus extrémistes qui ont réagi le plus vite depuis le 10 mai, il n'est pas sûr qu'il faille jouer la course à l'extrémisme, même si la gauche se radicalise. On ne remplace pas un traumatisme par un autre traumatisme. Les plus exaltés, ceux qui crient le plus fort ne sont pas les plus déterminés.* »

« *La tendance dominante dans les démocraties occidentales*, ajoute M. Stirn, *est d'associer les gens aux décisions importantes, de favoriser le dialogue. C'est la manifestation d'une certaine maturité politique. Cette maturité suppose que soient évités les traumatismes et la lutte des extrêmes. Les réformistes en France ont un rôle à jouer en ce sens.* »

« *Nous voulons éviter le retour à une opposition qui ne serait que le calque de l'ancienne majorité* », note le président du parti radical. Il précise : « *Nous lutterons contre l'emploi du registre* : « C'était pas si mal sous Giscard, les Français vont s'en rendre compte ». *Pour freiner le socialisme, il ne s'agit pas de proposer une restauration...* »

« *Nous ne voulons pas être des opposants systématiques* », estime le député du Calvados. « *Si l'objectif reste d'écarter de la direction du pouvoir l'ennemi commun, l'arme employée ne sera pas le bazooka. Nous pouvons approuver certains textes ou initiatives du gouvernement — nous l'avons déjà fait, .. mais nous ne nous situons pas moins clairement dans l'opposition. Une opposition qui, en prenant en compte les aspirations sociales des Français, sera mieux à même d'attirer non seulement ceux qui sont ou seront déçus par l'expérience socialo-communiste mais aussi ceux qui hésitent encore à s'engager dans la vie politique.* »

De son côté, M. Bernard Stasi rappelle son inquiétude face à « *la dérive droitière de l'opposition* ». Il tient à préciser que sa participation à cette structure n'a pas été décidée après les résultats du congrès du C.D.S., et donc son échec à l'élection à la présidence de son parti. « *La priorité reste mon combat à l'intérieur du C.D.S. où je continuerai à représenter la tendance de ceux qui ont voté pour moi*, affirme-t-il. Une journée d'études de l'opposition réformiste sera organisée le 2 octobre, rencontre à laquelle pourraient participer M. Jacques Barrot, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Haute-Loire, M. Jacques Chaban-Delmas, député (R.P.R.) de la Gironde, M. Michel Cointat, député (R.P.R.), maire de Périgueux, et M. Edgar Faure, sénateur (non inscr.) du Doubs, M. Yves Guéna, (R.P.R.), maire de Périgueux et Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'assemblée des communautés européennes. — C. F.-M.

TÉMOIGNAGE

Jeanne Blum et l'école Georges-Achard

M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat, nous adresse ce témoignage sur Mme Jeanne Blum, dont « le Monde » du 6 juillet a annoncé le décès.

Quand Léon Blum retrouve Jeanne en 1940, ce n'est plus la petite cousine qu'il faisait sauter sur ses genoux trente-cinq ans plus tôt. C'est une femme à la personnalité accusée, volontaire et tendre, curieuse de tout, d'une intelligence aiguë. Dix ans plus tard, veuve, elle ne se contentera pas de vivre dans le culte du grand homme. Elle est d'une autre trempe.

On lui demande, en tant que chercheur au C.N.R.S., de contribuer à reconvertir des ouvriers du pétrole en informaticiens. Elle interroge des centaines de personnes et constate qu'aucune n'est capable de décrire complètement la tâche qu'elle exécute et de la relier au processus productif en amont ou en aval. Il faut une pluralité de regards pour obtenir une vision à peu près exacte d'une réalité. Ce sera pour Jeanne Blum le point de départ d'une série de découvertes et l'élaboration d'une théorie qu'elle baptisera « *méthode de complémentarité* » et que je considère comme d'une grande portée pour les sciences humaines. Edgar Morin la définit ainsi : « *Au lieu d'examiner sous l'angle statistique la diversité des réponses apportées par des individus à une même question, question ouverte à laquelle on répond non par oui/non, mais par formulation d'une réponse, Jeanne Blum a juxtaposé les réponses ; celles-ci présentent non seulement une très grande variété, mais une complémentarité naturelle qui permet, à partir de cette variété, de constituer une vision multidimensionnelle du phénomène ou du problème considéré... Cette vision d'ensemble revient et enrichit la vision de chacun des individus non pas de façon tyrannique, mais de façon réflexive.* »

Au début des années 1970, Jeanne Blum passe de la théorie à l'expérimentation. Elle crée à Jouy-en-Josas une école de formation professionnelle (école Georges-Achard), destinée à des jeunes filles de seize ans en échec scolaire qu'elle amène en un ou deux ans au concours d'aide-soignante, d'aide-puéricultrice ou d'infirmière.

La méthode utilisée s'adapte admirablement à ces adolescentes, dont l'esprit vagabonde, que l'angoisse referme vite, que le vocabulaire trop riche rebute. Elle les laisse s'exprimer librement hors de tout débat, leur fait découvrir les richesses qui dorment en elles, les amène, par la multiplicité des thèmes abordés, à connaître leur « moi », à s'intéresser aux autres et à s'accoutumer à la vie en groupe. Elle fait craquer les pauvres carapaces bâties par les adolescents pour se protéger et les remplace par des armes autrement fortes : la capacité à exprimer une opinion, à la relativiser, à comprendre des points de vue différents, à ne pas se moquer de ce qui déconcerte, à reconnaître l'erreur sans honte, à classer des idées, à se concentrer. Tout cela dans la joie et la bonne humeur. Les résultats sont excellents : les jeunes filles s'épanouissent et, pour la plupart, passent avec succès leurs concours (1).

En 1980, Jeanne Blum, dans la vaste bibliothèque de la maison de son époux, ouvre une université de quartier où jeunes et vieux des communes de Jouy-en-Josas et de Vélizy vont s'enrichir grâce à la méthode de complémentarité. Ainsi les vertus de la diversité, découvertes par les biologistes il y a un bon quart de siècle, apparaissent à nouveau au niveau social.

En mai dernier, à quatre-vingt-deux ans, Jeanne Blum présente sa thèse à l'université de Paris-I, et elle reçoit la mention la plus haute. Il faut souhaiter que sa thèse soit publiée et que la méthode qu'elle décrit soit largement utilisée à l'investigation du potentiel humain.

Jeunes et vieux à qui elle a tant apporté pleurent aujourd'hui cette grande dame sensible et tenace.

(1) *J'ai consacré un chapitre des Cerisiers d'Icht* à la description de cette école.

M. PONS (R.P.R.) : le gouvernement fait légiférer le Parlement pour quatre mille ou cinq mille apparatchiki du P.C.

Dans une interview publiée par le mensuel *l'Economie* daté du 12 juillet, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., déclare notamment :

« *Nous sommes, au Rassemblement pour la République, tout à fait décidés à politiser complètement ces élections municipales. Si nous ne l'avions pas été, le projet gouvernemental de changement de statut de Paris nous y aurait obligés. En nous créant l'obligation de gagner, le gouvernement nous a donné toutes les chances de la victoire (...).* »

A propos de la stratégie suivie par les syndicats de gauche et notamment la C.G.T., il note :

« *Non seulement j'accrédite* [la thèse du noyautage] *mais je le crie sur tous les toits.* »

« *Le gouvernement actuel fait légiférer le Parlement non pas pour les vingt millions de salariés, non pas pour les quatre millions de salariés syndiqués, mais pour quatre mille ou cinq mille apparatchiki au parti communiste, par C.G.T. interposée, qui vont avoir, grâce aux quatre projets de loi Auroux, le pouvoir de déstabiliser à leur gré telle ou telle entreprise dès lors que leur bon plaisir en aura décidé ainsi. C'est une véritable révolution qui est en train de se produire.*

» *J'entends parfois dire :* « Le collectivisme, ça n'arrivera pas chez nous. » *Ce qui se passe dans les entreprises, ce qui s'est passé chez Citroën, ce qui se passe chez Talbot, où l'on voit des ouvriers menacés parce qu'ils refusent de mettre le badge C.G.T. pour prendre les transports leur permettant de se rendre à l'usine, ce qui se passe avec les autres projets de la loi Auroux qui veut donner le pouvoir politique aux représentants de la C.G.T. dans les entreprises, c'est ça le collectivisme, ce n'est pas autre chose.* »

« ROUGE » ET « LUTTE OUVRIÈRE » PUBLIENT EN COMMUN UN SUPPLÉMENT MENSUEL

La Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière ont décidé de publier un supplément mensuel commun à leurs deux hebdomadaires (*Rouge* et *Lutte ouvrière*). Dans cette nouvelle publication, les articles non signés représentent le point de vue commun aux deux organisations trotskistes, ceux qui sont signés reflètent la position de l'organisation signataire.

Le premier numéro de ce supplément évoque « les divergences » qui séparent L.O. et la L.C.R. Ainsi pour L.O., le gouvernement de gauche est « *un gouvernement de la bourgeoisie comme un autre* », « *c'est-à-dire que la différence avec un gouvernement de droite ou du « centre » n'a rien de fondamental* ». La L.C.R. se déclare convaincue qu'une telle « *formulation* » aboutirait à « *se couper des travailleurs socialistes et communistes* ».

Au-delà des divergences, les deux organisations affirment avoir « *des références, un programme et des buts communs* » : « *toutes deux se réclament, face à la social-démocratie et au stalinisme, du trotskysme (...), et se donnent pour but de construire un parti ouvrier révolutionnaire dans ce pays et de participer à la construction de la IVe Internationale dans le monde.* »

L. O. et la L.C.R. souhaitent que l'initiative prise soit « *un premier pas vers un regroupement des forces qui se réclament du trotskysme, ou d'une grande partie d'entre elles, et au-delà vers une organisation unique* », mais « *il faudra surtout*, relèvent-elles, *que l'épreuve des faits tranche entre* [nos] *deux politiques.* »

Le Monde

société

ÉDUCATION

Un stage original pour l'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans

Voyage vers l'avenir

Les nouvelles formations destinées, en 1982-1983, à l'insertion sociale et à la qualification professionnelle de cent mille jeunes âgés de seize à dix-huit ans et n'ayant ni diplôme ni emploi, se mettent progressivement en place cet été. Application de l'ordonnance du 26 mars, cette politique bénéficie de l'acquis d'expériences menées précédemment par l'éducation nationale : ainsi ces stages « vers l'avenir », créés en 1976 dans l'académie de Paris, où ils sont suscités par la délégation académique à la formation continue (DAFCO). Cette initiative vient de recevoir le prix Jean-Zay, qui récompense une expérience novatrice en matière d'éducation. En 1981-1982, elle aura touché cinquante jeunes rejetés par l'univers scolaire et le monde du travail. Douze d'entre eux terminent actuellement le stage par un voyage en Algérie...

Alger. — Akim n'a pas bien senti la différence. Avec les autres, dispersés dans leur trop grand car immatriculé dans le Val-de-Marne, il avait traversé le matin la plaine de la Mitidja et assistait à sa première rencontre avec des responsables de la jeunesse algérienne. A Blida, au siège du parti unique, le F.L.N., dans la pénombre d'une salle décorée d'un portrait de M. Chadli, le président algérien, ce que *lui disait* le secrétaire général de l'union de willaya pour la jeunesse résonnait comme un air de déjà entendu ; ailleurs, de *l'autre côté de la Méditerranée*, là où on ne l'a guère laissé construire sa vie d'immigré de la seconde génération.

« Avec les jeunes, il y a un problème d'orientation professionnelle, de qualification, leur expliquait le « frère » Gribi. *C'est pas le travail qui manque, mais ils n'aiment plus les métiers comme la maçonnerie, l'agriculture... Tous les jeunes veulent fréquenter des bandes de lycéens, travailler dans les bureaux. Il n'y a pas de problème de chômage, ce sont les gens qui ne veulent pas travailler.* » Le « frère » ne devait pas savoir que la dizaine de jeunes qu'il recevait très amicalement, malgré les rigueurs mêlées de la chaleur et du ramadan, vivaient en France, l'exclusion du chômage. Et quand Vincent, l'un des compagnons de voyage d'Akim, demanda qui faisait les travaux manuels, le « frère » répondit, tout naturellement : *« Il y a des jeunes qui ne réussissent pas dans le système scolaire, des jeunes inadaptés sur le plan social. Ceux-là, on les oriente vers l'apprentissage, la formation professionnelle. »*

Alors, curieusement, les rôles se renversèrent. Mme Françoise Bernard, *conseillère en formation continue* et directrice des stages « vers l'avenir », expliqua l'originalité de l'expérience, la vacuité des solutions *traditionnelles qui voudraient imposer* l'école ou le travail à des jeunes que l'une et l'autre ont relégués. Elle en survola les principes : l'alternance, durant les neuf mois de stage, de périodes de formation avec l'équipe d'animateurs et de périodes en entreprise ; le droit à l'erreur pour les stagiaires ; le respect de leur « vocation » — « *c'est à eux de s'orienter* » ; le mélange des origines et des situations ; le refus et « *traiter à part* » les jeunes migrants...

De notre envoyé spécial

Le « frère » Gribi, par ailleurs responsable de la formation au sein d'une entreprise, parut fort intéressé. Aussi souhaita-t-il à tous de « *trouver un cadre où être heureux* » et, quand il apprit le souhait d'Akim — être plombier, — il l'invita chaleureusement à s'installer au pays de son père : *« C'est très demandé. Et ça touche bien, mieux qu'un professeur certifié ! »*

Mais Akim sembla n'y prêter que peu d'attention. Difficile d'être dedans et dehors, là et ici, grandi en France et Algérien tout de même. Akim le roublard, dix-huit ans, qui aime avoir l'air d'un dur, tassé durant *le voyage au fond du car* comme d'autres sont en classe près du radiateur, plus pressé de taquiner Zakia, son amie berbère, que de *regarder le paysage. Un faux dur*, bien sûr, sentimental et inquiet. Devant lui, enveloppé avec précaution, ce vase en terre cuite vernissée, acheté la veille à l'entrée des ruines de Tipasa et qu'il destine, au retour, à son père. Ce père, marchant ambulant, qui l'avait gratifié du « cuir », à douze ans, pour une histoire de *si je trouve du travail !* » Autour de pension, la *rue*, le chômage, l'éloignement... *« La ceinture, c'était pas normal. Mais c'est normal que je l'aime, mon père. »*

Problèmes

Pour l'heure, son angoisse se résume au chômage. *« Le stage, je saurai si ça a été positif, après : si je trouve du travail ! »* Autour de lui, la bande fait dans la provocation. Patrick, l'air buté, accroché à son magnétophone — « *Putain, c'qu'il est blème mon H.L.M.* », chante alors Renaud, — lance : *« Le stage, c'est de la merde. Marque-le ! »* Il ne veut pas, ou ne saurait, dire pourquoi. Et Mustapha *se demande à quoi ça sert, toutes* ces questions : *« Les journalistes, c'est comme les keuf, les flics, quoi. » « Ça se dit pas ! »*, interrompt Akim, qui revient à l'essentiel : *« Tu sais, on est tous pareils ici. Tous ceux qui sont là, ils ont eu des problèmes. »*

Des problèmes, elle en a, Catherine, sereine et discrète : un C.A.P. de tricoteuse sur machine qu'elle n'avait jamais choisi et auquel elle échoue, une mère seule, employée chez Michelin, un père Martiniquais dont elle n'a jamais retrouvé la trace. Elle en a, comme Lila, débarquée à quatorze ans de Sétif, père maçon, collée au C.A.P. de couture : *« La couture, j'aimais pas, les profs étaient racistes et je voulais être coiffeuse ».*

Il en est d'autres. Vincent, dix-huit ans, fils d'ingénieur, qui a tout plaqué en classe de troisième : *« Mes parents avaient des visées scolaires, ça collait pas. »* La fuite, des boulots au noir, les ponts rompus et, depuis le stage, une *évolution : « Ils ont changé leur regard sur moi, ont vu que je me trouvais, que j'étais plus autonome. »* Vincent voudrait être régisseur de spectacles. Assis *derrière* lui, Denis, *même* âge : *« Sans le stage, je sais pas où je serais ; ça m'a tiré de là. »* Là : une cure de désintoxication pour alcoolisme. Denis, un père député, des idées de gauche, et qui sera peut-être, un jour, sous-officier du service de santé des armées : *« Depuis l'âge de cinq ans, je veux être commandé... »* Au détour, l'on saisit que les « *problèmes* », ici, ne sauraient se réduire au « social » : familiaux, affectifs aussi.

Autant de vies qui sont, à elles seules, des voyages. On comprend donc que, dans cette « virée » en bateau et en car — qu'ils ont souhaitée, organisée et pour laquelle leurs animateurs se sont battus (1), — le tourisme paraisse secondaire : l'essentiel se passe entre eux. C'est d'ailleurs l'esprit même du stage, tel que le conçoit Mme Bernard : que pour ces jeunes qu'elle dit « *errants* », qui, loin de souhaiter *la marginalisation, veulent trouver* leur place dans la société, il puisse constituer « *un répit du point de vue de la survie* ». Une pause qui *leur permette de « passer de la marge à l'intérieur »*, d'entrer dans le monde des adultes, de vivre *« une insertion critique qui le rende intelligible »*. Tel est, depuis 1976, le combat de son équipe, qui voudrait rendre la formation continue *« aux plus défavorisés »*. *« Le jeune est l'avenir de l'homme »*, aime-t-elle répéter.

EDWY PLENEL.

(1) C'est la première fois que, pour un stage de ce type, on obtient l'autorisation d'organiser un voyage à l'étranger. A Roubaix, un projet identique s'est heurté au refus de la préfecture. Celui-ci n'a pu être réalisé que grâce à une aide du Fonds d'action sociale (FAS).

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION (par ordre alphabétique)

● **LETTRES MODERNES**

Mmes et MM. Marie-Agathe Amigues (67e) ; Françoise Asso (56e) ; Brigitte Audard (16e) ; Béatrice Auriault (6e) ; Maria Barbier (30e ex æquo) ; Hervé Baudry (71e) ; Michèle Benabes (36e e. a.) ; Hervé Benoit (70e) ; Jean-Pierre Bentaberry (23e) ; Joëlle Bismuth (33e) ; Nadine Boucheron (57e) ; Bernard Brossollet (51 e. a.) ; Martine Broussal (12e) ; Dominique Brunet (41e (e. a.) ; Hervé Cabre (60e) ; Claire Cailland née Renou (54e) ; Catherine Casanova née Despatin (10e) ; Jean-Charles Chauvet (68e) ; Jacques Confais (65e e. a.) ; Gloria Cure (73e) ; Maria Dalmasso (36e e. a.) ; Isabelle De Beilis (18e) ; Catherine Delmon née Dupont (43e) ; Marie-Françoise Delpy (46e e. a.) ; Patrice Dreux (39e e. a.) ; Ariane Dreyfus (50e) ; Françoise Durand (21e) ; Jean-Raymond Fan-Lo (19e) ; Laurent Flieder (62e) ; Paul Garapon (28e) ;

Patricia Garinaux (46e e. a.) ; Marlène Gully (26e e. a.) ; Elisabeth Halfon (46e e a) ; Odile Harant née Noiriel (5e) ; Anne-France Jeannin (45e) ; Dominique Jullien (4e) ; Marie Bernadette Lallemand (63e) ; Marie-Laurence Lapeyre (34e e a.) ; Claire Lefevère (9e) ; Françoise Leriche (75e) ; Françoise Leroy (61e) ; Sylvie Lorilloux (59e) ; Gilles Louys (53e) ; Patricia Lovichi (30e e. a.) ; Gilles Maratrat (34e e. a.) ; Patrice Marçais (14e) ; Anne Martineau (8e) ; Françoise Manduit (32e) ; Jacques Migozzi (7e) ; Christian Morisset (11e) ; Marcel Morize (72e) ; Françoise Nayrolles (26e e a.) ; Sylvie Nizard (74e) ; Edgar Petitier (17e) ; Odile Queran (13e) ; Dominique Rabate (2e) ; Yvonne Régis née Cazal (29e) ; Denis Reynaud (25e) ; Paule Richard (3e) ; Josiane Rieu (51e e. a.) ; Pascal Riou (22e) ; Annie Rozinski (58e) ; Pascale Schweiger (41e e. a.) ; Christine Seutin (24e) ; Sabine Thiriet (44e) ; Marianne Tomi (49e) ; Anne Torregrossa (55e) ; Denis Trarieux (20e) ; Jean Védrines (65e e. a.) ; Bertrand Vérine (38e) ; Christine Viard née Guilliot (64e) ; Michel Viegnes (1er) ; Renée Virieu (39e e. a.) ; Roger Vrand (15e) ; Francine Weill (69e).

● **GEOGRAPHIE**

Mmes et MM. : Frédéric Alexandre (15e) ; Guy Bandelle (8e) ; Pierre Beckouche (11e) ; Anémone Bérès (9e) ; Laure Bonis (14e) ; Joël Bonnet (18e) ; Chantal Bozonnet-Sibue (22e) ; Paul Busuttil (5e) ; Claudie Campagne-Ibarca-Gaillard (2e) ; Christiane Collobert (30e) ; Pascale Colmou née Trivero (32e) ; Gérard Creusy (13e) ; Alain Croquelois (20e) ; Véronique Cucurou épouse Vanier (29e) ; Olivier Deslondes (3e) ; Eliane Fabre (23e) ; Jean-Pierre Gabriele (4e) ; Georges Gay (10e) ; François Gilbert (27e) ; Jean-Louis Guebourg (21e) ; Dominique Hocquard (19e) ; Marylène Lagauche (32e) ; Françoise Larigaldie (28e) ; Isabelle Lefort (11e) ; Joseph Martinetti (15e) ; André Masini (33e) ; Eliane Michelot née Paquis (15e) ; Jean-Marie Montavon (25e) ; Isabelle Nègre (26e) ; Patrick Pigeon (7e) ; Anne Raimbault (33e) ; Laurence Rostand (31e) ; Laurent Simon (1er) ; Yves Trouboul (6e) ; Philippe Viollier (24e).

● **ECONOMIE ET GESTION : Option A et B**

Mmes et MM. Yves Achille (33e e. a.) ; Marie-France Amare (45e e. a.) ; Mireille Andreucci (11e) ; Georges Apetoh (59e e. a.) ; André Armand (70e) ; Yves Badoche-Jacquet (53e e. a.) ; Jean-Marc Becuwe (47e e. a.) ; Sauveur Berterretche (47e e. a.) ; Dominique Bessire, née Herpe (7e) ; Dominique Bily (62e e. a.) ; Marie-Thérèse Bohn di Scala (61e e. a.) ; Alain Bonnet (37e) ; Sylviane Bouffard (33 e. a.) ; Hervé Bougault (33 e. a.) ; Christian Bousquet-Melou (9e e. a.) ; Paul Brahmi (66e) ; Jacques Caron (61e e. a.) ; Pascal Chevriot (37e e. a.) ; Christine Chirouze (50e e. a.) ; Bruno Claverie (65e) ; Gérard Cliquet (43e e. a.) ; Marc Combes (21e e. a.) ; Thierry Courtiol (1er) ; Sylviane Cubières (28e) ; François De March (53e e. a.) ; Daniel Debarbieux (50e e. a.) ; Annie Defretière (27e) ; Dominique Derrien (53e e. a.) ; M.-Antoinette Dizière (17e e. a.) ; Estelle Dorier (24e e. a.) ; Michel Eckmann (47e e. a.) ; Danielle Evraert (61e e. a.) ; M.-Claude Fedelich (15e) ; François Flohet (29e e. a.) ; Véronique Pierens-Vialar (17e e. a.) ; Daniel Gauthier (24e e. a.) ; Anne-Marie Gavini (31e e. a.) ; Bruno Gilgenkrantz (71e e. a.) ; Pascal Goureaux (4e) ; Bernard Humbert (40e e. a.) ; Gérard Jacob (9e e. a.) ; Marie-France Jouhaud (68e e. a.) ; Anne-Marie Keiser (20e) ; Joël Keiser (71e e. a.) ; Marie-Louise Kerleroux (53e e. a.) ; J.-Marc Lauzanas (12e e. a.) ; Pol Lavefve (2e) ; Marie-France Le Marec (29e e. a.) ; Didier Michel (12e e. a.) ; Nicole Milcent (29e e. a.) ; Pierre Monin (37e e. a.) ; J.-Pierre Monnot (3e) ; Jacques Neyret (61e e. a.) ; J.-Michel Nicolle (17e e. a.) ; Christiane Panis (27e) ; Isabelle Parmentier (5e) ; Françoise Perochon (8e) ; Gérard Pompie (6e) ; Jacques Pruvost (21e e. a.) ; Toussaints Racon (43e e. a.) ; Anne Raffray (53e e. a.) ; Michel Ravailhe (50e e. a.) ; J.-Pierre Raybaud (40e e. a.) ; Sylviane Romand (33e e. a.) ; François Saillard (24e e. a.) ; Béatrice Sauvard (59e e a.) ; Christian Savey (16e) ; Alain Sere (45e e. a.) ; Danis Travaille (53e e. a.) ; Jacqueline Vasseur (12e e. a.) ; Patrice Viaud (29e e. a.) ; Michèle Villermaux (42e e. a.).

AÉRONAUTIQUE

SELON LA COUR DES COMPTES

Le « coût » d'un P.-D.G. dynamique

Que s'est-il passé à la Société française d'équipements pour la navigation aérienne (SFENA) entre 1965 et 1980 pour que la Cour des comptes, dans son dernier rapport, mette en cause les « *pratiques abusives* » et les « *irrégularités* » de la gestion du président-directeur général de cette entreprise publique, à l'époque M. Pierre Dupré ?

La Cour précise que cet ancien ingénieur général de l'air, polytechnicien, P.-D.G. de la SFENA de janvier 1965 à avril 1980, a été déféré à la cour de discipline budgétaire, et le ministère de la défense ajoute, dans sa réponse aux observations de la Cour des comptes, que l'intéressé a été invité par le conseil d'administration de la SFENA, avec l'approbation des représentants de l'Etat, à restituer *le trop-perçu des sommes* litigieuses.

« Pour la période de 1976 à 1980, les émoluments de ce président-directeur général ont été majorés d'environ 500 000 F, soit près de 20 % par rapport aux décisions du conseil d'administration compétent, rapporte la Cour. *Il a en effet perçu des primes et des indemnités de congés légaux auxquels il n'avait pas droit et s'est fait verser, en sa qualité de vice-président chargé des finances de la filiale américaine à 100 % de la SFENA, au siège de laquelle il ne s'est jamais rendu, 27 600 dollars entre 1977 et 1980. Ont également échappé au conseil d'administration des sommes qui ont été versées à l'intéressé en janvier 1978, au titre du dernier trimestre 1977, par une filiale française, la Société des ordoprocesseurs. »*

La Cour fait ensuite une relation précise des avantages en nature dont a profité M. Dupré : une employée de maison payée sur frais d'intérim, une voiture *de société* (avec carte de crédit d'essence) utilisée par sa famille, un voyage touristique aux Etats-Unis (avec son épouse) sans lien avec l'intérêt social de la SFENA. « *Enfin*, ajoute la Cour, *au moment de son départ à la retraite, il a été maintenu dans ses fonctions de président-directeur général d'une filiale de la SFENA, dont les statuts ont été modifiés à cette fin, avec un traitement porté de 4 000 à 15 000 F par mois, treizième mois en sus. Cette société n'a pour tout personnel que la secrétaire du président et dispose de la voiture de l'ancien président de la SFENA rachetée par la filiale à la société mère. A la suite de l'intervention de la Cour, l'intéressé a démissionné de cette présidence.* »

« Dissimulés au conseil d'administration de la société, conclut la Cour, *l'ensemble de ces avantages l'ont été aussi, pour l'essentiel, aux services fiscaux, du moins jusqu'à leur découverte en 1981. »*

Le ministère de la défense observe, pour sa part, que, sous la *présidence* de M. Dupré, le chiffre d'affaires de la société a été multiplié par plus de 15, les effectifs ont doublé et que les exportations ont été multipliées par près de 38, preuve de son dynamisme.

DÉFENSE

L'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux » critique la politique militaire de la France

De notre correspondant

Moscou. — L'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* s'en prend vivement, dans sa dernière livraison, à la politique de défense de la France, qu'il accuse de vouloir développer et perfectionner son arsenal nucléaire. M. Pierre Mauroy est la cible principale des critiques de l'hebdomadaire, qui rappelle ses propos du 23 juin, à l'occasion du lancement du sixième sous-marin nucléaire français *l'Inflexible* (1). *« Les propos du premier ministre*, écrit-il, *n'auraient pas étonné s'ils avaient été tenus par M. Josef Luns, secrétaire général de l'OTAN, ou par le général américain Bernard Rogers, commandant en chef des forces armées de l'OTAN en Europe. Mais ils ont été tenus par un représentant de la France, qui n'est pas membre de l'Organisation militaire du traité. »*

Temps nouveaux reproche à M. Mauroy de vouloir exclure de *la négociation sur les euromissiles* les forces nucléaires françaises. *« On voudrait exclure de l'équilibre stratégique en Europe, mettre entre parenthèses les forces nucléaires et les missiles français, ainsi que les forces américaines de stationnement et de la défense militaire britannique en Occident »*, écrit la revue qui ajoute : *« Toutefois, nous voyons les armes s'accumuler et se perfectionner. Elles sont pointées dans la même direction que les regards des chefs militaires du Pentagone au sein de l'OTAN du Pentagone au sein de l'OTAN. »*

Les déclarations du premier ministre français avaient déjà suscité, le 3 juillet dernier, les critiques du quotidien de l'armée soviétique *l'Etoile rouge*, qui s'était irrité de voir M. Mauroy épouser la thèse du déséquilibre militaire en faveur de l'Union soviétique, défendue par les Etats-Unis. — *(Intérim.)*

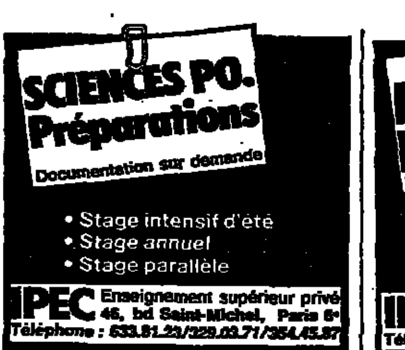
(1) M. Mauroy avait déclaré notamment : *« Tant que les Super-Grands n'auront pas changé la nature de leur armement atomique, tant qu'il existera un déséquilibre classique en Europe, notre force nucléaire ne saurait être négociée. »* (le *Monde* du 24 juin).

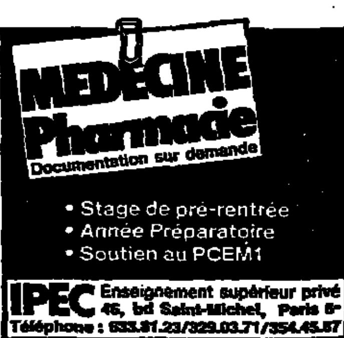
RELIGION

Mgr JOSEPH L. BERNARDIN EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE DE CHICAGO

Mgr Joseph L. Bernardin, évêque de Cincinnati (Ohio), a été nommé par Jean-Paul II archevêque de Chicago, a annoncé, samedi 10 juillet, le Vatican. Mgr Bernardin succède au cardinal John Patrick Cody, décédé au mois d'avril dernier. L'annonce de cette nomination a mis fin aux rumeurs qui faisaient de Mgr Paul C. Marcinkus, responsable de la banque du Vatican dont les pratiques ont été récemment mises en cause en Italie lors du scandale qui a suivi la mort du banquier Roberto Calvi, le possible successeur de Mgr Cody. Mgr Bernardin a été président de la conférence nationale américaine des évêques catholiques. Il a aussi joué un rôle important dans diverses instances du Vatican, notamment pour la réforme du droit canon et la préparation du synode mondial des évêques en 1983.

[Fils d'immigrants italiens, Mgr Bernardin est né à Columbia (Caroline du Sud), le 2 avril 1928. Il a été ordonné en 1952. Evêque depuis 1966, il dirigeait le diocèse de Cincinnati depuis 1972.]





JUSTICE

« Libération » a diffamé l'UNAM

Le journal *Libération* a été condamné, jeudi 8 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour diffamation envers l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) et son président, le docteur Jean Savy, à propos d'un article sur la campagne de l'UNAM contre M. Jacques Attali (*le Monde* daté 4-5 juillet).

Le tribunal a condamné MM. Serge July, directeur de *Libération*, et Eric Conan, auteur de l'article, à 800 francs d'amende chacun, et ensemble à 1 000 francs de dommages-intérêts envers chacune des parties civiles.

Le tribunal « *entend préciser qu'il ne lui appartient pas de rechercher quelle est la pensée profonde de M. Jacques Attali sur l'allongement de la durée de la vie, alors surtout que l'intéressé n'est pas encause. En effet, la seule question qui se pose au tribunal est celle de savoir si les prévenus ont ou non rapporté la preuve parfaite de la vérité des imputations diffamatoires ou, en d'autres termes, s'ils ont pu établir que le tract de l'UNAM comporte des citations mutilées et falsifiées dans l'intention malicieuse de dénaturer la pensée de l'auteur des propos.* »

Or, estime le jugement, « *la comparaison attentive entre le texte des citations et le texte original ne fait apparaître que des différences mineures sans incidence sur le sens et la portée du passage cité* ». Enfin, « *le tribunal ne trouve pas, dans les éléments de cause à effet, les justificatifs suffisants pour faire admettre la bonne foi* ».

● *Attentat en Corse.* — L'inspection académique d'Ajaccio (Corse) a subi d'importants dommages à la suite d'un attentat à l'explosif dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 juillet. Cette dernière explosion porte à sept le nombre d'attentats non revendiqué commis en Corse de vendredi 9 à dimanche 11 juillet. Les précédents ont eu lieu à Bastia (*le Monde* daté 11-12 juillet), à Felicetto, où une maison en construction a été complètement détruite, et à Ajaccio contre les locaux d'une société de surveillance.

« ÇA VA SAIGNER ! »

Lyon. — « Les n... ure spécialisés nous annonc... ue tout est calme sur place. (... n réalité, ce goût du rodéo e... trée dans les mœurs d'une é... comme celui des incendies. (... ne nuit, dans l'Est lyonnais, ... voit les flammes. Dans la ZU... Vénissieux, les flics sont ... ujours aussi bien reçus. Tou... s espoirs son tpermis. » Ce... traits d'un tract distribué no... ment à Vaulx-en-Velin, à ... urbanne, à Bron et à Vén... ux, expliquent largement la ... ndence de l'administration ... es élus face au recul de la ... quance dans l'Est lyonnais ... titulé « Ça va saigner », le t... affiche se conclut anonymem... par ces mots : « Tout ce ... rampe sur la terre est gouver... par les coups. A nous de l... donner. »

Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République par le préfet. Plusieurs maires devraient s'associer à cette démarche.

Samedi matin 10 juillet, la première réunion à la mairie de Villeurbanne du comité départemental de prévention de la délinquance a permis de constater l'inquiétude des élus face aux « provocations ». On pouvait déjà avoir de sérieuses présomptions à la suite de l'incendie récent de huit véhicules à Villeurbanne (« le Monde » du 29 juin).

Le préfet de police du Rhône, M. Bernard Grasset, a rappelé que le premier bilan de ce début de l'été doit être nuancé. Les « rodéos » (vols suivis d'incendie volontaire des véhicules) ont certes disparu, mais la délinquance sur la voie publique a tendance à se porter sur deux arrondissements (le deuxième et le troisième) de Lyon, « là où il y a quelque chose à voler ». De plus, les incendies volontaires de véhicules ne régressent pas. Le préfet de région a enfin annoncé la création à son initiative ou à celle du procureur de la République « d'un groupe restreint d'intervention » capable de se mobiliser dans les vingt-quatre heures au plus pour « faire face à l'événement ». — (Corresp. rég.)

FAITS ET JUGEMENTS

Le saccage d'une gendarmerie

Une cinquantaine de jeunes gens âgés de dix-huit à trente ans ont saccagé, aux premières heures du dimanche 11 juillet, la gendarmerie de La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord), y commettant de nombreux dégâts matériels. Une patrouille de gendarmes étant intervenue, vers 2 heures 30, dans un *fest-noz* (fête de nuit traditionnelle), pour demander aux organisateurs de mettre un terme aux réjouissances, qui auraient dû cesser à 2 heures. Mécontents de ce rappel à l'ordre, des responsables de la fête auraient alors fait courir le bruit que l'un de leurs camarades avait été interpellé et conduit à la gendarmerie.

Décidant alors une opération de représailles, les jeunes gens se rendirent à la gendarmerie, en escaladèrent la clôture et, trois quarts d'heure durant, soumirent le bâtiment à un tir nourri de cailloux et de pavés, brisant toutes les vitres et endommageant la toiture. Lorsque les renforts mandés parvinrent sur les lieux, les assaillants avaient pris la fuite.

Durant la journée de dimanche, huit personnes au total ont été interpellées, qui devaient être présentées ce lundi au procureur de la République de Guingamp. Leur identité n'a pas été révélée.

● *Explosion dans une poudrerie.* — Une violente explosion, qui n'a cependant fait aucune victime, a gravement endommagé, samedi 10 juillet vers 23 heures, la poudrerie de Sorgues (Vaucluse), qui fait partie de la Société nationale des poudres et explosifs (S.N.P.E.). Un entrepôt contenant deux tonnes d'explosifs a été entièrement soufflé et deux entrepôts voisins ont subi d'importants dégâts. Dans un rayon de plusieurs centaines de mètres des vitres ont volé en éclats et la déflagration a été ressentie à plusieurs kilomètres à la ronde. Après l'explosion, dont on ignore encore les causes, deux cents à trois cents ouvriers sont venus manifester « contre l'insécurité » devant les grilles de la poudrerie.

PUBLICITÉ : MODE D'EMPLOI

« Suicide, mode d'emploi », ouvrage rédigé par Claude Guillon et Yves Le Bonniec, connaît un grand succès puisqu'il figure parmi les dix essais les plus vendus en France. Cela ne paraît cependant pas satisfaire son éditeur, M. Alain Moreau, qui, ne perdant pas une occasion de se faire de la publicité, accuse R.T.L., Europe 1 et les magazines « l'Express » et « le Point » de faire une censure économique en refusant de passer de la publicité sur son livre. S'il est exact que, dans ces organes de presse, on n'a pas montré un enthousiasme délirant — et c'est le moins que l'on puisse dire — pour assurer la promotion d'un ouvrage qui donne des recettes pour se suicider en douceur (« le Monde » daté 16-17 mai), on s'étonne du battage fait par M. Moreau.

Au « Point », on s'apprêtait en effet à refuser une publicité sur le livre, mais les services responsables ont été battus au poteau par l'éditeur qui, devinant peut-être leur intention, a expédié son communiqué de protestation avant que le refus soit notifié. A « l'Express », on se demande — en se référant à la façon dont la demande a été formulée — si M. Moreau souhaitait réellement que cette publicité passe... Le mot censure est, en effet, un mot magique pour certains lecteurs. — CH. CH.

● *Les suites de l'explosion de Toulon.* — Une femme d'origine algérienne, Mme Mariama Alfezouari, blessée grièvement lors de l'explosion dans un immeuble de la basse ville de Toulon (Var) (*le Monde* du 6 juillet), a succombé samedi 10 juillet à ses blessures, portant à cinq le nombre des personnes tuées dans cet accident.

LISEZ LE
Le Monde DE L'ÉDUCATION

● *La SEITA condamnée.* — Pour publicité mensongère, la treizième chambre de la cour de Paris a condamné en appel, jeudi 8 juillet, M. Jean Carrière, ancien directeur général de la Société nationale d'exploitation des tabacs et allumettes (SEITA) à verser 20 000 francs de dommages-intérêts à l'Union féminine civique et sociale (association de consommateurs). La cour a estimé que la publicité réalisée par la SEITA pour ses cigarettes International News impose « *l'idée qu'il ne s'agit pas d'un produit français* », les paquets de cigarettes étant revêtus de nombreuses mentions en anglais. En première instance, le 26 octobre 1981, M. Carrière avait été relaxé (*le Monde* du 29 octobre 1981). Cette affaire a fait l'objet de plusieurs procès. Pour emploi abusif de la langue anglaise, la SEITA avait déjà été condamnée par la même chambre de la cour le 17 février (*le Monde* du 24 février).

● *Peines réduites pour deux passeurs de capitaux.* — Les condamnations de deux passeurs de capitaux ont été modifiées en appel, jeudi 8 juillet, par la neuvième chambre de la cour de Paris. M. Jacques Discepolo, soixante ans, qui avait été condamné le 19 avril par la onzième chambre correctionnelle de Paris à trente mois d'emprisonnement, est condamné à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. M. Lucio Fumi, quarante et un ans, condamné en première instance à dix-huit mois d'emprisonnement, a désormais une peine de vingt-quatre mois dont quatorze avec sursis. Tous deux avaient été condamnés après la découverte le 27 novembre 1981 à Paris par des inspecteurs des douanes d'un sac de voyage contenant 1 200 000 francs destiné à passer frauduleusement en Suisse (*le Monde* des 25 mars et 21 avril). La troisième prévenue, Mme Françoise Tisseron-Boulanger, quarante-deux ans, n'avait pas fait appel de sa condamnation à un an d'emprisonnement dont neuf mois avec sursis.

● *Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 33, rue Marbeuf à Paris (8e)* n'a pas obtenu, mercredi 7 juillet, l'expulsion du journal de langue arabe *Al-Watan Al-Arabi*. La septième chambre de la cour de Paris a confirmé en appel l'ordonnance de référé qui avait débouté les plaignants le 3 mai (*le Monde* du 5 mai). Ces derniers trouvaient inquiétant le voisinage de ce journal qui avait été la cible de l'attentat du 22 avril. Pour la cour d'appel, il n'est pas établi avec certitude que l'explosion de la voiture piégée visait *Al Watan Al-Arabi*. M. Walid Abou Zahr, ressortissant libanais, propriétaire du journal, a cependant indiqué qu'il avait l'intention de déménager dès qu'il aurait trouvé de nouveaux locaux.

● *Un gardien de la paix grièvement blessé à la suite d'une méprise.* — Un policier des brigades urbaines de Nanterre (Hauts-de-Seine), Gilles Vaillant, trente ans, a été grièvement blessé à l'abdomen et à la colonne vertébrale, le samedi 10 juillet vers 4 h 30, par le locataire d'un pavillon, M. François Bourdin, trente-cinq ans, pilote de ligne. M. Bourdin avait alerté la police par téléphone après avoir entendu — ou cru entendre — des malfaiteurs en train d'opérer dans la maison voisine de la sienne. Aussitôt, une patrouille de quatre gardiens de la paix en uniforme se rendait sur les lieux.

Voyant une silhouette s'approcher de sa propre villa, M. Bourdin se saisit d'une carabine de chasse au gros gibier de calibre 30/30 et tira à cinq reprises sur le policier. L'état du blessé était jugé « très critique » ce lundi, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, où il a été opéré dès son admission dans la matinée du 10 juillet.

En Espagne
UN LION CHEZ LES TAUREAUX

Un lion échappé d'un cirque a semé la panique dans les rues de Pampelune, en Espagne, où la traditionnelle feria bat son plein. Le lion, accablé par la chaleur, avait décidé de faire un tour dans les rues de la ville encombrées par les fanatiques de la corrida et du célèbre « encierro » (le lâcher des taureaux dans les ruelles jusqu'aux arènes).

Le lion a été capturé après une battue de plus d'une heure. Il n'a pas fait de victimes. En revanche, deux participants de la feria ont été blessés par des taureaux. Plus de 1 500 jeunes gens ont participé cette année à la célèbre course.



LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Aux extrémités

La douzième Coupe du monde de football, qui s'est achevée dimanche 11 juillet à Madrid, comporte, entre autres — lire page 1 et ci-dessous le bilan qu'en dresse Pierre Georges, — une moralité technique évidente, presque une lapalissade de la balle ronde : il ne suffit pas, *dans une équipe, d'avoir le meilleur « milieu de terrain » du monde pour l'emporter.*

Même si le football moderne exige, en effet, un entre-jeu de plus en plus solide et racé, le Mundial a une nouvelle fois prouvé qu'il ne pouvait être question d'accéder au sommet sans un gardien de but d'envergure et sans un buteur patenté.

L'exemple des équipes du Brésil et de France est flagrant : dans l'un et l'autre cas, un « milieu de terrain » exceptionnel, mais un *gardien de but faible*, à ce niveau de compétition (Walder Perez, Jean-Luc Ettori), et un avant-centre brouillon, inefficace (Serge... Bernard Lacombe).

A l'inverse, la démonstration est tout aussi éclatante : quelles que soient les restrictions — notamment morales — que l'on a pu mettre, à voir l'Italie et la R.F.A. disputer la finale, force est de constater que, si les deux équipes possèdent un « milieu de terrain » rugueux mais moyen, elles sont, en revanche, remarquablement armés à leurs extrémités : un « dernier rempart » difficile à vaincre (Dino Zoff et ses 104 sélections, Harald Schumacher, sa violence mais aussi sa sûreté), et un buteur de métier : Paolo Rossi, meilleur marqueur de ce Mundial avec six buts, et Karl-Heinz Rummenigge (cinq buts) ou Horst Hrubesch.

Ce n'est donc pas un hasard si les deux équipes ont combattu pour la victoire finale. Après tout, toute la simplicité de ce jeu qu'est le football réside dans cet axiome : marquer le plus de buts possible et s'efforcer de n'en concéder aucun. Même s'il faut nécessairement passer par le rond central.

MICHEL CASTAING.

L'Italie n'égale le Brésil qu'au nombre des victoires

De notre envoyé spécial

Madrid. — Elle avait déjà le front un peu bas du taureau à l'instant de la mise à mort, cette équipe allemande au moment de pénétrer dans l'arène de Santiago-Bernabeu pour son dernier combat. Pour la première fois *depuis le début de la compétition*, les Allemands de l'Ouest avaient en effet perdu cette arrogance, ce complexe de supériorité qu'ils affichaient régulièrement devant ces rivaux européens qui ne les avaient pas battus, il est vrai, depuis la dernière Coupe du monde.

S'ils avaient le front bas et les jambes bien lourdes, c'est qu'ils avaient été travaillés plus que de raison, trois jours plus tôt à Séville, en demi-finale, par des Français d'abord agiles *comme des poseurs de banderilles*, puis impitoyables comme des picadors durant la première partie de la prolongation. Pour obtenir le sursis, presque une grâce, ils avaient dû profiter de la naïveté française et faire appel à toute leur bravoure et à leur expérience, en un mot à leur « caste », ce mélange d'instinct et de tradition, confortés par leurs quatre millions trois cent mille licenciés et l'hégémonie continentale des clubs de la Bundesliga.

Pour assister à cette résurrection du *calcio*, souverain dans les années 60 et mis à mal depuis par les Anglo-Saxon, les Italiens étaient du reste venus de la péninsule par dizaines de milliers à la suite de M. Sandro Pertini, le président de la République, qui assistait à la finale au xcôtés du roi Juan Carlos et du chancelier allemand, M. Helmut Schmidt. En cas de victoire, Dino Zoff et ses coéquipiers rejoignaient, en effet, au panthéon du football italien leurs compatriotes déjà vainqueurs de la Coupe du monde en 1934 et 1938 et égalaient les maîtres brésiliens avec trois succès.

La mauvaise manière

Si les Italiens, mis en confiance par leur maîtrise manifestée devant les Argentins, les Brésiliens, voire les Polonais en demi-finale, tenaient à rencontrer les Allemands en finale, c'est qu'ils avaient aussi une revanche à prendre depuis le championnat *d'Europe 1980 organisé dans la* péninsule transalpine. Ecartés de la finale par la Belgique, sans avoir perdu, ils avaient dû laisser la victoire à une équipe allemande très rajeunie, avec une moyenne d'âge de vingt-cinq ans, venue avec la seule ambition de se roder pour la Coupe du monde 1982.

Ce fringant taureau allemand découvert en Italie a pourtant perdu beaucoup de sa clairvoyance au pays des corridas, où trois de ses principaux inspirateurs étaient absents ou diminués : Bernd Schuster, la révélation du championnat d'Europe, a renoncé à la sélection pour incompatibilité d'humeur avec Paul Breitner ; Hansi Muller était mal rétabli d'une opération au genou et Karl-Heinz Rummenigge souffrait, depuis le match contre le Chili, au premier tour, d'une élongation à une cuisse.

Face à cette équipe à bout de forces et à court d'idées, l'Italie n'avait jamais disposé d'autant d'atouts : l'expérience, avec pas moins de huit joueurs qui formaient déjà l'ossature de l'équipe lors de la précédente Coupe du monde et un groupe enfin soudé par les incidents qui l'avaient opposé à la presse italienne (*le Monde* du 10 juillet). Privés, eux aussi, pour la finale, de l'inspiration de leur maître à jouer Giancarlo Antognoni, blessé par un crampon polonais, les Italiens avaient choisi de laisser venir leurs adversaires encore plus que de coutume, en espérant ensuite leur porter l'estocade à la manière de Paolo Rossi, fin et classique comme un Ordonez, ou à celle de Francesco Graziani, brave et tenace comme un Cordobes.

Pour contenir les charges désordonnées des Allemands, les Italiens pouvaient compter sur le métier et la rouerie de leurs défenseurs : Claudio Gentile, chargé de veiller sur Pierre Littbarski, comme il l'avait déjà fait pour Diego Maradona ou Zico ; Fulvio Collovati sur Klaus Fischer, le second attaquant de pointe, ou Antonio Cabrini opposé à Rummenigge, qui avait tenu à jouer cette finale *« même sur une jambe »*.

Diminués, les Allemands n'avaient pourtant pas renoncé à évoluer au maximum de leurs possibilités physiques et psychiques. Après les Français, les Italiens allaient faire les frais de cette rage de vaincre. Graziani, touché à la clavicule dans un choc, devait être remplacé dès la septième minute. Une deuxième charge de Hans-Peter Briegel sur Bruno Conti dans la surface de réparation faillit même provoquer la première estocade. Mais Cabrini, l'exécuteur désigné, tirait le penalty à côté (24e minute).

Avec leurs deux attaquants de pointe aux cornes emboulées par Gentile et Collovati, les Allemands, même en chargeant sans cesse, ne pouvaient guère espérer toucher des Italiens, les maintenant à bonne distance des buts de Zoff. Venu pour assister à une mise à mort avec son lot d'émotions fortes et de coups de théâtre, le public sifflait copieusement ce spectacle indigne d'une finale de Coupe du monde.

La fatigue des Allemands, de plus en plus sensible, incitait heureusement les Italiens à prendre enfin quelques initiatives. A la 56e minute, Rossi, le meilleur buteur de l'épreuve avec six buts, leur portait de la tête le premier coup fatal. Réduit à des sursauts rageurs, le taureau d'outre-Rhin perdait encore en lucidité. Treize minutes plus tard Tardelli complétait le travail de son coéquipier, mettant les Allemands à genoux. Rummenigge quittait même le terrain avant l'estocade finale par Altobelli (81e minute).

Devant un public transalpin prêt à leur accorder les deux oreilles et la queue à la vue de ce colosse à terre, les Italiens pouvaient concéder à Breitner, le seul Allemand sur le terrain déjà vainqueur de la Coupe du monde en 1974, le soin de ramener le score à 3 à 1 à sept minutes du coup de sifflet final. Les Italiens avaient bien gagné leur troisième Coupe du monde, même si on peut regretter qu'une autre idée du football, défendue par le Brésil ou par la France, n'ait pas pu s'exprimer en finale.

GÉRARD ALBOUY.

LE PALMARÈS DES FINALES

1930 à Montevideo : Uruguay bat Argentine, 4-2.

1934 à Rome : Italie bat Tchécoslovaquie, 2-1, après prolongations.

1938 à Paris : Italie bat Hongrie, 4-2.

1950 à Rio-de-Janeiro : Uruguay bat Brésil, 2-1.

1954 à Berne : R.F.A. bat Hongrie, 3-2.

1958 à Stockholm : Brésil bat Suède, 5-2.

1962 à Santiago-du-Chili : Brésil bat Tchécoslovaquie, 3-1.

1966 à Londres : Angleterre bat R.F.A., 4-2, après prolongations.

1970 à Mexico : Brésil bat Italie, 4-1.

1974 à Munich : R.F.A. bat Pays-Bas, 2-1.

1978 à Buenos-Aires : Argentine bat Pays-Bas, 3-1, après prolongations.

1982 à Madrid : Italie bat R.F.A., 3-1.

Rome en liesse

De notre correspondant

Rome. — « Nous sommes les champions du monde ! » *Hurlée sur tous les rythmes, la formule a été le mot d'ordre de toute une nuit dans une Italie en liesse, du plus petit village du Sud aux métropoles du Nord, pour fêter la victoire des «* Azzurri *» à Madrid. Drapeaux, concert d'avertisseurs, de sifflets, de tambourinades sur les carrosseries, camions surchargés de «* tifosi *» et prise d'assaut des fontaines romaines, dans un «* remake *» populiste du fameux bain d'Anita Ekberg dans* la Dolce Vita *: les Romains ont fêté leur triomphe jusqu'aux petites heures de ce lundi matin.*

Les mêmes manifestations de joie se sont produites dans les villes du Nord, à Turin en particulier, dont la population avait été « chauffée *» dans l'après-midi par un concert des Rolling Stones. A Naples, bals, orchestres dans les rues et feux d'artifice. A Tropea, en Calabre, danses sur la plage d'une foule à demi nue à laquelle se mêlaient beaucoup d'Allemands en vacances...*

Partout, le tricolore était à l'honneur : sur les passages pour piétons dont les raies blanches avaient été assorties de rouge et de vert, aux fenêtres et sur les têtes. Même les glaces étaient patriotiques : pistache, vanille et fraise étaient les parfums de rigueur.

Une joie qui n'a pas été sans donner du travail supplémentaire aux hôpitaux : l'explosion de joie s'est soldée en effet par des carambolages, des ecchymoses et des plaies — notamment aux pieds, car les fontaines sont pleines de bouteilles cassées. Mais une joie réelle, belle et importante comme une joie d'enfance. En témoigne cette grande inscription sur une banderole barrant la Viale Trastevere : « Merci Italie qui nous as fait cadeau d'un rêve. »

Ph. P.

La France : 3e en 1958, 4e en 1982 mais un même talent

L'équipe de France 1982 n'a pas totalement égalé, dans les faits, celle de 1958, puisqu'elle a été battue (2-3), samedi soir 10 juillet à Alicante, par la Pologne, qui finit donc, comme en 1974, troisième du Mundial. En 1958, la formation emmenée par Raymond Kopa avait conquis cette troisième place en dominant la R.F.A. par 6 buts à 3. Mais elle alignait alors ses meilleurs joueurs (à deux exceptions près), alors que, en raison de nombreuses blessures, autant physiques et morales, Michel Hidalgo avait fait rentrer, samedi, sept « remplaçants ».

L'équipe de France avait pourtant bien commencé sa rencontre contre la Pologne en ouvrant la marque par René Girard (14e minute). Mais, à l'image de son gardien de but Jean Castaneda — qui a justifié *a contrario* le choix de Jean-Luc Ettori au long de ce Mundial, — elle s'effondrait en fin de première mi-temps en concédant deux buts marqués par Szarmach (42e) et Majewski (46e).

A la reprise du jeu, elle encaissait un troisième but (47e) réussi par Kupcewicz, sur un coup franc direct, Jean Castaneda commettant une grossière erreur de placement. L'équipe de France réduisait bien le score par Alain Couriol (75e), mais le cœur n'y était plus.

La formation de Michel Hidalgo termine donc, au palmarès, quatrième de la douzième Coupe du monde de football, mais on peut considérer qu'en atteignant les demi-finales et en livrant ce superbe match contre la R.F.A., elle a rejoint sa devancière de 1958, autant par sa valeur technique que par l'esprit de son jeu.

Lendemains de fête

(Suite de la première page.)

C'est ainsi et ce n'est pas nouveau.

Le sport-spectacle est une grande fête, mais aussi un grand luxe, une affaire désastreuse économiquement. A cela, en Espagne comme ailleurs, on va répondre, on répond déjà par l'argument classique : l'épreuve passe, les infrastructures restent. A chacun de juger si cette justification, par un bonus technologique, des dépenses somptuaires tient. A chacun de répondre : de quoi un pays a-t-il le plus besoin, de jeux ou de travail, de stades suréquipés ou d'usines, d'enthousiasme passager ou de confiance dans le lendemain ? Là encore, le débat *n'est pas* nouveau et il reste totalement obscurci par des considérations démagogiques.

S'agit-il du bilan touristique, de cette opération-sourire engagée par l'Espagne, toutes fenêtres ouvertes sur le monde entier ? Là, plus encore, l'inventaire n'est pas facile car les retombées éventuelles supposent le *long terme. Il semble* cependant que ce pays, disposant d'atouts considérables — son climat ses plages, ses villes, pour certaines superbes, une infrastructure hôtelière d'excellente qualité, — ait manqué, par appétit ou nécessité de gains immédiats, l'essentiel de ses objectifs. L'incompétence, pour ne pas dire l'incurie rapace, du principal instrument de cette politique, Mundiespana, aura probablement eu un effet boomerang. A croire que, au nom du football, les gens peuvent perdre la tête et le sens des prix ; à imaginer qu'il est possible d'offrir un minimum de services pour un bénéfice maximum, l'Espagne est allée contre ses intérêts. On ne matraque pas impunément les « gogos » de supporters.

S'agit-il du bilan policier, de l'ordre maintenu contre toutes les craintes ? Il a été positif, massivement positif, à l'image de cette massive présence policière qui, il faut le rappeler, n'est pas un privilège douteux de l'Espagne. Toutes les grandes compétitions se déroulent aujourd'hui sous haute surveillance et dans un ordre policé. Simplement il y a la manière, et celle utilisée par la police espagnole, brutale, autoritaire et toute-puissante, ne fut pas la bonne.

Là, on a matraqué impunément et souvent sans la moindre raison des dizaines de spectateurs. On a arrêté sans motif réel, on a fait régner l'ordre du désordre policier. Cela n'aura rien fait pour améliorer l'image d'une démocratie ô combien fragile, même s'il devait rester *pour* le pouvoir espagnol la satisfaction de n'avoir eu à enregistrer ni incident majeur ni aucun de ces attentats redoutés, principalement basques.

S'agit-il enfin du bilan sportif ? Il faudrait bien de la vanité ou de l'imprudence pour tirer de cette épreuve des conclusions fermes et définitives. Un exemple suffira à illustrer cette extraordinaire relativité et cette fragilité des performances. Une tête d'Amoros sauvant son équipe à la dernière minute du match contre la Tchécoslovaquie a ouvert à la France le chemin des demi-finales. *Un tir d'Amoros sur la barre allemande à la dernière minute de ces demi-finales* l'a détournée de la route de la finale. Alors, si cela tient à si peu de chose, le paradis ou l'enfer, une tête réussie, un tir manqué, comment, sans risques, analyser ?

Pour autant, au-delà de ces péripéties qui font le jeu et son intérêt *mêmes, plusieurs idées forces ont* guidé ce Mundial. La violence, par exemple. On redoutait une Coupe du monde trop dure, pleine de mauvais coups. L'épreuve, au contraire, fut, dans la plupart des rencontres, jouée dans un très bon esprit. Même si cette règle eut ses exceptions, et la France, contre l'Allemagne fédérale, en sut quelque chose. Pas trop de mauvais coups, mais trop de coups bas. Avec cet arbitrage qui, lui, fit souvent violence au football, à l'esprit et à la règle du jeu. Trop d'arbitres *ont trahi leur* charge et leurs responsabilités pour que cela soit mis sur le seul compte d'une faillibilité contingente ou de l'imperfection *naturelle* des gestes. Il y a autre chose, et même quelque chose de pourri dans ce monde *international* du *football* : l'enjeu l'argent, les pressions.

L'avancée du football français

Autre caractéristique de ce tournoi : *le fait qu'aucune équipe n'ait* vraiment émergé, pas même ce fameux Brésil annoncé d'une autre dimension, comme le football d'une autre planète. A cela plusieurs raisons sans doute : d'abord, la longueur de l'épreuve, un mois, qui provoqua de sensibles mutations. Ce n'est pas un hasard si les quatre équipes demi-finalistes furent parmi celles qui avaient débuté péniblement. Et si d'autres, Belgique, Brésil, U.R.S.S. et Angleterre, après un départ en fanfare, ne tinrent pas la *distance. Autre explication, d'ailleurs* concomitante, la chaleur écrasante d'un bout à l'autre. Elle peut expliquer ce nivellement et l'émergence de plusieurs sélections, l'Algérie mais aussi le Cameroun, le Koweït, le Honduras servis par ce facteur. On a sans doute dit un peu vite qu'il n'y avait plus de petites équipes dans ce Mundial. Peut-être n'y en avait-il tout simplement pas de grandes, parce que le football n'est pas fait pour être joué un mois par 30, voire 40 degrés à l'ombre.

Reste, enfin, ce triomphe du football européen sur le football sud-américain et l'avancée du football *français. Sur le premier point*, la victoire, en effet, a été totale. Quatre équipes européennes dans le dernier carré. Encore faut-il souligner que les deux plus grandes équipes sud-américaines, l'Argentine et le Brésil, furent condamnées à s'entre-dévorer au deuxième tour et que leur élimination fut le fait de la plus habile des équipes de « *contre* », l'Italie.

L'avancée du football français, meilleure attaque de cette Coupe du monde. Quel dommage que ce passage à côté d'une chance unique, d'une occasion inespérée ! La France, qui aura laissé en Espagne autant d'envies que de regrets, aurait pu être championne du monde. Cela n'est pas seulement une conviction, mais presque une certitude tant cette équipe est apparue, en fin de tournoi, comme la plus fraîche, la plus incisive, la mieux pourvue en talents. On ne parle pas là d'une dernière rencontre Pologne-France (3-2) jouée, ressort cassé, avec six remplaçants et un gardien qui fit réellement l'anti-match, mais des autres, des précé*dents, de ce France-Allemagne fédé*rale, modèle de joli suicide, c'est vrai, mais aussi récital de football et déni de justice.

L'équipe de France pouvait et ne sut pas saisir ce bonheur. L'Allemagne fédérale ne pouvait plus guère et sut quand même forcer la porte de la finale. On dira que c'est là toute la différence entre ces 10 sous qui manquent pour faire 1 F et ces 10 pfennigs qui complètent le mark. C'est peut-être bien mais, à tout prendre, entre le comportement en permanence arrogant, méprisant et, à l'occasion, contre l'Autriche, scandaleux de l'équipe d'Allemagne et l'appétit de bon jeu, le souci offensif, le sens du spectacle de l'équipe de France, le choix sera vite fait.

Après tout, chacun est libre de rêver, même sur un rêve brisé, cela aurait été tellement bien, une finale Brésil-France !

PIERRE GEORGES.

Athlétisme

Une semaine après leur défaite contre l'équipe d'U.R.S.S., les athlètes américains se sont inclinés vendredi 9 et samedi 10 juillet, à Karl-Marx-Stadt face aux Allemands de l'Est (207,5 à 172,5 points). C'était le premier match entre les deux équipes.

***

Gérard Lelièvre a gagné, dimanche 11 juillet, à Châlons-sur-Marne, son neuvième titre de champion de France des 50 km sur route à la marche en 4 h 13 min. 15 sec.

Tous les résultats du Mundial 1982

PREMIER TOUR

(Les équipes qualifiées pour la deuxième phase sont en caractères gras.)

GROUPE I

Italie et Pologne, 0-0 ; Pérou et Cameroun, 0-0 ; Italie et Pérou, 1-1 ; Pologne et Cameroun, 0-0 ; Pologne bat Pérou, 5-1 ; Italie et Cameroun, 1-1.

Classement : 1. Pologne, 4 pts ; 2. Italie, 3 pts ; 3. Cameroun, 3 pts ; 4. Pérou, 2 pts. Le Cameroun a été éliminé à la différence de buts.

GROUPE II

Algérie bat R.F.A., 2-1 ; Autriche bat Chili, 1-0 ; R.F.A. bat Chili, 4-1 ; Autriche bat Algérie, 2-0 ; Algérie bat Chili, 3-2 ; R.F.A. bat Autriche, 1-0.

Classement : 1. R.F.A., 4 pts ; 2. Autriche, 4 pts ; 3. Algérie, 4 pts ; 4. Chili, 0 pt. A la différence de buts, la R.F.A. s'est classée en tête et l'Algérie a été éliminée.

GROUPE III

Belgique bat Argentine, 1-0 ; Hongrie bat Salvador, 10-1 ; Argentine bat Hongrie, 4-1 ; Belgique bat Salvador, 1-0 ; Belgique et Hongrie, 1-1 ; Argentine bat Salvador, 2-0.

Classement : 1. Belgique, 5 pts ; 2. Argentine, 4 pts ; 3. Hongrie, 3 pts ; 4. Salvador, 0 pt.

GROUPE IV

Angleterre bat France, 3-1 ; Koweït et Tchécoslovaquie, 1-1 ; Angleterre bat Tchécoslovaquie, 2-0 ; France bat Koweït 4-1 ; France et Tchécoslovaquie, 1-1 ; Angleterre bat Koweït, 1-0.

Classement : 1. Angleterre, 6 pts ; 2. France, 3 pts ; 3. Tchécoslovaquie, 2 pts ; 4. Koweït, 1 pt.

GROUPE V

Espagne et Honduras, 1-1 ; Yougoslavie et Irlande du Nord, 0-0 ; spagne bat Yougoslavie 2-1 ; Irlande du Nord et Honduras, 1-1 ; Yougo-Espagne bat Yougoslavie, 2-1 ; Irlande du Nord bat Espagne, 1-0.

Classement : 1. Irlande du Nord, 4 pts ; 2. Espagne, 3 pts ; 3. Yougoslavie, 3 pts ; 4. Honduras, 2 pts. La Yougoslavie a été éliminée à la différence de buts.

GROUPE VI

Brésil bat U.R.S.S., 2-1 ; Ecosse bat Nouvelle-Zélande, 5-2 ; Brésil bat Ecosse, 4-1 ; U.R.S.S. bat Nouvelle-Zélande, 3-0 ; U.R.S.S. et Ecosse, 2-2 ; Brésil bat Nouvelle-Zélande, 4-0.

Classement : 1. Brésil, 6 pts ; 2. U.R.S.S., 3 pts ; 3. Ecosse, 3 pts ; 4. Nouvelle-Zélande, 0 pt. L'Ecosse a été éliminée à la différence de buts.

DEUXIÈME TOUR

(Les équipes qualifiées pour les demi-finales sont en caractères gras.)

GROUPE A

Pologne bat Belgique, 3-0 ; U.R.S.S. bat Belgique, 1-0 ; Pologne-U.R.S.S., 0-0.

Classement : 1. Pologne, 3 pts ; 2. U.R.S.S., 3 pts ; 3. Belgique, 0 pt. La Pologne s'est qualifiée à la différence de buts.

GROUPE B

R.F.A.-Angleterre, 0-0 ; R.F.A. bat Espagne, 2-1 ; Espagne-Angleterre, 0-0.

Classement : 1. R.F.A., 3 pts ; 2. Angleterre, 2 pts ; 3. Espagne, 1 pt.

GROUPE C

Italie bat Argentine, 2-1 ; Brésil bat Argentine, 3-1 ; Italie bat Brésil, 3-2.

Classement : 1. Italie, 4 pts ; 2. Brésil, 2 pts ; 3. Argentine, 0 pt.

GROUPE D

France bat Autriche 1-0 ; Irlande du Nord et Autriche, 2-2 ; France bat Irlande du Nord, 4-1.

Classement : 1. France, 4 pts ; 2. Autriche, 1 pt ; 3. Irlande du Nord, 1 pt.

DEMI-FINALES

A Barcelone : Italie bat Pologne, 2-0.

A Séville : R.F.A. et France, 3-3 après prolongations. La R.F.A. se qualifie grâce à l'épreuve des tirs au but.

MATCH POUR LA TROISIEME PLACE

A Alicante : Pologne bat France, 3-2.

FINALE

A Madrid : Italie bat R.F.A., 3-1.

TENNIS

LA FRANCE QUALIFIÉE POUR LES DEMI-FINALES DE LA COUPE DAVIS

Noah se surpasse

Les demi-finales de la Coupe Davis opposeront fin septembre d'une part les Etats-Unis et l'Australie, vainqueurs respectifs de la Suède (3-2) et du Chili (4-1) et d'autre part la France et la Nouvelle-Zélande. Les joueurs des Antipodes ont battu les Italiens 4-1, tandis qu'à Paris les Français l'emportaient 3-2 sur la formation de Jan Kodes grâce au succès de la paire Noah-Leconte *sur* Smid-Slozil samedi, puis de Noah sur Lendl dimanche devant quelque dix-huit mille spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs encouragements au joueur de Jean-Paul Loth.

La Coupe Davis a cessé d'être un tournoi moyenâgeux en 1971 ; cette année-là, la Fédération internationale de tennis (FIT) abolit le *challenge-round*, qui qualifiait directement le champion en titre pour la finale. Dix ans après, la Coupe Davis, fondée en 1900 par un étudiant de Harvard, franchit une nouvelle étape : elle fut dotée par un commanditaire japonais de 1 million de dollars et elle abandonna la formule des zones de qualification pour un tableau de douze équipes têtes de séries rencontrant quatre équipes qualifiées par zone continentale. Cela relança l'intérêt du public et des joueurs pour le tournoi.

Une nouvelle innovation a été apportée en 1982 : le choix d'un juge-arbitre et de deux juges neutres, c'est-à-dire, contrairement à la tradition, n'appartenant pas au pays hôte. Ainsi, trois Américains ont officié pour les quarts de finale opposant du 9 au 11 juillet au stade Roland-Garros l'équipe de France à la Tchécoslovaquie.

Tout avait donc été fait pour que la rencontre se déroulât dans les meilleures conditions de régularité. Il n'en fut rien. Les deux capitaines d'équipe, Jean-Paul Loth pour la France, et Jan Kodes pour la Tchécoslovaquie, échangèrent des mots aigres et en vinrent presque aux mains. Le public qui remplissait le central dimanche encouragea avec un bel entrain les Français mais attisa les braises de la rogne tchèque.

Tout avait commencé le premier jour par des annonces de fautes de pieds, assez surprenantes à Roland-Garros, distribuées à parts égales entre Noah et Smid. Mais Kodes protesta tant et si bien que plusieurs juges de ligne furent renvoyés aux vestiaires. Le lendemain, même scénario au cours du double. Smid et Slozil ont facilement gagné la première manche, Noah et Leconte, celui-ci, particulièrement, étant très fébrile. Toutefois, les Tchécoslovaques perdront les trois manches suivantes face à des garçons qu'ils croyaient à leur portée pour les avoir déjà battus à Madrid, mais qui jouèrent fort bien tous les points importants. *« Nous aurions dû gagner en trois sets*, affirmèrent Smid et Slozil, *si on ne nous avait pas infligé une double faute de pieds qui nous a déconcentrés au deuxième jeu du deuxième set »*. Et Kodes d'incriminer le juge-arbitre en brandissant le règlement.

Effectivement, cette double faute de pieds — extrêmement rare, il faut le reconnaître — fit perdre aux Tchécoslovaques leur service, mais ils refirent leur handicap au cinquième jeu, puis s'inclinèrent à la régulière au huitième jeu sur des retours de service époustouflants des deux Français. Quant au juge-arbitre, il montra assez son impartialité en annulant au troisième set une décision favorable aux Français sur le service de Smid.

Autant de mauvaise foi de la part des Tchécoslovaques fit d'ailleurs sortir de ses gonds François Jauffret, qui avait dû se plier à l'unique contrôle antidopage de l'histoire du tennis après une victoire sur... Kodes en 1974 : *« Jan est tellement habitué à tricher dans son pays qu'il ne peut pas admettre autrement la défaite à l'étranger. Dommage pour un ancien grand joueur qui fut champion ici en 1970 et en 1971. Il n'a pas un comportement sportif. »*

Le capitaine tchécoslovaque ne fit rien dimanche pour démentir l'ancien numéro un français. Bien au contraire ! Chaque fois que dans le match décisif Noah-Lendl il sentait son protégé en difficulté, il s'efforçait de casser le rythme de la partie en discutant avec le juge de chaise, en appelant le juge-arbitre, en brandissant à tout propos le règlement sous le nez des officiels. Sa mauvaise foi était tellement manifeste que cela coûta un point de pénalité à Lendl, qui perdit ainsi l'occasion de faire le break au troisième jeu de la troisième manche.

Tout cela devrait faire réfléchir la FIT : ne faudrait-il pas que les juges de ligne soient également neutres ? Et ne faudrait-il pas maintenir les capitaines d'équipe hors des courts ? En l'occurrence, leur présence a beaucoup contribué à la dégradation du climat de la rencontre. Toutefois, c'est une des dernières traditions de la Coupe Davis, qui affiche ainsi sa singularité de compétition par équipe. Et la victoire française n'aurait peut-être pas été envisageable dans un autre contexte. Car tout cela ne doit pas faire perdre de vue que, battus sur le papier, les joueurs français se sont transcendés sur la brique pilée.

Erreur psychologique

Ce fut le cas de Tulasne sauvant trois balles de match au cinquième set contre Lendl, de Noah et Leconte enlevant une victoire en quatre manches sur la paire tchécoslovaque. Ce fut encore le cas dimanche de Noah face à Lendl. Le numéro un français comptait une victoire contre le prétendant au premier rang mondial en début d'année à Palm-Spring sur surface synthétique, mais jamais il ne l'avait vaincu sur terre battue. Depuis son élimination en huitième de finale des Internationaux de Roland-Garros par le Suédois Wilander — qui, dans le quart de finale EtatsUnis - Suède, a poussé McEnroe à un impressionnant math de six heures un quart, — le Thécoslovaque a peut-être commis l'erreur d'arrêter la compétition. Toujours est-il que, après avoir été sévèrement accroché par Tulasne, il commença mal son match contre Noah, perdant ses trois premiers services. Au cours de la seconde manche, qu'il n'entame guère mieux, il fut moins gêné par les amortis du Français et ajusta plus sûrement son coup droit. Très perturbée par l'arbitrage, la troisième manche fut plus serrée. Lendl perdit le premier son service à 2-4 puis mena 5-4 pour l'emporter finalement 9-7. Noah, qui avait de plus en plus de mal à garder le rythme, paraissait alors assommé autant par la chaleur que par les coups de Lendl. Il n'était guère mieux après le repos et perdit aussitôt son service, transpercé par les retours et les passings de Lendl. Celui-ci commit alors une erreur psychologique monumentale qui lui coûta la partie.

Menant 3-1, il ne joua pas le service de Noah comme pour lui faire comprendre qu'il était fini, mort. Noah ne supporta pas autant de mépris. On l'entendit alors se marmonner pour lui-même des mots d'encouragement. Et le mort ressuscita. Services, passings, amortis, lobs, volées, le Tchèque encaissa toute la gamme, mais il n'avait pas assez de crédit en coups droits pour les rembourser. Car lui aussi se consumait petit à petit sous le soleil de plomb. Il tenta de raccourcir les échanges pour s'économiser. Noah le comprit, qui jeta alors ses derniers boulets dans le feu. Quand Lendl revint à 4-4 dans l'ultime manche, il savait que c'était le dernier sursaut d'un condamnés : trois aces conclurent l'exécution. *« Ma plus belle victoire »*, dit Noah.

Tulasne, victime d'une insolation, ayant abandonné dans le dernier match sur le score de 3-2 au premier set en faveur de Smid, la France gagnait donc sa place en demi-finale par trois victoires à deux. Un stade du tournoi qu'elle n'avait pas atteint depuis longtemps, avec la perspective d'une finale, grâce à la rencontre d'une équipe et d'un public jeunes et enthousiastes.

ALAIN GIRAUDO.

COUPE DAVIS
(Quarts de finale)

- A Cervia : Nouvelle-Zélande b. Italie 3-2.
  Lewis b. Barazzutti : 3-6, 6-1, 6-4, 6-1.
  Simpson b. Panatta : 4-6, 6-3, 5-7, 6-4, 6-2.
  Panatta-Bertolucci b. Lewis-Simpson : 6-4, 6-4, 3-6, 13-11.
  Lewis b. Panatta : 6-3 6-4, 6-2.
  Barazzutti b. Derlin : 6-2, 6-3.
- A Brisbane : Australie b. Chili 4-1.
  Fitzgerald b. Acuna : 8-6, 7-5, 6-1.
  Edmondson b. Rebolledo : 6-1, 6-2, 6-1.
  McNamee - McNamara b. Gildemeister-Prajoux : 8-6, 2-6, 8-6, 6-2.
  Acuna b. Edmondson : 6-4, 2-6, 6-4, 6-4.
  Fitzgerald b. Rebolledo : 8-6, 3-6, 4-6, 6-4, 6-2.
- A Saint-Louis : Etats-Unis b. Suède 3-2.
  McEnroe b. Jarryd : 10-8, 6-3, 6-3.
  Wilander b. Teltscher : 6-4, 7-5, 3-6, 3-6, 6-0.
  McEnroe - Fleming b. Jarryd-Simonsson : 6-4, 6-3, 6-0.
  Jarryd b. Gottfried : 6-2, 6-2, 6-4.
  McEnroe b. Wilander : 9-7, 6-2, 15-17, 3-6, 8-6.
- A Paris : France b. Tchécoslovaquie 3-2.
  Noah b. Smid : 6-3, 5-7, 6-3, 4-6, 6-3.
  Lendt b. Tulasne : 6-3, 4-6, 6-3, 9-11, 6-4.
  Noah-Lecomte b. Smid-Slozil : 2-6, 6-3, 6-3, 6-4.
  Noah b. Lendt : 6-2, 3-6, 7-9, 6-3, 6-4.
  Smid b. Tulasne : 3-2 ab.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Grogne dans le peloton

Animée par le champion de France Régis Clère, mais remportée par le champion de Belgique Frank Hoste, la huitième étape du Tour de France, Concarneau-Châteaulin, dimanche 11 juillet, a permis à l'Australien Phil Anderson de consolider sa position de premier du classement général grâce aux bonifications des sprints intermédiaires. Le porteur du maillot jaune possède désormais 48 secondes d'avance sur Kelly et une minute dix-huit secondes sur Hinault tandis que Clère remonte à la quatrième place du classement général.

De notre envoyé spécial

Châteaulin. — Les favoris du Tour de France, qui se battent depuis une semaine pour une poignée de secondes, ont failli se retrouver à dix minutes de Régis Clère. Auteur d'une échappée solitaire de 190 kilomètres, le coureur de l'équipe Mercier s'apprêtait à doubler le peloton sur le circuit final de Châteaulin — donc à terminer avec un tour d'avance — lorsqu'il fut retardé par un incident mécanique. Il a échoué dans sa tentative, mais il a frôlé l'exploit, d'autant que la course s'est déroulée à plus de 40 kilomètres à l'heure et il a fait honneur à son titre national. Nous supposons que la direction de Coop (commanditaire de Mercier), qui est si prompte à adresser des lettres de mise en garde, lui enverra cette fois un télégramme de félicitations.

Les coureurs dirigés par Jean-Pierre Danguillaume se sont émus, faut-il le préciser, des prises de position de leur employeur concernant l'avenir du groupe Coop-Mercier-Mavic. Le communiqué récemment publié par la direction technique de Coop (*le Monde* du 8 juillet), et qui se voulait rassurant, n'a fait qu'accréditer les indiscrétions selon lesquelles une partie de l'effectif pourrait être licenciée à la fin de l'année. Cette note ambiguë indique en effet qu'*« il n'est pas question de licencier la totalité de l'encadrement »*. Elle ajoute d'autre part que le directeur sportif, Jean-Pierre Danguillaume, sera reconduit dans ses fonctions, mais en réalité celui-ci n'a jamais été mis en cause.

Les professionnels de l'équipe Mercier souhaitent par conséquent recevoir des éclaircissements sur la politique de leur groupe. Ils auraient une entrevue à ce sujet avec M. Malral, directeur commercial de Coop, samedi prochain, à Martigues, au cours de la journée de repos.

C'est la grogne décidément dans le peloton. Les professionnels n'ont guère apprécié la décision prise par M. Félix Lévitan d'ouvrir le Tour de France aux amateurs en 1983. Ils considèrent que cette mesure porte une grave atteinte à leurs intérêts, et Bernard Hinault la qualifie d'absurde. La formule « open » réduira effectivement la participation des « pros » dans des proportions considérables (quatre-vingt-dix engagés, selon le projet initial, contre cent soixante-dix cette année). Mais il est vrai aussi que, pour provoquer une confrontation significative de l'élite internationale et pour atteindre une dimension universelle, le sport cycliste devra multiplier les épreuves « open ».

Si les coureurs en activité s'inquiètent d'une telle orientation en considérant qu'elle fait peser une menace sur leur corporation, en revanche les *anciens* champions approuvent la solution d'un Tour de France toutes catégories. *« Les Soviétiques, les Allemands de l'Est ou les Colombiens, pour ne citer qu'eux, ont désormais leur place dans les plus grandes compétitions mondiales,* estime Jacques Anquetil, *leur présence contribuera à stimuler les professionnels qui en ont parfois besoin. »*

JACQUES AUGENDRE.

Les classements

Septième étape (Cancale-Concarneau) : 1. Pol Verschuere (Vermeer-Thijs-Gios), les 234,5 km en 6 h 7 mi. 12 sec ; 2. Wijnands (RAL) ; 3. Tackaert (DAF) ; 4. Poisson (GIT) ; 5. De Rooy (CAP) ; 6. Menthéour (DAF), m. t. ; 7. Nulens (DAF), 23 min. ; 8. Van Houwelingen A. (VER) ; 9. Seznec (WOL) ; 10. Clere (SEM) ; 11. Kelly (SEM) ; 12. Rault (WOL).

Huitième étape (Concarneau-Châteaulin) : 1. Frank Hoste (TI-Raleigh), les 204,850 km en 5 h 3 m. 30 sec. ; 2. Leali (INO), m. t. ; 3. Criquielon (SPL), m. t. ; 4. De Rooy (CAP) ; 5. Breu (CIL) ; 6. Mutter (PUC) ; 7. Lejarreta M. (TEK) ; 8. Beccia (HOG) ; 9. Peeters L. (RAL) ; 10. Nilsson (WOL), m. t. ; 11. Planckaert E. (SPL), 4 min. 12. De Wilde (RED) ; 13. Kelly (SEM) ; 14. Rault (WOL).

Classement général : 1. Phil Anderson (Peugeot-Shell-Michelin), 38 h 12 min. 1 sec. ; 2. Kelly (SEM), à 48 sec. ; 3. Hinault (GIT), à 1 mi. 18 sec. ; 4. Clère (COP), à 1 min. 51 sec. ; 5. Willems (SUN), à 2 min. 3 sec. ; 6. Knetemann (RAL), à 2 min. 3 sec. ; 7. Vallet (RED), à 2 min. 6 sec. ; 8. Peeters L. (RAL), à 2 min. 8 sec. ; 9. Lubberding (RAL), à 2 min. 25 sec. ; 10. Michaud (COP), à 2 min. 25 sec.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Voici la suite de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la défense, liste dont nous avons commencé la publication dans (*le Monde* du samedi 10 juillet).

Sont promus officiers :

MM. Marcel Denis, Jacques Lutfalla, Jean Ricalens, Maurice Bailly, Jean Barbery, Michel Bergounioux, Henri Boucher, Charles Boutry, Bernard Bruniaux, Maurice El Gammal, René Francès, Alain Guigue, Jean Roure, Paul Sampré, Raphaël Amat, Georges Givois, Robert Touzé, Henri Bagnouls, Gilbert Pacot, Guy Bonpas, Roland Cauchoix.

Louis Delvaux, Michel Duchez, Christian Fraigne, Jean Fressy, Armand Houdelette, Guy de Méritens, Louis Mouillé, Paul Pérennez, Gabriel Denis, Max Charpin, François Chastel, André Datchary, Jean Farges, Léon Garréta, Jean Miné, Gilbert Nougué, Guy Raynaud, Henri Revil, Jacques Simon, Roland Paquet, Claude Michel, Robert Auffret, André Bocquet, Pierre Boucheau, Louis Carloz, Roger Moullec, Jacques Sarraz-Bournet, Pierre Donne, Jean-François Barbotin, Guy Bonduelle, Christian Clarke de Dromantin, Claude Cohou, Jacques Deygout, René Dupuis, Pierre Fayard, Pierre Franco, Michel Jouslin de Pissloup de Noray, Christian Moreau, Henri Rodallec, Pierre Vigier, Paul Reynal, Jacques Arche, Rolland Asnard, Bernard Ball, Jacques Bazire, Jacques Bazou, Joseph Bérenger, Benoît Bertrand, Gilbert Bocquet, Etienne Bœuf, Mustapha Boucebel, Jean Bougerol, Michel Bourdin, Yves Bourguignat, Paul Bourin, Xavier Boutray, Pierre Calleja, Gérard Cardonne, Bruno Chaix, Robert Chambaud, Christian Champagne, Lucien Chiama, Pierre Choquet.

Jean-Claude Comby, Jean Cot, Jean Crespin, Jacques Crolard, François Desmottes, Pierre Dewatre, Yves Domenech de Cellès, Jean Estay, Jacques Fages, Jean Fairise, Louis Fenouillet, Jean Flamand, Paul Font, Jean Gaillardou, Louis Girard, Joseph Glas, Roger Gosset, Raoul de Guillebon de Resnes, Septime d'Humières, Michel Jacquet, Pierre Jacquinet, François Jacquot, Guy Jaron, Bernard Jean, Pierre Labbé, Walter Lalubin, Hubert de Latour, Charles Leclair, Gérard Le Monnier de Gouville, Jean-Pierre Lhote, Philippe de Longeaux, Jean Lormeau, Jacques Martinage, Ange Mattei, Gilles de Maupeou d'Ableiges, Auguste Michaud, Georges Moltes, Amédée Monchal, Gérard Morvan, Gaston Mougenot, Robert Nouan, Max Ospital, Jacques Pagès, Pierre Pape, Jean Parr, Marcel Party, Marcel Pasquier, Roger Pichot, Vincent Pillet, Hubert Pithois, Jean Pons, Marcel Prouteau, Michel Reclus, Robert Révellion, Serge Riac, Denis Ribeton, Louis Rilhac, Jacques Sabathié, Jean-Claude Savary, Walter Six, Marc Soulétis, Nicolas Svekolkine, Jean Tallieu, Marie Tessot, Pierre Thidet, André Tymen, Pierre Vinot-Préfontaine, Bertrand Vouillemin, Jean Battini, Pierre Chachua, Patrick Chaumet, Gaston Chavaux, Roger de Courrèges d'Agnos, François Cros, Jean Garin, Valérien Ignatovitch, Jean-Louis Lacarrière, Pierre Lechaix, Gérard Pons, René Sanchez, Claude Arrieux, Pierre Parfait, Jacques Pfohl.

Georges Gay, Pierre Raynal, Christian Dudit, Alfred Frantz, Georges Mortreux, Christian Cabuac, René Hugues, Antoine Jaulent, Emile Carsalade, Raymond Boezennec, Michel Carle, Michel Debray, Louis Delorme, Gérard Kerros, Jean Mioche, Jacques de Seynes, Jérôme Stéfani, Jean-Jacques Then, Pierre Corbin, Jean Curutchet, Yves Gendrot, Marcel Le Lan, Julien Gervail, Raymond Ruillier, Pierre Abiven, Jean Arrault, Robert Arrault, Gilbert Blousse, Michel Blanc, Georges Bouge, Etienne Courjaret, Rynko Czernij, Marcel Etchebarne, Jean Foltzer, René Gauclère, Henri Gellé, Alain Girard, Claude Helsly, Pierre Kerlann, Gilbert Lorenzoni, Pierre Mendy, Serge Naulin, Pierre Olivier, Michel Oudjari, Georges Razbinski, Guy Terrée, Jean-Pierre Tréard, Raymond Trial, François Triclin, Raoul Michon, Jean Le Giudic, Jean Tramoni.

Sont nommés chevaliers :

MM. Yves Artru, Jacques Roussot.

Niels Aschehoug, Jacques Balazard, Didier Bienvenu, Maurice Billet, Jean Cadet, Marc Défourneaux, Gerard Delalande, Jacques Delgendre, Roger Didier, Georges Dondon, Gilbert Doris, Nicolas Du Pré de Saint-Maur, Bernard Prontigny, Francis Gillon, Léonid Kouznetzoff, Claude Lecomte, Jacques de Longueville, Jean-Paul Parenteau, Jean-Paul Perrais, Jacques Pitrat, Jacques Roger, Pierre Salles, Joseph Trétout, Jean-Marc Weber, Jackie Beheydt, Yves Carré, Fernand Daviller, René Gessier, Charley Giacometto, Jacques Kuhri, Marc Ozouf, Georges Vellen, Roger Défossé, Yves André, Jacques Bastien, Gérard Bourgeois, Claude Caël, Yves Capdepont, Alban Caraguel, Jean Cuvier, Gilbert Cuynet, Claude Depond, Daniel Descotes, Michel Ferry, Guy Friedrich, Jacques Gillot, Sylvain Girard, René Godebille, Jean Gourdon, Jean Guyot, Jean Hervé, Jean Jacquel, Marc Leroux, Marc Magnin, Claude Ménard, Georges Minvielle, Pierre Oswald, Jean Pasquiou, Barthélemy Pialot, Jean Pineau, Robert Poëtte, Jacques Riquet, Claude Rommelaere, Jacques Rossignol, Jean Roumy, Claude Tessé, Claude Vetter, Robert Rolland, Germain Bourlachon, Marcel Canetto, Guy Dessu, Bogdan Dzulika, Henri Sanguinette.

Aimé Arnaud, Guy Arzel, André Audoynaud, Jacques Beauté, François Blin, Claude Brun, Guy Cahuzac, Yves Carrère, Pierre Chapelle, Maurice Cren, Bernard Dumbielle, Christian Demau, Michel Flauder, Roger François, Gaëtan Gilguy, Raymond Giry, Jean-Pierre Gréciet, Christian Jeanneton, Henri Kerjean, Michel Lecordier, Henri Le Diascorn, Gérard Léquy, André Malafosse, Guy Mardon, Jean Mouillaux, Sylvestre Pasqualini, Bernard Passevant, Michel Pin, René Piquemal-Baluard, Jacques Renambot, Joseph Rouault, Jean Salaün, Gilbert Suryous, Pierre Thomas, Gérard Tibermont, Adolphe Verly, Bernard Vilain, Michel Vinet, Pierre Champel, Olivier Creach, André Delarche, Victor Marzin Briat, Jean Péré, Emile Urvoas, Maurice Moquay, Louis Ruet, Roger Hau, Pierre Leschenne, Pierre Perrot, Pierre Rebut, Edouard Van den Bulcke, Edith Basse, Yves Le Tallec, Babacar Samba, Wilhelm Trinkl, Roger Trottet, Gérard Péron, Anselme Affret, Emile Lefèvre, Franz Ambrosch, Louis Assier de Pompignan, Jean-Jacques Aubard, Jacques Audouin.

Souleymane Bah, Jean-Pierre Bailly, Michel Banon, Pierre Baradat, Roger Beaujean, François Beaulieu, Ariel Bel, Pierre Belz, Marcel Béral, Christian Berge, Jacques Bidau, Bernard Bigay, Lucien Bigoin, André Blanc, Guy Boinnot, Pierre Borgomano, Michel Bouard, Jacques Bouvet, Robert Bouvier, Claude Bouvinet, Jean-Claude Brochen, Alain Brosseau, Paul Brutin, Jacques Burstert, François Busch, Yannick Caillarec, Blaise Caillet, Jean Canal, Yves Carle, Hubert Carrelet de Loisy, Jean-Louis Caseneuve, André Cazeaud, Jean-Pierre Cazenave, André Chameyrat, Michel Chapoulaud, Joseph Chaptal de Chanteloup, Michel Charue, Georges Château, Gérard Chenel, Gérard Chevalier, Jean Chifflot, Marius Claudel, Michel Clerc, Michel Clicque, Patrick de Cockborne, Jacques Constant, Daniel Cotelle, Max Couteillier, André Creton, Adrien Cros, Pierre Curé, Jean Cuvelot, Michel Daubigney, Jean Decrouez, Claude Delsarte, Bernard Denaux, Christian Deprugney, Henri Desaleux, Pierre Desforges, Christian Deuwel, Jean-Jacques Dias, Pierre Dissard, François Duboys des Termes, Guy Durand, Michel Etienne, Jean-Paul Fabreguettes, Jean Faesser, Jacques Favin-Lévêque, Jimmy Fournier, Claude Gabaston, Jean-François Gabriel-Sabatier, Jean-Claude Gautier, Bernard Gentile, Jackie Gornolle, Albert Géronde, Vincent Giacobbi, Dominique de Giacomoni, Georges Gillot, Guy Godefroi, Roger Goutte-Solard, Daniel Goxe.

Pierre Grevot, Jean-Félix Guerini, Paul Guidoni, Jean Guillon, Louis Guillon, Claude Guy, Michel Guyon, Alain Guyot, René Huguenin, Raymond Hunault, Alain Huyon, Pierre Jacquet, Michel Jégo, Daniel Jéké, Yves Jézéquel, Francis Joulain, Charles Kress, Daniel Lagant, Jacques Lanaud-Lecomte, Henri Langlois, Louis Larminat, Bernard Laroche, Jean-François Larrière, Paul de Lartigue, Jean-Claude Latreille, Charles Laurent, Jean-Claude Leblanc, Fernand Lebourque, Michel Le Duff, Robert Lefauconnier, Christian Le Magny, Claude Léopold, Noël Lerat, Bruno Lessoré de Sainte Foy, Michel Lesueur, Antoine Létang, Jacques Leveau, François L'Horset, Daniel Loridan, Pierre Loubière, Louis Lucas, Georges Mac Clenahan, Jacques Maigné, Claude Maquis, Lionel Marquois, Guy Marthe, Josquim Martin, Roger Mas, Jacques Massault, Robert Massines, Guy Mathieu, Raoul Maushart, Daniel Menneganď, Aïssa Merard, Claude Mercier, Henri Meunier, Claude Meyer, Claude Michau, Jacques Mignot, Marcel Millardet, Daniel Moncany-de-Saint-Aignan, René Moreau, Jean Noureau, Jean-Marie Olivry, André Padovani, Bernard Pulhé, Paul Parraud, Claude Pascal, Hubert Paulze d'Ivoy de la Poype, Jean-Pierre Payon, Michel Perrier, François Perrot, Michel Peysson, Jean Pignot, Yves Pinasseau, Michel Pineau, Charles Poitevin de Fontguyon, Yves Pourcel.

(A suivre.)

CARNET

Mariages

— Chantal DUBOIS
et
Patrick LARATAILLE
ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré à Cannes le 9 juillet 1982.
12, avenue Maréchal-Juin,
06400 Cannes.

— M. et Mme Michel Perlès,
Le comte et la comtesse Raymond Péan de Ponfilly,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Bettina et Jean,
célébré dans l'intimité, le 5 juin 1982.

Décès

— La Mutuelle nationale de la direction générale des impôts (M.N.D.G.I.),
Et la Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires et agents de l'Etat (F.N.M.F.A.E.),
ont le très grand regret de faire part du décès de
M. André CLERC,
administrateur de la M.N.D.G.I.,
ancien vice-président,
vice-président de la F.N.M.F.A.E.,
survenu à Cannes (Alpes-Maritimes), le vendredi 9 juillet 1982.
L'inhumation aura lieu le mardi 13 juillet à 14 h 45 au cimetière de Billancourt, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne (Hauts-de-Seine).
Ni fleurs, ni couronnes.
M.N.D.G.I., 3, place des Victoires, 75042 Paris Cedex 01.
F.N.M.F.A.E., 17, avenue de Choisy, 75643 Paris Cedex 13.

— Dijon.
Mme Maurice Davanture,
M. et Mme Pierre Davanture et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice DAVANTURE,
professeur de lettres
à l'université de Dijon,
survenu le 9 juillet 1982, à l'âge de soixante et un ans, des suites d'accident.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 13 juillet, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Dijon.
Résidence Chevreul,
rue des Grandes-Bergeries,
21000 Dijon.

— Barbara de la Jonquière,
M. et Mme Dandin,
M. et Mme Picot,
Les familles de Carbonnel et de Tussanelt,
M. Pierre Chelnis, ses enfants et petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Jean-Pierre Charles de la JONQUIÈRE,
survenu le 5 juillet 1982 dans sa trentième année.
Leur époux, petit-fils, fils, beau-frère et ami.
La levée du corps aura lieu le mardi 13 juillet, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié, 22, rue Bruant, Paris-13e.
89, rue de la Pompe,
Paris-16e.

— Corbeil, Calvisson (Gard), Saint-Denis-du-Sig (Oran, Algérie).
Mme Annie Minjarad, née Sanchez, et ses enfants Matthieu et Emmanuelle,
Mme Marguerite Minjarad,
Mme et M. Pierre Lévêque et leurs enfants,
Mme et M. Jean-Pierre Martin et leurs enfants,
Mme et M. Bernard Minjarad et leur fille,
Les familles Rouvier, Andarelli, Mavel, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Robert MINJARAD,
survenu le 9 juillet 1982 dans sa cinquante-sixième année.
Un service religieux sera célébré le mardi 13 juillet en l'église Saint-Etienne de Corbeil-Essonnes, à 10 h 30 (levée du corps à 10 h 15 au funérarium de Corbeil).
L'inhumation aura lieu le jeudi 15 juillet, à 16 heures, à Calvisson (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.

Remerciements

— Mme Jean Guichard et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre aux innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès du
Colonel Jean GUICHARD,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs vifs et sincères remerciements.
29, rue Desaix,
75015 Paris.

— Mme Roland Devauges,
Mme veuve Louis Devauges,
M. Jean-Denys Devauges,
Les familles Devauges, Vallout et Theure,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie exprimés lors du décès de
M. Roland DEVAUGES,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaire

— Lyon.
Pour le dixième anniversaire, le 13 juillet 1972, de la mort du
professeur Marcel DARGENT,
une pensée, une prière, est demandée en union avec sa famille et ses amis à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONTREFAÇON DE LA MARQUE CHANEL SUR DES CHAUSSURES ET BOITES DE CHAUSSURES

Par son jugement définitif rendu le 14 janvier 1982, le Tribunal de grande instance de Paris :

Dit que la S.A.R.L. MERKA, propriétaire du magasin à l'enseigne « LAURENT MERCADAL BOTTIER », par la mise en vente d'articles (chaussures) contenus dans des boîtes portant la dénomination « CHANEL », et en offrant à la vente lesdites chaussures en indiquant « C'est le classique CHANEL », contrefait la marque « CHANEL »..., dont la S.A. CHANEL est titulaire.

Condamne la S.A.R.L. MERKA à payer à la société CHANEL, à titre définitif, la somme de 50 000 F (cinquante mille francs).

En tant que de besoin, dit que, dans les trois mois, à compter de la signification du jugement, la S.A.R.L. MERKA devra modifier ses références de manière à ne plus utiliser la dénomination « CHANEL » et ce sous astreinte de 1 000 F (mille francs).

Autorise la société CHANEL à faire publier, aux frais de la défenderesse, le dispositif du présent jugement dans trois journaux ou revues de son choix, sans que le coût des insertions puisse dépasser la somme totale de 15 000 F (quinze mille francs).

Condamne la S.A.R.L. MERKA à payer à la S.A. CHANEL une somme de 3 000 F (trois mille francs), en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Condamne la S.A.R.L. MERKA aux dépens.

Le Monde

culture

ARCHITECTURE

L'U.N.S.F.A critique à son tour le projet de réforme de l'enseignement

La réforme de l'enseignement de l'architecture, dont le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quilliot, a présenté la semaine dernière les grandes orientations et qui avait déjà suscité une vive réaction du conseil de l'ordre des architectes (*le Monde* du 10 et daté 11-12 juillet), a été à nouveau critiquée, notamment par l'Union nationale des syndicats français d'architectes (U.N.S.F.A.). Celle-ci souhaite que cette réforme, approuvée mercredi par le conseil des ministres, n'entraîne pas à la rentrée des mesures transitoires, *« tant du point de vue pédagogique qu'administratif »*. Elle demande que le ministère de l'urbanisme et du logement et la direction de l'architecture *« définissent les objectifs de formation, sans ambiguïté, en fonction du rôle que l'on attribuera aux architectes dans le cadre d'une politique cohérente de l'urbanisme et de l'architecture »*. L'U.N.S.F.A. souhaite également qu'un contenu soit défini et des moyens obtenus à l'échelle des intentions énoncées. Le troisième cycle, estime l'Union, devrait être plus un certificat de diversification qu'un doctorat déguisé.

De son côté, la plate-forme pour la renaissance de l'architecture et le conseil régional de l'Ile-de-France soulignent *« qu'aucune garantie formelle n'est donnée aux enseignants »* et que le ministre n'a annoncé aucun moyen budgétaire nouveau pour accompagner cette réforme. Enfin, la plate-forme pour l'architecture pense que le troisième cycle, réservé aux spécialisations, *« évitera difficilement de devenir une pépinière de mandarins »*.

PHOTO

Ouverture de l'École nationale le 25 octobre

C'est le 25 octobre que l'École nationale de la photographie ouvrira ses portes à Arles, indique un communiqué du ministère de la culture. On y formera, non des techniciens ou des artistes, mais *« des personnes capables de réfléchir à partir d'une technique maîtrisée et de penser ses diverses utilisations dans un contexte culturel et social aussi vaste que possible »*.

La scolarité sera de trois ans. Pourront se présenter au concours d'entrée des candidats d'au moins dix-huit ans, possédant le bac ou l'équivalent. La date limite des inscriptions est fixée au 14 août.

★ Renseignements : Rencontres internationales de la photographie, 16, rue des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 16 (90) 96-76-06.

■ Un spectacle musical et un bal polonais sont organisés à Paris, dans le cadre du Festival du Marais, mardi 13 juillet à partir de 21 h 30, place du Marché-Sainte-Catherine.

Cette manifestation est notamment soutenue par le Comité des artistes contre la répression en Pologne, l'Association Solidarité Presse Pologne, Radio-Solidarnösc, l'Union de la région parisienne C.F.D.T. et le comité de coordination du syndicat Solidarnösc en France.

■ Le fantaisiste français Alain Sachs a remporté, le 11 juillet, le grand prix du premier festival international de l'humour organisé à Lausanne (Suisse).

■ La soprano Maria Jeritza est morte aux États-Unis le 10 juillet. Elle était âgée de quatre-vingt-quatorze ans. Née à Brunn en Autriche (devenu Brno, en Tchécoslovaquie), elle avait commencé sa carrière à l'Opéra de Vienne en 1912. Elle avait chanté ensuite au Metropolitan Opera de New-York de 1919 à 1932, puis sur maintes autres scènes américaines et européennes.

CINÉMA

DIXIÈME ANNIVERSAIRE A LA ROCHELLE

Un nouveau public pour d'autres films

La partie cinéma du Festival de La Rochelle s'est une fois de plus terminée sur un bulletin de victoire : douze mille spectateurs environ pendant neuf jours au cinéma Le Dragon, loué au prix fort, avec quatre salles, soixante-dix films, une fréquentation essentiellement régionale ou plutôt provinciale. On vient peu de Paris, mais de Tours, d'Orléans, de Clermont-Ferrand, de Pau, et d'abord de l'Aunis et de la Saintonge. Et cette année, le Festival de La Rochelle, toutes disciplines comprises, célébrait son dixième anniversaire. Occasion pour Jean-Loup Passek, directeur de la programmation, de faire un retour en arrière, mais aussi de regarder le présent, pas entièrement satisfaisant, et de préparer l'avenir.

« Je m'étais donné cinq ans pour que le Festival existe, dix ans pour réussir une expérience régionale », dit Jean-Loup Passek. *« J'ai voulu créer un pont entre l'avenir et la passé. Pour les jeunes de vingt ans, les premiers Godard sont inconnus, McLaren n'a jamais existé. Boris Barnet, cinéaste soviétique contemporain d'Einstein, a été une complète révélation cette année. Nous avons été merveilleusement soutenus sur place par Radio-La Rochelle, la radio libre installée dans la Maison de la culture. Mais les médias lourds, la grande presse, la télévision, continuent à nous ignorer. On n'arrête pas de parler de régionalisation dans les discours officiels, que fait-on pour nous aider concrètement à mieux faire connaître notre travail ? Il n'y en a que pour les festivals « sponsorisés », critiques et télévision s'y pressent. La sponsorisation devient l'antichambre d'une promotion extra-cinématographique. »*

Le Festival de La Rochelle n'est que la quatrième casquette d'un activiste de la cause cinématographique. Jean-Loup Passek également coordonne l'ensemble du secteur cinéma au Centre Georges-Pompidou, arbitre au Festival de Cannes l'attribution de la Caméra d'or, mais, surtout, depuis 1965, est responsable du département spectacles des Editions Larousse. Evitant de se déplacer aux quatre coins du monde pour trouver des films, comme un Pierre-Henri Deleau à la Quinzaine des réalisateurs, Jean-Loup Passek lit tout ce qui paraît sur le cinéma dans plusieurs langues. Il est un peu le spécialiste des pays socialistes. On lui doit en particulier ces deux dernières années, toujours à La Rochelle, la découverte du cinéma bulgare avec Christo Christov, en 1981, et Georgi Djulgerov, en 1982, la redécouverte de la cinématographie polonaise, par-delà Wajda et Skolimowski, avec Kazimierz Kutz (1981) et Tadeuz Konwicki (1982). Il sut rendre hommage au plus grand cinéaste de l'Allemagne démocratique, Konrad Wolf, juste avant sa mort début 1982. Il espère présenter bientôt une rétrospective de la production de la R.D.A.

La diaspora anglaise

En contrepoint à cette réestimation des cinématographies socialistes, qui n'a d'équivalent dans aucun autre festival, Jean-Loup Passek a coup sur coup depuis quatre ans fait venir John Boorman, Karel Reisz, Richard Lester, John Schlesinger, tous cinéastes de la diaspora anglaise tentés par Hollywood, avec l'ensemble de leur œuvre. Le cinéma turc, le cinéma chinois, le cinéma australien ont trouvé ici leur première plate-forme et, cette année, Mrinal Sen était là, de Calcutta avec les plus significatifs de ses films, mis en valeur par une remarquable présentation du spécialiste du cinéma indien, Henri Micciolo.

Que Jean-Loup Passek fulmine contre une télévision française si chiche à l'égard des cinématographies autres — jamais, par exemple, un film bulgare n'y a été projeté — n'ajoute rien à une cause bien mal servie chez nous, contrairement à ce qui se passe dans des pays voisins. Pourtant, les Journées cinématographiques de Poitiers, sous l'impulsion de Marc Laville, les premières en France, depuis vingt ans, à jouer la carte mondiale, le Festival des trois continents d'Alain et Philippe Jalladeau, à Nantes, le travail de Jacques Robert à Avignon, ont préfiguré ou poursuivent parallèlement ce qui a été entrepris à La Rochelle. Peut-on donner une suite plus durable à ces diverses expériences, faire connaître les meilleurs de ces films à un public régulier hors de l'ambiance euphorique propre à ce genre de manifestation ?

Les films d'où qu'ils viennent coûtent de l'argent et doivent en gagner pour que les cinéastes continuent à travailler, aime à rappeler Alain Tanner. Même les pays socialistes n'ignorent pas ces règles élémentaires. Tant qu'on ne fera pas pour les autres cinématographies l'effort de programmation entrepris sur nos chaînes nationales au profit du cinéma français et américain, rien ne bougera. Il existe un public prêt à tenter l'avenir loin des augures de malheur. Comme le prouve le succès croissant, sur FR 3, de l'émission de Jean Lacouture, consacrée aux cinémas du tiers-monde, les salles de cinéma s'ouvriront ensuite bien plus facilement.

LOUIS MARCORELLES.

LA CONDAMNATION DE L'ARVOR A RENNES

Dans les mains de l'Église

Dans une ordonnance de référé en date du 6 juillet 1982, le président du tribunal de grande instance de Rennes a débouté l'association Arvor cinéma et culture de sa demande de prolongation jusqu'à fin juin 1983 de la mise à sa disposition gratuitement de la salle de cinéma Arvor par la paroisse Saint-Hélier de Rennes. L'Arvor, à Rennes, c'est un monument d'animation de quartier. Du ciné-enfants chaque mercredi aux cycles spécialisés, en passant par une ouverture au tiers-monde, cette salle offrait depuis douze ans aux spectateurs du quartier Saint-Hélier et des autres des programmations fort intéressantes, originales, si elles étaient parfois choquantes pour certains en raison, notamment, de la proximité du presbytère et de l'église.

Ce cinéma pionnier, le seul à être classé salle de recherche à Rennes, appartient à l'association diocésaine qui a été sensible aux critiques émises *par des paroissiens* après la programmation de séries de films et débats sur l'avortement ou l'homosexualité. Ce n'est apparemment pas la nécessité de récupérer un immeuble (même si des cours de catéchisme dans une salle de cinéma auraient quelque chose de très original), mais plutôt la volonté de voir écarter des gens abordant des sujets sur lesquels l'Eglise a des positions différentes qui explique la décision de revenir sur cette mise à disposition gratuite d'une salle de cinéma au taux de fréquentation envié. *« On gênait, on voulait donc nous mettre dehors »*, commente M. Jacques Frétel, l'un des animateurs de l'association Arvor.

Aujourd'hui, les responsables de l'association se retournent vers les élus municipaux qui, depuis quelques mois, les ont assurés de leur soutien et ont souligné le rôle culturel important joué par l'Arvor. Des négociations sont en cours entre la ville et la société rennaise de diffusion cinématographique pour l'acquisition d'une nouvelle salle. En référé, l'association demandait un délai supplémentaire d'un an. Il faudra désormais aller beaucoup plus vite pour ceux qui souhaitent que *« la Dernière Séance »*, le film américain présenté pour la clôture de la saison, le 29 juin, ne soit que le dernier de cette année d'animation 1981-1982.

CHRISTIAN TUAL.

ROCK

CLASH A BRIXTON

Le cœur du combat

Comment évoquer l'urgence d'un concert du Clash, cette électricité asphyxiante, cette faculté inégalée à vivre le rock sur la scène en perpétuelle montée d'adrénaline ? Il faudrait trouver des mots pour ces compositions en forme de combat, pour ces guitares furibondes, pour ces voix, la rage aux lèvres, qui vitupèrent et qui exultent, pour ce son apocalyptique et ces textes à la dynamite, pour cette excitation provoquée dans le public.

Il faudrait pouvoir les décrire, eux, terroristes du rock et combattants de cœur, ou plutôt ce qu'ils font passer : Joe Strummer avec sa nouvelle coupe de cheveux, à la manière des Iroquois, qui trépigne sur place, boule de nerfs en action, la tête vibrante comme un marteau-piqueur ; Mick Jones, poseur, un peu cabot, occupant l'espace en souplesse, avec élégance : Paul Simonon, évoluant au rythme de sa basse en mouvements chaloupés. Il faudrait pouvoir expliquer ce qu'il y a derrière une attitude ou simplement le col relevé d'une chemise sans manches.

Il faudrait oser dire aussi qu'il arrive au groupe de déraper. La machine de guerre se désagrège, emportée dans son propre élan, sans contrôle. Dans la précipitation, les musiciens perdent l'équilibre pour se reprendre in extremis par on ne sait quel effet mystérieux de la gravitation, ils jouent faux de temps à autre ; Paul Simonon se préoccupe souvent plus de son jeu de scène que de son instrument ; Joe Strummer, à force d'entonner ses hymnes sur les chapeaux de roue, n'a plus de voix à la fin d'un show. Mais à quoi bon dire tout cela ?

Les concerts de Clash ne sont jamais parfaits, exceptionnels, ils peuvent être carrément médiocres, ils sont en tout cas toujours différents, et c'est ce qui fait leur force. Clash est un groupe d'instinct et d'instant, qui a des sautes d'humeur et des coups de foudre, qui vit et qui a visage humain, pour qui la musique n'est pas un simple divertissement ni une opération lucrative mais une nécessité.

Ainsi la fuite de Joe Strummer, il y a deux mois, qui à la veille de la tournée anglaise a forcé le groupe à annuler toutes les dates. Pendant un mois, à l'insu de tous, le guitariste s'était réfugié en compagnie de sa fiancée chez des amis parisiens. C'était la fugue d'un homme qui voulait prendre du recul, loin d'un tourbillon qu'il n'était plus sûr de maîtriser. Une fugue pour ne pas sacrifier aux mécanismes habituels d'une tournée organisée pour soutenir la sortie d'un nouvel album (Combat Rock), pour ne pas se laisser dépasser par l'existence d'un groupe dont on ne définit plus précisément le but, la motivation, la raison.

Un triple album dont ils ont abandonné à la compagnie la plus grande partie des royalties pour qu'il soit vendu au prix d'un simple, une tournée annulée, des procès tous azimuts. Clash, plébiscité internationalement, vit le paradoxe d'être pauvre. Quand Strummer est rentré, c'est le batteur, Topper Headon, qui a quitté le groupe (ou l'en a-t-on prié ?). C'est donc avec un nouveau batteur, Tory Crimes — pas tout à fait un inconnu puisque c'est lui qui tenait les baguettes sur le premier album, — qu'on a vu Clash le samedi 10 juillet au Fair Deal de Brixton. Situé dans le sud, Brixton est un des quartiers chauds de la banlieue londonienne où vit la communauté jamaïquaine et a été l'un des théâtres les plus mouvementés des émeutes de l'année passée. C'est aussi le fief de Clash qui y a vécu, qui l'a chanté et qui y connaît un public fidèle. On pouvait lire « Clash at The Casbah Club *» à l'entrée de cette salle superbe qui rappelle le Rainbow (le Rax à Paris) et laisserait rêveurs les Parisiens, en ce domaine déshérités.*

Ils ont attaqué avec London Calling. *Le public a répondu. Aussitôt. Pendant près de deux heures qui sont passées en dix minutes, ils ont négocié des enchaînements vertigineux, catapultant les morceaux, sans temps mort, en un tir nourri de guitares trépidantes et de riffs galvanisés, des larsens ébouriffés décapitant des rocks qui faisaient monter la température, une rythmique sourde et profonde qui poussait de l'intérieur des reggaes presque immobiles à force d'être pressurisés. Ils ont joué surtout des titres de* London Calling. *Le* Guns of Brixton, *chanté par Simonon, s'imposait, mais aussi les superbes* Rock The Casbah *et* Should I Stay Or Should I go *du nouvel album. Des diapositives de choc illustraient les textes.*

En ce début des années 80, où le rock connaît une évolution dangereusement semblable à celui des années 70, quand les groupes ont failli causer sa perte en se coupant de ses racines et en préférant la technique aux passions, Clash a choisi de jouer l'énergie, de s'abreuver de vertiges, de prendre le contre-pied, un peu comme les Stones ou les Who's l'avaient fait il y a dix ans. Parce qu'ils ont su rester suffisamment proches du public pour permettre l'identification, parce que leurs actions, leur démarche, sont celles de francs-tireurs au sein de l'industrie musicale, parce que leur discours est définitivement subversif, les musiciens de Clash sont aujourd'hui les dépositaires privilégiés d'une conscience rock.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez CBS.

THÉATRE

Satisfactions des revendications des artistes-interprètes C.G.T.

Le Syndicat français des artistes-interprètes (C.G.T.), dans un communiqué publié après sa récente assemblée générale, se félicite de l'augmentation du financement public pour les entreprises de spectacle, bien qu'elle n'ait pas servi au développement des emplois. Le S.F.A. s'inquiète en revanche des délais de versement des subventions qui obligent à payer des agios bancaires. Il demande également que les manuscrits soumis à la commission d'aide à la création *« ne soient plus limités à des auteurs déjà joués »*. Enfin a été rappelée, au cours de l'assemblée générale, la *nécessité* d'agir pour que soient reconnus les droits des artistes sur *« les utilisations de leur travail enregistré »*.

Shakespeare ouvre le Festival d'Avignon

(Suite de la première page.)

En faisant entendre tous les mots du texte comme un unique récit collectif, en travaillant sur le nô et le kabuki, *Richard II* recrée l'intensité du drame épique et sa violence irrationnelle. De la même manière, *la Nuit des rois* se tient près des mots (mais le texte est plus lourd que celui de *Richard II*) et adopte les façons du théâtre et du cinéma indiens, de ces mélodrames ébouriffants coupés de danses, de chants, d'intermèdes comiques, dont les héros obéissent à des lois aussi compliquées que sévères dictées par des vieux despotes maladivement capricieux.

Justement, l'intrigue de *la Nuit des rois* est une suite de déraillements, un amalgame de défis à la raison dans lesquels s'engagent des personnages disjoints, incertains d'eux-mêmes comme le sont les enfants. Comme les enfants, ils sont impatients, extrêmes, veulent à toute force tout tout de suite, sans tenir compte de rien, *n'ont pas la mesure* de la durée, se vouent à d'éternelles passions ou à d'éternels chagrins pour punir les dieux de les avoir privés de quelque chose, de l'être aimé. L'amour, chez eux, tient de la dévoration gloutonne, et ils bâfrent, ils sont ivrognes, excessifs : des enfants trop gâtés dans l'atmosphère émolliente d'un pays de dame Tartine (une utopie décadente) sont devenus des adultes languissants. Ainsi, le duc Orsino (Georges Bigot), beau et pâle avec son turban et son costume de soie blanche, angoissé par la fragilité de son image, Narcisse éploré, amoureux de ses larmes et troublé par la beauté équivoque, la voix d'éphèbe de la farouche Olivia (Odile Cointenas). Il lui tend les bras, mais elle refuse le monde. Pourtant, elle est amoureuse de Viola (Joséphine Derenne) qui a pris l'apparence de son frère et trouble également le duc.

Ce sont les pièces maîtresses. Restent les clowns, les serviteurs, le ridicule et fat Malvolio (le très fin John Arnold). Ce sont les emplois traditionnels du théâtre élisabéthain qui viennent embrouiller l'affaire et apporter leur sens tonique du plaisir, mais sans parvenir à casser l'invisible mur de malaise, de lassitude inquiète et de cruauté qui enferme ces enfants gâtés, les aristocrates. Ils nous attirent parce qu'ils sont précieux comme des porcelaines translucides, comme des fleurs sur le point de se faner. Leur grâce morbide donne sa couleur au spectacle. Il n'est pas gai malgré les intermèdes comiques qui tirent l'Inde du côté de la commedia dell'arte. On peut trouver, c'est vrai, des rencontres internationales entre les formes de traditions populaires. Mais la virtuosité des comédiens est tellement inventive dès qu'ils s'accrochent à leurs racines, à leur travail habituel, qu'on oublie les turbans, les ombrelles, et que les danses scandées aux pieds nus paraissent artificielles.

Le soir du 10 juillet, c'était la *toute première de la Nuit des rois. Le* spectacle va forcément mieux s'articuler, trouver son équilibre. Après quelques secondes de silence, il y a eu un triomphe. Le Théâtre du Soleil possède une extraordinaire qualité de chaleur généreuse qui remet les imperfections à leur juste place. Ce n'est pas si important quand l'essentiel est là, quand l'œil est sans cesse ébloui par la munificence des rideaux de soie frémissant comme des dos de chats, par le raffinement des couleurs, orange, safran, blanc, gris, bleu, bleu jade, traversées de carmin, quand l'esprit est retenu par les ambiguïtés du récit. *« Il n'y a pas d'ambiguïté*, écrit Ariane Mnouchkine, *les désirs ont la netteté du rêve. »* Oui, dans la mesure où les rêves sont vécus en pleine lumière, où rien ne voile les frustrations, les empêchements qui sont à la source des désirs. C'est clair, oui. Clair, dit Ariane Mnouchkine, *« comme un lac de haute montagne dont la limpidité rend plus réelle et vertigineuse la profondeur »*.

COLETTE GODARD.

★ *La Nuit des rois* : les 12, 15, 17 juillet, 6 et 8 août, à 22 heures.

SPECTACLES

CLASH A BRIXTON

e cœur du combat

Festival d'Avign

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : la Tosca.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h : Virage.
Deux portes (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage : le Défunt.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 h : la Forêt des bienfaits.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : 18 h 30 : l'Île des esclaves ; 20 h 30 : Sylvie Joly ; 22 h 30 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs : Théâtre rouge : 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. Petite salle : 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : la Camarde.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Franz Kafka.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 19 h : Ars Antiqua de Paris (musique élizabéthaine).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Essaïon I. – l'Île de Tulipatan (sam., 18 h 30) : le Blanc Cassé (sam., 20 h 15), Il s'appelle peut-être Dupont (sam., 22 h) : – II : La Kabbale selon Aboulafia (sam., 20 h 30), De quelle falaise dites-vous ? (sam., 22 h 15).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

19 h : A. Marion, B. Sylvestre (Vinci, Nadermann, Mozart, Donizetti) ; 21 h : F. Bebey.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Deka.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : L. Nguyen, J.-L. Pino, G. Polve, D. Borker.
Feeling (271-33-41), 22 h : H. Singer, G. Nemet, A. Jean-Marie, O. Johnson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Docteur Chonettes airs.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...
L'Envol (347-33-06), 20 h 45 : Ch. Timoteo.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Zvenigora, de A. Dovjenko ; 17 h : Umberto D., de V. de Sica ; 19 h : la Voie, de M. Slim Riad.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

Lundi 12 juillet

LE FANTOME DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
LA MEMOIRE FERTILE (Belg.-Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (354-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (562-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) : Fauvette, 13e (331-56-86).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

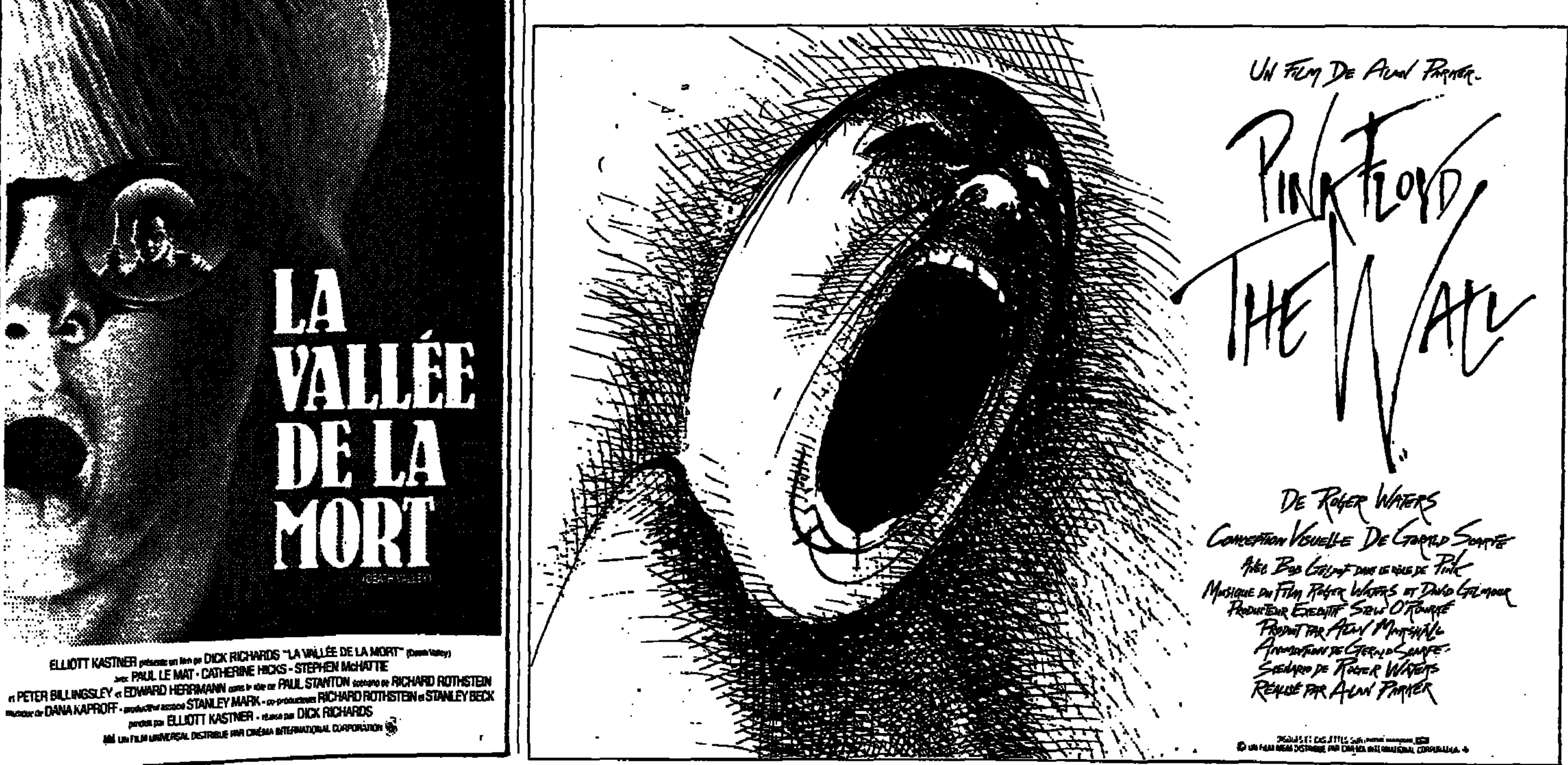
LES FILMS NOUVEAUX

APHRODITE, film français (en langue anglaise) de Robert Fuest (*), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Wepler, 16e (522-46-01).
DRESSÉ POUR TUER, film américain de Samuel Fuller, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).
LES RISQUES DE L'AVENTURE, film américain de Stewart Raffill, v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SCRATCH, film français de Claude Patin, Lumière, 9e (246-49-07).
LE SOLDAT, film américain de James Glickenhauss (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71). H. sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (A., v.o.) Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
LA BANQUIÈRE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).





SPECTACLES

BEN HUR (A., v.o.), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A.), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CABARET (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

CALIGULA (Ang., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CIOCIARA (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).

CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), *Élysée Point-Show, 8e (225-67-24)* ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).

EMMANUELLE (F.) (**), *Paramount* Marivaux, 2e (296-80-40) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp. ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount *Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount* Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**), Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-*36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)* ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (Angl., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE FANFARON (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-*Night, 2e (296-62-56)*.

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; *Fauvette, 13e (331-60-74)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE GUÉPARD (It., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LA GRANDE BOUFFE (F.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOVE (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77). H.Sp.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic *Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e* (329-83-11) ; V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MESSAGER (Ang., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.

PAPILLON (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

LA PLANÈTE SAUVAGE (F.), Noctambules, 5e (354-42-34).

RAGTIME (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-*64-44) h. sp.*

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SEPT MORTS SUR ORDONNANCE (F.), Club, 9e (770-81-47)

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLEIL VERT (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (F.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Les lois de l'hospitalité.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : le Cuirassé Potemkine ; 18 h : Huit et demi ; 20 h 25: le Septième Sceau ; 22 h : Drôle de drame.

CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), la Mémoire fertile : The House ; Tyr.

MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Sept ans de réflexion.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Une femme dangereuse.

COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40), le Boucher ; les Biches ; Que la bête meure.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Casseurs de gang.

BUNUEL-SILBERMANN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; en alternance : le Charme discret de la bourgeoisie - le Journal d'une femme de chambre - Cet obscur objet du désir - le Fantôme de la liberté - la Voie lactée.

HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), *la Maison du docteur Edwardes.*

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Véra Cruz.

PAUL NEWMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; en alternance : la Toile d'araignée, Madame Croque-maris, le Piège, Luke la main froide.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Les rediffusions, quand elles sont bonnes, permettent de revivre (ou de relativiser) de grandes émotions, de voir ce qu'en estimait le meilleur dans la production, quelques années auparavant. On en abuse un peu l'été, mais il est vrai que cela fait faire de économies...

On n'est pas contre les rediffusions non plus, surtout quand il s'agit de la Terreur et la Vertu, *la meilleure émission, avec* l'Affaire Callas, *de « La caméra explore le temps », cette fameuse série historique produite pendant neuf ans par Alain Decaux, André Castelot et Stellio Lorenzi. M. Claude Contamine, alors directeur adjoint de l'O.R.T.F., avait déclenché une belle polémique lorsqu'il décida de la supprimer en 1965, ou plus précisément de supprimer la participation de Stellio Lorenzi, jugé gênant parce que trop « à gauche », ce qui entraîna par ricochet et solidarité le retrait des deux autres. Campagne de presse, menaces de grève, agitation, rien n'y fit, la guillotine tomba. « La caméra explore le temps », la série historique la plus populaire qui ait jamais existé à la télévision (elle arrivait en second dans tous les sondages et une fois même en tête), fut définitivement arrêtée en 1966 après une dernière émission sur les Cathares. Elle n'a jamais été égalée depuis.*

Les gens adoraient ces grandes « dramatiques » qui les plongeaient dans l'intimité des « grands », re-

La caméra et la guillotine

constituaient, avec décors et costumes du passé, l'histoire avec un grand et un petit H. Documentation solide et style romanesque, c'était le style école des Buttes-Chaumont.

Montrée pour la première fois en 1964, la seconde fois en 1972, la Terreur et la Vertu, *divisée en deux émissions de durée inégale (deux heures pour Danton, diffusée le mardi 13 juillet, une heure quarante-cinq pour Robespierre, diffusée le lendemain), aborde une période très délicate de la Révolution française, vingt mois marqués par la personnalité de deux hommes, Danton et Robespierre. La première partie se déroule de novembre 1793, après la chute des Girondins, à avril 1794, avec la mort de Danton. La France est dirigée par le Comité de salut public. Danton — qui s'est marié secrètement — revient d'Arcis à Paris pour lutter contre Hébert, l'enragé. Robespierre, avec sa faction, se trouve entre les deux hommes qui mourront tous deux sur l'échafaud. La seconde partie va d'avril à juillet 1974 et s'attache surtout à la personnalité de Robespierre, au caractère de cet homme pétri d'idées morales (Vertu, Etre suprême) puis à sa chute.*

Il y eut quelques critiques à l'époque : on contesta la manière un peu schématique de présenter Danton et l'éclairage porté sur Robespierre, éclairage inspiré par Albert Mathiez, historien qui le premier réhabilita l'« homme qui faisait peur ». On sait qu'il y eut également des tiraillements entre Stellio Lorenzi et Alain Decaux sur la personnalité de Danton. Qu'importe, l'émission déclencha l'enthousiasme ! En 1972, on commençait d'en voir les défauts de forme, une mise en scène trop « dramatisée ». Et aujourd'hui, va-t-on la trouver « ringarde », « vieillie », cette émission d'une série devenue légendaire avec sa palme de martyr, et que de Gaulle, dit-on, aimait passionnément ?

CATHERINE HUMBLOT.

★ Mardi 13 et mercredi 14 juillet, TF 1, 20 h 35.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 12 JUILLET

— *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, participe à l'émission « le téléphone sonne » sur France Inter à *19 h 20*.

MARDI 13 JUILLET

— *M. René Bernasconi*, président de la confédération générale des petites et moyennes entreprises, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

PRESSE

● *La direction de la « Montagne »*, quotidien édité à Clermont-Ferrand, vient de signer un contrat de solidarité autorisant le départ volontaire en pré-retraite de quatre-vingts membres de son personnel, dont une vingtaine de journalistes, d'ici avril 1983. Un nombre équivalent de salariés sera embauché à la suite des départs.

Lundi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 : Cinéma : la Chaussette surprise.
Film français de J.-F. Davy (1978), avec B. Lafont, A. Karina, C. Pascal, M. Galabru, B. Haller, Rufus, B. Le Coq.
Réunis dans une chambre d'hôpital à la suite d'une collision d'automobiles, trois hommes cèdent à leurs fantasmes, et à leurs marottes de grands enfants. Pendant ce temps, leurs compagnes découvrent la liberté et courent la prétentaine.
Jean-François Davy, qui s'était fait un nom dans le cinéma érotique et pornographique, butine sur le terrain de la comédie burlesque. D'excellents comédiens animent avec bonne humeur un film hétéroclite, simplement amusant par rapport à ses ambitions.

22 h 10 Magazine : Santé.
« Les maladies du sang », réal. I. Barère et E. Lalou.
Leucémie et maladie de Hodgkin et ses remèdes chimiothérapiques.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : 1789.
De A. Mnouchkine. Avec la Compagnie du Théâtre du Soleil.
Le spectacle le plus célèbre de la troupe du Théâtre du Soleil qui, après l'avoir monté à Milan en 1970, puis pendant deux ans à la Cartoucherie de Vincennes, Ariane Mnouchkine, a filmé et réalisé elle-même avec talent. L'une des occasions trop rares où le plaisir du téléspectateur est à la mesure de l'émerveillement du public dans la salle.

22 h 50 Musique.
Le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, interprète des extraits du « Martyre de Saint-Sébastien », de Debussy.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : Laisse aller c'est une valse.
Film français de G. Lautner (1970), avec M. Darc, J. Yanne, M. Constantin, B. Blier, Rufus (redif.).
Un truand sorti de prison recherche, avec sa femme (qu'il voulait tuer parce qu'elle l'avait dénoncé) et son meilleur copain, des bijoux volés par lui et cachés avant son arrestation. Les tueurs d'une bande rivale et un commissaire poursuivent le trio.
Série noire parodique menée à toute allure, avec amoncellement de cadavres et péripéties farfelues. On s'amuse fermement bien que Lautner ait repris des recettes burlesques mieux utilisées dans certains autres films.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

23 h 15 Musi-club.
Musique contemporaine à Metz.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le syndrome de César, de V. Pennington Fergusson. Avec C. Nicot, H. Labussière, Y. Clech, etc.

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Philosophie de Maurice Clavel.

22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (échanges internationaux, Festival des Flandres, donné à Anvers le *12-10-81*) : « *Sonate pour hautbois et* basse continue », de Dornel ; « Ouverture en ut mineur », « Ciacona en sol mineur, pour luth », de Weiss ; « Suite en ut mineur », de Hotteterre ; « Cinq pièces pour viole de gambe », de Abel ; « Sonate en ré majeur », de Vincent ; « Partita en sol mineur », de Telemann, par C. Junghaenel, luth, P. Dombrecht, hautbois, W. Kuijken, viole de gambe.

22 h, Cycle acousmatique : « Surimpression pour deux synthétiseurs, trompette et magnétophone », de Tosi ; « Mouvement fixe 1.2.3. », de Garcia, par D. Tosi, trompette, et S. Strawley, synthétiseurs.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Aspects de la musique française : Vierné, Couperin ; 0 h 5, Le tour du monde : les cartes sonores de l'été ; le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

Mardi 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.

13 h Journal.

13 h 35 Série : l'Homme qui valait 3 milliards.

14 h 45 Tour de France cycliste.
Dixième étape : Saintes-Bordeaux.

16 h 55 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, bricolage.

18 h 25 Série : La malle de Hambourg.
« Le Comptable », réal. B. Hecht, avec G. Ledoyen, A. Valmy, F. Lambre, J. Thomast...

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France cycliste.

20 h Journal.

20 h 35 Il était une fois la télé : La caméra explore le temps.
La terreur et la Vertu : première partie, Danton, réal. S. Lorenzi, avec J. Negroni, J. Ferrière, D. Manuel... (rediff.).
De novembre 1793 après son mariage secret, à sa mort en avril 1794 : la vie de Danton, par un grand réalisateur de télévision.

22 h 35 Série : Mémoire, Jean Cassou.
Réal. I. Romero.
Un poète raconte l'histoire de notre siècle : à écouter.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 15 Spécial Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Course contre la montre.

14 h Aujourd'hui la vie.
Les chanteurs de charme.

15 h 5 Série : Kojak.
Chantage à la mort.

15 h 55 Sports.
Volley-ball : finale de la Coupe du monde (extraits).

18 h Récré A2.
Spectreman.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Dessin animé.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Du rififi à Paname.
Film français de D. de La Patellière (1965), avec J. Gabin, N. Tiller, M. Darc, G. Froebe, G. Raft, C. Brook (rediff.).
Un vieux truand dirigeant, de Paris, le trafic international de l'or voit son empire menacé par un gang. Un agent des services du Trésor américain réussit à se faire embaucher par lui comme garde du corps.
La série noire française dans ce qu'elle a de plus conventionnel. Situations et personnages usés jusqu'à la corde. Même le numéro de Gabin ne sauve pas ce film de la médiocrité et de l'ennui.

22 h 15 Document : La symphonie du nouveau monde.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Mouvement rural de jeunesse chrétienne.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Les Contes des prés et des bois : les loups, Atout-jeunes été.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de l'été.

20 h 35 Cinéma : Boulevard du rhum.
Film français de R. Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, C. Revill, G. Marchand (rediff.)
Au temps de la prohibition aux États-Unis, un contrebandier de l'alcool parcourt les Antilles pour trouver une star du cinéma muet dont l'image, sur un écran, l'a fasciné.
Comédie d'aventures réalisée avec des moyens importants mais dont les effets cocasses, les morceaux de bravoure, se répètent aux dépens du rythme du récit. Ne pas manquer la rencontre *Lino Ventura-Brigitte Bardot.*

22 h 35 Journal.

23 h 5 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
N° 8 : Les années 20.
Le cinéma des années folles et les débuts des temps difficiles avec « l'Argent », de Marcel L'Herbier. « Les Temps modernes », de Chaplin, etc.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Les Percussions de Strasbourg : Hierophonie V.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : les appartenances (Kenneth White).

8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (darwinisme et génétique des populations) ; à 8 h 32, La douce amie : La jeune fille et la baleine ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.

9 h 7, La matinée des autres : La Mamma, sérénade pour un stéréotype.

10 h 45, Un quart d'heure avec... G. Hourdin : Lamennais.

11 h 2, Avignon : Informatique (prolongement instrumental ou mental artifice).

12 h 5, Agora : Regard sur l'Afrique noire.

12 h 45, Panorama : Actualité de la poésie.

13 h 30, *Libre parcours variétés.*

14 h, Sons : En attendant le 14 Juillet.

14 h 5, Un livre, des voix : « Hôtel blanc » de D.-H. Thomas.

14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon F. Pyle (en direct de Dublin).

15 h 30, *Les points cardinaux : Que sont devenus les prêtres-ouvriers ?*

16 h 10, Témoignage : Aumônier des Gitans depuis trente ans.

16 h 30, Micromag.

17 h, Roue libre : La couleur.

18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.

20 h, Dialogues : Joyce et nous, avec Michel Butor et Jacques Aubert.

21 h 15, Musiques de notre temps : Musique en fête et en vacances.

22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Schumann, Rachmaninov, Frescobaldi, Borodine, Ives, Saint-Saëns.

9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Clementi, Tchaïkovski, Liszt, Beethoven, Schönberg.

12 h, Chanson française : Léo Ferré.

12 h 35, Œuvres de Weber et Wolf-Ferrari.

13 h, Opérette : « le Devin de village », de J.-J. Rousseau, avec B. Cottret, A.-M. Miranda, S. Wilfart et l'Orchestre de chambre, dir. R. Cotte.

14 h 4, Musiciens à l'œuvre, l'oreille de la Révolution : le bonnet sur l'oreille, œuvres de Becourt, Gossec, Cambini, Jadin, Catel, Mehul, Delayrac, Cherubini, Pils, Lesueur, Gretry, Viotti et anonymes.

16 h 30, Repères contemporains.

17 h 2, Les intégrales : Les quatuors à cordes de Haydn.

18 h, Concert : (donné au centre Pompidou le 5-5-80) : « musique à Neuf », de G. Geay ; « Temps/couleurs », de F. Vandenbogaerde ; « Kassandra », de Mache, par le Groupe de musique de chambre expérimentale et l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. Vinogradov.

19 h 38, Jazz : les irréfutables ténors.

20 h, Premières loges : « Tannhauser » (extraits), de Wagner ; « Fidelio » (air de Léonore), de Beethoven.

20 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Egmont » (ouverture) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » ; « Symphonie n° 5 », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. K. Masur, sol. C. Ousset, piano.

23 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit : 23 h 35, Jazz club, en direct de Nice.

Le Monde
ECONOMIE

Une sidérurgie française oui, mais pas à n'importe quel prix

Le Tour de France cycliste arrêté à Denain, pour la première fois de son histoire, par des manifestants qui crient « Mauroy est un traître » ; des syndicats qui rejettent en bloc un nouveau « plan acier » de 15 à 24 milliards de francs, rendu public au conseil des ministres du 9 juin dernier : des P.-D. G., des sous-préfets enfermés et séquestrés par des sidérurgistes en colère, des bureaux incendiés... Le processus de violences qui avait embrasé Longwy et Denain au printemps de 1979 semble s'amorcer à nouveau et, pourtant, il ne s'est écoulé guère plus d'un an depuis l'avènement d'une majorité de gauche, qui avait auparavant « condamné les multiples plans du pouvoir ».

Y a-t-il donc une malédiction qui pèse sur l'industrie française de l'acier ? C'est à croire, surtout si on s'obstine à s'en tenir aux vieux schémas quantitatifs, et à refuser de prendre en compte non seulement une crise conjoncturelle qui s'aggrave à nouveau en France, en Europe et dans le monde, mais encore une évolution structurelle qui, au fil des ans, a radicalement modifié les données du marché de l'acier. Tout le problème est alors de connaître le prix à payer et, surtout, de savoir si on doit et si on peut le payer.

« UNE *production de 24 millions de tonnes en 1986 ? Ce n'est pas sérieux ! A 21 ou 22 millions de tonnes, cela tient encore debout, mais il faudra beaucoup de rigueur et beaucoup d'argent* », déclarait avec résignation un expert de la sidérurgie au lendemain de l'annonce, tant attendue, du nouveau « plan acier » à l'issue du conseil des ministres du 9 juin 1982. Ce plan, on le sait, retient pour objectif en 1986 l'hypothèse « haute » du rapport Judet, du nom du professeur de l'université des sciences sociales de Grenoble à qui le ministre de l'industrie confia, en novembre 1981, une étude sur *« l'évolution des débouchés de la sidérurgie française et de ses perspectives à moyen terme »*.

Après avoir effectué une analyse spectrale de l'industrie nationale de l'acier, évaluant ses forces et ses faiblesses, retraçant le flux des importations et des exportations, et examinant le comportement des consommateurs, le professeur Judet a formulé trois hypothèses pour l'horizon 1986, avec une projection sur 1990. L'hypothèse basse prend en compte un taux de croissance faible mais non négatif, qui se traduit par des résultats défavorables sur la consommation d'acier et débouche sur une demande totale, en 1986 (consommation apparente plus solde des échanges extérieurs), de 17,2 millions de tonnes d'acier marchand, ce qui correspond à une production d'environ 20 millions de tonnes d'acier, en raison des déchets au cours du processus de fabrication (« mise au mille »).

L'hypothèse moyenne, qui reprend celle que formule la chambre syndicale de la sidérurgie, prévoit une reprise nette en 1982 et surtout en 1983, suivie d'un recul en 1984, puis en 1985 (mini-choc pétrolier) et d'une seconde reprise en 1986. Elle implique une nette progression des investissements des entreprises en 1983 et 1984 et des exportations, et aboutit à une demande globale de 18,7 millions de tonnes, correspondant à une production de 21,8 millions de tonnes.

Une conjoncture à nouveau très dégradée

L'hypothèse haute implique une croissance plus forte grâce à une politique volontariste et extrêmement motivée, entraînant une vive reprise du logement, des investissements productifs des entreprises (notamment les nationalisées, qui jouent un rôle moteur), tandis que les exportations progressent vigoureusement et que la reconquête du marché intérieur permet à l'industrie mécanique de prospérer, le tout dans un contexte favorable, nettement plus favorable. Elle débouche sur une demande globale de 20,6 millions de tonnes et une production de 24 millions de tonnes, chiffres qui ont été retenus par le gouvernement (à titre de comparaison, ces chiffres ont été, respectivement, de 20 millions et de 23,2 millions de tonnes en 1980, de 18,8 et de 21,26 millions de tonnes en 1981).

Qu'est-ce qui motive donc le scepticisme de l'expert évoqué plus haut et celui de nombreux observateurs ? Tout simplement une série de données valables pour le court, le moyen et le long terme, que l'on doit désormais avoir à l'esprit pour bien saisir l'importance de l'enjeu.

En premier lieu, tout va très mal à nouveau dans la sidérurgie française et européenne : les carnets de commande ont littéralement « plongé » depuis le mois de mai, notamment dans l'automobile, qui absorbe 20 % environ de la consommation d'acier et est inquiète pour son avenir, tandis que les exportations fléchissent dangereusement, notamment celles qui sont dirigées vers les Etats-Unis, qui ont dramatiquement contingenté leurs importations. Première conséquence, la production d'acier risque de retomber à 20,5 millions de tonnes, le plus bas niveau depuis 1968. Deuxième conséquence, les résultats des entreprises seront, une fois de plus, lourdement déficitaires. Les 6 milliards de francs de pertes cumulées d'Usinor et de Sacilor, en 1981, risquent d'être approchés en 1982, malgré le redressement qui était espéré au terme des relèvements autoritaires de prix imposés dans le cadre de la Communauté européenne. Du coup, les besoins en trésorerie vont être énormes : 4 milliards de francs environ pour Usinor, par exemple, entre le comblement des pertes (plus de 2,5 milliards de francs, contre 3,9 milliards en 1981), le fonds de roulement et les investissements courants. C'est dire que le plan s'engage dans de très mauvaises conditions, d'autant que, selon toute vraisemblance, la rechute du marché de l'acier européen, tout juste convalescent, risque de se prolonger jusqu'en 1983, dans un contexte général qualifié de très « sombre ». Voilà pour le court terme.

Les excédents de capacité à l'horizon 85

A moyen terme, les perspectives ne sont pas roses non plus. La Commission de Bruxelles, à qui devraient être officiellement soumises les propositions françaises, avec comme date limite la fin septembre, se montre fort inquiète, estimant que le rythme de réduction de capacité en Europe est insuffisant. Selon un rapport sur les objectifs 1985, les excédents de capacité de production d'acier seraient plus élevés cette année-là qu'en 1980, atteignant 55 millions de tonnes, soit 27 % d'un chiffre global de 200 millions de tonnes pour une demande de 145 millions de tonnes, ce pourcentage étant même supérieur pour les tôles laminées à chaud et certains produits lourds (poutrelles et profilés). Selon les auteurs du rapport : *« ces chiffres sont insoutenables pour la viabilité économique du secteur »* et *« ils ne peuvent être compensés par des mesures de contrôle du marché »* (comme celles qui sont actuellement imposées). Ils ajoutent que *« le retour à un équilibre structurel dépend pour une large part de l'attitude des pouvoirs publics : leur attitude est largement engagée puisqu'elle opère directement dans le cadre des aides octroyées à l'industrie sidérurgique »* alors qu'elles *« effectuent les ajustements nécessaires en maintenant artificiellement les excédents de capacité »*, ce qui *« représentera un poids insupportable pour les budgets publics et pour l'économie en général »*.

Le rapport recommande donc de façon impérative l'accélération de réduction de capacité, les pays les plus visés étant, dans l'ordre, la Belgique et le Luxembourg, avec l'axe Hainaut-Sambre-Cockerill-Arbed, l'Italie et la France, où les programmes de modernisation sont considérés comme de nature à laisser subsister un excédent de capacité de production totalement incompatible avec le niveau de la demande. Cette conclusion est jugée trop pessimiste par les milieux politiques et les syndicats français, qui soulignent la nécessité absolue de développer ladite demande par une relance volontariste de l'investissement, véritable clé de voûte de la structure de consommation de l'acier.

L'acier, c'est l'investissement

Selon des études réalisées par la Chambre syndicale de la sidérurgie, 77 % des emplois finals de l'acier relèvent de l'investissement, notamment dans le bâtiment et les travaux publics, la construction mécanique et les transports, 23 % seulement relevant de la consommation, dont 21 % environ pour l'automobile. Cette donnée est capitale, car elle implique que toute relance de la consommation n'aura que peu d'effets directs sur la demande d'acier. Or l'accroissement annuel de l'investissement est tombé de 5,3 % pour la période 1970-1974 à 0,9 % pour la période 1974-1981, ce qui introduit déjà, dans l'équation qui permet de déterminer le niveau de la consommation d'acier, une dérivée extrêmement défavorable. Mais, en dehors même de cette évolution conjoncturelle de la demande d'acier, une évolution structurelle pèse sur cette demande à un point que l'on a quelque peine à imaginer.

Effondrement de l'investissement, diminution de la consommation spécifique pour un même usage *(voir encadré page 18)*, ces données se conjuguent pour entraîner un écart de plus en plus important entre le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de l'utilisation d'acier. Nul de 1961 à 1973, époque de forte expansion, cet écart a été de 5 % en 1980. Cela veut dire que, il y a dix ans, à un taux d'expansion annuel de 2 % correspondait une augmentation équivalente de la consommation d'acier tandis qu'aujourd'hui, il faudrait obtenir plus de 5 % de taux d'expansion pour engendrer une demande d'acier supplémentaire : en-dessous de ces 5 %, c'est la récession pour la sidérurgie. Sans doute, un tel écart est-il exceptionnel, et pourrait-il être ramené à 4 % ou 3 % grâce à une stimulation de l'investissement, mais, même dans ce cas de figure favorable, ce serait la stagnation pour les aciéries.

La vive réaction des syndicats

Sans même tenir compte de ces perspectives, assez déprimantes, les syndicats se dressent déjà contre le nouveau « plan acier » qu'ils rejettent pour une bonne part, s'insurgeant contre la réduction de la capacité de production.

Ils s'insurgent aussi contre la fermeture d'installation et les suppressions d'emplois, 6 000 à 7 000 pour l'instant, et probablement 10 000 sur les 100 000 existants, d'ici à 1986. Comme en 1979, les points chauds se situent dans le Nord et en Lorraine, avec, en supplément, la Normandie (Caen). En annonçant la fermeture du grand train de laminage à chaud de Denain, après celle de l'aciérie en 1980 et la suppression de 1 100 emplois s'ajoutant aux 5 000 du plan de 1979, M. Levy, nouveau président d'Usinor, a déclenché de très vives réactions. Et, pourtant, maintenir en activité le plus vieux train continu de France, mis en chantier en 1950, serait une aberration technique et économique.

Le raisonnement est le même pour Longwy, où après les 5 500 suppressions de postes de travail du plan de 1979, 2 100 autres sont décidées avec la fermeture du train à tôles fortes, remplacé par un train moderne sur le site de Dunkerque, et celle du train à feuillets, périmé techniquement. N'oublions pas l'arrêt de l'usine d'aciers spéciaux de Vireux-Molhain (Ardennes), avec ses 900 emplois. *« Levy et Etchégaray* (l'ex-président) *: rien n'est changé »*, s'écrient les syndicats.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 18.)

Un plan de lutte contre l'inflation

Par
EDMOND ALPHANDERY
et ANDRÉ FOURCANS (*)

Les auteurs proposent ici un plan de lutte contre l'inflation étalé sur cinq ans, qui — sous le contrôle du Parlement — vise à la fois la diminution graduelle de la progression de la masse monétaire, la limitation du déficit budgétaire et celle des ouvertures de crédits — directs ou indirects — par la Banque de France au Trésor et aux banques. M. Edmond Alphandery a déposé, le 23 juin dernier, une proposition de loi destinée à atteindre ce triple objectif.

LE gouvernement a donc décidé de bloquer les prix et les salaires. Il croit ainsi juguler l'inflation. Rien à dire sur cet objectif. Malheureusement, les moyens employés pour l'atteindre ne s'attaquent pas aux racines mêmes du mal inflationniste. L'échec paraît difficilement évitable. Soit parce que le blocage en lui-même ne pourra pas être appliqué efficacement. Soit, s'il l'est, parce que, sous la pression du chômage grandissant qu'il provoquera, on assistera au bout de quelques mois à un relâchement suivi d'un rattrapage et d'une valse rapide des étiquettes. Car rien de décisif et de crédible n'est mis en place aujourd'hui pour lutter contre l'hydre inflationniste.

La lutte contre l'inflation ne peut pas être conjoncturelle. Elle doit relever d'une politique programmée sur le moyen terme, disons sur une législature. Cette « planification » à moyen terme est indispensable à la fois pour assurer sa crédibilité et pour éviter qu'elle ne s'accompagne d'une poussée du chômage qui la condamnerait par avance. L'exemple américain est là pour prouver qu'une politique par trop draconienne et brutale se paye cher en termes de baisse de croissance et d'emploi. Notre pays ne supporterait pas un tel remède de cheval.

Non, le gouvernement devrait se fixer des *objectifs* à moyen terme et se donner les moyens de les atteindre graduellement mais avec détermination. Ce faisant, la crédibilité de la politique mise en place apparaîtrait vite aux yeux de tous, chacun s'y adapterait progressivement : le coût économique en serait notablement amoindri, en particulier en ce qui concerne le chômage.

Des objectifs fixés pour cinq ans

Dans cette optique, parmi la panoplie des instruments à utiliser, le contrôle de la création monétaire se doit d'occuper une place de choix. Il est maintenant admis par la communauté internationale des économistes que l'excès de création de monnaie au-delà de la richesse supplémentaire produite dans l'économie provoque un déséquilibre inflationniste. Mais, pour éviter une poussée supplémentaire du chômage dans un pays comme le nôtre, la limitation de la croissance monétaire doit se faire sur plusieurs années. Ainsi, une thérapeutique progressive de désinflation se devrait de fixer dans le cadre du Plan un objectif sur cinq ans quant à l'évolution du stock de monnaie, évolution conforme avec une décélération graduelle mais réelle de la hausse des prix.

Cet objectif pourrait être largement accepté dans la mesure où il serait établi en concertation avec l'ensemble des partenaires économiques et sociaux. Les autorités monétaires auraient alors à suivre le sentier le plus réaliste qui permette de se rapprocher progressivement, en fonction des circonstances conjoncturelles, de l'objectif assigné à moyen terme. Pour ce faire, des fourchettes annuelles de croissance monétaire sont nécessaires. Mais, il faut le préciser, et contrairement à ce qui se passe de nos jours, ces fourchettes *seraient programmées et annoncées sur cinq ans* dans le cadre du Plan.

Il est évident, cependant, que les objectifs monétaires ne peuvent être fixés indépendamment des autres aspects de la politique économique, en particulier indépendamment des dépenses publiques et du déficit budgétaire. Les pouvoirs publics devraient donc, chaque année, présenter au Parlement une « loi de finances et monétaire » qui engagerait sa responsabilité tant en matière d'*objectifs* budgétaires *et* monétaires qu'en matière de *cohérence* entre les politiques budgétaire et monétaire. Le gouvernement serait alors contraint à annoncer clairement sa politique, à respecter une certaine discipline et à éviter les contradictions entre ses différentes politiques. Le Parlement verrait aussi sa responsabilité et son rôle de contrôle élargis. Cet élargissement permettrait un véritable débat en des domaines fondamentaux de la politique économique, alors que de nos jours il ne s'exprime uniquement qu'en matière budgétaire.

(Lire la suite page 18.)

(*) Edmond Alphandery est député U.D.F. de Maine-et-Loire ; André Fourçans est membre du bureau politique de l'U.D.F.

L'impôt sur le revenu à taux unique

UNE profonde révision est en cours des idées les plus communément admises en matière de fiscalité. Elle pourrait conduire, dans les dix ans à venir, à d'importantes réformes qui paraissent encore aujourd'hui peu imaginables.

A première vue, les évolutions sont très divergentes d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, la révolte des contribuables, qui avait connu sa première manifestation d'envergure en Californie par le vote en 1978 de la célèbre *proposition* n° 13 (1), a trouvé, sur le plan national, son prolongement dans le programme de M. Reagan. Celui-ci est parvenu à faire voter une diminution, étalée sur trois ans, des taux de l'*impôt* sur le *revenu*, complétée par la réduction de 70 % à 50 % du taux applicable à la tranche de revenu la plus élevée.

En France, le gouvernement socialiste a institué un impôt sur les « grandes fortunes » qui, dans nombre de cas, aura pour effet pratique d'aggraver la progressivité de l'impôt sur le revenu, au hasard de la composition des patrimoines.

Ces deux initiatives, l'américaine et la française, vont en sens contraires. Mais on peut concevoir le moyen de les concilier dans un système fiscal entièrement rénové.

Il existe actuellement aux Etats-Unis tout un courant d'opinion en faveur de l'institution d'un *impôt* sur le *revenu* beaucoup plus simple puisqu'il ne comporterait *plus* aucun abattement (leur nombre est considérable) et serait assorti d'un taux unique — le pourcentage de 15 % est le plus souvent cité. Qu'une telle suggestion soit de nature à séduire les milieux conservateurs n'étonnera pas, mais elle trouve aussi un écho chez certains membres du parti démocrate, sensibles au fait que, par le jeu des exemptions et déductions diverses, les riches, avec l'aide de conseillers fiscaux qui font payer cher des services fort appréciés, parviennent souvent à verser au fisc des sommes proportionnellement moins importantes que celles acquittées par des contribuables moyens.

Il y a quelques années encore, une telle proposition n'aurait pas été prise au sérieux tant le dogme de la progressivité de l'impôt paraissait intangible. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il aura fallu, au début de ce siècle, de longs débats politiques pour introduire l'impôt progressif qui rompait avec le principe de la proportionnalité, lequel, à en croire Adam Smith, était seul à correspondre à la justice. Selon le même auteur, la fiscalité devait s'inspirer d'un autre principe : la simplicité. Il est difficile d'être à la fois simple et juste, mais il arrive inévitablement un moment où un excès de complication devient à son tour une source d'inégalité. C'est le souci de simplicité qui anime aujourd'hui au premier chef les tenants de l'impôt proportionnel.

Si un tel impôt devait dans l'avenir (on en est encore très loin) voir le jour, le législateur serait sans doute amené à le compléter par un impôt sur la fortune, ce qui serait une façon de rétablir une certaine progressivité, en surtaxant les revenus du capital.

PAUL FABRA.

(1) Limitant l'impôt foncier à 1 % de la valeur vénale des terres.

Qui est pauvre en Europe ?

Une définition plus politique que scientifique

TRENTE millions de pauvres, au moins, dans l'Europe des Neuf au milieu des *années 70 : tel est le chiffre* spectaculaire annoncé par la Commission des Communautés européennes dans le rapport qui met fin à son premier programme de *«lutte contre la pauvreté»* (1). A côté du soutien à de nombreuses initiatives locales en direction des plus démunis, ce programme a suscité diverses études et, dans chaque Etat, un rapport national sur la pauvreté. De la synthèse de ces travaux résulte le chiffre annoncé.

Que vaut-il ? Comment sont définis ces « pauvres » ? Les débats à ce sujet tout au long du *programme* européen ont débouché dans un colloque, les 4 et 5 juin à Venise, sur les méthodes d'étude de la pauvreté dans les pays développés (2). Son animateur, le professeur Giovanni Sarpellon, de l'université de Venise, vient d'ailleurs de publier un considérable ouvrage sur la pauvreté en Italie (3).

Sur un point, tous les experts sont d'accord : *« La définition de la pauvreté n'est pas scientifique, mais politique »*, comme l'a dit le professeur Serpellon. *Le Monde* (12 mai 1982) s'est fait récemment l'écho des discussions aux Etats-Unis sur le seuil de pauvreté. Une modification du mode de calcul des revenus des familles ferait tomber le nombre de « pauvres » de 20,7 à 13,6 millions, ce qui justifierait les coupes faites dans les budgets sociaux.

C'est pour d'autres raisons que la Commission de Bruxelles a demandé à ses experts un chiffre global des « pauvres » : il *s'agissait, pour que ses* recommandations trouvent un écho, de frapper l'opinion publique. Le compte est donc fait : 30 millions. *Précisons :* il s'agit du nombre de personnes qui, dans l'Europe des Neuf (la Grèce n'y était pas encore), dispose d'un revenu inférieur *à 50 % du revenu moyen des* ressortissants de leur Etat. La définition est, à bon droit, relative à la situation dans chaque pays, mais elle est arbitraire : rien n'impose ce seuil de 50 % et, dans cette zone de l'échelle des revenus où de fortes populations sont concentrées, une légère variation modifierait beaucoup les effectifs. Par ailleurs, les bas revenus sont partout mal connus et peu transparents : on ne sait pas saisir, par exemple, ceux qui proviennent du travail noir ou de certains emplois précaires. Malgré de réels efforts, on n'a pu assurer l'homogénéité des mesures d'un pays à l'autre, et les résultats laissent sceptiques : est-il plausible que le Luxembourg ait 2,2 fois plus de ménages pauvres que la Belgique ou le Danemark, 2,7 fois plus que les Pays-Bas ?

Mme Joan Brown, du Policy Studies Institute de Londres et M. Jan Vranken, de l'université d'Anvers, ont souligné les difficultés de toute comparaison internationale, surtout chiffrée. La position française, elle, était de refuser franchement de tels calculs des « pauvres ». Ils lui paraissaient illusoires, mais aussi dangereux : la pauvreté, tous en conviennent, n'est pas qu'une affaire de revenus *et, vouloir la* mesurer par ce seul indice, tend à faire penser qu'on pourrait la vaincre par le simple biais d'un *complément* au revenu des ménages.

Il faut, selon l'avis de M. Jean-Pierre Hiernaux, de l'université *de Louvain-la-Neuve, plutôt que* compter, s'efforcer de comprendre. La pauvreté n'est plus alors vue comme le trait commun d'un groupe particulier, « les pauvres », mais comme le fruit de processus économiques et sociaux qui maintiennent certains dans une exclusion sociale consolidée et *tendent à faire basculer* beaucoup de ménages, déséquilibrés surtout par le chômage, dans des situations inextricables.

On retrouve alors un autre débat. On a beaucoup parlé, depuis deux ou trois ans, de la croissance des populations précaires dans nos sociétés et de l'afflux des « nouveaux pauvres ». Le colloque de Venise a jugé ce terme discutable : peut-on regrouper sous une même étiquette des personnes normalement insérées dans la société jusqu'à ce qu'elles en décrochent soudain et ces figures de pauvreté « traditionnelle », le mendiant, le clochard ou encore ce que certains appellent le *quart-monde* ? Il vaut mieux ne pas les confondre. *Mais on a jugé aussi que les* politiques de « lutte contre la pauvreté » devaient englober tous ces cas, prendre en compte les dimensions collectives des situations nouvelles tout en veillant à ne pas négliger les exclusions anciennes. Devant un certain échec des politiques pour les pauvres, que d'aucuns jugent de pauvres politiques, l'heure pourrait être à des actions plus globales vers des groupes en difficulté par des actions conjointes sur l'emploi d'abord, la formation et l'éducation, l'habitat, la santé...

ANTOINE LION,
chargé de mission au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale.

(1) Rapport de la Commission des Communautés européennes, référence COM (81) 769.

(2) Colloque organisé par l'Institut international Jacques Maritain, Rome, en collaboration avec l'université de Venise, sous le patronage de la Commission des Communautés européennes.

(3) *La Poverta in Italia*. Milano, Franco Angeli Editore, 2 volumes, 1 633 pages.

ENTRE VENTS ET MARÉES

La joie du travail

DANS une communauté occidentale qui compte trente millions de chômeurs, le travail, *pour ceux qui en ont un*, est un privilège. Est-il une joie ? A la veille des vacances, l'importance de cette question, tout autant que son ambiguïté, saute aux yeux. Deux associations américaines indépendantes, la Public Agenda Foundation et l'Aspen Institute for Humanistic Studies, viennent d'entreprendre, avec plusieurs organisations européennes, une gigantesque enquête internationale d'opinion.

Les premiers résultats montrent que, dans la plupart des pays, un *décalage* croissant existe entre le besoin économique de demander *plus d'efforts aux travailleurs et leur tendance* à vouloir donner moins d'eux-mêmes. Ils donnent leurs temps mais pas leur personne... D'où une *diminution de la productivité*, une baisse de la compétitivité par rapport aux nouveaux pays industriels qui entraîne un chômage accru, une indifférence croissante aux apparences de la réussite professionnelle, l'augmentation du travail à temps partiel, le développement d'une économie souterraine incontrôlable par les institutions, des déséquilibres sociaux croissants, etc., etc.

Tout le monde admet plus ou moins que la baisse de la productivité joue un grand rôle dans le tour que prend l'affrontement *économique en cours. Aux Etats-Unis*, en tout cas, pour 80 %, le public américain estime que c'est l'un des deux ou trois problèmes majeurs *de la nation dans les années 80*, d'après un sondage Louis Harris. C'est une manière de consensus sur la voie des solutions à mettre *en œuvre*. Mais la tendance générale qui consiste à désigner la détérioration de l'« éthique du travail » comme cause de la baisse de la productivité semble un facteur d'erreurs.

En effet, s'il est vrai que seulement 24 % des travailleurs américains (pour ne s'en tenir qu'à eux) disent donner leur pleine capacité dans leur travail, il faut savoir aussi que 73 % affirment : « *Je me sens mal à l'aise quand je ne travaille pas à ma pleine capacité, même si ce que je fais est ennuyeux ou peu important.* » Si, comme on l'entend dire un peu partout couramment, « *on ne peut plus se fier à personne* », etc., l'élévation croissante des sentiments de frustration ressentis par les travailleurs montre que ce n'est pas, la plupart du temps, *faute de bonne volonté.*

Une éthique intacte

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, l'étude sur « La morale du travail et la vitalité économique ; information sur l'inadaptation entre les gens et leur travail », dirigée par le sociologue Daniel Jankelovich, sur la base de sondages, débouche sur une conclusion paradoxalement optimiste : jamais l'« éthique du travail », comprise comme le désir de faire bien pour être en accord avec soi-même, n'a été aussi élevée.

Si les résultats pratiques sont néanmoins de plus en plus médiocres, c'est que ce potentiel trouve de moins en moins à s'employer, car l'individu se heurte de plus en plus aux institutions, qu'elles soient privées ou publiques. Ainsi se révèle l'incapacité croissante des employeurs, de quelque secteur qu'ils soient, à soutenir et à renforcer la bonne volonté de leur personnel... avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Ce n'est pas une mince affaire, aux Etats-Unis, que d'affirmer, comme le font les instigateurs de cette étude, que 84 % des personnes interrogées travailleraient mieux, *selon leur propre dire*, si elle pouvaient participer davantage aux décisions qui concernent leur propre travail. Cela n'est certainement pas vrai seulement outre-Atlantique. Dans les unités de fabrication des téléviseurs rachetés en Occident par la firme japonaise Matsuchita, la restructuration qui consiste à supprimer 25 % des cadres et à obliger ceux qui restent à travailler plus intimement en équipes avec les ouvriers ou les autres employés paraît l'un des facteurs *immédiats de redressement* des entreprises...

Trois éléments, qui peuvent être des éléments de solution aux problèmes de la *dégradation du travail*, apparaissent comme déterminants. D'abord, l'importance de la qualité du travail réclamé. Les deux tiers des *travailleurs interrogés disent préférer* un patron qui leur demande la meilleure qualité de travail possible. Le slogan d'un « *défaut zéro* » *qui a cours dans* les usines japonaises paraît le meilleur, car il n'autorise pas les petites négligences qui, s'accumulant, *finissent par devenir* de gros défauts. Quant à la conception même des produits, 27 % des travailleurs américains disent avoir couramment honte de ceux qu'ils fabriquent : cela ne les aide certainement pas à accomplir leur tâche avec satisfaction.

En second lieu, la *capacité* d'initiative laissée ou demandée aux travailleurs joue un rôle moteur. Elle a, en effet, l'avantage de *décharger les supérieurs du contrôle* effectif du travail, qui se trouve alors assuré par le travailleur lui-même. A cet égard, une grande entreprise *comme* A.T.T. (American Telegraph and Telephone), qui envisage d'accroître d'un tiers le nombre de ses emplois, exclut volontairement d'augmenter de plus de 10 % le nombre de ceux qui sont simplement d'exécution routinière.

Enfin, le système de récompenses et d'encouragements *mériterait* d'être revu. Sanctions et menaces ont irréversiblement perdu la plus grande partie de leur portée. En sens inverse, *nombre de travailleurs sont* les premiers à faire remarquer que les *nouveaux* avantages de nature à les contenter ne les incitent pas *forcément à travailler mieux ou plus.* Alors que la majorité des gens croyaient encore il y a quelques années que « travailler dur paie toujours », la *majorité d'entre eux*, aujourd'hui, voient de moins en moins rapport entre les gratifications ou les déboires (licenciement *par exemple*), d'une part, et les *performances* réelles, de l'autre. Aux Etats-Unis, 68 % des personnes interrogées (presque sept sur dix) répondent que les augmentations devraient être accordées strictement en fonction des performances accomplies, et non à l'ensemble de la grille des emplois.

La proportion de personnes de cet avis, en France, serait probablement inférieure, mais la question mériterait d'être posée. Il est dommage que notre pays ne participe pas à l'enquête d'ensemble qui touche tous ses grands voisins et concurrents industriels, car elle annonce une nouvelle approche des problèmes sociaux, plus humaine, mais aussi plus délicate pour les syndicats, les organisations patronales et les gouvernements.

JACQUELINE GRAPIN.

Une sidérurgie française, oui, mais pas à n'importe quel prix

(Suite de la page 17.)

C'est dur pour M. Levy, car M. Etchegaray prévoyait, en supplément, pour Longwy l'arrêt total des trois hauts fourneaux et de la production de fonte, et pour Neuves-Maisons la fermeture de la fameuse *aciérie*, toute neuve et néanmoins ruineuse, qui aurait été remplacée par une aciérie électrique pour *alimenter le train à fil. Le plus* cruel, au demeurant, est que, en froide logique industrielle, M. Etchegaray avait raison. Dans l'immédiat, *néanmoins*, ce serait l'assassinat complet de la région, déjà mutilée en 1979. Sur le plan politique, le veto est aboslu. Mais il faudra bien y venir.

Chez Sacilor, de violentes réactions ont été suscitées par le plan du président, M. Dollé, successeur de M. Mayoux. Très vraisemblablement, il comportera la fermeture de l'aciérie et d'une partie des laminoirs de Pompey, le laminoir restant étant alimenté par d'autres aciéries (celle de la SAFE, ex-filiale de Renault, dûment modernisée) au prix de deux mille cinq cents suppressions d'emplois sur trois mille cinq cents. Cette fermeture, il est vrai, était inscrite dans les astres dès le jour de l'entrée dans le giron de Sacilor d'Ugine-Aciers avec ses trois unités d'Ugine, de L'Ardoise, dans le Gard, et de Fos : il va falloir restructurer, aussi, l'industrie des aciers spéciaux.

Quant à la Société métallurgique de Normandie (S.M.N.), bientôt filiale de Sacilor, avec ses installations complètes (train de fer, hauts fourneaux, aciérie et train à fil), ses 800 000 tonnes de production et ses six mille personnes employées à Caen et dans sa région, elle constitue un problème à elle toute seule. Outre ce train à fil, il en existe quatre autres : un à Longwy, un à Neuves-Maisons et deux, vétustes, chez Sacilor, qui veut précisément en fermer au moins un et *en construire* un autre. Tout cela fait beaucoup de trains, d'où l'idée de réduire de 400 000 tonnes la production de la S.M.N., et, en conséquence, d'arrêter l'aciérie excédentaire en la remplaçant par une aciérie électrique alimentée en ferraille.

Du coup disparaîtraient quatre mille emplois et le tiers du trafic du port, dans une ville déjà déprimée par la crise de l'industrie du camion. Déjà, les manifesta*tions ont commencé*, les *manifestants* réclamant un train à tubes et 1 milliard de francs d'investissement. L'ennui est qu'il faut, *soit choisir* entre la *Lorraine* et la Normandie, soit couper la poire en deux, avec 500 millions de francs d'investissements pour deux coulées continues, en attendant de fixer le sort de l'aciérie.

Et encore, le fil machine se vend relativement bien ! On voit donc que le gouvernement actuel, comme le précédent, va buter sur le problème de l'emploi. Si M. Mitterrand, en 1979, avait (imprudemment, mais il était dans l'opposition) promis une aciérie toute neuve à Denain et à Longwy, devenu président, il n'a pris qu'un seul engagement : *lier toute suppression d'emploi* dans la sidérurgie à la création d'autres emplois. *Mais* cet engagement est déjà très lourd à tenir, et faute de pouvoir, dans l'immédiat, créer des emplois à Longwy, Neuves-Maisons et Pompey, les sociétés Usinor et Sacilor devront supporter les déficits correspondants et augmenter leurs appels à l'Etat. Celui-ci va déjà leur octroyer 6 milliards de francs en dotation en capital pour *1982 et 1983*, montant insuffisant pour combler les pertes prévisibles. Il a prévu de dégager une enveloppe de 15 à 17 mil*liards de francs* pour des investissements dont une bonne part est indispensable et rentable (modernisation des trains de laminage pour tôles plates à Dunkerque, Montataire et à la Sollac). En y ajoutant 3 milliards de francs pour la reconversion et la diversification, on arrive à 25 milliards de francs.

Avec les 22 milliards de francs du sauvetage de fin 1978 et les 13 milliards de francs de la période 1978-1981, les concours de l'Etat dépasseront 60 milliards en francs constants sur huit ans. Si on prend en compte les pertes *des groupes nationalisés* (PUK, plus de 2 milliards cette année, Rhône-Poulenc), les *secteurs* en difficultés (chimie lourde, machine-outil, textile), ceux à développer (électronique, robotique, *informatique*, biologie), le déficit d'E.D.F.-G.D.F. (10 milliards de francs et ses énormes besoins de financement), le gouffre de la Sécurité sociale, celui du chômage et le déficit budgétaire, on en vient à se demander devant cette avalanche de milliards : est-ce que la France peut tout faire en même temps ? Un pays moderne doit se conserver une sidérurgie, *mais* pas n'importe laquelle et pas à n'importe quel prix, pas aux dépens, en tout cas, des secteurs *porteurs* d'avenir. On ne pourra *pas* sauver toutes les régions et toutes les usines, même avec les trente-cinq heures, pour autant que nos partenaires européens nous imitent. M. Chevènement, nouveau ministre de l'industrie, en sus de la recherche, va pouvoir s'en rendre compte, cruellement.

FRANÇOIS RENARD.

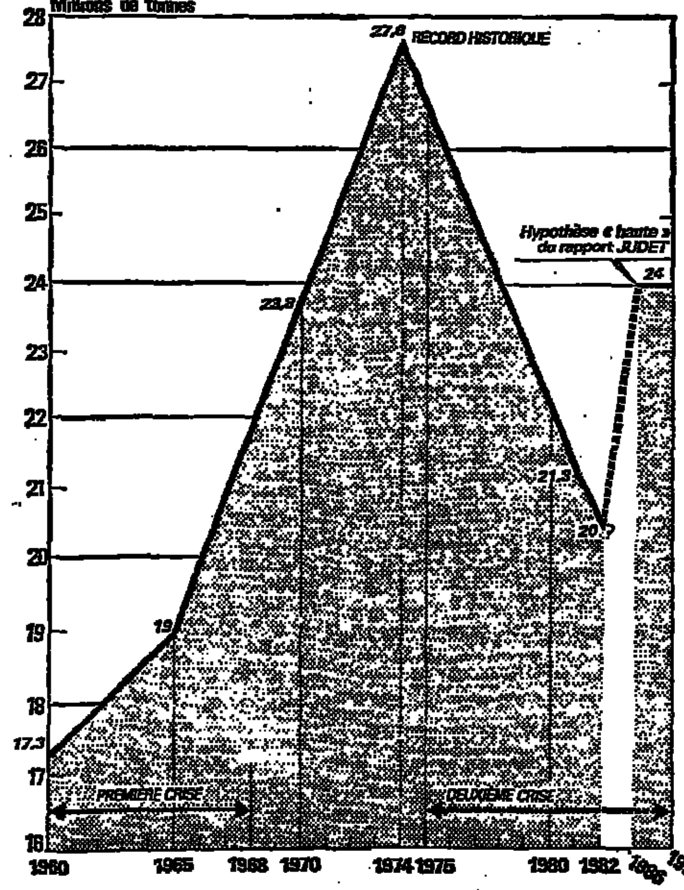
Un acier différent

IL y a quelques semaines, inquiets sur le sort de leurs *usines*, menacées de fermeture *partielle*, les ouvriers de l'aciérie de Pompey manifestaient sous la tour Eiffel, dont leurs *prédécesseurs* avaient fabriqué les poutrelles il y a un peu moins d'un siècle (1887) : 7 000 tonnes de fer doux. Aujourd'hui, 2 000 tonnes d'acier seraient nécessaires, et cette simple comparaison reflète une bonne part du drame : en améliorant sans cesse ses perfor*mances, sur le plan de la production*, de la résistance et de l'allègement, l'acier est son propre ennemi bien avant les produits de substitution tels que l'aluminium ou les matières plastiques. Le progrès technique n'est pas un vain mot, en sidérurgie comme ailleurs. Ainsi, en 1979, pour un tonnage de produits finis (laminés et profilés) presque identique à celui de 1974 (20,2 millions de tonnes contre 20,9 millions de tonnes), la production d'acier brut de coulée était déjà inférieure de 15 % et cette évolution se poursuit (la fameuse « mise au mille »), en raison de la diminution des déchets de fabrication : la mise en service progressive des installations de coulée continue supprime le stade du lingot d'acier et de son *dégrossissage, avant le laminage* final.

Par ailleurs, l'amélioration des caractéristiques des aciers obte*nus par addition d'alliages et* traitements tant mécaniques que thermiques a permis d'élever rapidement leur limite d'élasti*cité, c'est-à-dire leur capacité* maximum de reprendre leur forme après application d'une force quelconque, compression ou traction, traduite en kilos par millimètre carré. En vingt ans, cette limite est passée de 24 kg à près de 40 kg pour les ronds à béton, soit une économie de *60 % de métal pour les mêmes* performances, chiffrée à 1 million de tonnes en 1974 par rapport à 1956. Le même phénomène est noté pour les poutrelles, ce qui permet d'alléger les charpentes des hangars, des grues.

L'exemple le plus frappant est sans doute l'industrie automobile, qui, pour réduire la consommation d'énergie, a entrepris d'alléger ses véhicules, dont le poids moyen pourrait diminuer de 100 kilos dans les années qui viennent, et même passer de 300 kg actuellement à 450 kg en 1995. Cette évolution sera permise par la fourniture de tôles à haute limite élastique (H.L.E.), plus minces que les précédentes et mieux protégées contre la corrosion : une belle conquête de la technique, une valeur ajoutée supplémentaire, mais une catastrophe pour le tonnage d'acier produit.

LA PRODUCTION D'ACIER BRUT EN FRANCE : AU MÊME NIVEAU QU'IL Y A QUINZE ANS



Un plan de lutte contre l'inflation

(Suite de la page 17.)

Mais il faudrait aller encore plus loin en ce qui concerne le contrôle technique et parlementaire de *l'évolution monétaire*. Il faudrait aussi limiter, par le vote, tous les crédits accordés par la Banque de France. Actuellement, « la planche à billets » fonctionne allégrement, soit par les prêts directs que l'Institut d'émission fait au Trésor, soit, et surtout, par ceux qu'il fait aux banques et autres institutions pour compenser les prêts que ces dernières font elles-mêmes à l'Etat (par l'intermédiaire des bons du Trésor qu'elles achètent) pour financer son déficit. Ne sont de nos jours limités par la loi que les prêts directs de la *Banque de France* au Trésor.

Il faudrait élargir le contrôle législatif. Il faudrait que le Parment *se prononce chaque année*, au moment du vote de la « loi de finances et monétaire », discutée plus haut, sur la *somme maximum* des concours *susceptibles* d'être accordés par la Banque de France *au Trésor, aux banques et aux particuliers*. En fonction de la conjoncture, le gouvernement pourrait demander au Parlement la modification de ce plafond à l'occasion du vote d'un « collectif budgétaire et monétaire ». Mais il devrait, alors, en apporter la justification. Là aussi, un débat très bénéfique se*rait ouvert. Les pouvoirs publics* seraient beaucoup plus incités à la discipline budgétaire et monétaire.

En résumé, dans sa dimension monétaire, le dispositif proposé de lutte contre l'inflation se présente à trois niveaux. D'abord, il comporte l'annonce d'un plan graduel, sur cinq ans, de freinage de la création monétaire. Ensuite, à l'intérieur du cadre pluriannuel, le gouvernement établit des fourchettes annuelles de progression de la masse monétaire, fourchettes qui doivent être cohérentes avec la poli*tique budgétaire et qui doivent* être approuvées par le Parlement lors du vote du budget. Finalement, le Parlement doit aussi voter, chaque année, un plafond pour l'ensemble des crédits accordés par la Banque de France afin que la représentation parlementaire exerce un véritable contrôle des opérations de l'institut d'émission.

Un tel plan s'inscrirait dans le cadre d'une action *efficace* contre la hausse des prix et pour le rétablissement économique. Il contribuerait, de surcroît, à renforcer le rôle du Parlement et à ouvrir le débat public sur des questions économiques fondamentales. La démocratie aurait tout à y gagner.

EDMOND ALPHANDERY et ANDRÉ FOURCANS.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred SAUVY

● L'ÉCONOMIE MAROCAINE. BILAN D'UNE DÉCENNIE 1970-1980

Habib EL MALKI

Dans le cadre des *Chroniques de l'annuaire de l'Afrique du Nord* au Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, cet ouvrage du professeur à l'université de Rabat nous donne une vue générale et une interprétation au-delà du bilan des résultats.

La première partie est consacrée au plan 1973-1977, inspiré par la stratégie de la BIRD pour les années 70 et suivi par le plan triennal 1978-1980, dit « plan de stabilisation » (monétaire). Une accélération, bien nécessaire, de la croissance a été obtenue, le taux de progression annuel du PIB étant passé de 4,7 % à 7,5 % en monnaie constante.

La deuxième partie ne donne pas — et nous le regrettons — les résultats d'ensemble des années suivantes, mais nous bénéficions, en revanche, de considérations doctrinales de haute portée.

Parmi elles, relevons de grandes réserves vis-à-vis de la limitation des naissances, non certes par opposition à une telle évolution, mais sans doute dans l'esprit de la fameuse formule « Le meilleur contraceptif est le développement ». Vive critique, aussi, du secteur étatique, qui s'étend sans contrôle et sans produire.

Des conclusions en faveur d'une « stratégie alternative » se dégagent deux points : la priorité à accorder à la production alimentaire (laquelle implique une réforme agraire) et, à l'opposé du système libéral, une révision profonde du secteur public.

Plus loin à l'horizon, l'avenir maghrébin.

Notes bibliographiques.

★ Editions du C.N.R.S. Paris 1982. 24,5 cm. 203 pages. — 75 francs.

● LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'ALGÉRIE. BILAN DE L'INDUSTRIALISATION

Tayeb SAID AMER

Un livre étonnant, de bien des points de vue, qui mérite attention. Il s'agit moins d'une description, chiffrée et méthodique, des étapes parcourues par le PIB algérien et son contenu, que d'une vue générale sur la transformation de la société, telle que la conçoit un homme qui n'a pas reçu d'elle, loin de là, que des satisfactions.

Le début nous donne cependant des descriptions concrètes, qui s'arrêtent, regrettons-le, en 1977, tout en soulignant le poids considérable des investissements (43,5 % du PIB) et celui de la dette publique, dont le seul service représentera, en 1985, près du quart des exportations.

Au poids, déjà lourd, de l'investissement-modernisation, s'ajoute celui, combien significatif, de la formation des hommes. C'est ainsi que la création d'un emploi revient à 200 000 dinars (1), bien plus qu'en Europe.

Un entracte en quelque sorte, sous la forme d'une page d'humour (sévère) sur la « minette » industrielle (le terme « virus » est évité), que « filent » à l'Algérie les sociétés étrangères.

La dernière partie, « Absence de contrôle », touche au drame. C'est l'occasion d'évoquer, tout d'un coup, le problème de la population galopante, qui nous laisse insatisfaits, car il est à peine posé.

Ce que l'auteur appelle la « crème du doute » est le drame, désormais classique, d'une société appelée à parcourir, en dix ans, le chemin suivi par d'autres en cent, et dans d'autres conditions. Bien classique est certes la tragédie de la destruction culturelle par le rouleau-développement, mais jamais, sans doute, n'ont été atteints de tels accents (lesquels n'épargnent pas, loin de là, la coopération).

A peine si, dans les deux dernières lignes, est suggéré brusquement un retour au rationnel et peut-être à l'espoir.

Le fond sera certes largement discuté, non la forme : peu de Français manient avec une telle maîtrise cette langue internationale qui a vu le jour, dit-on, sur les bords de la Loire.

★ Editions Anthropos. Paris 4e trimestre 1981. 22 centimètres. 399 pages. — 128 francs.

(1) 1 dinar = 1,4825 F.

● PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DU SOCIALISME EN CHINE

Xue MUGIAO

Un économiste chinois confirmé nous donne, après une longue vie chargée d'aventures et vingt ans de réflexion, ses vues sur l'économie de son pays. Il ne s'agit en rien d'un bilan (on ne trouve presque aucun chiffre), mais d'analyses critiques sur l'orthodoxie des politiques suivies. Clair et sincère, le jugement ne dissimule qu'imparfaitement un vif désir de concilier les pratiques admises et la doctrine pure. La Chine n'est d'ailleurs pas encore parvenue, est-il observé, « au régime décrit par Marx dans la *Critique du programme de Gotha*.

Rien de compromettant dans les généralités initiales sur la transformation socialiste, qui doit éviter le fossé bureaucratique, mais il faut reconnaître, est-il précisé, que « l'on a parfois été trop vite », notamment en agriculture.

Plus délicate déjà, la répartition : il faut donner à chacun selon son travail, ce qui conduit à une comptabilité en temps de travail, mais la dualité ouvriers-paysans pose ici un problème. Sont approuvées les concessions faites à la nécessité de produire ; l'égalitarisme est une erreur.

Même souci réaliste de conciliation sur la monnaie : « *En régime socialiste, elle n'est pas un instrument d'exploitation, mais un outil* », déclaration qui ouvre la voie à d'assez larges interprétations.

Et nous arrivons à l'écueil classique de la politique des prix, elle prête aujourd'hui à critique, estime l'auteur, par exemple par le prix trop bas du charbon. Le rationnement peut parfois se révéler nécessaire.

Toujours partagé entre le désir de conciliation et le souci d'orthodoxie, l'économiste conclut à la nécessité de réformer la gestion, mais les conseils donnés à ce moment sortent difficilement de la tautologie. Notons, toutefois, une suggestion — fort timide — en faveur du choix de leur poste par les travailleurs.

Cette inquiétude permanente se poursuit en fin de volume, mais l'expression se précise : c'est « *la bande des quatre qui a jeté la confusion en matière de classes sociales* », mais « *la probabilité, dans la société socialiste, d'engendrer de nouveaux exploiteurs est très faible* ».

Bonne traduction, nous semble-t-il, d'André Chieng.

★ Economica. Paris 1982. 20 cm. 171 pages. 65 francs.

● LE MONOLOGUE NORD-SUD. DU MYTHE DE L'AIDE A LA RÉALITÉ DU SOUS-DEVELOPPEMENT

Alfredo Eric CALCAGNO et Léon-Michel JOKOBOWICZ

Dès l'abord, nous sommes un peu surpris par le titre : si le *dialogue* n'existe pas (dialogue de sourds, dit-on couramment), le terme *monologue* devrait être mis au pluriel. Mais le ton est donné.

La documentation, abondante et le plus souvent à bonne source, n'est pas toujours commentée de façon pénétrante. C'est ainsi qu'est peu mise en évidence l'influence fondamentale, dans les pays pauvres, des efforts sur l'agriculture. D'autre part, selon un rite bien établi, il faut sous-estimer le rôle de la hausse du pétrole, en dépit de l'inflexion brutale des courbes en 1974 ; cette attitude est jugée nécessaire pour ne pas altérer la pureté de la thèse, favorable aux faibles. En revanche, réaction judicieuse contre le malthusianisme, effectif et doctrinal, des Occidentaux, réaction qui ne va pas, toutefois, jusqu'à citer les résultats sensationnels de MM. J.-C. Chesnais et A. Lefebvre, trop contraires aux théories admises pour bénéficier de quelque écho.

Sur un autre plan, on eût aimé voir des considérations plus poussées encore sur les possibilités d'intensifier les relations dites Sud-Sud.

Bibliographie où manquent cependant des ouvrages fondamentaux, parmi lesquels ceux de J. Klatzmann qui confirment la relative désaffection à l'égard de l'agriculture dans de nombreux pays.

Aucune présentation des auteurs par l'éditeur.

★ Le Sycomore. Paris 1982. 22 cm. 211 pages, 69 francs

● ÉCHANGE INTERNATIONAL ET QUALIFICATION DU TRAVAIL

François VELLAS

Un livre important, préfacé par M. Bernard Lassudrie-Duchêne, professeur à Paris-I, sur un sujet encore peu exploré, en dépit de son caractère vital. Il s'agit d'évaluer le commerce extérieur, non plus seulement en valeur, mais en travail fourni. Cette thèse remarquable a été présentée, sous la direction de J. Vincens, un des très rares professeurs universitaires se consacrent à l'emploi.

Nous partons du modèle, simple au possible, de D. Ricardo, pour parcourir ensuite le chemin suivi, depuis un demi-siècle, jalonné par le classique tableau de W. Léontief, en France, la remarquable ouverture du pionnier J. Magaud et les recherches de J. Freymond, M. Hollard et G. Ramus à Grenoble. Regrettons que soient ignorés ici les travaux de M. P. Ranchon, de M. Tiano, ainsi que les curieux résultats de C. Baudelot, R. Establet et J. Toiser (« Qui travaille pour qui ? »)

Il ne s'agit encore que de produits et de productivité globale : nous passons donc, en deuxième partie, au facteur fondamental, la qualification du travail : la théorie précoce de J. Bhagvati, sur la croissance appauvrissante, du fait des termes défavorables de l'échange, trouve ici sa place et nous amène vite aux vues désormais classiques, encore que sommaires, de l'échange inégal (A. Emmanuel, S. Amin, Th. Balogh)

La troisième partie nous transporte en France : contrairement à une opinion assez répandue, nous achetons moins de matière grise que nous n'en vendons. Bien des conséquences peuvent en être dégagées, suggérant de nouvelles politiques.

Nous revenons dans le cadre international, avec les travaux, encore timides, de la Banque mondiale, tout en restant toujours sur le plan de l'observation scientifique.

Bibliographie, où manquent les noms déjà cités dans l'analyse.

★ Economica. 4e trimestre 1981. Paris 24 cm. 261 pages.

● LE TRAVAIL NOIR

Rosine KLATZMANN

Excellente présentation d'un sujet de pleine actualité (le premier ouvrage en langue française) par la fille du célèbre agronome. Faisant justice de nombreuses idées courantes, évitant avec soin le fabuleux, elle fournit une documentation solide sur les divers pays, y compris les pays socialistes, et analyse les conséquences économiques et sociales de ces pratiques clandestines, ainsi que les attitudes envers elles.

★ P.U.F. Collection « Que sais-je ? », 1982. 17,5 cm., 128 pages, 18,50 francs.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

CIR

Directeurs de filiales

Irak - Golfe de Guinée — **Catering**

Pour faire face à son expansion, la Compagnie Internationale de Restauration (Groupe Empain-Schneider) renforce ses structures et recherche deux hommes à fort potentiel capables de prendre en charge la coordination et le développement de l'ensemble des activités de ces régions.

Ils auront pour mission, à partir de leurs études de marché, de répondre aux appels d'offre, de mettre en place les opérations pour lesquelles la C.I.R. est retenue (recrutement du personnel, contrôle du démarrage des prestations sur le terrain, suivi budgétaire, etc...) et d'assurer le développement administratif, financier et commercial de ces filiales.

Ces postes conviennent à des candidats âgés de 30 ans environ, de formation supérieure (H.E.C. - E.S.S.E.C. ou équivalent), possédant une première expérience internationale dans une fonction dirigeante, de préférence dans le catering et maîtrisant parfaitement la langue anglaise. A la rémunération très attrayante s'ajouteront de réels avantages d'expatriation.

Françoise Meyer vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous réf. 072.

Meyer & partenaires *100, cours Julien - 13006 MARSEILLE (91) 48.36.94.*

SERVICE et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche
dans le cadre de son expansion
en Afrique francophone

DIRECTEUR d'EXPLOITATION

et son ADJOINT SYSTÈME

Ce sont des ingénieurs diplômés X, Mines, Supélec, Centrale, INSA, ENSI..., ayant une grande expérience du matériel IBM.

Créer des méthodes, apporter des améliorations, assurer le démarrage de nouveaux équipements sous M.V.S., C.I.C.S., T.S.O. et D.L.1, conseiller et assister des homologues africains, participer à la mise en place de la nouvelle stratégie informatique.

78, r. Gallieni, 93174 Bagnolet Cedex - (Métro Bagnolet).
Tél. : 360-13-54.

DIRECTEUR DE CHANTIER

POUR LIGNE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE EN ARABIE SAOUDITE

We require an **EXPERIENCED ELECTRICAL DISTRIBUTION ENGINEER** to manage the erection of a complete electricity distribution system comprising overhead and underground lines from 1 kV to 33 kV, substations and consumer services.

The site of the work lies in a rural area of the Kingdom of SAUDI ARABIA.

Applications are invited from engineers possessing a degree or diploma in electrical power engineering from a recognized institution plus considerable practical experience on the erection of electricity distribution system in rural areas.

During their career, applicants should have occupied positions of increasing responsability of a managerial nature and be able to demonstrate their experience and ability to organise and control large groups of men, material and equipment for the erection of an electricity distribution system from start to completion.

Applicants must be able to speak-read and write english fluently.

It is essential that applications be written in the english language.

Those wishing to apply should forward within 15 days of the appearance of this advertisement, a detailed personal history statement (curriculum vitae), copies of degree or diploma certificates, a recent photograph and the names and adress of two references :

The President ALBABTAIN
RIYADH (SAUDI ARABIA)

Personalized contracts will be negotiated for an initial period of one year. Bachelor status is preferable but married status can also be considered.

High salaries will be offered applicants should state salary level expected.

Personal interviews will be arranged with suitable applicants at a mutually convenient venue. The successful applicant will be expected to take up the appointment within about 4 weeks of selection.

Adress for reply :

M. Daniel VIGNES
68, rue des Bruyères
93260 LES LILAS
Téléph. : 362-78-08



Nous recherchons le Directeur Technique d'un très important chantier de bâtiment en Arabie.

Nous souhaitons rencontrer un homme de haut niveau, de formation supérieure technique (Grande Ecole) et de préférence spécialisé en électricité et/ou climatisation.

Le candidat retenu participera aux études préliminaires et animera ensuite sur place une équipe importante.

L'anglais est indispensable.

Ecrivez à *Philippe Benoit*
S.G.E. Construction
23, rue du Pont des Halles
Chevilly-Larue - 94536 Rungis cedex.

S.G.E., No 1 des Entrepreneurs Français de B.T.P.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE

recherche

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ESCP option Finance/Comptabilité
ESCAE + DECS ou équivalent

Anglais courant lu, parlé, écrit.

Destinés :

- *dans un premier temps (un à trois ans) à effectuer MISSION AUDIT PARIS - PROVINCE COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE*
- *dans un second temps à prendre poste au sein Filiale Groupe en AFRIQUE.*

Expérience Audit et/ou comptabilité d'au moins 2 ans souhaitée.

Connaissance en Informatique serait appréciée.

Envoyer C.V. et photo à No 41.738, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RESPONSABLE DE DÉTACHEMENT AUX PAYS-BAS

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Vous serez responsable d'un détachement de 30 ingénieurs et techniciens chargés d'une mission d'exploitation et d'entretien d'installations dans le domaine spatial.

En liaison avec un organisme international vous prendrez en charge le centre de traitement des signaux de sa division essais. Vous avez d'autre part un bon niveau de connaissances en informatique et la pratique de la langue anglaise vous est familière.

Une large possibilité d'évolution de carrière vous est offerte dans une importante société en expansion.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 30732.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

recherche pour son usine

AFRIQUE DE L'OUEST

INGÉNIEUR

responsable service

CONTROLE RÉGULATION

Le candidat devra avoir une bonne expérience en instrumentation pneumatique et électronique, en radio télécommunications ainsi qu'une expérience confirmée en gestion d'un service et d'un stock important. Age requis 35 ans environ.

Sont offerts :

Rémunération élevée. Logement gratuit. 2 mois de congé pour 10 mois de séjour. Avantages sociaux.

Ecrire ou téléphoner à :
P.U.K., 40, avenue Hoche, 75008 PARIS.
Téléphone : 563-88-22.

GROUPE INTERNATIONAL DE B.T.P.
recherche

INGENIEURS BATIMENT DEBUTANTS

(Ponts, Centrale, ESTP, ENSAIS...)
Les postes sont à pourvoir en

REGION PARISIENNE et à l'ETRANGER

*Dans les deux cas et dans un premier temps, la formation se fera **DIRECTEMENT SUR CHANTIER** puis sera suivie de stages alternés dans les fonctions : études de projets, études de prix, méthodes.*

A moyen terme, l'évolution de carrière conduira à des responsabilités de Direction de Travaux ou d'Agence.

Des perspectives s'ouvrent dans le Groupe tant en France qu'à l'étranger où le départ se fait en famille avec une couverture sociale complète et les avantages habituels.

Les candidats intéressés peuvent adresser leur dossier de candidature sous réf. 3388 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS. qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION recherche pour sa filiale de **COTE D'IVOIRE**, un

Directeur administratif et financier

Il prendra en charge l'ensemble de la fonction administrative et financière et travaillera auprès du Directeur général.

- *Formation Supérieure Comptable indispensable.*
- Justifiant d'une première expérience professionnelle incluant la comptabilité anglo-saxonne.
- Organisé, animateur, volontaire et entreprenant.
- *Parfaitement bilingue Français/Anglais.*

Nous offrons :

- Des avantages liés à l'expatriation.
- La pratique des méthodes modernes de gestion.
- De larges possibilités d'évolution dans un Groupe important.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en mentionnant la réf. 7599 sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média system

CAMPENON BERNARD
C.A. 5 Milliards de F.
17.000 personnes
recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR en électricité

Ayant une connaissance approfondie en distribution, B.T., systèmes de commandes et contrôle par relayage, instrumentation, télémetrie, pour participer à la mise en service d'un chantier de stockage d'hydrocarbures. Il faut pouvoir s'exprimer en Anglais technique. Ce poste est à pourvoir rapidement en IRAK.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 616 M à l'attention de M. RENOTTE - CAMPENON BERNARD 92/98 bl. Victor Hugo - 92115 CLICHY.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RECHERCHES MINIÈRES
recrute pour l'étranger

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DÉBUTANT ADMIS

Responsable de l'instrumentation sur les chantiers, il assurera après formation initiale :

- **l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;**
- **le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;**
- **la gestion des matériels.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 94973 à : HAVAS 13000 MARSEILLE.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TELIC Alcatel Groupe CGE

Leader national en Téléphonie Privée
C.A. 850 MF. 2400 personnes dont 280 ingénieurs et cadres.
Nous développons à partir de technologies de pointe des systèmes évolués de Bureautique et de Télématique.
Nous recherchons:

DE FUTURS INGÉNIEURS LOGICIEL

NOUS ASSURONS VOTRE FORMATION

Vous êtes ingénieur ou universitaire de formation scientifique.

Vous souhaitez vous diriger vers la conception et la réalisation de logiciels appliqués à des systèmes évolués de communication.

Votre formation ne vous y a pas préparé, mais vous avez la volonté d'acquérir une spécialité d'avenir.

Nous vous offrons la formation nécessaire et la carrière correspondante.

CES POSTES SONT A POURVOIR A STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions à :
TELIC-ALCATEL - 206, route de Colmar - BP 57
67023 STRASBOURG.

---

ingénieur organisation de haut niveau

Vous avez exercé des responsabilités opérationnelles en usine (industrie lourde de préférence). Votre formation d'ingénieur et vos qualités d'animateur vous ont permis de faire évoluer des organisations et des hommes.

Nous souhaitons que votre expérience en usine ait été précédée ou suivie de quelques années en Cabinet d'Organisation.

Les perspectives d'évolution qu'offre un grand groupe peuvent vous intéresser.

Le Groupe **BSN** vous propose de participer au développement de sa Branche Emballage — 3,6 Mds de F de CA, 6500 personnes, 8 usines.

Vous aiderez le Comité de Direction à adapter et développer les structures humaines et industrielles de l'entreprise. A la pointe des évolutions, vous orienterez et accompagnerez les changements. Vous apporterez de nouvelles méthodes de travail et d'organisation.

C'est l'occasion de réaliser la synthèse de vos expériences et de vous préparer à de nouvelles responsabilités au sein du Groupe BSN.

Ce poste est à pourvoir à Lyon.

Merci d'adresser votre candidature, sous ref. E6M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT



11 usines en France et aux U.S.A

offre à un

INGENIEUR ESE, IEG...

une très intéressante opportunité de carrière.

Il lui sera proposé des fonctions opérationnelles en usine (travaux neufs, démarrages d'installations fortement automatisées, maintenance...) dans lesquelles il devra développer, outre ses compétences techniques, des qualités d'homme d'action.

La réussite dans ces fonctions lui ouvrira de **larges perspectives d'évolution dans le Groupe.**

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo, sous **référence IE M à CIMENTS VICAT,** Direction du Personnel Tour Gan - Cedex 13 - 92082 Paris-La Défense.

TELIC Alcatel Groupe C.G.E.

LEADER NATIONAL EN TELEPHONIE PRIVEE
C.A. 850 MF 2 400 PERSONNES DONT 280 INGENIEURS ET CADRES
NOUS DEVELOPPONS A PARTIR DE TECHNOLOGIES DE POINTE DES SYSTEMES EVOLUES DE BUREAUTIQUE ET DE TELEMATIQUE.

Nous recherchons pour nos SERVICES TECHNIQUES

INGENIEURS LOGICIEL

4 ingénieurs confirmés

Possédant un vécu professionnel d'environ 5 ans ainsi qu'une expérience des logiciels de base, des systèmes temps réel et des réseaux.

8 ingénieurs débutants

de formation Grande Ecole ou Université (Maitrise, DESS, DEA ... informatique).

Ces collaborateurs auront pour mission de participer à la définition et à la réalisation d'un système de base auquel seront raccordées des applications bureautiques et télématiques.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG

Envoyer C.V. et prétentions à TELIC-ALCATEL 206, Route de Colmar B.P. 57 - 67023 STRASBOURG

SOCIETE FABRICATION PRODUITS BIOLOGIQUES
recherche

TECHNICIEN

AGENT DE MAITRISE

Pour fonction de responsable d'équipe en 3 × 8, expérience souhaitée, 5 à 10 ans d'expér. en fermentation industrielle, ou en fabrication de produits biologiques alimentaires ou chimiques. Age 35 ans.
Lieu de travail : Sassenage près Grenoble.

Adresser C.V. à EUROZYME B.P. 32, 38360 SASSENAGE.

CHERCHE

ANIMATEUR (TRICE) COORDINATEUR

Chargé (e) de mettre en place un ensemble cohérent d'animations touristiques dans les ARDENNES
Salaire : 5.000 F à 5.600 F selon formation et expérience.

Envoyer C.V. à :
Comité départemental du tourisme, 18, av. Georges-Corneau, 08000 Charleville-Mézières.

CIMENTS VICAT

11 usines en France et aux U.S.A.

recherche

RESPONSABLES COMMERCIAUX

DIPLOMES D'ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE, les candidats retenus seront des hommes ayant des qualités marquées de **negociateur** leur permettant d'être des interlocuteurs d'une **grande clientèle.** De très intéressantes opportunités de carrière sont offertes dans le Groupe.

Postes en province.

Nous vous remercions d'écrire avec C.V. et photo sous **référence RCM** à **CIMENTS VICAT,** Direction du Personnel - Tour Gan - Cedex 13 - 92082 Paris-La Défense.

TELESYSTEMES recherche pour sa filiale A II à TOURS

INGENIEURS COMMERCIAUX

ayant au moins 2 ans d'expérience réussie dans la vente de matériels informatiques, logiciels ou de prestations de service.

Passionnés par la vente. Hommes de terrain.

INGENIEURS CONFIRMES ANALYSTES-PROGRAMMEURS TOUS NIVEAUX

Adressez CV, photo, prétentions en précisant la nature du poste qui vous intéresse à TELESYSTEMES - A II - 45, rue de la Parmentière 37000 TOURS LA RICHE

LA TRADITION D'AVANT GARDE



telesystemes

Dessein

Banque Populaire de Lorraine

recherche

INGÉNIEUR

pour compléter son équipe de chargés d'études et d'analyses d'entreprises.
Il est demandé :
— une formation école d'ingénieurs ;
— le goût pour l'analyse financière ;
— une expérience de 4 ans au moins dans une entreprise PMI.

Écrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à BPL, 3 rue François-de-Curel, Direction Centrale du Personnel - 57021 METZ CEDEX.

Chef du personnel et des relations sociales

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS offre au sein d'un des plus importants établissements (1 800 personnes) un poste intéressant et évolutif de **Chef du personnel et des relations sociales.**

En collaboration étroite avec le Directeur de l'Établissement, il aura la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une gestion dynamique et moderne du personnel :

- développement des ressources humaines, **recrutement, promotion, formation,**
- gestion prévisionnelle des carrières et animation d'une politique de communication interne,
- relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste exige une solide formation supérieure grande école ou juridique, une bonne expérience pratique de 8 à 10 ans et des qualités foncières de rigueur, d'ouverture et de dialogue.

Poste ville universitaire nord. **Rémunération : 240 000 F. +**

Écrire sous réfèr. JZ 558 AM

4, rue Massenet 75016 Paris



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

MERLIN GERIN

Groupe industriel de 14.000 personnes
recherche

PROMOTEUR DES VENTES

pour développement nouvelle gamme de matériel
— Formation commerciale
B.T.S. - D.U.T. ou équivalent

- Dynamique
- Volonté d'entreprendre
- Aimant contacts
- Apte aux déplacements fréquents

Cand. man. avec C.V. à MERLIN GERIN, H. Manches, SPDC 15, 38050 Grenoble Cedex.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche
POUR SON DEPARTEMENT LOGISTIQUE IMPLANTE DANS
L'OUEST DE LA FRANCE

Chef de projet

MISSION : *Mise en place de systèmes informatiques utilisés en distribution.*
PROFIL : *Formation supérieure, références dans des travaux similaires, expérience informatique.*
MATERIEL INFORMATIQUE : *CII - HB ■ Bi 6680 ■ Base de données ■ 4 mini 6 décentralisés ■ 160 terminaux ■ Liaisons internationales.*
(Réf.509/M)

Responsable études - organisation

MISSION : *Conception des nouvelles applications informatiques, développement de l'existant, animation d'une équipe.*
PROFIL : *Formation supérieure, qualité des contacts, expérience dans le domaine de la distribution et des systèmes informatiques.*
MATERIEL INFORMATIQUE : *CII - HB ■ Bi 6680 ■ Base de données ■ 4 mini 6 décentralisés ■ 160 terminaux.*
(réf. 510/M)

Ingénieur méthodes administratives

MISSION : *Intégration des objectifs administratifs dans les systèmes informatiques, support et formation des utilisateurs de systèmes.*
PROFIL : *Formation supérieure technique / économique, qualité des contacts, expérience souhaitée dans la formation des utilisateurs de systèmes informatiques.*
(réf. 511/M)

Merci d'adresser votre curriculum vitae sous la référence correspondante à Jocelyne TOBIE
CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
département ouest recrutement
Le tertre au jau - route de cantenay épinard 49000 ANGERS



LE MANS · ANGERS · LIMOGES

COFAP

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NANTES

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT
RECRUTE

Un professeur pemanent en Finance
30 ans environ, diplômé d'une grande école.
Expérience formation et/ou en entreprise.
Spécialisation souhaitée : finance internationale, marchés financiers.

Env. C.V. + photo à M. CLERGET. Directeur du groupe E.S.C. NANTES. B.P. 72, 44003 NANTES CEDEX.

INGENIEUR COMMERCIAL

Nous sommes une Société de BÂTIMENT T.P. implantée à LYON et sur toute la région RHÔNE-ALPES.

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en études de prix et vous souhaitez elargir votre *fonction, maîtriser intégralement la gestion* d'une affaire depuis sa mise à prix globale TCE jusqu'à sa négociation.

Si vous êtes ingénieur, desireux de vous intégrer dans une equipe commerciale performante, nous serons heureux d'examiner avec vous votre candidature et vos souhaits de carrière.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé au n° 28207/M à HAVAS CONTACT
49, rue du Président-Herriot - 69002 LYON.

HAVAS CONTACT

RHONE-POULENC SANTE

Usine près de ROUEN
recherche

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES

Trois à cinq ans d'expérience.
Formation type A. et M., ECP, ENSI, INSA.

Adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel
Usine Rhone-Poulenc Santé
Saint-Aubin les Elbeuf - BP. 125
76410 CLEON

TRES IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
Filiale d'un Groupe Financier
de premier plan
recherche pour NICE

Un(e)
Cadre Financier
Gestionnaire de Sociétés

Au sein de la Direction Régionale il(elle) sera responsable de l'administration financière d'un ou plusieurs Etablissements ou *Sociétés Immobilières,et* de la gestion de leurs trésoreries

Ce poste convient à un(e) jeune candidat(e) 27 ans minimum, diplômé(e) Sc.Po ou Grande Ecole de Commerce, ayant si possible une expérience de 2 à 3 ans en Gestion Financière.

Importantes possibilités d'avenir dans le Groupe. Rémunération non inférieure à 120.000 F. + nombreux avantages Groupe.

Merci d'écrire avec C.V. et photo sous référence B 167.
PAJ Conseil
2, Rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Société Industrielle du Groupe **elf aquitaine**
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN
réf. 101

— Diplômé d'une école d'ingénieurs
— Justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans dans le service d'étude, d'une société industrielle spécialisée en instrumentation ou système.
— Connaissances souhaitées en électronique (microprocesseurs, pratique du H6800) et en informatique.

Pour le poste de **RESPONSABLE** de l'industrialisation d'appareils comprenant mécanique, optique, électronique, informatique évoluant vers le poste de **CHEF DE SERVICE TECHNIQUE.**

INGENIEUR MECANICIEN
réf. 102

— Diplômé ENSAM - INSA - ENI
— Justifiant d'une expérience de 3 à 4 ans en production, lancement, contrôle.
— Ayant des compétences en matière d'électro-mécanismes, d'automates et de robots, et des notions d'électronique et d'informatique.

Pour le poste de ***CHEF D'UN SERVICE DE PRODUCTION*** *comprenant* une vingtaine de personnes et traitant des presses à injecter pilotées par ordinateur, des appareils de soudure par ultra-sons, de conditionnement et de lyophilisation.

Ecrire avec C.V. et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à SNEAP - DC Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 1204 - 64018 PAU Cedex.

Organisme formation
MARSEILLE, rech. formateur *confirmé avec expér.* commerciale et connaissance gestion. *Écrire* : HAVAS, MARSEILLE, nº 31.964.

DIJON - Assoc. culturelle de Patrimoine ch. DÉLÉGUÉ (E) libre 1er août. Envoyer curriculum vitae et prétentions au PT : M. J.-P. GUILLAUMET. « Les Berlingots d'en Haut », 71400 AUTUN.

POUR COOP. OUVRIERE DE PRODUCTION DE ROMANS
INGÉNIEUR COMMERCIAL
ou assimilé, 30/35 ans envir. Dynamique, entreprenant. Formation Génie Climatique appréciée. Nombreux déplacements. Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : J.L.M. 41, avenue du Château 94170 LE PERREUX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa DIVISION NORD (400 salariés) UN

RESPONSABLE PERSONNEL ET AFFAIRES SOCIALES
EXPERIMENTE

Résidence : DUNKERQUE
Début : 150.000 F environ et véhicule fonction.

Pour détails écrire sous référence P. 4905 ou téléphoner au (8) 335-42-63
CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097
54013 NANCY CEDEX.

Ecole privée supérieure Ouest de la France
recherche
pour ENSEIGNEMENT MATIÈRE TECHNIQUE

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

B.T.S. TOURISME, OPTION ACCUEIL ET T.P.V.

Ecr. s/réf. 3.376 à INTER PA, B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Filiale d'un très important groupe industriel français, notre activité de **fournisseur et prestataire de services pour l'industrie électronucléaire** connaît une croissance rapide. Nous renforçons dans ce cadre nos structures et nous recrutons un

INGÉNIEUR CONTRÔLE QUALITÉ

ayant une formation d'ingénieur Grandes Écoles, et ayant acquis quelques années d'expérience dans le domaine.
Le poste proposé permettra à son titulaire de couvrir, dans le domaine de la qualité, tous les processus de fabrication. Il sera en relation avec tous les départements de la société, y compris les implantations industrielles en France et à l'étranger (quelques déplacements sont à prévoir; **anglais nécessaire).**
Le niveau de responsabilités et les évolutions auxquelles cette fonction prépare nécessite en outre rigueur et autonomie.
Ce poste est basé à **LYON**
Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74 531 à notre conseil

MILO M.R.H Place de l'Église 06810 Auribeau-sur-Siagne.

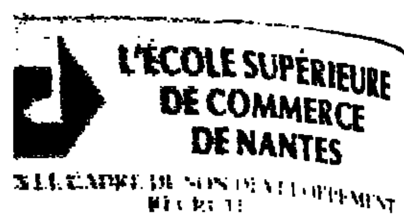
HAVAS CONTACT

CHEF DU PERSONNEL
COTE NORMANDE

Cette société de production performante (C.A. 900 millions), leader dans son domaine d'activité, recherche le Chef du Personnel de son usine (500 personnes) pour succéder au responsable actuel qui part en retraite. Il sera chargé de l'application d'une politique sociale dynamique et ouverte, incluant les aspects : recrutement, promotion, formation et adaptation, rémunération et qualification. Il assurera le fonctionnement administratif du service de la paie et apportera conseils et assistance aux différents Chefs de Service. Le cadre recherché est un praticien de la fonction, ayant exercé soit au sein d'une P.M.E., soit comme assistant du personnel d'une entreprise plus importante. Agé d'au moins 35 ans, ses connaissances *techniques et ses qualités personnelles de dialogue* en font un spécialiste compétent, un partenaire de réflexion de la Direction et un interlocuteur reconnu par les représentants du Personnel. L'usine, installée sur la côte normande, attache une grande importance au développement de relations humaines harmonieuses.

Adresser CV + photo (retournée) + rémunération actuelle sous référence 109 à

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EXPORTATION SITUÉE PONT DE SAINT-CLOUD

recherche :

1) Responsable Administration, Finances, Budget d'une Direction.

environ 30 ans.
Diplômé Ecole supérieure de commerce.
Licence en droit appréciée.
Bonne connaissance des mécanismes financiers et comptables. Notions du droit des contrats pour la gestion de conventions et d'accords commerciaux.
Anglais courant.

2) Assistant Relations Publiques.

environ 28 ans.
Diplôme BAC ou études supérieures.
Qualités exigées : excellente présentation, aimant les contacts humains.
Aisance certaine.
Anglais parlé courant.

Ces postes exigent de la part des candidats : un sens parfait de l'esprit d'équipe, souplesse de caractère, disponibilité et aptitude à effectuer des déplacements au Proche-Orient.

ADRESSER CANDIDATURE MANUSCRITE AVEC C.V. DÉTAILLÉ ET PHOTO D'IDENTITÉ RÉCENTE A :

SOFRESA
307 BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

(Aucune candidature ne répondant à ces exigences ne sera prise en considération).

Au service des entreprises : le début d'une grande carrière

Votre premier emploi, vous l'avez souvent imaginé au cours de vos etudes, car vous savez qu'il est déterminant pour votre avenir professionnel. Alors, nous allons peut-être concretiser vos aspirations. IBM France mene cette année une importante campagne de recrutement et vous offre une chance a saisir. Oui, c'est a vous que nous nous adressons,

jeunes diplômé(e)s d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce,

débutants, ou ayant une première expérience.
mais actuellement sans emploi.
Grâce notre formation alternée et rémunérée, vous prendrez progressivement des responsabilites d'

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL,

à Paris ou en Province.

Aux scientifiques, nous apprendrons ce qu'est la relation commerciale : aux commerciaux, nous montrerons que la technique n'est pas inabordable
Pour nous, le rôle de l'Ingénieur technico-commercial est primordial. Nous lui donnons de grandes responsabilites chez nos clients pour la conduite de projets et la gestion d'installations.
Organisé, méthodique et autonome, il acquiert dans ce poste une experience irremplaçable, car c'est à nos ingenieurs que les dirigeants d'entreprises exposent leurs besoins en matériels et services informatiques. Cette connaissance de l'entreprise, liee a un environnement technologique repute ou l'innovation est quotidienne, ouvre les portes d'une grande carrière.
Alors demain nous pourrons vous confier d'autres responsabilités ; c'est pourquoi nous vous demandons une certaine mobilite geographique De bonnes connaissances en Anglais sont également nécessaires.

Même si vous n'achevez vos études que dans les mois à venir ou si vous n'êtes disponible qu'au début de l'an prochain, nous sommes dès maintenant disposés à examiner votre candidature.

Le début d'une grande carrière, c'est peut-être maintenant, en écrivant à J.P. ASTOR - IBM France (Référence G 07 M)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

IBM IBM IBM IBM



emplois régionaux — emplois régionaux

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ DU SECTEUR DE LA DISTRIBUTION EN TRÈS FORTE EXPANSION C.A. X 12 EN 8 ANS, UNE QUINZAINE DE SUPERMARCHÉS 450 PERSONNES EN ÉTÉ

Nous recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

250 000 F + — OUEST DE LA FRANCE

En liaison directe avec le P.D.G., sa mission sera la suivante :
- recruter, animer, contrôler, motiver les Directeurs de magasin,
- analyser la politique commerciale en vue de proposer les améliorations nécessaires au développement de la société.

Ce poste conviendraient à un HEC, ESSEC ou SUP DE CO, 30 ans environ, ayant une expérience réussie dans une fonction similaire. La connaissance des produits non alimentaires serait un atout supplémentaire.

Pour être performant dans ce poste, il faut être à la fois HOMME DE TERRAIN, DE REFLEXION ET BON GESTIONNAIRE.

IDL

Merci d'adresser un CV détaillé s/réf. 44/82 à notre Conseil :
Isabelle D. LAVAUD « le Mesnil Chaudron » -27220 JUMELLES
Les entretiens auront lieu à PARIS

IMPORTANT GROUPE D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

recherche

INGENIEUR haut niveau

Proche collaborateur du Directeur industriel, il dirige une équipe de techniciens méthodes.

Sa responsabilité pour l'ensemble du groupe porte sur :
- l'amélioration des moyens de production
- l'optimisation des planifications
- la fiabilité des outils méthodes (temps-gammes).

Le candidat de formation A.M. ou équivalente possède une expérience d'une dizaine d'années dans la production de grande série.

Il pratique couramment l'anglais.
100 km Sud Est de Paris.
Nombreux déplacements
Evolution de la fonction à terme, d'où mobilité.

Adresser CV détaillé et prétentions sous No 41.450 à Contesse Publicité
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

REGION NIMES

IMPORTANTE SOCIETE DE METALLURGIE EN DEVELOPPEMENT
(170 millions de C.A. et 700 personnes en 4 usines)
recherche

CHEF BUREAU D'ETUDES CHARPENTES MÉTALLIQUES

Le candidat devra posséder un diplôme grande école (C.H.E.M. en plus apprécié) et une solide expérience en matière de charpentes lourdes type sidérurgie et centrales thermiques.

La rémunération sera fonction du niveau du candidat.

Adresser avec une lettre manuscrite C.V., photo et justification du salaire actuel
s/nº 8.717 *le Monde*
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT EN FOYERS DE TRAVAILLEURS IMMIGRES
recherche pour région parisienne et province

GESTIONNAIRES ANIMATEURS DE FOYERS

Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable. Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 6715 à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

ENTREPRISE DANS L'OUEST DE LA FRANCE
orientée vers les

ÉNERGIES RENOUVELABLES

recherche

INGÉNIEUR

de formation électrotechnique ou électronique, débutant ou ayant quelques années d'expérience, pour prendre en charge un atelier de modules photovoltaïques.

Le titulaire du poste sera chargé de la productivité et du niveau de qualité ainsi que de l'évolution des produits en fonction des besoins du marché.

La formation sera assurée.

Une évolution de carrière dans d'autres domaines d'applications électroniques est ouverte.

Adresser C.V. et prétentions nº 41.821 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra PARIS Cedex 01, qui transm.

URGENT — Société H.L.M. de Loire-Atlantique
recherche
pour siège à Nantes, cadre juriste pour contentieux, tâches administratives et juridiques.
Envoyer C.V., photo et prétentions
à nº 8.727 *le Monde* Pub., services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Banque Populaire de Lorraine

recherche
pour sa Direction des Engagements

CHARGE D'ETUDES

MISSION :
- Etude des dossiers qui lui sont confiés
- Préparation des décisions de crédit
- Assurer la maintenance et la promotion des produits dont il a la charge
- Assurer les liaisons avec les organismes de crédit.

Poste convenant à responsable de comptes et clients moyennes entreprises.

- Formation de niveau supérieur
- Bonne connaissance en analyse financière
- Expérience 5 ans dans une banque.

Ecrire lettre manuscrite avec CV détaillé et prétentions à la Banque Populaire de Lorraine Direction Centrale du Personnel
3 rue François de Curel
57021 METZ CEDEX

DELATTRE-LEVIVIER
GROUPE CREUSOT-LOIRE

dl

La dimension de notre société et la diversité de nos activités nous permettent de proposer plusieurs postes à de

jeunes ingénieurs débutants

De formation type mécanique, ils participeront :
- soit, au suivi d'une affaire (maintenance et travaux neufs) dans un Centre de travaux
- soit à l'étude technique d'un projet dans un bureau d'études
- soit à la réalisation de travaux sur chantiers

Ces postes sont à pourvoir en province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
DELATTRE-LEVIVIER
Service Recrutement

Tour Fiat
92084 Paris - La Défense
cedex 16

CHEF D'ATELIER

Notre Société implantée dans le Sud de la France, recherche, pour l'atelier de composition de son imprimerie (environ 120 personnes), travail en continu, un chef d'atelier.

Les candidats, âgés d'une trentaine d'années, devront avoir exercé une fonction de commandement dans un service de production. Ils posséderont de sérieuses connaissances en informatique et des notions d'électronique. Ils connaîtront l'anglais, lu et parlé.

Nous formerons le candidat retenu à notre spécialité. Puis, il participera au sein d'une équipe, à la mise en place d'un nouveau système de fabrication dont il assurera ensuite la gestion quotidienne.

La rémunération sera motivante.

Ecrire avec CV et photo à Havas Régies.
20, bd. des Italiens. 75002 PARIS.
Sous référence 13763, qui transmettra.

SINTRA Alcatel

INGENIEUR INFORMATICIEN

Nous recherchons pour notre activité VISUALISATION GRAPHIQUE en expansion,

UN INGENIEUR DIPLOME

Il sera chargé de l'implantation de LOGICIELS DE BASE sur les ordinateurs de notre clientèle, de leur adaptation et du développement de nouvelles connexions.

Le candidat aura acquis une première expérience et connaitra plus particulièrement les ordinateurs MINI 6-VAX et PDP11.

Adresser votre dossier à SINTRA ALCATEL
J.F. SILVESTRE
1, avenue Aristide Briand 94117 ARCUEIL CEDEX

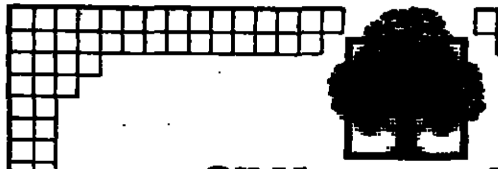
SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
CA : 1 Milliard - 2.000 personnes, recherche le

chef de la comptabilité du siège

Au sein de la direction financiere et comptable du Groupe, il sera responsable de l'établissement des etats financiers periodiques et des déclarations fiscales de la societé.
En outre, il participera directement à la définition et a la mise en application des principes comptables du groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation Ecole de Commerce et/ou DECS et justifiant d'une experience professionnelle en cabinet ou dans une fonction similaire.
Lieu de travail : proximité du Pont de Sevres.

Envoyer lettre, C.V. et photo sous référence 1611 à :

(Organisation et Publicité)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Cii Honeywell Bull

Vous êtes

Universitaire Scientifique.

(maîtrise, DEA, DESS)
ou

Ingénieur

(toute option)

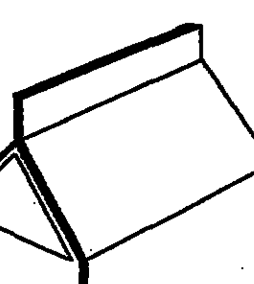
Nous organisons pour vous une
FORMATION REMUNEREE A L'INFORMATIQUE
avec option réseaux et télécommunications.
Celle-ci, d'une durée de 5 mois (à partir de fin septembre) est confiée à l'université de Compiègne qui, en liaison avec la Compagnie, en assure le déroulement. Devenu(e)

INGENIEUR INFORMATICIEN

vous serez intégré(e) dans les équipes du Département d'Etudes d'Informatique Distribuée pour participer au développement des logiciels de processeurs réseaux (commutateur, frontal et satellite) ou au développement de logiciels de projets complexes pour les clients (avant-vente, réalisation, démarrage sur site).
Lieu de travail : Louveciennes (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 324 M à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C
94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vendre... un concept !



Un challenge passionnant pour un vendeur de première force.

ELOPAK FRANCE : *nous sommes* **la filiale française d'un important groupe américano-norvégien qui fabrique dans ses 8 usines et commercialise à travers ses 16 filiales européennes :**

- **Les emballages carton "PURE-PAK" à section carrée** destinés au conditionnement des liquides alimentaires (33 milliards d'unités vendues dans le monde),
- **Les machines de remplissage adaptées,**
- **Le matériel de distribution associé.**

Bien vendre nos produits (en France, notre part de marché doublera cette année pour atteindre 35 % du marché), **c'est d'abord vendre... un concept :**

Exemple : Le lait frais pasteurisé : mieux identifié grâce à la spécificité et à l'élégance de sa présentation en Pure-Pak, il regagne la faveur du consommateur qui le distingue mieux à présent des laits de longue conservation.

EN ETROITE COOPERATION AVEC SES CLIENTS LAITIERS, ELOPAK PARTICIPE ACTIVEMENT A LA RECONQUETE DE CE MARCHE.

Homme de terrain de 30 ans minimum, vous êtes réellement un vendeur fort d'une première expérience réussie.

Votre **niveau d'études supérieures** vous permet d'avoir des contacts à tous niveaux et de résoudre un problème dans la totalité de ses implications (marketing, techniques, financières, etc.).

Bien sûr, **vous êtes disponible, vous aimez travailler en équipe** et **vous possédez une bonne pratique de l'anglais.**

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, venez nous rejoindre... vous réussirez pleinement car nous vous en donnerons les moyens.

Quant à la rémunération... elle sera de nature à motiver un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous réf. EL LM à notre conseil **RAYMOND POULAIN CONSULTANTS** - 74, rue de la Fédération, 75015 PARIS.

Elopak France

MEDIA PA

INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

CAP SOGETI SYSTÈMES, pour faire face à son expansion en Province (40 % par an) recherche des Ingénieurs pour renforcer son **encadrement technique.**

Les postes à pourvoir sont basés à Paris, et s'adressent à

Ingénieurs diplômés

ayant au minimum 5 ans d'expérience en informatique de gestion ou de process.

Une compétence reconnue dans un secteur d'activité serait appréciée.

Ils seront chargés :
- du suivi et de l'audit des projets
- du contrôle, de la supervision et de l'aide à la rédaction des propositions techniques
- de l'assistance technique des agences situées en Province
- d'actions de consultants ou de promotion par secteur.



CAP SOGETI SYSTEMES

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74514 à Michel DOUTRIAUX, CAP SOGETI SYSTÈMES, 92, bd du Montparnasse, 75682 Paris Cedex 14 - Tél. 320.13.81.

HAVAS CONTACT

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL EQUIPEMENTS AUTOMOBILE recherche un

INGENIEUR METHODES

POUR SA DIRECTION DES METHODES GENERALES

LE CANDIDAT :
— sera diplômé d'une école d'ingénieurs mécanique (A.M. - INSA - ENI, etc...)
— aura 5 ans minimum d'expérience en fabrication ou méthodes dans l'industrie automobile
— aura une bonne connaissance de l'anglais.

LA MISSION :
— développera de nouvelles technologies
— effectuera des études d'industrialisation, des devis prévisionnels, l'analyse des coûts.

Le candidat retenu se verra offrir de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

LIEU DE TRAVAIL : Proche banlieue parisienne.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 40954, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

SEITU
20, rue de la Michodière
75002 PARIS

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT MICRO-INFORMATIQUE

Exp. 6809 HARD et SOFT
Assembleur 6 809
Env. lettre manuscrite avec C.V. et prét. à Mme CORBET.

Urgent près GARE DE MELUN (77). S.A. de protection juridique offre poste Administratif stable. Salaire 65.000 F pour suivi de recouvrements de créances. (comprenant : dactylograph.). Expér. en étude d'huissiers ou contentieux sérieux.
Tél. à : Fr. LERUSTE à G.S.T. au (6) 437-78-88.

Université Communale d'Antony (92160) cherche DIRECTEUR
Stage insertion 16/18 ans.
Adr. lettre candid. + C.V. à : U.C.A. Mairie d'Antony.

Responsable département commercial

Nous recherchons, pour **PARIS**, le Responsable du Département Commercial.

Il sera chargé de **développer une équipe** de quatre exploitants spécialisés dans les financements à court terme import-export (francs et devises).

Nous souhaitons confier ce poste à un candidat de **formation supérieure** (de type HEC, Sciences Po ou équivalent) justifiant d'une **expérience d'au moins cinq ans**, dans une banque internationale de préférence.

Il devra posséder également une solide connaissance de la **langue anglaise.**

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et, de toute façon, **très motivante.**

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2032 à **MEDIA P.A.** - 9, Bd des Italiens - 75002 Paris qui transmettra. (réponse et discrétion assurées)

Importante banque privée à vocation internationale

MEDIA PA

---

groupe CCMC

La Direction Commerciale de CCMC - FRANCE
***recherche pour* PARIS, BORDEAUX, LYON, MARSEILLE...**

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— Formation Supérieure en Gestion Comptable : ESC ou équivalent.
— Connaissances de la technique informatique appréciées.
— Première expérience en SSCI ou chez un Constructeur réussie.

Après une formation spécifique dans notre entreprise, *vous participez au développement de l'assistance auprès des cabinets comptables et des PME.*

Ces postes conviennent exclusivement à des candidats *volontaires, dynamiques, ambitieux, ayant* ***« l'esprit de challenger ».*** *Ils sont rapidement évolutifs et rémunérés par un fixe substantiel + commissions + primes d'objectifs + avantages sociaux.*

Veuillez écrire **avec CV et prétentions** sous réf. 5906
Service Recrutement Carrières
BP 6129 - 45061 ORLÉANS CEDEX.



HAVAS CONTACT

REOSC

RECHERCHE

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Débutant ou ayant quelques années de pratique, formation arts et métiers ou équivalente pour conception et suivi de la réalisation mécanique d'instruments d'optique.

Adresser C.V. à R.E.O.S.C., 10, rue des Écoles à Ballainvilliers 91160 LONGJUMEAU – Tél. (6) 448-88-75.

BANQUE DE MOYENNE DIMENSION recherche pour son Siège à PARIS, un

INGENIEUR EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

— de formation supérieure,
— d'au moins 5 ans d'études et réalisations informatiques dans le domaine bancaire ou financier dont au moins 2 ans comme Chef de Projet,
— pratique des ordinateurs IBM.

Ces spécifications sont impératives.

Connaissances souhaitées des mini-ordinateurs C.M.C. ou G.A.

Adresser C.V., prétentions et photo sous No 41362 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Responsable coordination transports douane

Valeo **PREMIER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE, partenaire reconnu des constructeurs mondiaux (27.000 personnes, CA 7 milliards)** offre un poste de haut niveau à un **cadre confirmé** de formation supérieure ayant acquis la maîtrise de ce domaine par une expérience d'au moins 5 à 7 ans.

Intégré à la Direction des Achats, il agira dans le cadre d'une réelle politique de décentralisation et d'une activité comprenant 100 établissements et s'exerçant dans 17 pays.

Sa mission :
- participer à l'élaboration et à la coordination de la politique des achats de transport (2 à 3 % du CA),
- animer et coordonner les actions et les choix des unités opérationnelles et veiller aux intérêts du groupe,
- assurer un rôle de conseil en réglementation douanière et diffuser l'information,
- assurer la représentation auprès des organismes extérieurs et d'importants fournisseurs du groupe.

Poste à Saint-Ouen (93).

Ecrire sous réf. WP 488 AM



4, rue Massenet 75016 Paris

Courtage d'assurances, Paris. – Nous sommes un cabinet de courtage faisant partie d'un groupe de sociétés ayant acquis une notoriété mondiale. Nous proposons à une clientèle d'individus et de sociétés de haut de gamme des polices d'assurances diversifiées. Nous recherchons pour en assurer la partie technique un professionnel de l'assurance en tant que

FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE

Vous avez une solide formation de base (droit par exemple), complétée par une formation supérieure d'assurances (C.H.E.A. ou équivalent) et 10 à 15 ans d'expériences professionnelles. Vous occupez maintenant des fonctions de responsable, et vous êtes motivé pour participer au développement de notre cabinet (en diversité de polices et en volume). Vous serez appelé à prendre la responsabilité technique. Vous négocierez et serez en relation permanente avec les compagnies et la clientèle, vous gérerez le portefeuille et les sinistres. Vous bénéficierez de l'appui des services de notre groupe – marketing, gestion, informatique... – et vous devrez donc vous intégrer à cet ensemble.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous référence 5606 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE 75008 PARIS
TELEPHONE 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

ORGANISME FINANCIER DE CAUTIONNEMENT

recherche pour son SERVICE D'ÉTUDES

un CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant pour mission d'analyser les bilans, de suivre l'exécution des contrôles comptables et d'examiner l'évolution de la situation administrative et financière des personnes garanties.

Le candidat devra :
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (maîtrise, Sciences Eco., gestion, Sciences Po. Eco. Fi., école de commerce) ;
- Etre âgé d'environ 30 ans ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le suivi du risque ;
- Etre disponible rapidement.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération souhaitée à SO.CA.F., 28, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, sous référence 10.000.

THOMSON-CSF

La Direction de l'informatique interne de THOMSON CSF, est amenée à renforcer ses équipes et recherche pour son

SERVICE COMMUN DES APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

un

ELECTRONICIEN
Grande Ecole...

Pour un poste d'assistance technique et promotion de produits logiciels scientifiques.

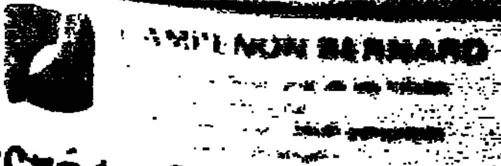
Cette fonction l'amènera à rencontrer de nombreux interlocuteurs de tous niveaux au sein du groupe et à l'extérieur.

Des connaissances en informatique sont souhaitées (IBM, VAX, FORTRAN).

Merci d'adresser votre dossier avec photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS, 33, rue de Vouillé, 75015 PARIS, sous référence EGE/M.

HAVAS CONTACT





un directeur organisation et informatique

200 km Ouest de Paris **270 000 F +**

Un groupe industriel français (CA > 1000 MF/an) met en place sa nouvelle structure par lignes de produits. L'informatique centralisée sur un 370 poursuit sa distribution en installant une quinzaine de minis dans les usines et les centres de gestion.

Votre mission est double : vous terminez la mise en place de cette première étape puis définissez la nouvelle politique informatique et les moyens à mettre en œuvre avant de passer aux actes.

Vous disposez d'une bonne formation supérieure, ingénieur probablement, et en 10 ans avez acquis votre expérience auprès d'affaires industrielles de bonne taille. Vous êtes l'homme de la concertation, votre savoir-faire technique est certain et surtout vous savez raisonner « systèmes d'information ».

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris à « Carrières de l'Informatique » (réf. 4201 LM).

SUPERIOR

un directeur d'usine à Besançon

Grâce à un bagage techniquement révolutionnaire (son industrialisation est très poussée) nous avons pris, en un an, 25% du marché français et 5% du marché européen. Nous préparons le lancement d'un nouveau produit encore plus performant.

Voulez-vous diriger l'une de nos usines de 150 salariés qui réalise des bagages rigides par injection et thermo-formage au rythme de 400 à 1 200 unités/jour ?

Ingénieur, AM par exemple, vous avez une première expérience de l'animation d'un centre de production, de préférence dans la transformation des matières plastiques. Vous vous intégrez à une équipe jeune et participez au développement des nouveaux produits.

Notre consultant, D. MARTINON vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 794 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

FLAKT ENTREPRISE
(Pont de Saint-Cloud)
recherche
pour son département marine

TECHNICIENS DE RÉALISATION

EN VENTILATION ET CLIMATISATION

BTS ou DUT génie climatique, mécanique ou bureau d'études débutant ou première expérience.

Technicien confirmé.

Ces postes comportent au départ un séjour de 3 à 6 mois dans la région bordelaise.

Ecrire avec C.V., photo FLAKT ENTREPRISE Service AEA, 26, quai Carnot 92210 SAINT-CLOUD.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
10e arrondissement Paris,
recherche

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE

3e année, niveau certificat supérieur de révision comptable,
ou
COLLABORATEUR EXPERIMENTE,
même niveau, pour travaux de révision et de consolidation (sachant s'intégrer dans équipes de contrôle), et pour gestion en responsabilité de dossiers de surveillance comptable.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions. Réponse assurée.
Ecr. s/nº 8.736 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

pour son service des contrats

INGENIEUR TECHNICO CIAL

de formation Grandes Ecoles d'Electronique, ayant une première expérience minimale de cinq ans dans la gestion des contrats avec les Administrations civiles et militaires françaises et étrangères. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand est appréciée. référence D

pour son centre de calcul VAX 11/780

INGENIEUR INFORMATICIEN

de formation Grandes Ecoles ou DEA Informatique avec cinq ans d'expérience informatique scientifique, pour prendre responsabilités importantes dans organisation et exploitation centre de calcul VAX 11/780. Bonnes connaissances anglais écrit et parlé. référence V

dans le domaine des radars militaires

INGENIEURS GDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG - ENSEM

pour étude et réalisation des systèmes évolués des traitements de signal. Goût de l'analyse. Travail en équipe. référence I

dans le domaine des télécommunications

INGENIEURS GDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses activités de développement dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux. référence C

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à **LCT** - BP 40 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex

---

INGENIEUR D'ETUDES

Importante Société spécialisée dans l'étude, le montage, la mise en service et l'assistance à l'exploitation de complexes industriels, notre développement passe par le renforcement de notre potentiel technique.

Le bureau d'études est une des chevilles ouvrières de notre métier.
La personne recherchée assure la direction de ce bureau d'études : méthodes, normalisation, planification, amélioration des prestations techniques.
Elle prend en charge également l'Administration générale.
Cette fonction se situe dans un contexte étroitement lié aux méthodes informatiques modernes.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé d'environ 30 ans possédant l'anglais. Sa formation du type Arts et Métiers ou équivalent est déjà complétée par une première expérience d'ingénierie en génie électrique, instrumentation, automatisme.
Il souhaite maintenant élargir son champ d'action dans un cadre technique riche, offrant de très larges perspectives d'évolution.

Merci d'envoyer C.V. complet, lettre de motivation rémunération annuelle actuelle sous la référence M 10062 AJ à :

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON LONDON MILANO PERUGIA NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'UN IMPORTANT GROUPE AUDIO-VISUEL

recherche

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF et FINANCIER

En équipe avec le Président et le Directeur Général, il devra prendre en main tout l'administratif et financier de la Société, l'auditer et faire ce qu'il faut pour qu'il devienne très rapidement un outil moderne de gestion bien adapté et performant, notamment au moyen de l'informatisation et du contrôle de gestion.

Pour être candidat, il faut avoir une expérience concrète suffisamment longue (5 à 10 ans minimum) et diversifiée pour avoir acquis la maîtrise de toutes les techniques modernes de gestion à partir d'une solide formation générale de base.

Anglais courant indispensable.

(Référence 2422).

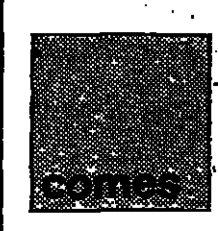
SECRÉTAIRE
du PRÉSIDENT

Avec l'aide d'une sténo-dactylo, elle devra assurer tout le secrétariat du Président de la Société, secrétariat qui comporte notamment une part importante de relations avec des personnalités diverses et de haut niveau.

Pour être candidate, il faut avoir une bonne formation générale de base (bac minimum), une expérience suffisamment longue et diversifiée pour avoir acquis la maîtrise de toutes les tâches du Secrétariat de Direction, ainsi qu'un sens tout particulier de la précision, de l'ordre et de la méthode.

Anglais courant indispensable.

(Référence 2423).



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence du poste.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Association Paris 15è, créée en 1973, concevant et exécutant des programmes sociaux expérimentaux recherche une

Assistante

pour seconder, dans ses fonctions, le Directeur de la Communication:

- imaginer et mettre en oeuvre la politique de collecte de fonds (mailings de prospection, fidélisation des donateurs, subventions privées et publiques...).
- assurer les relations publiques de l'association dans le but de faire connaître les actions réalisées et de promouvoir son image de marque (articles de presse, émissions de radio-TV, évènements R.P., coopération avec les entreprises...).

La collaboratrice recherchée aura pour mission de prolonger, en collaboration avec lui, les actions conçues et lancées par le Responsable : organiser et suivre la réalisation des projets mis sur pied et concrétiser les contacts établis. Chargée des relations avec les média pour les négociations et les achats d'espace ou de matériel nécessaire, elle devra en outre évaluer et analyser les résultats obtenus (collectes et notoriété).

25 ans minimum, une formation commerciale, une expérience des relations avec la presse peuvent aider à réussir dans ce poste mais sont surtout nécessaires: organisation et sens pratique, ouverture d'esprit et vivacité, aisance et initiative.

Poste à créer - Horaire souple - (39 h). Position cadre. Salaire 84.000 F/an.

Ecrire rapidement avec CV et photo sous réf. 4244 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Cii Honeywell Bull

Dans le cadre du développement des activités de son Service Clientèle d'Assistance Technique (SCAT) recherche un

INGENIEUR INFORMATICIEN
REALISATION AU FORFAIT

C'est un spécialiste de services en informatique qui se verra confier la mise en place et la responsabilité d'une unité «assistance et suivi forfait». Cette unité sera chargée de l'élaboration des méthodes de travail, de l'établissement des standards de production, de la constitution et de la gestion de banques de données, du support et du suivi des unités opérationnelles qui mènent les réalisations d'application en mode forfait. Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat a déjà une expérience du service informatique acquise dans l'encadrement d'équipes chargées de ce type de réalisations.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 295 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
(filiale important groupe financier) recherche pour PARIS

UN CHEF DE PROGRAMME

Responsable de la définition des programmes et de leur réalisation complète jusqu'à la remise des clefs, il assurera la gestion technique, administrative, juridique, commerciale et financière de plusieurs programmes. Il est aidé par une équipe de 4 personnes qu'il encadrera.

Le candidat idéal aura une formation supérieure sanctionnée par un diplôme (formation technique bâtiment appréciée). Il aura une expérience professionnelle réussie dans la promotion immobilière privée (expérience d'opérations de bureaux appréciée).

Adresser C.V. détaillé + photo + lettre manuscrite et prétentions à :

entreprise et solutions
83 rue Jouffroy 75017 PARIS.
qui vous assure une discrétion totale absolue

CAMPENON BERNARD



Recherche pour une de ses filiales de haute technicité
(C.A. 1 milliard - 2500 personnes - 20 filiales à l'étranger)

Secrétaire Général

rattaché directement au président et membre du comité de direction, il sera chargé de la gestion financière et comptable de l'ensemble. Les affaires juridiques, l'informatique de gestion et l'administration lui seront également rattachées. Il portera une attention particulière à l'harmonisation des procédures internes (reporting) et aura une solide expérience de la gestion de trésorerie et du financement international.

Ce poste conviendrait à un homme d'environ 38 ans, ayant de préférence une double formation (ingénieur + gestion) complétée par une solide expérience financière acquise au plan international. Une très bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Les candidatures (C.V., photo et rémunération actuelle) sous réf. 920 seront traitées avec la discrétion d'usage par
M. RENOTTE, groupe CAMPENON BERNARD,
92/98 Bd Victor Hugo, 92115 Clichy

COMMISSAIRE AUX COMPTES
recherche

COLLABORATEUR

QUALIFIÉ
Pour l'assister dans ses contrôles temps complet ou partiel.
Fréquents déplacements.
Env. CV et prét. à M. GRÉGOIRE, 8, bd Gambetta, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

IMPORTANT GROUPE SIDÉRURGIQUE
PARIS-8e
recrute pour son service EXPORTATION

JEUNE CADRE

Formation ESSEC, SUP DE CO et ESCAE ou équivalent.
Disponible pour nombreux voyages étranger.
Salaire intéressant.
Adresser C.V. et prét. à AVENIR SERVICE 37, rue de Dunkerque 75010 Paris.

ENTREPRISE de NETTOYAGE à PARIS rech. UN

CADRE DIRIGEANT

désirant devenir ASSOCIE expér. indisp., rémunération importante. Ecr. Boîte Postale M. du MAZET, 195, 75062 Paris cedex 02 (service 55) qui transm.

Cii Honeywell Bull

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX DEBUTANTS

Pour un jeune ingénieur comme vous, diplômé d'une grande école ou de l'université, l'informatique reste en France un domaine presque vierge. Vos compétences et votre don inné de la négociation vous poussent à rechercher un champ d'exploitation professionnel situé dans la prospection de nouveaux marchés et la vente de produits compétitifs. Jeune pionnier dans l'âme vous savez que pour entreprendre dans de meilleures conditions ce voyage vers la réussite il vous faut une bonne structure d'accompagnement. Notre groupe, en préservant votre sens de l'initiative et votre indépendance, saura mettre à votre disposition les meilleurs appuis logistiques dans ce domaine en pleine expansion. Il vous offrira pour débuter une formation aux produits, aux techniques de commercialisation et au métier. Pour prendre la route, il vous suffit de nous écrire.

Adresser lettre manucrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 294 M à Cii Honeywell Bull - PC OG021C 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE, proche Banlieue OUEST, recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou première expérience

Diplômés grandes écoles, option télécommunication ou radar

Ils participeront à des études nouvelles de matériels embarqués de haute performance faisant appel aux *techniques de pointe dans le domaine du traitement du signal.*

Carrière évolutive au sein d'une Société performante.

Merci d'adresser CV, photo et pretentions à No 41.367, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



INGENIEUR DIRECTEUR DE DIVISION

Le Groupe C.E.P. est l'un des plus importants organismes de contrôle technique.

Nous recherchons un jeune ingénieur grande école ayant au minimum 5 ans d'expérience industrielle effective dans le domaine de l'analyse chimique et de la pollution.

Il deviendra rapidement le Directeur d'une de nos divisions spécialisées en essais et analyses.

Homme d'action il devra développer, diriger et coordonner des unités dont il aura l'entière responsabilité vis-à-vis de la Direction Générale.

Base PARIS - Des déplacements sont à prévoir et l'Anglais nécessaire.

Afin de préparer notre rencontre, il est demandé d'envoyer C.V. à C.E.P. 34, rue Rennequin 75017 PARIS sous référence 97.

(140.000 F +)

La filiale pharmaceutique d'un Groupe International, basée à Paris, renforce ses structures financières et recherche son

Contrôleur de gestion *HF*

— Vous êtes récemment diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez de bonnes notions d'informatique et une pratique courante de l'anglais.

Votre première expérience professionnelle vous a permis de valoriser vos capacités d'analyse financière et votre aptitude à la communication.

— Nous vous proposons de :

- prendre en charge l'élaboration et le contrôle des budgets en liaison avec les Responsables Opérationnels ;
- préparer et d'assurer le reporting à notre maison mère ;
- développer et établir les tableaux de bord nécessaires au contrôle de la bonne marche de l'entreprise.

Veuillez adresser votre candidature s/réf. 759 à **PUBLIVAL** 27 route des Gardes 92190 MEUDON qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées)

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES
Géotechnique, Génie civil, Mines, recrute

INGÉNIEUR MESURES

Géophysique, Géotechnique, Vibrations

Chargé :
- *De l'animation d'un groupe d'ingénieurs et techniciens ;*
- *Du développement de nouvelles techniques de mesure ;*
- *De la prospection commerciale dans le créneau MESURES et du suivi technique des affaires.*

Bonnes connaissances nécessaires des systèmes d'acquisition de données, des applications de l'informatique et de la langue anglaise.

Affectation : région parisienne (avec missions à l'étranger).

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae sous nº 8.744 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 7509 Paris, qui transmettra.

SOCIETE A VOCATION INTERNATIONALE
(550 Cadres, 600 Collaborateurs + des centaines d'expatriés)
FILIALE D'UN TRES GRAND GROUPE FRANCAIS
recherche

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES

30, 40 ans, diplômé Grande Ecole, 1ère expérience concluante dans la fonction. Langue étrangère appréciée – Poste à PARIS

GRANDES POSSIBILITES D'EVOLUTION

Adresser C.V. et photo sous No 41565, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra. DISCRETION TOTALE ASSUREE.





INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

Notre Société en expansion recherche pour son activité SYSTEMES D'ARMES NAVALS

DE JEUNES INGENIEURS DIPLOMES

pour Laboratoire d'Electronique de développement

Possibilités d'évolution vers des fonctions de «CHEF DE PROJET» d'équipements complets.

Bonne pratique de l'anglais exigée.

Déplacements de courte durée.

Adresser votre dossier de candidature à J.F. SILVESTRE sous réf. APG 22 - 1, avenue Aristide Briand 94117 ARCUEIL.

FILIALE
GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche pour
son unité de production situé à environ
70 km au Nord de Paris, un

CHEF DE PRODUCTION

Le candidat sera diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (AM, ENI, INSA, etc...).

— Aura un très bon niveau technique avec expérience de conduite de bureau de *méthodes et direction de fabrication* dans une industrie mécanique

— Aura 5 ans minimum d'expérience dans un poste de haut niveau

— Aura une bonne connaissance de l'Anglais.

LA MISSION :

— assurera la responsabilité des services : usinage, montage et ordonnancement de l'unité

— animera et coordonnera les équipes *de production afin d'améliorer l'efficacité* des ateliers.

En fonction des résultats obtenus le candidat pourra évoluer rapidement vers un poste de Direction Usine.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à No 41.182, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous sommes un groupe bancaire français implanté dans le monde entier.

Le développement rapide de notre réseau extérieur nous amène à renforcer nos moyens d'assistance et d'intervention en informatique, *auprès de nos filiales et succursales à l'étranger.*

Nous recherchons :

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Basé à Paris, ce nouveau collaborateur participera à l'analyse et au développement de produits standards dont il assurera la mise au point et le démarrage sur les sites d'exploitations à l'étranger.

Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur et parlant anglais, aura une expérience de 5 ans dont 1 an au moins *dans l'analyse et la programmation* d'applications bancaires. Il maîtrisera parfaitement le COBOL. La connaissance de la série NCR 8000 serait un atout supplémentaire.

Il *sera fortement motivé* par des déplacements fréquents à l'étranger et par l'exercice d'un métier qui exige beaucoup de *rigueur et d'engagement personnel.*

Ecrire sous référence 266 M à **A.L. CONSEIL,** 102 bd Malesherbes - 75017 PARIS qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil



NOTRE DIRECTION DU PERSONNEL et DES RELATIONS HUMAINES

recherche son

attaché juridique

Sa formation de juriste en DROIT SOCIAL (niveau licence minimum) et son expérience professionnelle de 2 à 3 ans en milieu industriel lui permettront d'avoir un rôle de conseil auprès de nos Directions Régionales.

Il devra faire preuve d'un très bon sens des contacts humains. Il sera aussi chargé d'exploiter et de tenir à jour la documentation sociale de la Société.

Le poste est basé à notre siège de VELIZY.

Vous adresserez votre candidature (C.V., photo et prétentions) à *la* DIRECTION *du* PERSONNEL - RCS - ASCENCEURS
1, rue Dewoitine - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Important laboratoire pharmaceutique

Siège PARIS, recherche

MÉDECIN POUR ESSAIS CLINIQUES PHASES 2 et 3 D'UN NOUVEAU PRODUIT

Ce poste demande, outre une certaine *connaissance de l'organisation des essais cliniques*, de bonnes capacités relationnelles et *rédactionnelles*, ainsi que la connaissance de l'ANGLAIS.

CONTRAT A DURÉE DETERMINEE D UN AN

Adresser C.V. manuscrit photo sous réf 5657





CIMENTS VICAT
11 usines en France et aux U.S.A.

recherche

• UN EXPERT COMPTABLE
• UN TITULAIRE DECS

et leur offre des opportunités de carrière intéressantes au sein de la **Direction Comptabilité.**

Les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience de quelques années dans le domaine comptabilité et posséder de bonnes connaissances en informatique.

Rémunérations très intéressantes pour candidats de valeur.

Postes à Paris.

Adresser C.V. et photo sous *référence* **ECI M** à **S.A. CIMENTS VICAT** - Tour Gan - Cedex 13 - **92082 Paris-La Défense.**

---

consultant en méthodes

sema — **projets informatiques**

La division informatique de SEMA METRA, groupe européen de conseil, d'étude et d'ingénierie (720 MF de CA, 2200 personnes), a contribué largement à l'élaboration de la méthodologie MERISE appelée à être généralisée dans la conception de grands systèmes informatiques de gestion. Le département de SEMA, chargé d'intervenir dans le domaine du conseil en méthodes recherche un ingénieur informaticien.

Le candidat souhaité est diplômé d'une grande école d'ingénieur. Il a déjà cinq ans d'expérience et une bonne maîtrise de CICS, DL1. Il est créatif et a le goût des contacts et de l'animation d'équipes.

Après une formation MERISE, il sera appelé à intervenir en tant que conseil en méthodologie auprès des clients de SEMA, dont il assurera également la formation. Des possibilités d'enrichissement de carrière dans des domaines diversifiés de l'informatique sont offertes.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10350/M à J. Hajage, Sema-Sélection : **Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

CREDIT BAIL Matériel
filiale d'un important
Groupe Financier National
recherche

Délégué Régional

chargé de visiter les différentes implantations de sa région.
- Animation de réseau.
- Montage des dossiers de crédit bail.
- *Expérience bancaire sur le plan «risques» et «commercial».*
- Diplôme d'études supérieures et expérience commerciale exigés.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. **9642 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE PÉTROCHIMIQUE

appelée à s'installer début 1983

à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN

pour ÉTUDES ET RÉALISATIONS

Bon niveau anglais apprécié

Envoyer curriculum vitae à HYDROCARBON, poste 309, 5, place du Général-Leclerc à LEVALLOIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36 45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DRESSER EUROPE — DRESSER

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL LEADER DANS LES EQUIPEMENTS POUR L'ENERGIE
Division Dépoussiérage
recherche

INGENIEUR DE CONTRAT

Ayant des connaissances en pollution atmosphérique, dans cette fonction il aura la responsabilité de :
- surveiller les coûts et délais
- assurer le contact avec le client
- démarrer les installations.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés ayant une formation en électro-mécanique, de 1 à 5 ans d'expérience.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Lieu de travail : RUNGIS.

Déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. à DRESSER Monsieur SAMSON, 5, rue d'Antony Silic 192 - 94563 RUNGIS CEDEX.

SOCIETE LEADER DU SECTEUR NUCLEAIRE
recherche pour son laboratoire d'études et de prototypes

3 TECHNICIENS SUPERIEURS ELECTRONICIENS

(BTS ou DUT: un débutant, deux expérimentés)

Intégrés dans une petite équipe, ils participeront au développement de techniques avancées en s'appuyant sur l'utilisation de micro-ordinateurs associés à des capteurs, des systèmes de transmission analogique et digital, des équipements d'acquisition de données et de traitements numériques.

Ils seront appelés à des missions de courte durée tant en France qu'Outre Mer.
Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer CV + photo sous réf. n° 8061 à TELEX PA 34, bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Ingénieurs

Confirmés ou 1 à 3 ans d'expérience
Rejoignez une équipe d'ingénieurs spécialisés **temps réel !**

et contribuez à notre développement dans les domaines suivants :
- **CONTROLE DE PROCESSUS.**
- **TELE-INFORMATIQUE.**
- **LOGICIEL DE BASE.**
- **CFAO.**

Adressez C.V. et prétentions à :

telsa informatique
9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Institut Pasteur
PRODUCTION

recherche pour son
CENTRE de PRODUCTION et DEVELOPPEMENT un

CADRE

INGENIEUR INSA, DOCTORAT de 3ème CYCLE ou équivalent,
spécialisé en
CULTURES CELLULAIRES et VIROLOGIE

Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
INSTITUT PASTEUR PRODUCTION
3, boulevard Raymond Poincaré
92430 MARNES-LA-COQUETTE
FRANCE

Bureau Veritas
recherche pour sa branche industrielle

UN INGENIEUR STRUCTURES

débutant ou ayant quelques années d'expérience, formation mécanicien : E.N.S.I., E.N.S.T.A., I.N.S.A., E.N.S.A.M....

Cet ingénieur, intégré à une équipe "calcul de structures", se verrait dans un premier temps confier des tâches d'examen de notes, de calculs et de plans, pour ensuite être associé à diverses études relatives aux méthodes modernes de la résistance des matériaux.

Anglais lu et écrit indispensable.

Envoyer CV, prétentions sous réf. n° 44 à : BUREAU VERITAS, Service du Contrôle des matériaux industriels, 35, rue Paul-Vaillant-Couturier 92300 LEVALLOIS-PERRET.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Vous êtes un **DÉCIDEUR** et vous voulez travailler en relation étroite avec l'équipe de direction.
Vous avez l'ambition de bâtir une nouvelle informatique de gestion à la hauteur de nos exigences :
STRUCTURÉE, RIGOUREUSE, EXTENSIBLE, AUTONOME.
Vous avez une **FORMATION SUPÉRIEURE** (ingénieur grande école, avec option informatique) et une première expérience professionnelle réussie (5 ans minimum).
Nous vous proposons de devenir le **CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE** (équipé d'un IBM 38) de notre entreprise (900 personnes, 250 MF C.A.) filiale industrielle d'un groupe international.
Rémunération motivante pour un candidat de grande valeur.
Poste à pourvoir rapidement en proche banlieue **EST PARIS.**

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° T 034.617 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieur projets

Dans le cadre de la mise en place d'activités nouvelles, **3 M FRANCE** recherche pour son Département Ingénierie : un **INGENIEUR PROJETS.**

Profil :
- Formation : **Arts et Métiers, INSA, E.N.I., etc.,**
- Première expérience de 2 à 3 ans appréciée, débutant possible, bonne connaissance de l'anglais.

Mission :
Etude et réalisation de projets d'équipements automatisés comprenant : étude technique, évaluation des coûts, rédaction cahier des charges, suivi de la réalisation et de la mise en service, gestion financière des projets.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE (95).

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions à Bernard KUNERTH sous réf. K/13.

3M France
Direction des Relations Humaines
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE CEDEX



BANQUE DE DEPOTS
Paris 9ème
recherche un (ou une)

jeune cadre

28 ans mini., formation supérieure (HEC, SCIENCES PO ou équivalent), ayant une expérience bancaire de quelques années, pour son SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Travaillera en liaison directe avec le Président et la Direction Générale.
Adresser lettre manusc., C.V., photo, prét. n° 47.026, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront une formation privée (4 mois) très complète (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V., lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 - 766.04.34 Poste 573 ou 388.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL ÉQUIPEMENTS-AUTOMOBILE
recherche pour PARIS

JEUNE ASSISTANT
pour
CHEF DE VENTES

(débutant admis, si dégagé obligations militaires)

- BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS.
- ALLEMAND souhaité.

Quelques bases techniques pourraient constituer un atout, mais le candidat devra essentiellement posséder une bonne capacité d'analyse et de synthèse, être dynamique, savoir travailler en équipe et vouloir fermement s'orienter vers la négociation de produits techniques.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix 75002 Paris (sous référence 2.421)
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
Leader dans sa spécialité
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Centrale, Arts et métiers...)

orientation GÉNIE CHIMIQUE ET THERMIQUE appréciée.

Le candidat aura une très bonne expérience en usine dans un service ENTRETIEN ou TRAVAUX NEUFS.

Placé directement sous l'autorité du chef du service ÉQUIPEMENT et secondé par plusieurs ingénieurs et dessinateurs :
- Il définira en liaison avec les usines françaises et étrangères les investissements et en assurera le suivi.
- Il participera aux études d'amélioration et d'économies d'exploitation.

L'anglais et l'allemand sont indispensables.

La personnalité affirmée du titulaire de ce poste devra lui permettre d'assumer ultérieurement des responsabilités de haut niveau.

Si ce poste vous intéresse écrivez à :
AMEP - P.A. n° 06891, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra votre dossier.

---

phinelec — Clorius

Dans le cadre de son développement rapide nous recherchons pour : PARIS - METZ STRASBOURG - LILLE - TOULOUSE - MARSEILLE

professionnels de la vente

• **Profil :**
ayant de préférence une expérience réussie dans le domaine de la vente de service auprès des agents immobiliers.

• **Mission :**
Ils assureront la prospection et le développement de la vente de notre répartiteur de charges de chauffage CLORIUS (n° 1 mondial).

Une formation est prévue, mais ils seront surtout capables d'être rapidement opérationnels.

La rémunération est composée d'un fixe + primes + frais, devrait intéresser des candidats de valeur. Statut VRP. Poste à pourvoir fin août/début septembre.

Envoyer CV au siège
PHINELEC s.a. 99, rue de Lyon
Département Comptage Immobilier
13015 MARSEILLE

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche

INGENIEUR ou CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissances indispensables :
- Electronique
- Code des marchés publics
- Administration des P.T.T.

Envoyer C.V. à No 41.400 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE T.P.
recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX

POUR CHANTIERS PIEUX ET PAROIS MOULÉES FRANCE ET ÉTRANGER
Anglais apprécié.

Ecr. avec C.V. et prét. s/réf. 11605, à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

LE CANDIDAT
sera diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et aura 2 ans minimum d'expérience dans un poste d'Ingénieur Commercial.

LA MISSION :
assurer le suivi des démarches commerciales auprès du responsable des ventes chez les constructeurs automobiles.

Le candidat retenu aura l'esprit d'équipe, la volonté d'aboutir et parlera couramment l'anglais.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous No 41.195 à CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

TIT SA

Afin d'assurer le développement de ses activités MESSAGERIE et PRODUITS RÉSEAUX, TIT recherche :

ingénieurs chefs de projet *Ref. I/C.*

Les candidats, possédant une expérience professionnelle de 4 ans au minimum, prendront la responsabilité du développement de logiciel système, test et application, de messagerie.

ingénieur logiciel *Ref. I/L*

Le candidat, possédant une bonne connaissance des produits de Télématique IBM, participera à la définition et à la réalisation de produits réseaux.

Les candidats devront adresser leur C.V., en précisant la référence du poste choisi, à l'attention de Pascale DUMAS,
T.I.T. « La Boursidière » R.N. 186
92357 Le Plessis-Robinson

Importante Association Nationale (300 salariés) recrute

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE DU PERSONNEL

A compter du 1er septembre à Paris.
120.000 F./an.

Ecrire avec C.V. + photo sous n° T 034.686 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Établissement public national ayant pour objet le financement des investissements dans les pays en voie de développement recherche, pour un poste de responsabilité au sein de sa division des affaires juridiques,

UN CADRE JURIDIQUE

de niveau doctorat âgé de 35 ans environ.

Le candidat retenu sera responsable de l'appui juridique général interne à l'ensemble des services, agences et filiales de l'établissement. Il devra avoir, outre une formation et une pratique dans le domaine du droit des affaires, de bonnes connaissances en matière du droit du travail.
Anglais lu et parlé nécessaire.
Une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un service juridique d'entreprise est exigée. Nous offrons : un salaire brut minimum de 150.000 F. des perspectives de carrière, de nombreux avantages sociaux.
Adresser C.V. et prétentions sous référence 7107 à :
Emplois et Entreprises
18, rue Volney, 75002 Paris.

TECHNICON

recherche pour sa division internationale de

GARGES-LÈS-GONESSE

SECRÉTAIRE BILINGUE DE DIRECTION

Assistante de notre Directeur d'Affaires elle devra avoir au moins 3 ans d'expérience dans un environnement international et une complète maîtrise des procédures de secrétariat dans ce domaine.
Parfaitement bilingue (Français-Anglais), elle connaîtra la sténo anglaise (et la française) et saura taper dans ces deux langues avec facilité.

Adresser votre candidature à TECHNICON B.P. 10, 95330 Domont en précisant votre salaire actuel et vos prétentions.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TRANSPORTS MARITIMES quartier CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche pour son service ASSURANCES MARITIMES

JEUNE RÉDACTEUR (TRICE)

Contrat à durée déterminée un an Poste nécessitant une formation en droit (niveau capacité) et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Une expérience des dossiers de contentieux sera appréciée.

Envoyez C.V. et prétent. à n° 41748 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL pour l'assister dans le domaine social.

Profil souhaité :
- formation supérieure
- expérience de plusieurs années dans la fonction personnel.
- très bonne connaissance du droit au travail.
- âge minimum 35 ans.

Ad. C.V., lettre manuscrite et photo. Ecrire sous le n° 34647 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cabinet d'expertise comptable clientèle variée (PME Sociétés cotées en Bourse)
recherche

STAGIAIRES

Débutants ou ayant une ou deux années d'expérience ; pour missions d'expertise comptable et de révision. — Les candidats issus d'une grande école de commerce ou Paris Dauphine seront titulaires du DECS et auront une bonne connaissance de l'anglais. Adressez vos candidatures avec C.V. et prétentions à Cabinet Jean DELBOR 3, rue de Lyon, 75012 — PARIS.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE PARIS 17e

recherche pour son bureau de Paris

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE

2e ÉCHELON

Anglais courant

Envoyez C.V. + prétent. à :
UPJOHN POLYMER
96, boulevard Berthier,
75017 — PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne col.*	La ligne col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

ANALYSTES DE DOCUMENTATION

L'Institut national de l'audiovisuel

recrute pour son département des archives audiovisuelles sur épreuves de sélection

4 ANALYSTES DE DOCUMENTATION

chargés d'analyser, d'indexer et de rechercher à la demande les émissions de télévision.

DIPLOME EXIGÉ : l'un des diplômes de documentation dispensé par l'une des *institutions suivantes :*

I.N.T.D., I.U.T., I.E.P., PARIS III, PARIS VIII, PARIS XIII, ÉCOLES DE BIBLIOTHÉCAIRES-DOCUMENTALISTES (rue d'Assas). LIMITE D'AGE : 18/45 ans. Rémunération mensuelle brute durant les 8 mois de la période d'essai : 6.181 F.

Un concours sera organisé à la mi-octobre au Centre de l'I.N.A. à BRY-SUR-MARNE et précédé, si le nombre de candidats l'exige, d'une présélection fixée au 4 octobre 1982. Les candidats devront être dégagés de toute obligation militaire. Les postes sont à pourvoir dès le résultat du concours et une formation de 6 semaines est envisagée à l'issue du recrutement. Il est précisé que ces emplois impliquent des horaires de travail variables en région parisienne. Les candidatures accompagnées d'une COPIE DU DIPLOME sont à faire parvenir au Service du Personnel, 21, bd Jules-Ferry, 75011 Paris, avant le 31 juillet 1982.

HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL

Président de Sociétés recherche

COLLABORATRICE

Assistante de haut niveau Bilingue anglais, rédigeant parfaitement dans les deux langues. *Expérience souhaitée :* Commerciale, Relations publiques et Assistanat milieu d'affaires. Grande disponibilité pour déplacements à l'étranger. Excellente présentation. Sens des contacts humains. Libre rapidement. Rémunération motivante. Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo. *Ecr. s/nº 6.334 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Impte Société de distribution 94 THIAIS recherche PROGRAMMEUR confirmé GAP 2, connaissant pupitre. Tél. au : 687-23-25 poste 687.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE PROCHE BANLIEUE NORD recherche d'urgence

DÉCLARANT EN DOUANE

qualifié (connaissances système SOFI) Libre immédiatement.

Adresser C.V. et prétentions à S. 127-Brio-Globe, 5, place des Victoires, 75001 Paris, qui transmettra.

Centre national de formation à l'animation région parisienne *recrute :*

2 Formateurs

plein temps
Très bonne exp. format. d'adultes milieu associatif.

1er POSTE : Formation supérieure :
- Psychopédagogie,
- Psychosociologie,
- Animation de groupes

2e POSTE : Professionnel de l'animation compétences :
- Cadre de vie,
- Collectivités locales,
- Vie associative,
- Urbanisme,
- Innovat. sociales.

Adresser candidature par lettre man. avec C.V. au : C.N.F.A. - U.F.C.V. B.P. 5 - FUBLAINES 77470 TRILPORT.

Le Centre hospitalier départemental de Bécheville 78130 Les Mureaux, recrute par voie de concours des élèves infirmier(res) psychiatriques (niveau BAC), *études rémunérées.* Renseignements et candidatures à M. le Directeur du C.E.F.I.S., Centre hospitalier départemental de Bécheville. Clôture des inscriptions le 16 juillet 1982.

— Société d'études et de gestion, GENTILLY (94). Recherche :

UN GESTIONNAIRE GESTION IMMEUBLE

Téléphonez au : 664-11-20.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL PARIS recherche septembre 1982

CHEF COMPTABLE

Niveau BTS - 30 ans. Expérience et connaissance des Associations. Env. C.V., photo, prétentions, à D. BUSSIÈRES 92, avenue de l'Epi-d'Or 91400 ORSAY.

Cabinet d'études secteur énergie, recherche RESPONSABLE DE LA DIVISION STATISTIQUE Présentant expérience de la gestion d'une banque de données ÉCONOMÈTRE pour assister le responsable de la division statistique. Ecr. s/nº 8.739, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BUREAU D'ÉTUDES

recherche

RÉDACTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau exigé : Ingénieurs débutants ou Agents techniques confirmés, BTS souhaité. Poste à pourvoir en sept.

Adresser C.V. et prétentions à STUDEC, 102, rue Amelot Paris 11e.

DEPARTEMENT SEINE-ET-MARNE recrute par concours sur titres CHEF SERVICE IMPRIMERIE DEPARTEMENTALE *nationalité française,* âgé de moins de 40 ans au 1er janvier 1982. Titulaire B.T.S. arts appliqués (industries graphiques) ou diplôme équivalent de 1er cycle d'études supérieures dans spécialité correspondant emploi. Adresser candidature : Président du Conseil général, Préfecture de Seine-et-Marne *Service Personnel* 77010 MELUN Cedex avant le 16 août 1982.

LA M.J.C.-M.P.T. De Sartrouville 914-44-86 recrute ANIMATEUR (TRICE) BAFD pour sessions canoë, kayak. Août à Cergy.

Société Micro-Informatique AIX-EN-PROVENCE recherche INGENIEURS D'ETUDES 2 à 8 ans d'expérience
— pour étudier et réaliser des applications à base de microprocesseurs, tant sur le plan logiciel que matériel
— pour prendre en charge le *développement* de logiciels de base sur microprocesseurs 16 bits
ENVOYER C.V. et PRETENTIONS : 12 E ETUDES ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES Bel Ormeau, Av. J.-P. Coste 13100 Aix-en-Provence

Association de formation professionnelle transports routiers, recherche pour centre dans Loir-et-Cher

CHEF DE CENTRE

responsable de l'organisation des formations et du suivi pédagogique, de l'administration du centre (environ 200 stagiaires par an) et de *l'hébergement (100 lits).* Expérience souhaitée dans centre de formation de taille moyenne. Connaissance droit de la formation. Salaire annuel 114.000 F. Logement de fonction. Poste à pourvoir au 1er sept. 1982. Env. lettre manuscrite, C.V. + photo à PROMOTRANS 80, rue Jules-Ferry *93177 Bagnolet Cedex.*

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT

recherche pour

CENTRE DOCUMENTATION YVELINES

DOCUMENTALISTE

quelques années expér. maîtrise de préférence SCIENTIFIQUE. Diplômé (ée) INTD

Anglais et Allemand indispensables.

Envoyer lettre avec C.V., photo et prétentions à U.T.I. Service du Personnel 9, rue Lapérouse 75784 Paris cédex 16.

VILLE NOUVELLE D'EVRY Association parapublique de développement de l'éducation permanente (professionnelle et extra-professionnelle) et d'information sur la formation

recrute pour le 1er septembre

SON DÉLÉGUÉ PERMANENT

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure, ayant une bonne connaissance de la formation ; expérimenté dans la concertation avec des *partenaires multiples* (collectivités locales, administrations, entreprises, partenaires sociaux, associations).

Il devra animer l'action de l'association, en assurer la gestion et coordonner le travail d'une petite équipe déjà constituée et expérimentée.

Adresser C.V. avec prétentions à *Mission d'Education Permanente*, 110 Agora, 9100 Evry.

secrétaires

Compagnie d'assurances I.A.R.D. recherche ASSISTANTE SECRÉTAIRE pour son consultant sinistres, poste qui conviendrait à licenciée en *droit, connaissance* également documentation et secrétariat, ou bonne secrétaire ayant travaillé en cabinet d'expertise ou d'avocat. Ecrire sous réf. 4940 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société recherche pour assistance et secrétariat de la direction générale UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION bilingue anglais/français, expérience requise. Ecr. s/nº 8.740, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Représentations offres

CANON PHOTO CINÉMA

recherche pour étoffer son réseau de vente

UN (E) REPRÉSENTANT (E) SALARIÉ (E)

- Environ 30 ans ;
- Niveau bac ;
- Vendeur confirmé ;
- Possibilité d'évolution ;
- Fixe + prime sur objectif ;
- Véhicule fourni.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence DO nº 2 au Service du Personnel, 30, boulevard Vital-Bouhot, 92521 Neuilly Cedex.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- *INGENIEURS toutes spécialisations*
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE D'ENTREPRISE, 46 ans. Docteur en droit privé, anglais, italien courants, formation et pratique au Common Law et droit continental, droit international des affaires et droit comparé du pétrole, 24 ans expérience professionnelle juridique (négociation et rédaction grands contrats d'ingénierie, litiges et arbitrages commerciaux internationaux.
OFFRE : Services à entreprises, études professionnelles, cabinets d'études techniques (déplacements étranger acceptés). (Section BCO/JCB 239.)

F. CADRE FINANCIER ET ADMINISTRATIF, 39 ans. D.E.S. droit commercial + IAE + stage de gestion personnel, anglais courant, 13 ans expérience gestion d'entreprise PME et sociétés de plus de mille personnes (gestion personnel, contentieux et assurances, comptabilité, trésorerie, secrétariat général...). Habitude contacts haut niveau. Grande disponibilité.
RECHERCHE : Situation à responsabilité. *Paris, R.P. (Section BCO/JCB 240.)*

CADRE COMMERCIAL. Relations extérieures, homme de contacts internationaux, très introduit tous milieux industriels, financiers, ambassades, ministères, administrations.
DÉSIRE : Apporter son expérience à société dynamique ayant le sens des réalités et recherchant des ouvertures à tous niveaux, secteurs variés. (*Section BCO/JCB 241.*)

J.F. 26 ans. Diplômée de l'Institut de psychologie (DESS psychologie industrielle) expérience professionnelle un an en entreprise, trois mois en cabinet conseil, actuellement conseillère psychopédagogique et formatrice en milieu social.
RECHERCHE : Emploi stable de psychologue recruteur au sein d'une entreprise ou d'un cabinet conseil. Disponible immédiatement. (Section BCO/JCB 242.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09 Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. D.E.S.S., phychologie industr. ch. emploi en entreprise ou cabinet conseil sur Paris. Bonne exp. recrutem. M. ROLET, 14, r. Cler, 75007.

J.H. 27 ans, 5 ans responsable trésorerie franç. dans Sté multinationale, 4 ans de bq. Rech. place TRÉSORERIE ou RESPONSABLE AU SERVICE FINANCIER région Paris ou Toulouse. Ecrire sous le nº 034.635 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ESPAGNE DIRECTEUR

universitaire, 39 ans Expér. direction, *recherche* Sté ou filiale à diriger en Espagne. Ecr. s/nº 6.295 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Import Export une aventure. Nég. Internat. 40 ans. Peut vous aider à résoudre vos problèmes en particulier Asie. Achats. Product. vente, contr., réseaux démarches financières. Tél. H. de B. 741-64-82.

HEC, 27 ans, expert-comptable mémorialiste, 4 ans expérience, cabinet intern., cherche poste à responsabilités cabinet, vue association. Ecr. s/nº 2841 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de direction trilingue espagnol/anglais expérience rech. place stable responsabil. Ecr. s/nº 2846 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans Technico-commercial BTS BE, exp. pompe Hydraulique, cherche poste Paris ou banlieue Ouest, ultérieurement province. Ecr. s/nº 6333 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. Gde ECOLE Expér. Hygiène sécurité — Compulse anglais allemand évent. espag. ital. ch. activité complément. Ecr. s/nº 8745 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 25 ans, MAITRISE ECONOMIQUE, rech. emploi salarié Paris. Tél. 068-55-95.

Comptable, 30 ans, niveau D.E.C.S, sans expér., ch. place stable. M. AFFIN. 852-58-38.

cours et leçons

Dame cherche Dame professeur d'arabe pour cours particuliers Ecrire sous le nº T 034.665 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

Ecris, réécris, corrige, dactylographie (sur IBM), vos romans, essais, thèses, mémoires et tous documents. Travail très soigné. Téléphone : 707-56-44.

J. Femme, cherche travaux dactylographie à domicile (94). Téléphone : 661-04-02.

SECRÉTAIRE ch. trava. dactylo, FRANÇ. ANGLAIS, sur machine électroniq. : Thèses, rapports, factures, devis, etc... Téléphone : 920-11-76, poste 22 ou 274-51-77.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

ARTS ET METIERS, 2 P. cuis., s. d'eau, chff. central, asc. 258.000. 327-52-44.

ARTS ET METIERS 2 PCES, cuis., s. d'eau, w.-c. ETAT NEUF. 1er ét., SOLEIL. Px 250.000 F. CREDIT IMPORTANT. POSSIB. 637-39-95.

4e arrdt

BOUL. HENRI-IV 6 p., tt cft, 5e, asc. 212 m², gd balc. 1.800.000 F. 326-22-63.

5e arrdt

CHARME PROVINCIAL, BELLE **MAISON** Restaurée 150 m² JARDIN 55 m². sous-sol aménagé 70 m². TRÈS CALME. Tél. 474-41-71.

JARDIN DES PLANTES

GD LUXE, façade pierre de t.

LE POLIVEAU DU 2 AU 5 PIÈCES

Quelques DUPLEX TERRASSES Vue panoramique Livrés entièrement équipés Tissu mural moquettes et faïences au goût de l'acquéreur LIVRAISON FIN 1982

Depuis 13.500 F le m² CRÉDIT POSSIBLE 80 %

Visite de l'appartement témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 heures.

1 ET 3, RUE POLIVEAU

Renseignements : 267-37-37.

VAL-DE-GRACE

190 m², pierre de taille, 2 services, stand. Tél : 543-98-77.

Mº MAUBERT

Bon imm., 2e ét., sur rue 3 pièces, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., à rénover. *PRIX INTÉRESSANT* 5, rue Basse-des-Carmes. Lundi, mardi, 15 à 18 heures.

JARDIN DES PLANTES Soigneusement aménagé. Joli 2 P., tt cft. 272-40-19.

6e arrdt

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

ODÉON 2 PCES, 70 m²

Charme. Asc. Tél. 354-42-70.

DANS HOTEL PARTICULIER petit studio tt cft, parfait état, calme 100 %. 325-33-08, après 20 h., au 326-13-00.

6e, BD RASPAIL

200 m², 7 P., Pierre de t., 4e, asc., balc., vue. 1.980.000 F. RIVE GAUCHE. 222-70-63.

7e arrdt

Rue SAINT-DOMINIQUE

Dans bel immeuble, propriétaire vend 2 pièces, entrée, cuisine, s. de bns, w.-c., chauffage, impeccable, 40 m². 500-54-00.

La Motte-Picquet, 2 p., cft, r.-de-ch. s/belle cour, bel imm. 165.000 cpt + 2.500 F mens. VIAGER LIBRE. 266-19-00.

8e arrdt

AVENUE FRIEDLAND

Élégant appart., triple récept. cuis. équip., s. de bns, chbre, balcon, soleil. 1.500.000 F. Téléphone : 337-51-68.

10e arrdt

MAGENTA

Superbe 250 m². Etat neuf. 7.400 F le m². TIL'S, téléph. : 805-19-64.

11e arrdt

XIe, Mº St-Maur. Vds dir. tr. beau 4 p. 87 m². Park. imm. 78. 725.000 F. Tél. : 700-33-77.

13e arrdt

UNIVERSITÉ DE TOLBIAC Immeuble rénové, ascenseur, très beau living + chambre, cuisine équipée, salle de bains, 45 m². Prix 350.000 F. GARBI Téléphone : 567-22-88.

STYLE, MAISON 100 m² libre, 3 chbres, cuis., 2 bns, 3 W.-C., JARDIN 50 m², CALME, SOLEIL, CHARME. ANCIEN. Tél. : 544-48-44.

14e arrdt

Mº PLAISANCE

Imm. récent, séjour 3 fenêtres + grande chambre, nombreux rangements, cuis., s. de bains. 520.000 F. Tél. : 734-36-17.

15e arrdt

15e PRÈS MAIRIE, S/SQUARE Bel imm. pierre de taille, plein soleil, dble exposition. Vue imprenable, balc. 4 p., cuisine, bains. Cabinet toilette. 930.000 F. 322-31-20.

16e arrdt

RUE DE PASSY, double living, 1 chambre, belle terrasse, vue dégagée, soleil. Px 828.000 F.

NOTAIRE : 633-15-87.

AUTEUIL, studio, cuis., bns, 34 m², 5e ét., soleil, tout conf. 370.000 F. Tél. : 622-22-56.

PRÈS PLACE MEXICO

PLEIN SOLEIL. Ppttaire vend dans imm. pierre de taille, appt 5 p. 102 m², tt cft. 4e étage, vue dégagée. Sur place, lundi, mardi, 15/17 h.

TH. GAUTHIER gd appt 325 m² env. Imm. P.D.T. STANDING. B. RÉCEPT. 110 m². Prof. lib. 2.950.000 F. 704-88-18.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS,

Mº MALESHERBES RÉHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS

DE 2-4 et 5 PIÈCES

+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 à 18 heures. LIVRAISON IMMÉDIATE.

PEREIRE, dans petite maison séj. + 2 chbres. 88 m² + jard. privé, s/jardins. 590.000 F. Mardi, 14/17 h., 130, rue Tocqueville.

19e arrdt

Près Buttes-Chaumont, 96, rue Georges-Lardenois, ambiance village. Exceptionnel quartier surélevé ds petit immeuble p. de taille, en construction 6 logts, 1 à 5 pces, livr. été 83. T. 702-47-69 ou 833-47-57.

20e arrdt

Mº TÉLÉGRAPHE, air pur, stud. et 2 pces tt équipés neufs, depuis 145.000 F, petit imm. rénové, 75, rue PIXÉRICOURT. jdin 100 m². S/place 15/19 h. 7 jours sur 7 ou 590-86-06.

91 - Essonne

91 - PALAISEAU Appt 3 p., cuis. équ., chauf. indép. gaz, SANS CHARGES. 3 min. R.E.R., cave, jardinet. 300.000 F. Tél. : 014-56-44, 010-30-61, à partir de 18 h.

92 Hauts-de-Seine

92 - Boulogne, vol. de caract., 60 m² à amén. ds H.P. ref. nf, pl. sol. s/verd. 878-41-65.

DANS HOTEL PARTICULIER Pierre de t., magnifique, dble liv., 2 chbres, gde terrasse aménagée, orientation sud-ouest. Sur place, mardi 13, de 18 à 20 h, 116, rue de Villiers, Neuilly. 325-33-08.

BOULOGNE

dans petit immeub. en rénovation de qualité, reste 2 APPTS SPLENDIDES 6 P. et jardinet. 603-29-51.

94 Val-de-Marne

Urgent, cause départ, 3 pièces, 80 m². Nogent (94), balcon, chauff. individuel, gaz, 4e et dernier ét., faibles charges. 5' R.E.R., 10' S.N.C.F. Uniquement à part. Habitable de suite. Prix 195.000 F. Tél. 665-94-58 Thomas, soir.

Province

PORT-FITOU

PRESQU'ILE PROTÉGÉE Près Perpignan. Port-Barcarès Dans résid. priv. Neuf. 65 m² habitables + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec kitch. + 1 ch. + 1 salle de bains + 2 w.-c. Entièrement équipé pouvant recevoir 6 personnes. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 18 h au : 750-21-45. Sur place après le 16 juillet au : 16-68-45-71-85. (Appart. J.C.).

locaux commerciaux

A MONTREUIL, 85, rue Etienne-Marcel (métro : CROIX-DE-CHAVAUX)

LA SEMIMO réalise des locaux commerciaux (professions libérales). Rez-de-chaussée, immeuble standing (de 5 étages), brut de béton, avec vitrines, prêts à être aménagés.

Renseignements sur place, ou téléphoner SOREC, 658-00-57.

locations non meublées offres

Région parisienne

92 ASNIÈRES - Près gare, part. loue appart. 3/4 pièces, 85 m² (2 chbres + double liv., cuis. amén., cave), 1er étage. Résident., calme, libre de suite. Prix : 4.000 F, charges compr. Tél. après 19 h. 526-12-94.

locations non meublées demandes

Paris

Etude cherche pour CADRES vil., pav. ttes banlieues. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et banlieue. Téléphonez au : 282-12-50.

EMBASSY - SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris, rech. pr clientèle étrangère et *diplomates* APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS, PARIS ou Ouest résid. **562-78-99**

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE

TEL. 359-64-00

Pour notre clientèle rech. CHAMBRES, STUDIOS 2, 3, 4 P., sans frais **254-62-30.**

PROPRIÉTAIRE, LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux apparts de standing, 4 pces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

Domiciliations 8e/2e

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.

Création d'Entreprises

Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 261-80-88 +.

PLACE VENDOME

VOTRE SIÈGE Bureaux, secrétariat complet BUREAUX 6 6, place Vendôme, 261-62-00.

VOTRE SIEGE SOCIAL 8e *Bureaux Telex Secrétariat* TOUTES DEMARCHES

AGECO 294-95-28

(Membre F.F.E.D.)

appartements achats

Recherche 1 à 3 p., *Paris préf.* 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. Paie cpt chez notaire, 873-20-67, même le soir

boutiques

ODÉON - ST-SULPICE

Cession de bail ts commerces, 20 m², vitrine 5 m. 354-95-10

ARTS ET METIERS RUE REAUMUR, à vendre, libre av. murs. Bout. 55 m² (30 + 25). Px 290 000 F ETAT NEUF - Tel 637-39-95.

immeubles

BOULOGNE

- UN PETIT IMM. 300 m² dont 200 m² LIBRES
- UN IMMEUBLE PRÈS BOIS, 440 m² dont 250 m² libres.
- UN IMM. 1.000 m² près MAIRIE, bonne affaire.

Téléphone : 603-29-51.

pavillons

BANLIEUE SUD DE LYON sur 400 m² arborisés, F5 114 m², sur 2 niveaux, séjour 30 m², cheminée, 3 chambres, chauffage individuel, gaz. *380.000 F + 50.000 CF.* Tél. (3) 913-97-07.

Pavillon F6 LUYNES sur 650 m², 550.000 F, dont 170.000 F, PIC, haie thuyas 2,50 m, mezzanine, cheminée. Tél. : 47 (55-57-72).

villas

MANOSQUE (près)

VILLAS nves à part. 323.000 F. Crédit PAP poss. 285-71-82

maisons de campagne

Vends très belle bergerie restaurée sur 2 hectares début Larzac. téléphonez au : (67) 44-51-28.

Languedoc, région Lodeve, près du lac Salagou, à 50 km des plages, sur 5 ha arborés, dans très joli site, mas en pierre du pays (80 m²) à aménager. *Cabinet Reverbel,* 34700 Lodeve. Téléphone : (67) 44-02-30.

propriétés

Région Poissy, conviendrait pr particulier ou entreprise, ensemble immobilier (maison anc. + annexes) s/3.500 m². Prix : 98.000 F à débattre. Cabinet Reverbel, 34700 Lodeve : (67) 44-02-30.

12 km sud de Blois, gde ferme restaurée, séjour, cheminée, 4 chbres, cft, chff. cent., 2 s. de bns, gde cour fermée, jard. Total 3.000 m², nbreuses dép., environnement exceptionnel. 600.000 F. Tél. (54) 44-06-25.

terrains

VD Terrain d'agrément non constructible, 1,7 HA environ, aménagé, jeux d'enf., bordé 130 m rivière Lunain. 1re cat., clos grillage plast. ais ÉPISY, départ D 40 Prox. MONTIGNY-SUR-LOING. Prix demandé 150.000 F. S'adresser LHOTELLIER 585-61-08 matin, soit ap. 20 h 30.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e), tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre, manoir, 7 p., tt cft, terrain 3,50 ha. Eure-et-Loir. 500.000 + 5.000. H. 68 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Les services ouverts-fermés du 14 juillet

● **PRESSE.** — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le mercredi 14 juillet.

● **BANQUES.** — Les banques seront fermées du mardi 13 au jeudi 15 juillet, aux heures habituelles. En revanche, les banques qui sont ouvertes le samedi et fermées le lundi sont fermées du samedi 10 au jeudi 15 juillet, aux heures habituelles.

● **GRANDS MAGASINS.** — Les grands magasins parisiens seront fermés le mercredi 14 juillet, toute la journée.

● **R.A.T.P.** — Service réduit des dimanches et jours fériés, le mercredi 14 juillet.

● **P.T.T.** — Le mercredi 14 juillet, les bureaux de poste seront fermés. Le courrier ne sera pas distribué. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondant, en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. La recette principale de Paris (52, rue du Louvre, Paris-1er) assurera également le paiement des mandats-lettres, des bons et chèques postaux de voyage, des chèques de dépannage, des lettres-chèques, ainsi que des remboursements sans préavis sur livretC.N.E.

● **ALLOCATIONS FAMILIALES.** — Les services d'accueil et guichets du siège et des unités de gestion seront fermés au public du mardi 13 juillet à 12 heures au jeudi 15 juillet au matin. Cependant, le mardi 13 juillet, les centres de diagnostic et de soins resteront ouverts aux heures habituelles et les cliniques dentaires jusqu'à 15 heures. Par ailleurs, l'ensemble des services sont fermés au public les samedis jusqu'au 18 septembre inclus.

● **SÉCURITÉ SOCIALE.** — La Caisse primaire d'assurance maladie de Paris indique que les guichets resteront ouverts le mardi 13 juillet dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public, le jeudi 15 juillet.

● **MUSÉES.** — Les musées nationaux suivants seront ouverts le mercredi 14 juillet : musée des Arts et Traditions populaires, musée Delacroix, au Grand-Palais (ouverture partielle) l'exposition « Naissance de l'Ecriture » (de 10 heures à 18 heures), musée Jean-Jacques Henner, le musée de Blérancourt, le Musée national de la préhistoire, musée Magnin, musée Adrien-Dubouché, musées de l'île d'Aix, musée Maison Bonaparte, musée Picasso, le château de Compiègne (partiellement), le château de Fontainebleau, château de Pau, château de Malmaison, l'abbaye de Saint-Riquiert.

Les musées de l'Académie des beaux arts seront ouverts le 14 juillet : musée Claude Monet, à Giverny ; musée Marmottan ; la Fondation Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap Ferrat.

Le musée Rodin (hôtel Biron) est ouvert le 14 juillet.

A l'Hôtel national des Invalides le Musée de l'armée, dôme royal (tombeau de l'Empereur), église Saint-Louis, le musée des plans-reliefs seront ouverts le mercredi 14 juillet, de 10 heures à 18 heures. Le public aura accès au tombeau de Napoléon et, exceptionnellement, à certaines salles (dont celle des drapeaux) du musée de l'armée jusqu'à 19 heures. La projection permanente de magazines d'actualité, de documentaires et de grands films sur les deux conflits mondiaux aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée jusqu'à 19 heures.

En revanche, seront fermés : le Musée des arts décoratifs, le Musée de l'affiche, le Musée Camondo, les salles de lecture des Archives nationales et le musée de l'histoire de France.

● **LOISIRS** — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94, informations en français ; le 720-88-98, en anglais ; le 720-57-58, en allemand.

LES FÊTES DANS LA CAPITALE. — A l'occasion des fêtes du 14 Juillet, la Ville de Paris organise, le mardi 13 juillet à 22 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, un spectacle son et lumière, écrit par André Castelot, ainsi que plusieurs grands bals dans la capitale : près du Centre Georges-Pompidou, place de la République, place de la Bastille, place Gambetta, place d'Italie, place Raoul-Dautry (gare Montparnasse), place du Havre. Le mercredi 14 juillet auront lieu à 21 h 45 le défilé sur l'avenue des Champs-Elysées et à 23 h 30 un grand feu d'artifice tiré depuis l'Arc de triomphe.

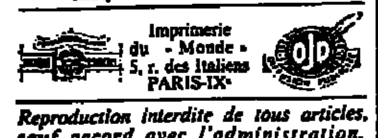
D'autre part, à partir de 18 h 15, ce même jour, la circulation automobile sera interdite à l'intérieur du périmètre suivant : avenue du Président-Wilson, rue de l'Université, rue de Grenelle, rue du Bac, rue des Pyramides, avenue de l'Opéra, rue Auber, boulevard Haussmann, rue du Faubourg-Saint-Honoré, avenue des Ternes, boulevard Pereire, avenue Raymond-Poincaré.

A L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET, des militaires du rang des trois armées, appartenant à des unités stationnées sur l'ensemble du territoire métropolitain, et des gardes républicains monteront une garde d'honneur au tombeau du Soldat inconnu, sous l'Arc de triomphe, du 7 au 20 juillet à Paris. Les militaires du rang qui sont des appelés du contingent avaient déjà, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, été sollicités de monter des gardes d'honneur devant des monuments officiels.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

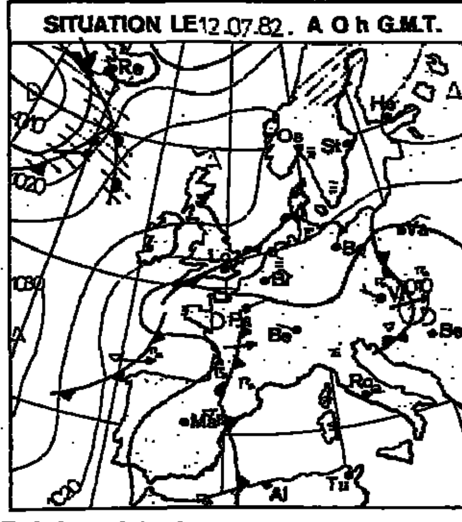
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

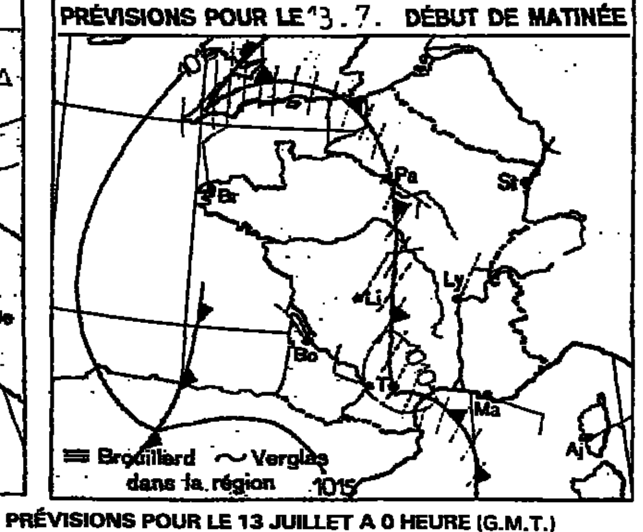
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 juillet à 0 heure et le mardi 13 juillet à 24 heures :

La France est recouverte d'air chaud humide dans un champ de pression faiblement élevé, sans gradient et sans vent, dit marais barométrique, très favorable au déclenchement d'orages.

Mardi, à l'exception le matin de l'extrême nord-est, du Jura aux Vosges et à l'Alsace, où le ciel sera peu nuageux et brumeux, la France subira un temps lourd, chargé de nuages, avec des pluies le plus souvent faibles et intermittentes, et également quelques orages, principalement sur le Massif Central.

En cours de journée et en soirée, les orages deviendront peu fréquents, plus forts, et ils gagneront l'extrême nord-est, alors que sur les côtes de l'Atlantique des éclaircies se développeront.

Les températures évolueront peu entre lundi et mardi, avec des maximums de 30 degrés dans le Nord, 35 degrés dans le Midi ; une légère baisse se fera toutefois sentir sur l'Ouest, avec des maximums de 25 degrés seulement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 juillet) : Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 21 et 17 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bourges, 31 et 18 ; Brest, 22 et 13 ; Caen, 30 et 18 ; Cherbourg, 24 et 16 ; Clermont-Ferrand, 34 et 18 ; Dijon, 32 et 21 ; Grenoble, 34 et 17 ; Lille, 28 et 19 ; Lyon, 33 et 18 ; Marseille-Marignane, 32 et 23 ; Nancy, 30 et 13 ; Nantes, 35 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 23 ; Paris-Le Bourget, 31 et 20 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 31 et 23 ; Rennes, 32 et 16 ; Strasbourg, 30 et 15 ; Tours, 33 et 17 ; Toulouse, 34 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 25 et 18 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 28 et 16 ; Bonn, 31 et 13 ; Bruxelles, 28 et 17 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 23 et 12 ; Dakar, 29 et 23 ; Djerba, 33 et 27 ; Genève, 31 et 16 ; Jérusalem, 31 et 19 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 26 et 16 ; Luxembourg, 30 et 18 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 30 et 22 ; New-York, 31 et 23 ; Palma-de-Majorque, 36 et 20 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 27 et 12 ; Tozeur, 35 et 30 ; Tunis, 34 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 juillet :

DES DÉCRETS

● Modifiant les articles R. 259 à R. 262 du code de la route relatifs aux avis de contravention et aux cartes de paiement utilisées pour acquitter les amendes forfaitaires à paiement différé.

● Modifiant le décret du 27 juillet 1965 relatif au statut particulier des contrôleurs divisionnaires des services techniques du matériel du ministère de l'intérieur.

● Complétant le décret du 16 novembre 1972 portant refonte des statuts et approbation du règlement intérieur de l'académie des sciences d'outre-mer.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3230

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III						■			
IV					■				
V				■				■	
VI						■			
VII						■			
VIII		■	■						
IX								■	
X	■			■			■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Fait faire les gros yeux à bien des huiles. — II. Basque rebondissant. Epoque des nuages blancs et des nues dorées. — III. Oblige parfois à détacher des coupons pour obtenir des coupures. Celui qui la viole peut avoir affaire à son homme. — IV. D'une couleur qui, allant vers le noir, fait voir la vie en rose. Collets montés. — V. Terre grecque. Hors des limites permises. — VI. Une construction rectangulaire y passe pour une maison carrée. Atome. — VII. Petites blondes et brunes y sont légion, mais ses Grandes-Rousses sont uniques. Décorations militaires. — VIII. Il est bien placé pour mettre les gens à la page. — IX. Engendrent une combinaison troublante. — X. Article contracté. En épelant : femme ravie. Négation. — XI. Personnel. C'est tout l'éclat qu'on peut attendre des cruches.

VERTICALEMENT

1. Qualité essentielle d'une demoiselle d'honneur. — 2. D'un département. Il n'en est pas dont il ne naisse un bien. — 3. Complexe d'infériorité. Lettre grecque. — 4. Les beaux enrichissent les salons. Parler du roi Kenneth. — 5. Ornement de bassin. Radis sur le marché populaire. — 6. Centre de révolution. On leur demande toujours comment ils se portent, alors qu'on devrait leur demander comment ils se supportent. — 7. On cesse de les cultiver quand on les plante. — 8. Unité de choc dans la marine. Elément composant de la couronne de Marguerite II. Agent de l'opposition pour Margaret Thatcher. — 9. Arriva par la bande.

Solution du problème no 3229

Horizontalement

I. Désarmement. Emu. — II. Edition. Siamois. — III. Silo. Testament. — IV. Item. Télé. TR. ER. — V. Lexème. Ormaie. — VI. Lu. Usage. M.T.S. — VII. Urées. Valu. Epie. — VIII. Lutrin. RM. Inn. — IX. Imitais. Etalon. — X. Optent. Nuit. Nom. — XI. Erg. Mu. Chance. — XII. Sa. Quêta. Réel. — XIII. Bleu. Zinc. Ni. — XIV. Roi. Serdar. Hôte. — XV. Aîtres. Arènes.

Verticalement

1. Désillusions. Râ. — 2. Editeur. MP. Aboi. — 3. Silex. Elite. Lit. — 4. Atome. Euterpe. — 5. Ri. Mustang. Usé. — 6. Mottes. Rit. Es. — 7. Enée. Avis. Muer. — 8. Slogan. Nue. Da ! — 9. Esterel. Eu. Tzar. — 10. Nia. Urticaire. — 11. Tam-tam. Math. — 12. Mérite. Arche. — 13. Eon. Espionne. Os. — 14. Mite. Innocent. — 15 Us. Rumen. Méliès.

GUY BROUTY.

TOURISME

LES PERSPECTIVES DE LA SAISON

Un été mi-figue, mi-raisin

Les vacances d'été 1982 seront d'un bon cru. Les vacances scolaires débutant avec le mois de juillet et une météo de saison — ce qui n'était pas le cas l'an passé — ont donné un coup d'envoi précoce d'une saison touristique qui s'annonce bien.

La direction du tourisme s'est livrée à une enquête rapide afin de connaître les prévisions des professionnels de ce secteur. Mai et juin ayant été satisfaisants, ceux-ci font preuve d'un optimisme certain. Les deux tiers des délégués régionaux au tourisme s'attendent à une saison bonne, voire très bonne.

Les inquiétudes concernent davantage le niveau des dépenses des vacanciers. Vont-elles continuer de baisser, comme les années précédentes ? La durée du séjour sera-t-elle encore une fois raccourcie ? Le repas unique deviendra-t-il la règle ? Une forte minorité d'hôteliers, de restaurateurs et de responsables de villages de vacances le pensent et prévoient une « consommation » touristique médiocre dans une conjoncture économique nationale inquiétante. L'augmentation constatée du nombre d'étrangers et la stagnation de la clientèle française confirment les difficultés des vacanciers nationaux.

Les Pays de la Loire, la région Midi-Pyrénées et surtout la Corse — si des plasticages n'accompagnent pas en trop grand nombre les élections régionales — devraient réaliser des scores de fréquentation jamais atteints.

En revanche, si l'on écoute les seuls hôteliers et restaurateurs, l'heure serait plutôt à l'inquiétude. Selon la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (C.N.R.H.), le taux d'occupation des « 4 étoiles » a baissé de 2,7 % en avril et de 6,2 % en mai par rapport aux mois correspondants de l'année précédente. Le revenu moyen par chambre aurait diminué de 1,1 % en avril 1982 par rapport à avril 1981, ce qui est important lorsque l'inflation frise les 15 %.

La C.N.R.H. note que la dégradation s'étend désormais aux palaces (— 18,1 % de fréquentation à Paris en mai) comme aux « 2 étoiles » provinciaux (— 3 % en mai).

Certes, ces noirs bilans appuient à merveille les démonstrations des professionnels qui veulent faire admettre au gouvernement que « trop, c'est trop ». C'est-à-dire que le blocage des prix, ajouté à la hausse de la T.V.A. et à la taxation renforcée des frais généraux, commençait à tuer la poule aux œufs d'or du tourisme.

Les bilans dressés à l'automne départageront ceux qui croient à l'effondrement de la demande touristique pour cause de crise et ceux qui soulignent le besoin désormais incoercible des citadins de « partir ».

ALAIN FAUJAS.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 JUILLET

« La Défense », 14 h 30, hall du RER devant le tabac, Mme Allaz.

« La Bastille et son quartier », 15 heures, devant la colonne de Juillet, Mlle Leclercq.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Paris-Rome-Athènes », 15 heures, 13, quai Malaquais (Approche de l'art).

« L'Art et l'Oiseau », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (visite libre) (L'Art pour tous).

« Cimetière de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus, Mme Barbier.

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, Mme Ragueneau.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Moutard (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Château de la Muette », 15 heures, 2, rue André-Pascal, A. Ferrand.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Histoire et Archéologie).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais illuminé », 21 h 30, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La Cité », 14 h 45, métro Cité, M. de La Roche.

« Rue Saint-Honoré », 15 heures, 410, rue Saint-Honoré, angle rue Richepanse.

« La vieille dame du quai Conti », 15 heures, 23, quai Conti (Paris et son histoire).

« Le quartier Popincourt », 14 h 30, métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

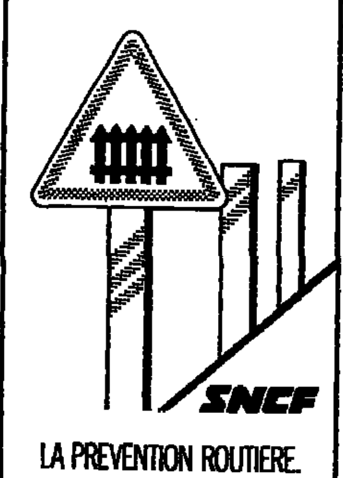
« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Vieux quartiers de l'île de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf, statue de Henri IV, E. Romann.

« Place des Vosges, hôtels du Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

19 h 30, 11 *bis*, rue Keppler, « Kerma et le libre arbitre » (Loge unie des théosophes).



Le Monde

régions

Ile-de-France

Des gros « trous » dans les finances de l'Essonne

« *Le département est au bord de la cessation de paiement.* » La nouvelle majorité (R.P.R., U.D.F., non-inscrits) du conseil général de l'Essonne n'a pas mâché ses mots lors de la dernière session de l'assemblée départementale. Bien entendu, pour elle, la gauche — qui jusqu'aux récentes élections cantonales était ici majoritaire — est responsable de cette situation : « *Voilà où mène une gestion laxiste...* »

Malgré la dureté de tels propos, la droite, néanmoins, est parfois gênée dans ses critiques.

Jusqu'à la fin du mois de mars dernier — et jusqu'à l'entrée en application de la loi Defferre sur la décentralisation, — le responsable de l'exécutif départemental était en effet le préfet. Or le fonctionnaire qui était alors en place dans l'Essonne, M. Jacques Perilliat, est devenu il y a quelques semaines l'un des plus proches collaborateurs de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France. De plus, ce délicat dossier financier permet de mettre au jour un certain nombre de difficultés budgétaires communes à toutes les collectivités locales.

La situation financière de l'Essonne, effectivement, n'est guère brillante. Au 1er janvier 1982, alors que s'achevait l'exécution du budget 1981, le département devait à ses créanciers 200 millions de francs sans disposer des sommes nécessaires pour honorer ces dettes. Presque le cinquième des crédits annuels ! Et comme il a fallu piocher dans les rentrées de 1982 pour faire face aux dépenses indispensables, tout compte fait il manquera une centaine de millions pour boucler le budget de cette année. Et pourtant la faillite ne devrait pas menacer puisqu'en 1981 comme en 1982 le budget a été voté — et approuvé par l'autorité préfectorale qui alors exerçait la tutelle — en équilibre. Les recettes prévues sont égales aux dépenses programmées ; mais — car il y a un « mais » — il faut faire face à un manque crucial de trésorerie.

Pourquoi cette situation ? Les dépenses sociales représentent le plus important des chapitres budgétaires de l'Essonne, comme de presque tous les départements français. Mais, pour une grande part, les départements ne sont, en l'occurrence, que les relais de l'État. C'est dire que le gouvernement doit leur rembourser les sommes qu'ils ont avancées ; *or, pour ce faire, l'État prend* son temps. Certes, il accorde des *avances, mais il ne régularise sa* dette qu'avec retard. Par exemple, pour 1981, il a versé, en janvier, 40 % de ses dépenses d'aide sociale de... 1979, et la même somme en octobre ; ce n'est qu'en novembre 1982 qu'il soldera sa dette. Mais, dans l'intervalle, les départements ont dû, pour faire face aux besoins, avancer la totalité des crédits. D'où, bien sûr, une forte tension dans la trésorerie.

Pour faire face à ces atermoiements financiers de l'État (et c'est le cas pour la plupart des subventions), *les gestionnaires départementaux* jouent sur un fonds de roulement. Ils constituent cette enveloppe avec le surplus des impôts locaux qui ont souvent un rendement supérieur à ce qu'on avait primitivement prévu. Théoriquement, les sommes ne devraient pas être utilisées pour financer de nouvelles dépenses. Mais les collectivités locales n'ayant pas le droit de placer leur trésorerie dans des banques pour la faire fructifier, c'est de l'argent qui dort et qui se dévalue au rythme de la hausse des prix. Une saine gestion cherche donc à réduire au maximum ces sommes sans emploi.

La gauche au pouvoir dans l'Es*sonne s'y était employée.* Les communistes — qui occupaient la présidence du conseil général et le poste de rapporteur général du budget — et les socialistes — qui avaient la présidence de la commission départementale et de la commission des finances — étaient d'accord sur ce point. Voulant amplifier les actions du département mais aussi augmenter les impôts des ménages moins vite que la hausse des prix, ils ont dû utiliser au maximum les sommes mises à leur disposition et retarder le lancement des emprunts pour limiter les frais financiers. Ainsi, de 1976, date de leur arrivée aux affaires départementales, à 1982, date de leur départ, les dépenses ont augmentées de 115 % alors que les recettes ne croissaient que de 104 %. Si tous leurs budgets étaient, certes, votés et exécutés en équilibre, cela a toutefois eu pour effet de mettre à mal la trésorerie. La gestion des finances départementales devait donc être particulièrement vigilante. C'est là qu'intervient la responsabilité préfectorale.

Jusqu'à la loi Defferre et au transfert du pouvoir exécutif du préfet au président du conseil général, le représentant de l'État était, en effet, chargé de mettre en œuvre les décisions prises par les élus locaux. C'est donc lui qui devait exécuter le budget, mandater les dépenses, surveiller la rentrée des recettes. Communistes et socialistes ne manquent pas de le rappeler. « *Nous n'avions aucune responsabilité dans l'exécution du budget* ». M. Périlliat, du reste, n'a pas cherché à amoindrir son rôle. « *J'assume totalement la responsabilité de la situation* », a-t-il déclaré le 21 décembre 1981 lorsque le sujet est, pour la première fois, venu devant le conseil général. Depuis, il a quitté le département et est devenu directeur général des services administratifs de la région Ile-de-France. *M. Périlliat n'a jamais fait mystère* de ses amitiés gaullistes. Ainsi, plutôt qu'une enquête de l'inspection générale du ministère de l'intérieur souhaitée par les socialistes, le R.P.R. et l'U.D.F. ont préféré faire faire une étude technique confiée à une filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

Tache d'huile

Pourtant, il semble bien que l'administration départementale n'était pas suffisamment armée pour exécuter un budget « serré » ; elle ne disposait pas, en tout cas, d'un plan de trésorerie permettant de prévoir l'échéancier des dépenses au fur et à mesure des rentrées d'argent. Problème technique donc, mais aussi politique. Certains socialistes accusent l'ancien préfet d'avoir hâté les engagements de dépenses avant le 10 mai 1981 pour faciliter la campagne de ses amis politiques. C'est cela qui aurait achevé de mettre à mal la *trésorerie départementale.*

La droite, qui a accédé à la présidence du conseil général à la surprise de tous, ne s'était guère préparée à ces responsabilités. Elle a dû, en catastrophe, constituer une équipe et s'attaquer à ce difficile dossier. Le nouveau président, M. Jean Simonin (R.P.R.), a confié la charge des finances à un spécialiste, M. Lucien Sergent (U.D.F.), contrôleur d'État à la SEITA.

Quelles sont les solutions ? La nouvelle majorité prône l'orthodoxie financière et veut reconstituer le fonds de roulement. Demander un prêt à l'État ? Si celui-ci a l'habitude d'en consentir aux communes, il n'a pas l'habitude d'en accorder aux départements. Emprunter sur le marché financier ? Ce marché est déjà très sollicité, et, au coût actuel du crédit, il faudrait s'attendre à un alourdissement des finances départementales pour l'avenir. Augmenter les impôts locaux ? Lors de la dernière session du conseil général, *la majorité départementale a voté,* pour 1982, une augmentation des impôts départementaux de 100 millions de francs, soit un accroissement de 25 % de ce qui avait été primitivement prévu. Est-ce légal ?

Une solution devra bien pourtant être trouvée. Actuellement, seules les factures urgentes sont payées, les subventions ne sont versées qu'au compte-gouttes aux communes et aux organismes sociaux. Des communes qui à leur tour connaissent donc de graves difficultés financières, comme les entreprises qui travaillent pour elles. Les ennuis du département font tache d'huile.

THIERRY BREHIER.

Dans le quartier de l'Opéra

Concerto pour marteaux pneumatiques

Depuis le lundi 5 juillet, la rue Auber est fermée à la circulation et ce pour une durée de treize mois. La R.A.T.P. a, en effet, décidé d'entreprendre des travaux de réfection des couvertures métalliques des stations de métro Opéra et Havre-Caumartin situées sur la ligne no 3 (Pont-de-Levallois - Gallieni).

Ces travaux, dont le montant s'élèvera à 11 millions de francs, ont été rendus nécessaires du fait d'infiltrations constatées au travers des voûtes et des murettes, celles-ci ayant provoqué l'oxydation des parties métalliques de soutien, leur fléchisse*ment ou leur amincissement.* Il était donc temps d'agir. Mais il est bien évident que de tels travaux qui ont lieu en surface, car *« des travaux souterrains auraient exigé de couper la ligne »,* ont des conséquences importantes.

Onze lignes d'autobus (nos 20, 21, 22, 27, 29, 53, 66, 68, 81, 95, N.B.) ont vu leurs itinéraires détournés à cause de ces travaux, rendant nécessaire la création d'arrêts provisoires indiqués par des panneaux ainsi que la mise en place de couloirs à contre sens dans certaines artères avoisinantes (1).

Des embouteillages inextricables paralysent le quartier de l'Opéra, et plus particulièrement la rue Scribe. Il n'est que de citer ce chauffeur de taxi, pourtant habitué aux encombrements : « *Je suis complètement paumé. On se retrouve tous rue Scribe, et alors là...* »

Mais ces travaux n'ont pas pour seule conséquence de perturber la circulation automobile. Les commerçants de la rue Scribe risquent aussi d'être affectés. Le quartier est, en effet, très fréquenté par les touristes étrangers, et l'existence de ces chantiers pourrait bien dissuader certains d'entre eux de venir y flâner. Selon un cafetier, « *le matin, j'ai 50 % de chute dans mes ventes car les étrangers ne viennent pas... Quand les gens entendent les marteaux pneumatiques, ça les décourage de venir* ».

De plus, le souvenir des travaux de construction du R.E.R. dans la rue Auber qui avaient duré sept ans reste bien présent dans les mémoires. Certains *commerçants avaient dû fermer* définitivement leur boutique à cause des perturbations. Une association de défense des commerçants de la rue Auber s'est créée. Sans aller jusqu'à la réduction de la taxe professionnelle en cas de diminution du chiffre d'affaires (ce que souhaiteraient certains commerçants), l'association a obtenu des compensations auprès de la R.A.T.P., grâce à « *une bonne volonté de dialogue de la part de la R.A.T.P.,* » selon les termes du président de l'association.

La R.A.T.P. est prête, dès la rentrée, à lancer une campagne d'information et de promotion en faveur de la rue Auber et cela en collaboration avec les commerçants.

Seul satisfait de ce hourvari : un marchand ambulant de petits souvenirs : « *Ça m'arrange ces travaux parce que sinon il y aurait la circulation automobile. Je suis plus tranquille.* »

L. C.

(1) Renseignements : R.A.T.P. : 346-14-14.

LES ANTINUCLÉAIRES ET LA CENTRALE DE MALVILLE

Le Collectif d'opposition à Super-Phénix, qui a organisé récemment une marche antinucléaire de Malville à Paris, *vient de dresser,* à Lyon, un bilan sévère de la première année du gouvernement de gauche dans le domaine de l'environnement.

« *Nous aurons,* a estimé M. Michel Bernard, du Comité Malville de Lyon, *cinquante-cinq centrales nucléaires au lieu de soixante promises par Giscard. Nous attendons toujours que les promesses de suspension des travaux (moratoire) soient appliquées. Pour Super-Phénix à Creys-Malville, nous réclamons l'abandon de la filière surrégénératrice. Or il n'y a toujours pas de commission de sécurité à Malville, et les informations en provenance des sous-traitants — Framatome ou Creusot-Loire — nous font craindre le lancement de nouvelles centrales surrégénératrices.* » — *(Corresp.)*

Cévennes : le premier bébé vautour

Le parc national des Cévennes et le fonds d'intervention pour les rapaces ont la joie d'annoncer la naissance d'un petit vautour dans les causses cévenols. Ce communiqué, publié par le fonds d'intervention pour les rapaces, fait suite à l'expérience apparemment réussie de lâchers de vautours dans les gorges du Tarn et de la Jonte au début de cette année (voir *le Monde* du 5 mai 1982).

Douze spécimens de ces rapaces, qui avaient disparu de la région voici un demi-siècle, ont été lâchés dans l'espoir qu'ils recréent une colonie. Leur nidification, puis la naissance d'un jeune constituent une première mondiale dans le domaine très délicat des réintroductions d'espèces animales. L'événement a été salué par les participants au congrès international sur les rapaces qui se tenait récemment à Salonique.

CORRESPONDANCE

Squatters dans l'Aude

Après l'article publié dans le Monde *du 11 juin sous le titre « Squatters de garrigues à Carrus », M. Claude Joubert, architecte à Maironnes (Aude), nous écrit :*

M. Gaschard ne s'est pas installé avant, mais bien après nous dans la vallée de Jonquières. Il n'a d'ailleurs pu le faire que grâce à un fermage que nous lui avons consenti sur toutes nos terres cultivables, afin qu'il atteigne et dépasse la surface minimale, indispensable pour obtenir le statut d'agriculteur. Trois ans plus tard, nous devions reprendre ce fermage, car, sur les 3 hectares de vignes plantées entièrement à nos frais, deux n'avaient pas survécu ; le troisième était entièrement à l'abandon.

Il est, de plus, difficile, avouez-le, de se voir traité de « résident occasionnel », alors que depuis dix-sept ans nous vivons complètement sur place. Nous y avons créé des emplois (est-ce négligeable ?) ; nos enfants y sont nés, y ont été élevés et ne se connaissent pas d'autre berceau. Mon père y repose. Notre intégration n'a pas posé de problèmes, et j'ai même été élu, plusieurs fois, à d'importants postes de responsabilité dans nos structures professionnelles locales.

En ce qui concerne les cascades de chiffres cités comme preuve de la spéculation sur le domaine de la Bernède, les seuls vérifiables par nous sont faux, ne tenant pas compte d'énormes frais engagés par les propriétaires : travaux agricoles, etc., sans compter la route, par exemple, dont nous remboursons les annuités sans aucune participation de M. Gaschard, qui l'utilise chaque jour...

... Pour terminer, dernier point inacceptable, l'histoire du barrage mis au service du colonialisme touristique, et prêt, pour ce faire, à inonder toutes ses terres. C'est trop beau, mais complètement faux. Une étude a en effet été entreprise. Son but : réguler le cours de l'Orbieu, rivière plusieurs fois meurtrière dans les années passées à cause de ses enflements aussi violents que soudains. De plus, cette retenue d'eau servirait à la fertilisation lézignanaise. Enfin, et même dans les hypothèses de calcul les plus ambitieuses, le niveau maximum de la retenue d'eau ne s'est jamais élevé qu'à plusieurs mètres au-dessous de la propriété de M. Gaschard. Le manque de crédits fait d'ailleurs que ce projet a été remis *sine die.*

Faits et projets

UNE « INTERNATIONALE » DES VILLES NOUVELLES

M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., président du conseil régional d'Ile-de-France, a clôturé, le vendredi 9 juillet, la sixième conférence de l'Association internationale des villes nouvelles qui se tenait, depuis le début de la semaine, à Cergy-Pontoise (*le Monde* du 7 juillet). Comme toute rencontre de ce type, celle-ci a permis des échanges amicaux et professionnels entre ceux qui, dans les vingt-sept pays représentés, s'efforcent de planifier la construction des quartiers neufs rendue indispensable par le développement de l'urbanisation.

Si, en France, les villes nouvelles ont permis de freiner le mitage des campagnes d'Ile-de-France, en Afrique et en Amérique du Sud elles sont le seul moyen d'éviter que les villes ne soient plus entourées que de bidonvilles.

Cette conférence a permis, au-delà des échanges internationaux, de vérifier la vivacité de la plupart des neuf villes nouvelles françaises, où vivent plus de sept cent cinquante mille personnes. Après avoir été voulues par l'Etat, elles ont été prises en main par leurs élus. M. Jean-Jacques Fournier, maire socialiste de Lieusaint, à Melun-Sénart, président de l'Association française des villes nouvelles, a pu déclarer : « *Elles doivent désormais affirmer elles-mêmes leur volonté de poursuivre leur développement afin de démontrer qu'elles sont d'ores et déjà une réalité vivante.* »

M. Giraud a prononcé un éloge enflammé des villes nouvelles, soulignant « *la réussite de l'audacieux pari qu'elles représentaient* », « *l'épanouissement de la vie associative, à la fois signe et gage de leur réussite* », et affirmant qu'elles ont fait « *progresser l'art difficile de rassembler des hommes et de distribuer l'espace* ». — Th. B.

UN MUSÉE PICASSO A VAUVENARGUES ?

Le château de Vauvenargues, à 15 kilomètres à l'est d'Aix, va-t-il devenir un musée national consacré à l'œuvre de Pablo Picasso ? La proposition en a été faite par Mme Jacqueline Picasso à M. Jack Lang, ministre de la culture, qui s'est arrêté le 4 juillet dans ce bâtiment des seizième et dix-septième siècles flanqué de deux tours rondes, que le peintre avait acheté en 1958 et où il est enterré.

Pour cette visite officieuse, le ministre était accompagné de M. Michel Pezet, président du conseil régional, de M. Christian de Barbarin, maire de Vauvenargues, de M. Hubert Landais, directeur des Musées de France et de M. Jean Solet, directeur régional des affaires culturelles.

L'idée de Mme Picasso serait de faire don à l'État du château, du domaine qui l'entoure et d'une partie des tableaux en sa possession. Elle avait songé d'abord à une fondation à la mémoire de son mari, il s'agit aujourd'hui, d'un véritable musée. Une telle donation mérite examen avant d'être acceptée : quels seraient les tableaux donnés ? Quelles seraient lescontraintes et les charges ? Des travaux considérables devraient être entrepris pour un somme estimée à première vue entre 102 et 150 millions de francs. Les seuls frais d'étude seraient de 600 000 francs. A ces dépenses s'ajouteraient les frais de fonctionnement. Il apparaît que l'Etat n'est pas encore en mesure de se prononcer sur une telle proposition.

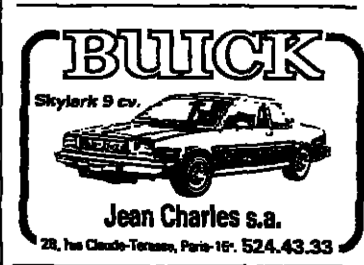
Pour leur part, les gens de Vauvenargues — petite commune de cinq cent quarante habitants ne sont pas enthousiastes. Ils craignent que leur village, tout en longueur dans une étroite vallée au pied du versant nord de la montagne Sainte-Victoire, ne soit promptement envahi et obstrué en permanence par des centaines de visiteurs et leurs voitures. — *(Corresp.)*

LES PROFESSIONNELS ET LE FONDS DES GRANDS TRAVAUX

M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, se félicite de la création, confirmée lors du dernier conseil des ministres, d'un fonds des grands travaux.

« *Cette mesure,* ajoute-t-il cependant, *n'atteindra l'effet recherché, c'est-à-dire une « impulsion vigoureuse » à notre secteur, que si les quatre conditions suivantes sont réunies : 1) L'aménagement de possibilités d'emprunts complémentaires à des taux avantageux pour les collectivités locales maîtres d'ouvrages de travaux éligibles au fonds ; 2) Le déblocage rapide des 1,5 milliard d'autorisations de programmes inscrits au budget 1982 et bloqués au début de l'année ; 3) Au minimum la reconduction en 1983, en francs constants, de la part du budget affectée à notre activité en 1982 ; 4) Un aménagement du blocage des prix par des mesures qui tiennent compte de notre spécificité.*

« *En effet, les mesures récentes de suppression du jeu des formules de variations de prix et la prise en charge par les entreprises de la hausse de la T.V.A. de 1 % vont peser considérablement sur celles-ci, principalement d'ailleurs sur celles qui, pour maintenir l'emploi dans une concurrence exacerbée, avaient consenti des prix très bas.* »





Le Monde

économie

ÉNERGIE

L'échec de la conférence de l'OPEP pourrait marquer le début d'une guerre des prix pétroliers

Les pays membres de l'OPEP ne sont pas parvenus à reconduire les mesures de réduction concertée de production qu'ils avaient prises en mars pour éviter la chute des cours du pétrole. Ils ont en effet décidé dans la nuit de samedi à dimanche 11 juillet de *« suspendre leurs travaux jusqu'à nouvel ordre »*.

La liberté recouvrée par chacun d'accroître son extraction et d'offrir des rabais risque donc de provoquer une plus grande instabilité des prix.

Le quotidien algérien *El Moudjahid* attribue cette fin de conférence *« en queue de poisson »* à l'intransigeance de l'Arabie Saoudite qui veut *« éviter de discuter de l'utilisation de l'arme du pétrole à un moment où l'impérialisme américain aide concrètement l'armée sioniste à assassiner le peuple palestinien »*, *« donner une bouée de sauvetage aux économies occidentales (...) »* et *« faire pression sur l'Iran »*.

Au japon, le directeur général de l'Agence pour les ressources naturelles estime que la non-décision de Vienne ne provoquera pas de bouleversements dans l'économie mondiale, mais accroîtra l'instabilité des prix, ce qui ne sera pas favorable à long terme pour les pays consommateurs.

De notre envoyé spécial

Vienne. – *« Si je n'obtiens pas satisfaction, j'userai de la force sur le plan commercial pour accroître la production de l'Iran. »* Agressive, *« à la limite permanente de la provocation »*, selon un délégué pourtant proche de la République islamique, la délégation de Téhéran a tenu tête deux jours durant à l'obstination de l'Arabie Saoudite de ne pas voir son niveau d'extraction discuté par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Comme la Libye – dans un mouvement qui semblait largement concerté avec l'Iran – refusait, elle aussi, le quota qui lui avait été attribué en mars, ces trois intransigeances ont bloqué une OPEP pourtant souvent retombée acrobatiquement sur ses pieds dans les circonstances les plus périlleuses. Il ne restait plus qu'à reconnaître l'échec dans un communiqué final qui se contente de *« susprendre les travaux de la conférence extraordinaire jusqu'à nouvel ordre »*.

Il faut reconnaître que les arguments de Téhéran comme ceux de Tripoli n'étaient pas dénués de fondement. Puisqu'à son apogée l'OPEP produisait 33 millions de barils par jour – soit pratiquement le double de son extraction du début de l'année, – chaque pays devrait avoir pour quota sa production maximale divisée par deux. Ce qui conduit l'Iran à réclamer un niveau admis de 3 millions de barils quotidien et la Libye de 1,2 million. Belle joueuse, la délégation iranienne prend même le soin de souligner qu'un tel calcul amènerait l'Irak à 2 millions de barils quotidiens. Dès lors que Téhéran contrôle l'écoulement du brut irakien par le Golfe et que son allié syrien a fermé l'oléoduc qui permettait à Bagdad d'amener une partie de sa production vers la Méditerranée, le risque est faible. L'Irak ne peut pas exporter plus de six cent mille barils par jour, donc extraire – compte tenu de sa consommation propre – plus de barils quotidiens.

Cette logique, tous les autres ministres étaient prêts à l'admettre pour l'Iran, *« pays en guerre dont le cas est particulier »*, reconnaissait finalement M. Calderon Berti, le ministre vénézuélien, longtemps hostile à l'irrespect des quotas par quelque pays membre que ce soit. *« Pour la Libye*, affirme un délégué algérien, *nous aurions réussi à la convaincre d'une hausse symbolique de son extraction, ce qui aurait permis à la délégation de ne pas rentrer à Tripoli les mains vides. »* Mais cela ne suffisait pas à la République islamique, qui jugeait que cette même logique devait s'appliquer à Ryad, dont la production tomberait ainsi à 5 millions de barils par jour. *« L'Arabie Saoudite n'a-t-elle pas répété à plusieurs reprises qu'elle réduirait son extraction autant que cela serait nécessaire pour tenir les prix »*, disaient plusieurs délégués, qui affirmaient *« comprendre la position iranienne »*.

Mais Ryad a toujours refusé que l'on discute de son niveau de production, qui relève de sa souveraineté nationale. M. Al Turki, simple exécutant envoyé pour expédier les affaires courantes, y était moins disposé encore que Cheikh Yamani.

L'Arabie Saoudite avait d'ailleurs préparé une contre-offensive huit jours avant la conférence extraordinaire en réclamant une hausse des « différentiels » (primes de qualité et de transport) des pays africains, ce qui, sur un marché déprimé, aurait signifié en fait une nécessaire réduction de leur extraction (deux des trois pays africains, la Libye et le Nigéria, dépassent, il est vrai, leurs quotas). Cela était inacceptable par eux. *« La discussion des différentiels n'est pas à l'ordre du jour de cette conférence »*, ont-ils souligné.

Tentatives de médiation

Devant des positions aussi éloignées, les tentatives de médiation entreprises par l'Algérie et le Koweït ne pouvaient qu'échouer. Tout a pourtant été tenté pour parvenir à un communiqué commun : s'intéresser aux niveaux de production du dernier trimestre de 1982 – où devrait se faire sentir la reprise des achats – ou, pour les différentiels, resserrer les écarts entre pétrole lourd et pétrole léger, voire augmenter symboliquement les prix africains. Mais aucun des contestataires n'a accepté de modifier sa position.

« Jamais une conférence n'a été aussi politique », reconnaissait un délégué. D'habitude, les arrière-pensées politiques ne sont pas absentes de l'Organisation, mais elles cèdent toujours le pas *in fine* à des considérations plus économiques.

Dès lors que l'Iran avait obtenu satisfaction pour son propre niveau de production (alors que la République islamique ne semble pas, à court terme, pouvoir dépasser une extraction de 2,5 millions de barils quotidiens – et non 2,15, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 11 juillet), qu'a cherché la délégation de Téhéran ?

Les Iraniens se sont sans doute souvenu qu'il y a moins de cinq ans, M. Amouzegar, ministre du chah, était le seul à combattre le leadership saoudien sur l'Organisation. La volonté de remettre en cause la main mise de Ryad sur l'OPEP a sans doute joué, accueillie non sans sympathie par d'autres membres. Un ministre qui ne tient pas à être cité (*« La situation est déjà assez détériorée comme ça »*, dit-il) confiait : *« L'Arabie Saoudite est comme un joueur de poker gros et riche qui joue avec des pauvres et pense que ceux-ci seront toujours obligés de céder. Mais elle perdra car l'Iran ne joue pas le même jeu, les deux logiques sont différentes. »*

Une sorte de comité de salut public

Mais, au-delà, il faut sans doute voir dans l'intransigeance des principaux membres de l'OPEP le résultat de la guerre du Golfe, voire de la situation au Moyen-Orient. *« J'ai peur,* affirmait un ministre, *que pour la région cela ne signifie d'autres confrontations. »*

Et maintenant ? Visiblement, l'interprétation de la *« suspension »* n'a pas été la même pour tous. Si le ministre iranien, M. Gharazi, a jugé que les résolutions antérieures sur le prix de référence et le plafonnement de la production à 17,5 millions de barils par jour devaient être appliquées (sauf par l'Iran, cela va de soi), d'autres ministres parlaient de la liberté laissée à chacun des membres.

M. Ortega, le ministre équatorien du pétrole, président en exercice de l'OPEP, estimait toutefois que les pays membres étaient responsables et qu'ils n'inonderaient pas le marché de brut afin d'éviter une trop forte chute des cours. M. Calderon Berti, comme en écho, précisait que le Venezuela ne dépasserait pas son quota de 1,5 million de barils quotidiens, non sans ajouter : *« Nous allons voir ce que les autres vont faire. »* S'il se refusait à parler de *« désastre »*, Cheikh Ali Khalifa, le ministre du Koweït, n'excluait pas une *« légère baisse »* unilatérale des prix du pétrole saoudien, afin de redonner à celui-ci sa compétitivité face aux bruts africains.

Dans leur désarroi, tous avaient pourtant bien le sentiment que l'échec de Vienne pouvait être le début d'une guerre des prix dont l'Organisation ne sortirait pas indemne. Une sorte de comité de salut public, composé des Emirats arabes unis, de l'Algérie, de l'Equateur, du Koweït et de l'Indonésie, s'est d'ailleurs réuni dès dimanche et a décidé de rester en contact étroit jusqu'au 24 août, date de la prochaine réunion du comité de surveillance du marché.

BRUNO DETHOMAS.

LA VISITE DE M. HERVÉ AU CANADA

Le gaz de l'Arctique ne pourra remplacer le gaz soviétique

déclare le ministre de l'énergie

De notre correspondant

Montréal. – Au cours de sa visite officielle au Canada, s'est terminée le samedi 10 juillet, le ministre français de l'énergie, M. Hervé, a constaté chez ses interlocuteurs une réelle volonté *d'« accélérer le rapprochement »* entre les deux pays, en particulier dans le domaine énergétique et par une contribution commune au dialogue Nord-Sud.

Invité par le ministre canadien de l'énergie, M. Marc Lalonde, M. Hervé a commencé sa visite par l'Ouest (Vancouver et Calgary), comme l'avait fait quelques mois auparavant M. Michel Jobert.

Selon M. Hervé, les secteurs les plus prometteurs sont le charbon et, surtout, le gaz naturel. Les Charbonnages de France détiennent 12 % des parts de la mine Quintet, en Colombie britannique, et, à partir de 1990, le Canada pourrait exporter un million de tonnes de *« charbon de bonne qualité »* par an.

En ce qui concerne le gaz de l'Arctique, dans la région de l'île Melville, au-delà des problèmes que pose déjà son exploitation dans un climat très rigoureux, les plus grandes difficultés apparaissent pour son transport vers les zones de consommation. On parle d'un coût minimum de 2,3 milliards de dollars canadiens (environ 12 milliards de francs) pour ce transport. Selon M. Hervé, qui a longuement abordé le sujet avec M. Lalonde, la France pourrait participer à la construction de méthaniers adaptés aux conditions de l'Arctique ainsi qu'à la liquéfaction du gaz. Les Allemands sont également intéressés par le projet. Le gaz de l'île Melville sera disponible en 1987 au plus tôt et *« il ne pourra en aucun cas remplacer le gaz soviétique qui sera livrable dès 1984 »*, a précisé M. Hervé.

BERTRAND DE LA GRANGE.

CONJONCTURE

MALGRÉ LES ARRÊTÉS DE GESTION

Les organisations professionnelles protestent contre le blocage des prix et des revenus

Tandis que se prépare la tenue, jeudi 15 juillet à l'hôtel Matignon, d'une nouvelle rencontre des partenaires sociaux (où l'on parlera surtout prestations sociales, où l'on posera aussi les jalons pour la sortie du blocage des salaires et des prix), la mauvaise humeur des chefs d'entreprise continue de se manifester, les « aménagements » décidés par les pouvoirs publics n'ayant pas réussi à les désarmer. M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a parlé à Nice de *« blocage de l'économie »*, soulignant que les décisions prises ne *« sont que des mesures ruineuses qui n'atténueront en rien les effets désastreux du blocage des prix »*, puisque les hausses de matières premières importées ne peuvent être répercutées, que les prix saisonniers ne connaissent aucun assouplissement et que le gouvernement n'est pas revenu sur l'intégration au blocage de la hausse de la T.V.A. *« L'exaspération des chefs d'entreprise n'est que le reflet de leur angoisse »*, a encore dit M. Gattaz.

Une délégation de la Confédération générale de l'alimentation en détail (C.G.A.D.) devait déposer dans toutes les préfectures, le lundi 12 juillet, dans l'après-midi, une motion pour *« protester contre les mesures de taxation et de blocage décidées sans aucune concertation, et demander l'ouverture immédiate de véritables négociations préalables »*.

Enfin, fait assez rare, les cinq organisations patronales du transport routier ont signé en commun un communiqué dans lequel elles *« confirment leur opposition absolue aux augmentations annoncées du prix du gazole, alors que leurs adhérents sont soumis au blocage de leurs prix de vente »*. Leurs entreprises, ajoutent-elles, *« vont se trouver obligées soit de prévoir la possibilité pour les entreprises routières d'une répercussion immédiate dans leurs prix de vente de toute hausse affectant le gazole, soit d'appliquer le blocage des prix au gazole comme à tous les autres produits et services »*.

Cinq « arrêtés de gestion » du blocage des prix (*le Monde* du 9 juillet) ont été publiés au *Bulletin officiel* de la concurrence et de la consommation (ancien B.O.S.P.) daté du 10 juillet.

En matière de promotion, les professionnels s'étant engagés à faire, durant le second semestre, le même effort que durant la même période de 1981, les produits ayant fait l'objet d'une promotion retrouvent leur prix immédiatement antérieur. Le blocage « client par client » est remplacé par l'application du tarif pratiqué avant le 11 juin sur au moins la moitié des ventes : cette disposition, selon le communiqué du ministère de l'économie et des finances, concerne essentiellement les relations entre professionnels et ne devrait pas avoir d'incidence sur les prix de détail.

Pour les métaux non ferreux (métaux précieux, plomb, zinc, cuivre, nickel, étain) et pour le diamant, les variations des cours internationaux (souvent de grande amplitude) pourront être répercutées, en simple valeur absolue. Cela aussi devrait être sans effet sur les prix de détail.

Le cas des ventes par correspondance

En matière de ventes par correspondance (dont les catalogues avaient déjà été distribués avant le 11 juin), une remise de 1,5 % sera pratiquée sur les factures (et les consommateurs pourront se prévaloir de cet arrêté pour exiger cette remise). Cette mesure touche les Trois Suisses, la Redoute, le catalogue Coop, Quelle, les textiles de la Blanche Porte, Damart Serviposte et Sadas Vert Baudet.

De plus, un arrêté précise que les prix hors taxe pratiqués par les associations non soumises à la T.V.A. devront être diminués de 0,84 % (puisque le blocage s'applique toutes taxes comprises). Cet arrêté d'adaptation touche les produits et les prestations sanitaires fournies à des malades et à des handicapés.

Enfin, les agences de voyage viennent de se voir reconnaître, « à titre exceptionnel et temporaire », le droit de répercuter les variations des taux de changes des devises étrangères.

« Seules, les variations postérieures au 11 juin 1982 et ayant une incidence supérieure à 3 % du prix total du voyage pourront être répercutées, précisent les ministères concernés. *La franchise de 3 % reste à la charge de l'agence. Les variations en baisse devront être répercutées comme les variations en hausse. »* Dans tous les cas, le client a la possibilité d'annuler sans frais le voyage dont le prix a été renchéri.

Cet assouplissement ne fait qu'entériner un état de fait dont nombre de voyageurs font actuellement les frais : les « voyagistes » leur demandent, depuis le 1er juillet, des suppléments afin de compenser les effets de la dévaluation du franc et de la montée du dollar.

Echaudés par les événements des derniers mois et par le passage du cours de la monnaie américaine de 5,80 à près de 7 francs en huit mois, les professionnels anticipent le mouvement et calculent leurs hausses sur la base de 1 dollar à 7,10-7,20 F.

L'inanité des contrôles de prix en matière de voyages internationaux est évidente et les organisateurs de forfaits touristiques sont seulement retenus de trop augmenter leurs tarifs par la crainte de voir leur clientèle annuler ses réservations. Pour l'instant, le pourcentage de ces désistements semble insignifiant.

LA CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES LANCE UN APPEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), lançant un appel aux pouvoirs publics pour *« une ultime tentative de dialogue »*, devait remettre ce lundi 12 juillet une motion à M. Mitterrand pour protester contre leur situation devenue *« intenable en raison du blocage arbitraire des prix, de la réduction autoritaire des marges, de la majoration de la T.V.A., des conséquences de l'application des trente-neuf heures et de la cinquième semaine, des perspectives de création de nouvelles grandes surfaces »*.

La C.G.P.M.E., qui regroupe 1,5 million d'adhérents, souligne que *« les initiatives du gouvernement visent à transformer les consommateurs en véritables contrôleurs des prix »* et demande que *« s'instaure au plus tôt une véritable concertation entre les pouvoirs publics et les professionnels préalablement à toute application des textes »*.

Par ailleurs, la Confédération générale de l'alimentation en détail (C.G.A.D.) organisait ce même lundi une journée nationale de protestation au cours de laquelle une motion devait être déposée dans toutes les préfectures pour protester contre les *« mesures de taxation et de blocage décidées sans aucune concertation, et demander l'ouverture immédiate de véritables négociations »*.

AFFAIRES

Les pompes Guinard emportent un important contrat à Malte

La société Guinard, filiale des Moteurs Leroy-Somer, vient d'emporter un contrat d'environ 2,5 millions de dollars (17 millions de francs), sur financement saoudien, pour la fourniture de onze turbopompes qu'équiperont une usine de dessalement de l'eau de mer dans l'île de Malte, d'une capacité de 25 000 mètres cubes par jour. Les dirigeants de la société attachent une grande importance à ce contrat, bien que son montant puisse apparaître relativement peu élevé.

Tout d'abord, c'est la première fois que le procédé de dessalement de l'eau de mer par « osmose inverse », assez complexe et *délicat* à mettre en œuvre, est appliqué sur une grande échelle, en compétition avec le procédé de distillation, qui consiste à faire bouillir purement et simplement ladite eau de mer, au prix d'une forte consommation de pétrole. Dans l' « osmose inverse », on utilise des membranes très sophistiquées, au travers desquelles l'eau échange son sel, le tout grâce à des pompes très puissantes. Les pompes en question, travaillant en milieu très corrosif et à haute pression, doivent répondre à des spécifications très poussées, notamment en matière de lubrification des axes et des paliers.

Une turbo-pompe

C'est là qu'apparaît Guinard, qui a mis au point une turbo-pompe tournant à grande vitesse (5 000 tours à la minute au lieu de *3 000 habituellement*), grâce à l'utilisation d'alliages spéciaux et à celle de « paliers hydrostatiques » : la lubrification des axes de pompes sur leurs coussinets est assurée par l'eau elle-même, sous pression. Outre la grande fiabilité de ces engins, une économie d'énergie de 40 % est réalisée par le recyclage de l'eau pompée dans une deuxième turbo-pompe couplée à la première, après passage du fluide dans les membranes, ce qui revient à utiliser l'énergie résiduelle du fluide.

L'expérience des centrales nucléaires

Guinard a pu utiliser, dans cette technique, l'expérience acquise depuis plus de dix ans dans ses pompes pour les centrales nucléaires, dont le cahier des charges est extrêmement exigeant, de même que les références obtenues pour l'équipement du gisement de gaz sulfureux de Lacq, très corrosif, lui ont permis de signer récemment un contrat de 3,5 millions de dollars (23 millions de francs) pour un système de pompage à récupération d'énergie destiné à une unité de désulfuration de gaz.

Le contrat pour l'usine de dessalement de Malte a été emporté à l'occasion d'un appel d'offres international organisé par la société d'ingénierie californienne Polymetrix (filiale de la Compagnie générale des eaux), devant les meilleurs « pompistes » mondiaux, les Américains Ingersoll-Rand et Gould, les Britanniques Weir et Worthington, l'Allemand K.S.B., les Japonais. Guinard en attend des retombées non seulement dans les pays pauvres en *énergie, mais aussi au* Proche-Orient, où les producteurs commencent à économiser leur pétrole. La firme exploite aussi sa technologie « nucléaire » pour les pompes de réinjection d'eau de mer dans les puits de pétrole, en attendant d'autres débouchés. Mais quelle bataille pour décrocher le moindre contrat, devant des concurrents tous aussi affamés ! Pour Malte, cinq voyages de dix à quinze jours, cinq aux Etats-Unis, pour une affaire de 20 millions de *francs, des études, des missions,* des contre-temps, des déceptions... *« La bagarre devient insensée : cela va creuser un écart grandissant entre les entreprises françaises compétitives et les autres »,* soupire M. Xavier Mallet, président-directeur général de Guinard, qui a pourtant réussi à augmenter son chiffre d'affaires de 30 % en 1981 (1 milliard de francs), avec 3 000 personnes, dont 1 800 en France. C'est égal : partout où il y a de l'eau, *il faut des pompes*, et chez Guinard on en est bien persuadé.

FRANÇOIS RENARD.

LA CORESPONSABILITÉ DE LA BANQUE DU VATICAN SERAIT ENGAGÉE DANS LES DIFFICULTÉS DE BANCO AMBROSIANO.

(De notre correspondant.)

Rome. — Après trois semaines d'incertitude sur l'avenir de Banco Ambrosiano, placée après la mort de son président, M. Alberto Calvi, sous administration publique, la situation semble s'être stabilisée, six grands organismes financiers italiens ayant décidé de lui fournir les capitaux nécessaires à *son fonctionnement* (*le Monde* du 26 juin).

Pour les commissaires qui continuent d'examiner les comptes, il ne saurait s'agir d'un « krach », et le concours financier accordé ne *s'apparente pas à un sauvetage.* L'établissement avait un problème de liquidités à résoudre, que des difficultés de remboursements de certains prêts (1,4 milliard de dollars) avaient posé.

C'est pourtant là que le bât blesse, dans la mesure où la filiale luxembourgeoise de Banco Ambrosiano, Banco Ambrosiano Holding (B.A.H.), est, pour la moitié de cette somme, impliquée dans cette affaire. Or elle n'est contrô*lée qu'à 68 % par sa maison.* Selon les rumeurs, les 32 % restant seraient indirectement détenus par l'Institut pour les œuvres religieuses (I.O.R.), c'est-à-dire la Banque du Vatican.

Pour les commissaires du gouvernement, la Banco Ambrosiano ne peut être tenu entièrement responsable de sa filiale de Luxembourg. Autrement dit, s'il est démontré que l'I.O.R. est bien actionnaire, la charge de certaines opérations lui reviendrait.

Les six établissements au secours de l'Ambrosiano sont, du côté des organismes publics, l'Institut immobilier italien, la Banque nationale du travail et l'Institut San Paolo de Turin ; pour le secteur privé, il s'agit de la Banque populaire de Milan, du Credito Bergamasco et de Banca San Paolo de Brescia. Tous ces organismes ont consenti à l'Ambrosiano des prêts interbancaires dits « stand bay », *c'est-à-dire des crédits de soutien.*

Ph. P.

● *Le volume des ventes du grand commerce* a retrouvé en juin le fort niveau du début de l'année, après le repli du mois précédent, indique le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. En valeur, le chiffre d'affaires a progressé de 19,5 % pour les hypermarchés et les grands *magasins et de 15,5 % pour les ma*gasins populaires.

SOCIAL

Dans les Ardennes

TROIS CADRES SÉQUESTRÉS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS APRÈS L'INTERVENTION DE M. BERGERON

Trois cadres de la Société des aciers spéciaux de la Chiers, à Vireux-Molhain (Ardennes) — 900 salariés, — le président, le directeur général et son adjoint, ont été séquestrés dans leurs bureaux, du jeudi 8 au samedi 10 juillet, par des sidérurgistes soutenus par l'intersyndicale C.F.D.T., C.G.C., F.O. Ils ont été libérés samedi après-midi, notamment après un télégramme de M. Bergeron, secrétaire général de F.O., menaçant d'exclure de la confédération les syndicalistes de la *section F.O. La C.G.T. avait désap*prouvé, pour sa part, cette séquestration, destinée à obtenir des garanties de reclassement et de couverture sociale, l'usine devant cesser toute activité d'ici à fin 1983.

● *A Mulhouse (Haut-Rhin)*, la Société alsacienne de construction mécanique (machines textiles, trois mille salariés) vient d'annoncer le licenciement d'un dixième de l'effectif.

● *Un colloque sur les handicapés au Conseil de l'Europe.* — La personne handicapée physique, les difficultés qu'elle rencontre dans la société, ses possibilités d'accéder à différentes formes de responsabilité : telles sont quelques-unes des questions dont débattront des orga*nisations de handicapés de seize* pays européens membres du Conseil de l'Europe réunis à Strasbourg les 12 et 13 juillet sur l'initiative des délégués d'Alsace de l'Association des paralysés de France.

● *Le conseil municipal de Lille,* présidé, samedi 10 juillet, par M. Pierre Mauroy, a été troublé quelques minutes par une quinzaine de sidérurgistes du « syndicat de lutte des travailleurs » (dissidents de la C.G.T. et de la C.F.D.T.) d'Usinor-Dunkerque. Les manifestants entendaient protester contre le licenciement de leur leader, M. Frantz Flatischler, en grève de la faim depuis douze jours, et contre les accidents du travail qui ont coûté la vie à deux ouvriers de l'usine le 4 juin dernier.

AGRICULTURE

APRÈS L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE

Le mouvement de protestation des agriculteurs s'amplifie

La déception et l'amertume rè*gnent dans les milieux paysans après* l'échec de la conférence annuelle agricole, tenue vendredi 9 juillet à Paris, le gouvernement ayant repoussé toutes les demandes des organisations représentatives. Au Mans (Sarthe), dès le lendemain, plusieurs centaines d'agriculteurs ont enfoncé la grille de la préfecture. Les manifestants, responsables locaux de la Fédération des exploitants (F.D.S.E.A.) et des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.), ont obtenu, après avoir pénétré dans la préfecture, un rendez-vous avec le préfet de la Sarthe.

Lundi 12 juillet, le mouvement de protestation prend de l'ampleur avec l'organisation, par la F.N.S.E.A., de barrages routiers sur un certain *nombre de routes nationales et d'au*toroutes. En Normandie, plusieurs barrages ont été installés sur les nationales 13 et 138, près de Bernay (Eure), sur le pont de Tancarville et au niveau de plusieurs péages sur l'autoroute A 13 entre Caen et Rouen. En Meurthe-et-Moselle, une dizaine de barrage ont été installés sur l'« itinéraire vert ». En Seine-et-Marne, vers 8 heures du matin, une centaine d'agriculteurs ont dis*tribué des tracts* sur l'autoroute A 4, cent cinquante autres menant la même opération deux heures plus tard sur l'autoroute A 6. Dans l'Aveyron, deux cents responsables locaux du syndicat paysan ont manifesté devant la préfecture de Rodez vers 4 heures du matin.

Samedi 10 juillet, M. Pierre Mauroy avait répondu aux protestations des agriculteurs, déclarant, à l'issue de la réunion du conseil municipal de Lille : *« Chaque catégorie rouspète (...). Tout le monde est d'accord pour baisser l'inflation, mais dès qu'on reçoit, catégorie par catégorie, chacune d'elle, estime qu'elle n'est pas concernée. Les agriculteurs ont été de celles-là, alors qu'on sait que l'année qui s'écoule a été l'une des meilleures années pour l'agriculture. » « Quand on fait une politique de blocage des prix et des revenus,* a ajouté le premier ministre, *on ne peut pas décider d'une augmentation des prix agricoles en démantelant les montants compensatoires, du moins pas immédiatement. On verra ça plus tard à la sortie du blocage des prix et des revenus. »*

● *La cotation des vins a été interrompue dans l'Hérault.* — Une cinquantaine de viticulteurs du Comité d'action viticole ont interrompu, vendredi 9 juillet, la séance de la commission de cotation qui est chargée de constater l'évolution des cours du vin au cours de la semaine passée, en présence de représentants de la profession, des pouvoirs publics, des courtiers et du négoce. Les viticulteurs affirment que les cours — en hausse — publiés par cette commission ne correspondent pas à la réalité du marché. Le comité d'action a appelé l'ensemble des viticulteurs à ne plus participer à ces commissions. — *(A.P.)*

Faits et chiffres

Conjoncture

● *Forte hausse des prêts et aides japonais aux pays en voie de développement.* — Le montant des prêts et aides d'origine publique et privée que le Japon a accordés aux pays en voie de développement en 1981 a progressé de 80 % par rapport à 1980 pour atteindre 12,23 milliards de dollars, a annoncé vendredi 9 juillet le ministre des finances japonais.

Au cours de cette période, les crédits à l'exportation et les financements de la banque d'import-export ont plus que doublé. Les investissements directs et les financements par les groupes privés ont triplé. En revanche les aides et les prêts à faible taux d'intérêt d'origine publique ont baissé de 4,1 %. Plus de 70 % de ces aides ont été accordées aux États membres de l'Association des pays du Sud-Est asiatique, l'Indonésie arrivant en tête avec un total de 299,8 millions de dollars.

● *Excédent de la balance commerciale chinoise en 1981.* — La Chine a enregistré l'an dernier un excédent dans ses échanges commerciaux avec l'étranger de 3,75 milliards de dollars. Ses importations ont atteint 18,62 milliards de dollars et ses exportations 22,37 milliards de dollars, indique un rapport de la C.I.A. publié vendredi 9 juillet.

Le Japon et Hongkong ont été de loin les principaux clients de la Chine, lui achetant chacun pour un peu plus de 5 milliards de dollars de produits (pétrole et textile essentiellement). Le Japon a, pour sa part, vendu à la Chine pour un peu plus de 5 milliards de dollars de machines et de produits sidérurgiques. Les Etats-Unis, de leur côté, ont acheté à la Chine l'équivalent de 1,85 milliard de dollars de marchandises et lui en ont vendu pour 3,6 milliards de dollars.

Etranger

● *Le Canada a enregistré en juin le plus fort taux de chômage* depuis les années 30, soit 10,9 %. Plus d'un million trois cent mille personnes étaient alors à la recherche d'un emploi, soit 52 % de plus qu'en juin 1981. — *(A.F.P.)*

● *Baisse du déficit commercial italien en mai.* — Le déficit commercial italien s'est établi à 1 911 milliards de lires (8,5 milliards de francs) en mai contre 2 970 milliards de lires en mai 1981, selon des données provisoires publiées samedi 10 juillet par l'Institut national de la statistique (ISTAT). Le passif des comptes du commerce extérieur italien, au cours des cinq premiers mois de l'année, s'élève à 8 880 milliards de lires (environ 44 milliards de francs) contre 10 109 milliards de lires pendant la même période de 1981.

● *Les Soviétiques construisent des turbines à gaz.* — Le prototype d'une turbine à gaz de 25 mégawatts, qui pourrait être utilisée pour le *gazoduc euro-sibérien*, vient de subir des essais d'endurance qui ont prouvé sa *« fiabilité impressionnante »*, selon l'agence Tass. Du fait de l'embargo américain, les Soviétiques ont lancé un programme accéléré de construction des éléments nécessaires à ce gazoduc. — *(A.F.P.)*

Social

● Accord sur le temps de travail chez I.B.M. — La société I.B.M.-France vient de signer avec l'ensem*ble des organisations syndicales*, à l'exception de la C.G.T. et de la C.F.D.T., un accord sur le temps de travail, valable deux ans, et améliorant notamment les congés qui varient de vingt-sept à trente-quatre jours selon l'ancienneté, à quoi s'ajoutent dix jours fériés ; pour les cadres, neuf jours de repos par année civile viennent s'ajouter aux congés légaux. Le texte institue en outre des compensations pécuniaires à la suite du passage aux trente-neuf heures hebdomadaires.

● *La signature d'un contrat de solidarité* pour l'embauche de cinq travailleurs, à la société les Kaolins du Finistère — quarante et un salariés — à Berrien (Finistère-Sud), a été marquée le 9 juillet par un incident : le directeur, M. Allan Nott, s'est opposé à la présence du délégué cégétiste, M. Gardet. Le préfet du Finistère a pris position en faveur de M. Nott : *« Cette signature est un acte privé* , dit-il au syndicaliste. *Si elle ne se fait pas ici, elle se fera dans mon bureau ».* — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E-U.	6,8390	6,8430	0	+ 50	0	+ 50	0	+ 150
$ can.	5,3830	5,3900	− 130	− 80	− 230	− 130	− 520	− 320
Yen (100)	2,7000	2,7060	+ 150	+ 220	+ 300	+ 380	+1000	+1100
DM	2,7780	2,7820	+ 120	+ 180	+ 250	+ 310	+ 740	+ 840
Florin	2,5180	2,5230	+ 100	+ 150	+ 210	+ 280	+ 660	+ 760
F.B. (100)	14,5850	14,5990	− 50	+ 100	− 60	+ 100	0	+ 300
F.S.	3,2650	3,2720	+ 280	+ 350	+ 550	+ 630	+1450	+1580
L (1 000)	4,9600	4,9660	− 280	− 200	− 530	− 430	−1500	−1300
£	11,8530	11,8650	+ 200	+ 320	+ 400	+ 560	+1450	+1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/4	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8	9 1/8	9 1/2
$ E-U.	13 1/8	13 5/8	14	14 3/8	14 1/4	14 5/8	14 3/4	15
Florin	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4	9 1/4	9 3/4
F.B. (100)	14	16	16	18	17	19	17	19
F.S.	1 3/4	2 3/4	4	4 1/2	4 1/2	5	5 3/4	6 1/4
L (1 000)	18	22	18	22	20	23	21	23
£	12	13	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4
F. français	14 1/2	15 1/2	14 3/4	15 1/4	14 1/2	15	14 3/4	15 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 juillet

Le cap des 100 milliards de francs de transactions a été franchi au 30 juin

Le montant total des transactions à la Bourse de Paris en juin a atteint 15 776 millions de francs, montant égal à celui de mai. Si les transactions au comptant ont légèrement augmenté (12 930 millions contre 12 511 millions), celles à terme ont diminué de 12,9 % à 2 846 millions. De même par nature de valeurs, il s'est négocié un peu plus d'obligations (11 516 millions contre 11 084 millions), mais moins d'actions (4 260 millions contre 4 694 millions).

Pour le premier semestre 1982, les échanges ont franchi la barre des 100 milliards de francs, s'établissant à 100 240 millions et marquant ainsi une progression de 38,8 % par rapport à la période correspondante de 1981. Il n'en demeure pas moins que le marché à terme s'est légèrement contracté d'une année sur l'autre (24 772 millions contre 25 338 millions) tandis que celui au comptant s'est accru de 61 % à 75 467 millions, représentant à lui seul plus des trois quarts des échanges. En outre, le taux d'augmentation n'a été que de 9,5 % sur les actions (37 023 millions contre 33 822 millions) alors qu'il a atteint 64,7 % sur les obligations (63 217 millions contre 38 377 millions).

Malgré l'augmentation de 3 % de sa valeur nominale, la capitalisation boursière des valeurs françaises a diminué de 7,2 % d'un mois à l'autre, s'établissant à 192,29 milliards. Les dix valeurs ayant la plus forte capitalisation boursière sont les suivantes (en millions de francs) : BSN-Gervais Danone, 5 793 ; Intertechnique, 5 309 ; L'Air Liquide, 4 985 ; Borel, 4 367 ; Roussel-Uclaf, 3 961 ; Elf-Aquitaine, 3 479 ; Française des Pétroles, 3 427 ; Moët-Hennessy, 3 406 ; Pernod-Ricard, 3 031 ; Carrefour, 2 854.

BILAN HEBDOMADAIRE

Principaux postes sujets à variation

(en millions de francs)

ACTIF	Au 1er-7-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	270 780
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	32 872
ECU	53 204
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	6 147
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	197 116
dont :	
Effets escomptés	79 415
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	46 489
5) DIVERS	7 018
Total	527 552

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	168 195
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 698
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	19 385
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	76 156
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	45 398
5) ECU A LIVRER AU FECOM	47 521
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 286
8) DIVERS	10 992
Total	527 552

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DEGRÉMONT — La Société lyonnaise des eaux, principal actionnaire de Degrémont dont elle détient environ 72 % avec le concours de son autre filiale, Ufiner, va annoncer une offre publique d'échange (OPE) simplifiée sur cette société dont elle entend assurer le redressement financier tout en renforçant ses fonds propres.

Spécialisée dans le traitement des eaux, Degrémont réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger ; mais la société subit depuis de nombreuses années des revers financiers qui l'ont conduite à annoncer des exercices déficitaires depuis quatre ans.

Elle a notamment subi des frais financiers importants à la suite des pertes enregistrées sur ses chantiers en Arabie Saoudite, une situation que le conseil a analysé le 2 juillet 1982 lors de sa dernière réunion. *« Le résultat d'exploitation, avant toute provision nouvelle sur les affaires de Ryad, devrait être proche de l'équilibre en 1981/82 et se trouver bénéficiaire en 1982/83 si la bonne évolution du carnet de commandes se poursuit dans les prochains mois, ce qu'on a lieu d'espérer. Les performances commerciales ont été en effet comparables à celles de l'an dernier pendant le premier semestre ».*

« Malheureusement, le règlement des affaires de Ryad se prolonge pour des raisons diverses et étrangères à la volonté de la société, qu'il s'agisse de l'arbitrage du litige avec ses sous-traitants ou de l'instruction administrative des dossiers par le client, et cette situation pèse lourdement sur la trésorerie. Malgré l'importance des prêts participatifs déjà consentis par les principaux actionnaires, le montant des frais financiers reste encore à un niveau trop élevé qui freine le rythme du redressement financier.

» C'est pourquoi le conseil a décidé de convoquer prochainement une assemblée générale extraordinaire pour solliciter l'autorisation de procéder à un renforcement des fonds propres de la société. »

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	7 juillet	8 juillet
Valeurs françaises	99,4	98,8
Valeurs étrangères	105,1	105,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juillet	9 juillet
Indice général	97,3	97,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 juillet	12 juillet
1 dollar (en yens)	257,15	252,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 318
5 %	36 50	2 178
3 % amort. 45-54	71	2 819
4 1/4 % 1963	100	3 670
Emp. N. Eq. 6 % 67	109	0 641
Emp. 7 % 1973	6259	..
Emp. 8,80 % 77	96	1 167
Emp. 9,80 % 78	79	9 746
E.D.F. 7,8 % 61	129 80	7 049
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 90	1 502
Ch. France 3 %	226	..
CNB Bques janv. 82	102	0 391
CNB Paribas	102 20	0 391
CNB Suez	102 50	0 391
CNI janv. 82	102 10	0 391

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	167	....
Aciers Peugeot	58	56
Actibail	118	118
De Dietrich	310	315
Degremont	99 80	....
Delalande S.A.	140	142
Delmas-Vieljeux	400	410
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....
Didot-Bottin	270	276
Dist. Indochine	360	360
Drag. Trav. Pub.	180	180
Duc-Lamothe	242	....
Dunlop	4 60	4 80
Eaux Bass. Vichy	1100	1178
Eaux Vittel	501	501
Ecco	880	846
Economats Centre	478	478
Electro-Banque	154 50	155
Electro-Financ.	288	296
Elf-Antargaz	195	....
E.L.M. Leblanc	320	320
Entrepôts Paris	170	165
Epargne (B)	1300	....
Epargne de France	275	....
Epeda-BF	690	690
Escaut-Meuse	212 50	227 60
Europ. Accumul.	30	30
Nadella S.A.	7 80	7 80
Naval Worms	105	105
Navig. (Nat. de)	68 70	61
Nicolas	340	350
Nodet-Gougis	145	145
Occident. Part.	28 15	
OPB Paribas	65	67
Optorg	69 80	70
Origny-Desvroise	110	107
Palais Nouveauté	302	302
Paris-Orléans	90 40	94
Part. Fin. Gest. Im.	144	144
Pathé-Cinéma	117	
Pathé-Marconi	43	
Piles Wonder	70	69 20
Piper-Heidsieck	258	260
Porcher	210 10	206
Profils Tubes Est	8 70	9
Prouvost ex-Lain.R.	33	33 50
Providence S.A.	270	270
Publicis	465	460
Raff. Souf. R.	180	176
Ressorts Indust.	90 50	91 20
Ricqlès-Zan	110	112

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1696	4,5 % 1973	1734	1738	1735	1722
3085	C.N.E. 3 %	3270	3260	3255	3250
....	Agence Havas	295	300	302	300
465	Air Liquide	458	460	460	460
310	Als. Superm.	318	317	317	320
67	A.L.S.P.I.	68 90	68 70	68 70	69 90
142	Alsthom-Atl.	130 50	130 70	130 70	130 70
565	Facom	545	545	546	545
1100	Fichet-bauche	1008	990	990	990
143	Finextel	154 90	156	156	155
141	Fives-Lille	136 50	139 90	139 90	137
50	Fonderie (Gén.)	50 10	50	50	50
85	Fraissinet	82 50	82 50	82 50	82
400	Francarep	400	400	403	399
66	Papet. Gascogne	64	64 50	64 50	64 50
121	Paris-France	117	119	119	121
285	Paris-Réescompt	244	244	244	241
100	Pechelbronn	100	97	97	98 80
350	Penhoet	335	337	337	330 30
335	Pernod-Ricard	349	359 80	360	360 90
135	Pétroles (Fse)	107 20	106 50	106 50	105 10
172	— (obl.)	172 50	172 50	172 50	175
34	— (certific.)	27 70	26 80	26 80	26 80
40	Pétroles B.P.	41	41 50	41 50	40 70
3 72	Usinor	3 10	3	3	3
148	U.T.A.	128	128	128	130
182	Valéo	175 50	173	173	175
115	Vallourec	113 50	113 80	113 80	113
1080	V. Clicquot-P.	1029	1028	1028	1008
780	Viniprix	835	835	835	835
148	Amax Inc.	171	177	177	173 80
335	Amer. Express	322 50	350 80	348 50	353
425	Amer. Teleph.	437	447 20	447 20	447 20
58	Anglo Amer. C.	64 50	67 60	67 60	67
350	Hoechst Akt.	380	379	380	377
44	Imp. Chemical	46 70	45	45 10	44 10
69	Inco. Limited	73 20	73 90	74 20	73 60
470	IBM	526	542	538	538
27	Ito-Yokado	27 50	28	28	28
186	ITT	200	200 80	201	202 60
34	Matsushita	32 95	34	33 30	33 35
560	Merck	581	585	587	585
410	Minnesota M.	446	454	452	452
183	Mobil Corp.	188	191 50	191 50	187 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
États-Unis ($ 1)	6 963	6 932	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	277 680	277 850	269	283
Belgique (100 F)	14 519	14 583	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	251 900	251 850	245	257
Danemark (100 krd)	80 280	80 400	77	83
Norvège (100 k)	108 880	108 720	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 920	11 940	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 880	9 880	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 963	4 970	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	325 680	326 060	315	333
Suède (100 krs)	112 560	112 510	107	114
Autriche (100 sch)	39 490	39 515	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 175	6 156	6 050	6 500
Portugal (100 esc.)	8 190	8 156	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 415	5 394	5 250	5 610
Japon (100 yens)	2 704	2 708	2 610	2 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	68900	71000
Or fin (en lingot)	69150	71200
Pièce française (20 fr)	600	600
Pièce française (10 fr)	445	.....
Pièce suisse (20 fr)	506	522
Pièce latine (20 fr)	471	478
Souverain	566	566
Pièce de 20 dollars	2650	2615
Pièce de 10 dollars	1350	1330
Pièce de 5 dollars	760	.....
Pièce de 50 pesos	3045	3040
Pièce de 10 florins	525	501



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA GUERRE EN 1982 : « La bifurcation », par Jean-Louis Lévy ; « Le terrorisme technologique », par Jérôme Bindé.

ÉTRANGER

3-4. LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU LIBAN
5. AFRIQUE
— ALGÉRIE : Les « comploteurs du cap Sigli » ont été condamnés à des peines de trois à douze ans de prison.
5. EUROPE
— ITALIE : M. Spadolini a évité la chute du gouvernement.
6. AMÉRIQUES
6. DIPLOMATIE

POLITIQUE

8. La réforme du mode de scrutin pour les élections municipales.
9. L'organisation de l'opposition réformiste.

SOCIÉTÉ

10. ÉDUCATION : Voyage vers l'avenir, un stage original pour l'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans.
11. JUSTICE.

SPORTS

12. La douzième Coupe du monde de football.
13. TENNIS : la France qualifiée pour les demi-finales de la Coupe Davis.

CULTURE

14. ROCK : Clash à Brixton.
— CINÉMA : le Festival de La Rochelle.
16. RADIO-TÉLÉVISION : à voir, « La caméra explore le temps ».

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

17. Une sidérurgie française, oui, mais pas à n'importe quel prix.
— « Un plan de lutte contre l'inflation », par Edmond Alphandery et André Fourcans.
18. Qui est pauvre en Europe ?
— Entre vents et marées : la joie du travail.
19. Les notes de lecture d'Alfred Sauvy.

RÉGIONS

30. ILE-DE-FRANCE : de gros trous dans les finances de l'Essonne.

ÉCONOMIE

31. ÉNERGIE.
32. AFFAIRES : les Pompes Guinard obtiennent un important contrat à Malte.

RADIO-TELEVISION (16)
INFORMATIONS « SERVICES » (29) :

Ce qui sera ouvert ou fermé le 14 juillet ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (20 à 28) ; Carnet (13) ; Programmes spectacles (15-16) ; Bourse (33).

Le numéro du « Monde » daté 11-12 juillet 1982 a été tiré à 472 708 exemplaires.

A B C D E F G

La recherche d'un règlement au Liban

Le président Bourguiba invite les chefs d'Etat arabes à se réunir à Monastir

De notre correspondant

Tunis. — Dans des messages qu'il a adressés, samedi 10 juillet, aux chefs d'Etat arabes, le président Habib Bourguiba leur propose de se rencontrer, jeudi 15 juillet, à Monastir, sa ville natale du Sahel, pour y définir *« une stratégie arabe commune face à l'agression israélienne au Liban »*.

« Nous nous devons de sauvegarder les droits sacrés du peuple palestinien et de l'O.L.P. et de garantir la souveraineté du Liban, son unité nationale et son intégrité territoriale », déclare notamment M. Bourguiba dans ses messages, qui ont été transmis par la Ligue arabe.

Cette nouvelle démarche du Combattant suprême s'inscrit dans l'action diplomatique intense qu'il a déjà déployée depuis l'invasion du Liban par les troupes israéliennes. A trois reprises, en tant qu'allié du monde occidental et ami des Etats-Unis, il s'est adressé au président Reagan pour déplorer l'appui que son pays apporte à Israël et lui faire part des *« problèmes de conscience »* qui se posent à tous ceux *« qui partagent avec les Etats-Unis les idéaux de liberté, de justice et de droit »* ; il a multiplié aussi les appels et les messages aux dirigeants européens qui, selon lui, ont leur mot à dire dans la conduite des affaires du monde, ainsi qu'aux capitales arabes dont — en privé — il regrette les divisions, les hésitations et la passivité ; voici quelques jours encore, il donnait son accord pour que les ministres islamiques des affaires étrangères se réunissent, les 17 et 18 juillet, à Tunis, afin de préparer, à la demande du président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, un sommet des quarante membres de l'organisation de la Conférence islamique.

Si aujourd'hui le président tunisien appelle avec insistance à la réunion « d'urgence » d'un sommet arabe extraordinaire, c'est parce qu'il estime que l'heure de la phase diplomatique et des initiatives dispersées est dépassée, ou, du moins, que pour aboutir à des résultats positifs celles-ci doivent être étayées par une action arabe clairement et fermement définie. Lui-même, si souvent accusé par certains de ses pairs d'être *« l'agent de l'impérialisme »*, n'a pas hésité à proclamer qu'il s'associerait à toute mesure décidée contre les pays qui soutiennent Israël, y compris les Etats-Unis.

M. Bourguiba est aussi conscient que l'opinion publique arabe mobilisée depuis tant et tant d'années par ses dirigeants sur le problème palestinien, admet de moins en moins l'immobilisme dans lequel ils se cantonnent depuis un mois et que pour eux il ne sera bientôt plus possible de s'en tenir à des déclarations d'intention dont la démagogie, pas toujours dénuée de toute arrière-pensée, ne trompe plus personne.

C'est en sa qualité de doyen des chefs d'Etat arabes que M. Bourguiba a cru bon de prendre cette nouvelle initiative.

Jusqu'ici la proposition du président Bourguiba, qui aura tenu au moins à prendre date, a reçu le plein accord du colonel Kadhafi qui était venu s'entretenir avec lui, vendredi dernier, et le journal *le Temps* de dimanche fait état d'une réaction très favorable de l'O.L.P. Le Koweït aussi a donné son accord à la tenue du sommet de Monastir, en précisant toutefois qu'il devait être précédé d'une réunion des ministres des affaires étrangères.

MICHEL DEURÉ.

LA RÉDACTION DE SOIR 3 RÉFLÉCHIT SUR LA FORMULE DU JOURNAL TÉLÉVISÉ

Les journalistes de Soir 3, le journal national de FR 3, se sont réunis, samedi 10 et dimanche 11 juillet, à Paris, pour réfléchir sur la formule actuelle du journal national de FR 3 et imaginer d'éventuelles modifications. Ce séminaire organisé après les vives critiques dont a fait l'objet le journal, notamment de la part du président de la troisième chaîne, M. Guy Thomas, s'est tenu à huis clos, et les journalistes se sont mis d'accord pour ne pas en révéler la teneur. Une seconde réunion est d'ores et déjà prévue.

Maurice Séveno restait en tout cas directeur de Soir 3 tandis que Gilles Vaubourg, ancien journaliste à FR 3 Nancy, et qui vient de se démettre de ses fonctions de chargé de mission au ministère des anciens combattants, entrerait dans la rédaction du journal. On dément, à FR 3, que ce serait au titre de rédacteur en chef comme le bruit en a couru.

D'autre part, les cameramen et photographes de FR 3 (Paris-Marignan, Ile-de-France, Soir 3 et magazines nationaux) ont fait grève samedi et dimanche. Le personnel gréviste s'estime, dans un communiqué, *« en infériorité salariale par rapport à leurs confrères de TF 1 et d'Antenne 2 »*.

Cette disparité, qui est en effet de l'ordre de 15 à 25 %, et qui concerne également les journalistes, fait l'objet depuis plusieurs mois de négociations dans le cadre de la convention collective unique.

VIF REPLI DU DOLLAR 6,84 F

Le repli du dollar sur les marchés des changes, amorcé à la veille du week-end sur des rumeurs de baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, s'est accéléré lundi 12 juillet. A Paris, la monnaie américaine est revenue de 6,93 F à 6,84 F environ (elle avait atteint 7 F mercredi dernier), et à Francfort, elle est passée de 2,48 DM à 2,46 DM. Ce repli est imputé à une nouvelle détente des taux américains, l'eurodollar à six mois fléchissant de 15 5/8 % à 14 5/8 %.

De son côté, le deutschemark coté à Paris s'est maintenu, comme vendredi, au-dessus de son cours plancher (2,7709 F) et s'est échangé à 2,78 F.

Nouvelle hausse de l'or, qui, de 328,50 dollars l'once (cours fixé à Londres le 9 juillet dans l'après-midi) est arrivé au voisinage de 340 dollars.

En Chine

Le pouvoir et l'armée s'efforcent d'apaiser les conflits ethniques dans la région du Xinjiang

De notre correspondant

Pékin. — Le comité du parti de la région autonome du Xinjiang, province limitrophe de l'Union soviétique, où la minorité Ouigour de religion musulmane représente environ la moitié des douze millions d'habitants, a décidé de lancer une grande campagne destinée à *« renforcer l'unité nationale »*.

Cette décision confirme la reprise en main exercée par les autorités centrales depuis le début de l'année dans ce vaste territoire (un sixième de la superficie de la Chine) et qu'a illustrée récemment le rétablissement du *« corps d'armée de production et de construction du Xinjiang »*. Créé officiellement en 1954 à partir d'éléments du premier corps d'armée de l'armée rouge, entré dans la province en 1949, et de différentes autres unités militaires, ce corps de soldats-laboureurs avait joué, jusqu'à la révolution culturelle, un rôle important dans la mise en valeur du territoire et la défense de la frontière. Il avait été ensuite formellement dissous (en 1974, semble-t-il). L'armée, toutefois, continuait à assumer au Xinjiang les missions économiques et militaires qui lui incombaient précédemment.

Selon certaines indications, le corps de production de l'armée de libération au Xinjiang pourrait compter aujourd'hui sur plus de deux millions d'hommes (un sixième de la population). Il produirait un quart des céréales de la région autonome, 45 % du coton, 70 % des betteraves à sucre. La valeur de sa production industrielle représenterait un tiers de celle du territoire. C'est dire son importance économique.

Des « problèmes très sérieux »

Le rétablissement du corps pourrait signifier que, sous l'impulsion du nouveau premier secrétaire du parti régional, M. Wang Enmao, nommé en novembre — et lui aussi, comme M. Wang Zhen, un « ancien » du Xinjiang — l'armée se verrait confier des tâches accrues dans l'œuvre de développement et la résorption des conflits ethniques.

Une certaine agitation religieuse et des incidents entre Hans et Ouigours ont été signalés à plusieurs reprises, en 1981, dans cette province dont le rôle stratégique est évident. Ils ont été depuis lors confirmés.

Tout récemment, M. Wang Enmao a dénoncé *« une petite poignée de contre-révolutionnaires »* qui, apparemment, se manifesteraient encore. Peu après son installation, il avait reconnu qu'il existait dans la région *« certains problèmes très sérieux »* entre les nationalités. Un peu plus précis, *le Quotidien du peuple* écrivait le 17 avril : *« Un très petit nombre de mauvais éléments et de contre-révolutionnaires, hostiles à l'unité de la patrie et du système socialiste, ont essayé de tirer avantage de chaque possibilité d'exploiter certaines disputes entre nationalités. »* Les autorités ont fait dernièrement un geste envers la population ouigour en autorisant l'ouverture à Urumqi, capitale de la région, d'une chaîne de télévision réservée aux émissions dans la langue de cette nationalité. Dans le cadre de la vaste action politique déclenchée aujourd'hui, des équipes de propagande vont se rendre sur le terrain auprès des membres du corps d'armée afin de les aider à *« aimer la région frontalière, à y vivre, à l'édifier et à la défendre »*.

MANUEL LUCBERT.

LE PAYS COMPTE 950 MILLIONS D'HABITANTS

La Chine compte neuf cent cinquante millions d'habitants, indique l'agence Chine nouvelle et « le Quotidien du peuple » du 11 juillet, au terme du plus grand recensement jamais réalisé au monde (« le Monde » du 6 juillet). Les cinq millions d'enquêteurs qui ont sillonné la Chine pendant dix jours munis de leur boulier ont rendu leurs résultats samedi 10 juillet. Ceux-ci vont être vérifiés jusqu'au 15 juillet. Puis ils seront exploités par vingt-neuf ordinateurs qui rendront toutes les informations d'ici 1985.

La persistance de la canicule

DE NOUVEAUX INCENDIES SE SONT DECLARES DANS LE MIDI

Tandis que les températures restent toujours anormalement élevées sur l'ensemble du pays et que les services météorologiques annonçaient, pour ce lundi 12 juillet l'arrivée d'orages sur plusieurs régions, les incendies de forêts continuent, en de nombreux points du Midi, à tenir en alerte les sapeurs-pompiers. Ainsi, dans la matinée du dimanche 11 juillet, trois cents pompiers et militaires combattaient-ils, aidés dans leur tâche par quatre avions Canadair et trois D.C. 6, un feu dans la région de Veraza (Aude), qui a déjà détruit plus de 400 hectares de chênes-verts et chênes-lièges. De même, aux environs de Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales) quelque 400 hectares de pins et de landes ont été la proie des flammes.

D'autre part, notre correspondant à Avignon nous signale l'arrestation, par les gendarmes de Barbentane (Bouches-du-Rhône), d'un pyromane récidiviste. Déjà condamné, en 1980, à un an d'emprisonnement pour incendie volontaire, Roger Lariente, trente-quatre ans, a reconnu avoir allumé le feu qui a dévasté à 80 % les pinèdes de la Montagnette, immortalisée par Alphonse Daudet.

Enfin, selon un premier bilan dressé par les autorités espagnoles, c'est entre 10 000 et 13 000 que se situe le nombre d'hectares de forêts détruits ces jours derniers dans les environs immédiats de Barcelone (*le Monde* du 9 juillet).

UNE GRÈVE DE CHEMINOTS PAPALYSE LE PORT DE CHERBOURG

La grève des cheminots de Cherbourg (Manche), où le poste d'aiguillage était toujours occupé, se poursuivait lundi matin 12 juillet, et le trafic de la ligne Paris-Cherbourg était interrompu à partir de Valognes (Manche). Des cars S.N.C.F. assuraient toutefois la liaison sur vingt-huit kilomètres jusqu'à Cherbourg, comme les jours précédents. Après l'échec d'une entrevue avec la direction, les grévistes ont refusé de laisser partir un train chargé de voitures japonaises. Les responsables du port de commerce, pratiquement paralysé, soulignent le risque de voir des compagnies étrangères abandonner Cherbourg au profit du Havre et d'autres ports du nord de l'Europe.